Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13268 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 25 SEPTEMBRE 1987



Une nouvelle Europe centrale ?

Le prochain échange d'ambassadeurs auquel vont procéder la Pologne et les Etats-Unis ressortit à la simple logique. A l'heure où M. Reagan s'apprête à recevoir en grande pompe le secrétaire général du Parti communiste soviétique et à signer avec lui le premier accord de réduction des armements nucléaires, il n'était pas cohérent que Washington continue à garder ses distances par rapport au dirigeant communiste sans doute *le plus* proche de M. Gorbatchev : le général Jaruzelski.

Le samedi 26 septembre, le vice-président Bush sera donc à Varsovie pour une visite officielle de quatre jours, et après la levée, il y a sept mois, des dernières sanctions économiques américaines imposées à la Pologne au lendemain de l'instauration de l'état de guerre, les relations *entre les deux pays en* reviennent à la pleine normalité.

Pour le général Jaruzelski, il s'agit là d'un succès de taille, puisque les Etats-Unis étaient le dernier payx occidental à refuser d'accorder à son régime une entière reconnaissance. Il serait pourtant à la fois faux et dangereux *de déduire de cette évolution* que la normalisation de la Pologne serait aujourd'hui un fait accompli.

Faux, car, six ans après le démantèlement du premier syndicat indépendant d'un pays communiste, la Pologne demeure, à l'Est, un Etat tout à fait à part. Plus que jamais, l'Eglise catholique y est une puissance avec laquelle le pouvoir officiel doit compter et composer. La presse clandestinde est non seulement florissante, mais aussi suffisamment riche pour stimuler la presse officielle. Le rapport des forces politiques, enfin, entre les autorités et la population, est toujours tel que ce pays respire un étrange parfum de liberté. Nouvelle preuve d'ailleurs de cette anormalité : le vice-président des *Etats-Unis* aura plusieurs contacts avec des *représentants de l'opposition.*

Ces contacts relèvent de la sagesse *diplomatique* puisque l'erreur à ne pas commettre serait de vouloir relancer le dialogue Est-Ouest et développer la confiance entre les deux Europes en oubliant l'aspiration à la démocratie des peuples de l'Europe centrale communiste. Car la Pologne n'est plus le seul *de ces pays où le monolithisme* institutionnel soit battu en brèche par l'accumulation des frustrations, la nécessité des réformes, la fin des inhibitions qu'avait créées la terreur stalinienne, et par la montée de nouvelles générations qui ont pu méditer l'échec des révoltes *violentes des années 50 et 80,* les limites de la contestation intellectuelle et le bilan de seize mois de Solidarité.

Les démocraties populaires sont aujourd'hui traversées par un puissant frémissement de vie politique, que signalent aussi bien les soudains efforts d'adaptation des dirigeants tchécoslovaques, la vigueur – jusque dans l'enceinte du Parlement – des débats en Hongrie, la multiplication des *mouvements écologistes et* pacifistes, la hâte réformatrice de la Bulgarie, enfin l'essoufflement du dernier des vrais dictateurs de l'Europe communiste : M. Ceausescu.

L'Europe centrale n'est plus un simple glacis de pays satellites, mais une Europe en mouvement dont *la démocratisation* progressive, encore en filigrane, est à la fois la condition « sine qua non » et l'indispensable garantie d'une redéfinition de la sécurité du continent divisé. Si la réduction des armements doit faire d'autres progrès, le nouvel équilibre politique qu'elle implique ne pourra se fonder ni sur l'injustice ni – pis – sur l'illusion.

L'aggravation de la tension dans le Golfe

Londres a fermé le bureau d'achat d'armes iranien

Mme Thatcher a décidé, le mercredi 23 septembre, la fermeture du bureau iranien de Londres, véritable plaque tournante des achats d'armes de Téhéran.

Cette décision constitue une riposte à l'attaque d'un pétrolier battant pavillon britannique dans le Golfe le 21 septembre.

LONDRES
de notre correspondant

Mme Thatcher a riposté vigoureusement, mais pas là où l'on l'attendait, à l'attaque lundi 21 septembre dans le Golfe, par des Gardiens de la révolution iraniens, d'un pétrolier battant pavillon britannique.

Nombreux étaient les députés conservateurs qui poussaient le premier ministre à renforcer la présence de la Royal Navy dans le Golfe. Mme Thatcher a choisi de frapper ailleurs, à Londres même. Elle a décidé de fermer le bureau *iranien d'achats* d'armes à l'étranger qui occupe trois étages d'un immeuble moderne au centre de la capitale britannique.

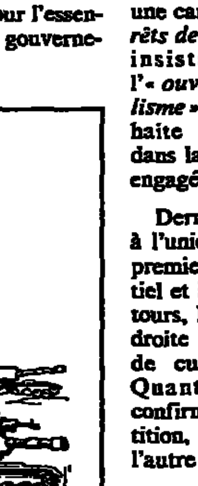
Le chargé d'affaires iraniens M. Akhundzadeh Basti a été convoqué au Foreign office peu après la fin du discours de sir Geoffrey à New-York et informé que le bureau de Victoria street devait cesser complètement ses activités.

Les trente militaires iraniens déguisés en hommes d'affaires qui y travaillaient doivent avoir quitté la Grande-Bretagne d'ici le 8 octobre.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 3.)





La préparation de l'élection présidentielle

M. Barre appelle l'UDF à soutenir sa candidature

M. Barre a confirmé, le mercredi 23 septembre, à Nice, sa candidature à l'élection présidentielle. Peu après le discours de M. Chirac, il a appelé les parlementaires de l'UDF à le soutenir et exposé son « grand dessein » résumé en quatre idées-force : « liberté », « ouverture », « responsabilité » et « solidarité ».

Les déclarations de l'ancien premier ministre ont suscité l'approbation de son auditoire, qui avait accueilli avec une relative indifférence l'intervention de M. Chirac consacrée pour l'essentiel au bilan de l'action gouvernementale.

La confrontation des points de vue exprimés le même jour, au même endroit, par M. Barre et par M. Chirac a mis en évidence la volonté du premier de mener une campagne axée sur les « *intérêts de l'avenir* » de la France, en insistant sur les vertus de l'« *ouverture* » et du « *pluralisme* », tandis que le second souhaite incarner le changement dans la continuité de la politique engagée en mars 1986.

Derrière les appels réciproques à l'union de la majorité avant le premier tour du scrutin présidentiel et à la loyauté entre les deux tours, les deux prétendants de la droite n'en continuent pas moins de cultiver leurs différences. Quant à M. Léotard, qui a confirmé son retrait de la compétition, il veut soumettre l'un et l'autre à certaines « *conditions* ».

(Lire page 8 les articles de THIERRY BRÉHIER, DANIEL CARTON et PIERRE SERVENT.)

Six millions de personnes menacées par la sécheresse

Nouvelle alerte en Ethiopie

L'Ethiopie est, *de nouveau*, en proie à la sécheresse, et des secours *d'urgence devront être* acheminés rapidement pour nourrir *quelque* six millions de personnes.

ADDIS-ABEBA
Correspondance

Après deux ans d'embellie, les pluies sont par endroits encore plus rares qu'à la veille de la famine de 1984-1985. Dans huit des quatorze provinces – grosso modo la moitié du pays située à l'est du méridien d'Addis-Abeba – les pluies sont inférieures ou très en dessous de la normale. En particulier, dans de larges parties de l'Erythrée, du Wollo et du Tigré, pas une goutte d'eau n'est tombée en juin, le premier mois de la saison des grandes pluies, et les précipitations de juillet ont été les plus faibles de ces dix dernières années. L'enfoncement de la nappe phréatique met l'eau hors de portée des pompes d'Asmara, capitale de l'Erythrée : depuis des mois ses trois cent mille habitants doivent être ravitaillés en eau par une noria de camions-citernes.

A la mi-août, M. Beranu Jambere, le responsable de la *Relief and Rehabilitation Commission* – super-ministère de la faim, – a alerté les organisations humanitaires, qui, de leur côté, voyaient venir la catastrophe. Les premières estimations sont tombées au début du mois de septembre : il manquera *950 000* tonnes de céréales, soit le double environ *d'un déficit annuel chronique* ; six millions de personnes devront être assistées, au lieu de deux millions et demi aujourd'hui. Encore ces chiffres reposent-ils sur l'hypothèse que la fin de la saison des pluies sera bonne...

Etant donné le bas niveau des stocks de vivres, les délais d'acheminement vers les ports d'Assab et de Massawa, l'insuffisance du réseau routier et l'isolement des villages (les trois quarts des paysans sont à plus d'une demi-journée de marche d'une route carrossable), l'aide internationale doit être acheminée de toute urgence pour arriver sur le terrain à la fin de l'année, lorsque le nombre de paysans sans réserve ni *récolte fera un bond en avant.*

RENÉ DAMIEN.

(Lire la suite page 4.)

Les Français et la protection sociale

La santé d'abord

On croyait les Français angoissés avant tout par le chômage. On se demandait si, *atteints dans des proportions* croissantes par le « virus » libéral, ils ne commençaient pas à douter de la Sécurité sociale mise en difficulté par la crise. Une série d'enquêtes menées pour la Fédération nationale de la mutualité *française remettent ces idées en* question. La plupart des Français sont *plus* directement concernés par la protection sociale que par l'emploi. Globalement attachés au système, et d'autant plus que leur position sociale est modeste, ils le jugent surtout menacé par les « *abus* » des usagers. C'est moins une remontée d'individualisme que l'on constate que l'incapacité des plus modestes à affronter les choix imposés par la crise.

On peut souhaiter faire échapper la protection sociale aux conflits politiques et aux batailles électorales périodiques, et trouver un « *consensus* », comme on *dit,sur les modifications à apporter* au système actuel, non seulement pour lui assurer un équilibre financier durable, mais pour répondre aux aspirations des Français. Ce serait logique : *n'établit-il pas une solidarité* entre les individus et les groupes *sociaux, ne facilite-t-il pas la vie* quotidienne de tous (pour la santé), ne fournit-il pas à certains une grande partie, sinon la totalité de leurs ressources (allocations familiales, retraites) ?

L'idée a présidé aux états généraux de la Sécurité sociale lancés par le gouvernement. Le calcul politique rejoint le principe démocratique : à côté de leur effet médiatique et de leur rôle de paratonnerre – occuper le terrain pour éviter l'exploitation des difficultés actuelles par les socialistes, – ces discussions doivent ouvrir la voie à des « *majorités d'idées* », selon la formule de M. Edgar Faure. Et M. Philippe Séguin entend bien « *engranger du consensus* »...

L'opération a en partie réussi : *le ministre des affaires sociales* a pu, par exemple, faire disparaître *des conventions collectives* les limites d'âge de départ en retraite. Mais les consensus ne sont pas dépourvus d'ambiguïté. Assouplir les conditions de départ à la retraite, c'est pour les uns *donner plus de libertés aux individus*, pour les autres retarder l'âge du départ. Tenir davantage compte de l'ensemble de la carrière professionnelle, c'est pour les uns faire des économies (le calcul de la pension sur « *les dix meilleures années* » en majore de 20 % le montant moyen, pour d'autres éviter de favoriser les carrières ascendantes ou brèves, voire renvoyer sur l'impôt le financement d'avantages accordés aux mères de famille.

De même, élargir le financement de la Sécurité sociale, c'est pour M. Marchelli faire payer davantage les non-imposables, les chômeurs ou les retraités ; pour d'autres, c'est faire contribuer les revenus financiers ou ceux du patrimoine. Modérer la croissance de l'assurance-maladie, pour certains, c'est freiner la consommation médicale ; pour les médecins, c'est surtout limiter les remboursements, et quand les praticiens veulent réduire l'hospitalisation, c'est des établissements publics qu'il s'agit...

GUY HERZLICH.

(Lire la suite page 37.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

« Détail » et chambres à gaz

Les pas du monstre

par SAMUEL PISAR (*)

ON croirait, quarante ans après, entendre subrepticement le retour des pas du monstre.

« Qui peut assurer, même ici, que l'horreur n'est pas encore à venir ? Nous devons inspirer à la jeunesse du monde l'horreur de ces horreurs. » Je me souviens de ces mots du président Giscard d'Estaing, lors de notre pèlerinage à Auschwitz le 18 juin 1975. C'était le trente-cinquième anniversaire de l'appel historique du général de Gaulle qui a sauvé l'honneur de la France. A mon retour, François Mitterrand, soulignant la force symbolique de l'événement, m'avait confié : *« A Auschwitz, le président a parlé au nom de toute la France. »*

Par quel cheminement trouble ce consensus national sur un sujet si douloureux, qui traumatise toutes les consciences, a-t-il été rompu ?

A quelques exceptions près, la classe politique a répondu à Le Pen par la mise au ban. Mais au-delà des reclassements et des polémiques, l'affaire appelle, c'est bien le moins, une réflexion morale.

Les plaies s'ouvrent, la mémoire individuelle se réveille, mais aussi, plus sourde, la douleur de voir que les rescapés de la catastrophe disparaissent un à un, les témoins se faire de plus en plus rares. De l'holocauste, bientôt seule l'histoire parlera, par l'intermédiaire de livres et de documents. Au mieux, avec la voix sans émotion des chercheurs, des professeurs, des intellectuels, au pire avec celle, malveillante des « révisionnistes », des démagogues et des falsificateurs.

Leur offrir la dignité d'un dialogue, ce serait leur livrer la crédibilité qu'ils convoitent. Le débat est impossible. Que pourrait-on dire ? S'il n'y avait pas de chambres à gaz, alors où est ma mère, mon père, où sont mes grands-parents, où est ma sœur Frieda qui m'a quitté à l'âge de huit ans ? Les centaines d'enfants de mon école et les quarante camarades de classe dont je suis le seul survivant ? Tous disparus de la surface de la Terre comme par enchantement avec le million et demi d'autres enfants parmi ces six millions de juifs à travers les villes occupées de l'Europe, de Lyon à Amsterdam, de Varsovie à Kiev, de Belgrade à Salonique, de Prague à Budapest.

Mais les chiffres s'énoncent et ne disent rien. L'horreur reste de l'autre côté. Impossible de la transmettre à ceux qui ne l'ont pas vécue. C'est en partie pour cela que, revenus des camps de la mort, nous avons choisi de nous taire. Nos langues étaient nouées d'horreur. Et puis l'évidence semblait telle... Nous voici aujourd'hui à nouveau déchirés entre l'incapacité de parler et l'impérieuse nécessité du témoignage.

Les salauds ne renonçent jamais

Les nazis voulaient exterminer le peuple juif en secret. Leurs héritiers rêvent d'effacer l'holocauste de la mémoire collective. Les salauds ne renoncent jamais. A leurs yeux, nous sommes toujours coupables. Coupables d'êtres juifs en diaspora et coupables d'être juifs en Palestine. Coupables en Europe de nous être laissés mener à l'abattoir. Coupables en Israël d'avoir pris les armes pour éviter d'être massacrés à nouveau. Coupables en vérité d'avoir survécu à travers les âges pour témoigner de notre foi, de notre éthique et de l'indomptable capacité de l'homme à progresser. Nous sommes attentifs au moindre bruit de pas, condamnés à la vigilance éternelle.

Le monstre déguise ses pas, feint le doute de bon aloi, singe la démarche scientifique. Nous n'avons à lui opposer que l'épais dossier des faits historiques. Les témoins ont parlé en présence de leur bourreau – Barbie à Lyon, Eichmann et Demanjuk à Jérusalem ; est pour eux, au crépuscule de leur vie, un devoir urgent et sacré. Jour après jour, les rescapés enrichissent les archives de documents et de dépositions. C'est à partir de cette matière première, une litanie de souffrance et de carnage, que l'histoire se souviendra.

Les victimes que j'ai vues s'entasser dans les chambres à gaz de Maidanek et d'Auschwitz, à qui il restait trois minutes de vie quand les portes se fermaient, trouvaient le temps de graver avec leurs ongles sur les murs de ces lieux : *« N'oubliez jamais ! »* Avons-nous déjà oublié cette prière ?

L'antisémitisme, qu'il reparaisse dans un pays comme la France, qui rassemble de nombreux juifs, ou dans un pays comme la Pologne, où il n'en reste pratiquement aucun, est le baromètre qui mesure la fièvre d'une société malade. Quand viennent les temps difficiles – autrefois la peste noire ou les mauvaises récoltes, plus récemment le chômage, l'affaissement économique et la peur, alors émergent les démagogues. Ils désignent des boucs émissaires pour marquer leur incapacité à maîtriser les problèmes : c'est la faute des « autres ». L'autre par excellence, le juif, et puis les autres « autres » : immigrés, arabes, noirs, dissidents, artistes, intellectuels, ceux qui sont différents, qui ne se mettent pas automatiquement au garde-à-vous.

A l'ombre des chambres à gaz d'Auschwitz – le Golgotha du monde moderne – selon Jean-Paul II, qui a grandi de l'autre côté des barbelés, nous avons vécu la réalisation d'un projet pilote pour la destruction de l'humanité – la solution finale. La haine était incommensurable, la technologie, encore limitée. Les proportions peuvent être inversées aujourd'hui, mais le mélange reste plus dangereux que jamais.

Une société peut ne montrer aucun symptôme de la démence politique et raciale de ses dirigeants. La nation qui a donné au monde Gütenberg, Beethoven et Goethe n'avait pas basculé dans le délire quand elle abandonna par des élections démocratiques, son destin aux mains de Hitler après avoir balayé des dirigeants impuissants à redresser la situation. L'engrenage allait continuer vers la mise à mort, méthodique et industrielle de tout un peuple. Les tentatives de banalisation, de négation du plus monstrueux « détail » de l'histoire sont dans la logique de l'horeur nazie. Elles constituent, après l'assassinat physique, un second assassinat spirituel, un moyen de tuer les juifs encore une fois.

(*) Avocat international, auteur du *Sang de l'espoir*.

L'évidence nue

par JEAN-MARIE BENOIST (*)

L'EXTERMINATION de six millions de juifs par la barbarie nazie est l'ineffaçable tache qui hante la mémoire du vingtième siècle. Elle a marqué pour toujours l'âme du peuple hébreu, elle reste dans nos âmes comme le paroxysme de l'offense pratiquée contre la dignité de l'homme, contre la dignité de nos frères.

L'évidence imprescriptible de cette monstruosité frappe quiconque visite à Jérusalem le mémorial de l'Holocauste, Yad Vachem. Nul homme de bonne volonté ou d'espérance ne sort intact de cette visite, tel qu'il était entré : vieillards, femmes, enfants, adolescents, hommes adultes, toutes ces vies fauchées, inexorablement promises au martyre à cause du délire sanguinaire d'un monstre qui a voulu enrôler pour assouvir son fantasme infernal la froide raison technicienne. *Solution finale* qui a tenté de réduire la fière dignité des hommes debout au statut de la chose, inerte, abolie.

Le crime majeur est là, dans la résolution calculée, délibérée, d'ôter non seulement la vie à ces martyrs, de supprimer l'existence de tout un peuple héritier et porteur d'une vocation et d'un héritage spirituels ; mais aussi d'aller jusqu'à l'abolition en ces hommes et ces femmes de toute figure humaine par suppression « rationnelle » de la dignité reconnaissable et respectable de l'homme.

Ces amas que nous montre la peinture de Music, ce cauchemar linéaire, médiocre et froid qui hante les propos des fonctionnaires de la mort dans le film de Claude Lanzmann, *Shoah*, ne sont pas extraits du clair-obscur de la mythologie : ils sont l'évidence nue, stupéfiante, implacable des actes par lesquels la barbarie et le déshonneur se sont exercés systématiquement, réellement. Et cela ne saurait disparaître de nos mémoires.

Car cette offense est *unique*, par la systématique de son dessein, par la qualité des victimes qui, au cours de notre histoire, avaient dû endurer déjà persécutions et dispersions – sans perdre l'espérance du retour à l'unité – jusqu'à ce paroxysme indicible qui nous rend à jamais solidaires de leur souffrance. Non seulement parce que, comme le rappelait le Saint-Père, les juifs sont nos frères aînés en Révélation ; mais aussi parce que tout homme, croyant ou non, respectueux de la figure humaine et de la dignité, sait que l'abîme entrouvert par l'histoire dans l'Holocauste est la forme la plus sombre et la plus profonde de l'attentat contre l'homme, contre la personne humaine.

« Déréaliser »

S'associer à l'entreprise de dénégation par des ruses qui tentent d'estomper l'offense, de la « déréaliser », c'est désirer inconsciemment ou délibérément se retrouver complice. Non complice actif, mais complice de cette indifférence par laquelle une population hébétée par l'Occupation regardait sans bouger les enfants aux yeux sombres partir pour Drancy. Après la rafle du Vel'd'Hiv, toute une population ravala sa salive et continua de vaquer à ses occupations.

Aujourd'hui, nous n'aurions plus l'excuse de ne pas savoir. *Nous savons*, et les bavardages se taisent devant le sérieux de l'histoire. Mais la mémoire n'est pas seulement une mémoire sociale, fixée par une archive horrible ou par des monuments. Elle nous fait partager avec les juifs cette mémoire intérieure, intime, de l'injustice insurmontable dont nous devons transmettre le savoir à toutes les générations futures afin de prémunir l'humanité des temps à venir contre le retour de l'offense, contre la reproduction de l'abominable. Nous taire, ne pas transmettre ce savoir, le laisser s'estomper pour peu à peu se dissoudre dans la banalité grise des nuées de l'indifférence, c'est ressusciter la possibilité de l'offense. Aujourd'hui, aucun homme de bonne volonté ne laissera se refermer le silence. Nous crierons la vérité.

(*) Philosophe, écrivain, sous-directeur de la chaire d'histoire de la civilisation moderne au Collège de France.

Au Courrier du Monde

Pourquoi ?

Pourquoi des hommes travaillent-ils à réviser l'histoire? Par antisémitisme, dira-t-on. Peut-être, mais ne voit-on pas là une incohérence? Pourquoi la haine des juifs ne pousse-t-elle pas ces hommes à se réjouir de leur extermination plutôt qu'à vouloir la nier?

L'aspect pseudo-scientifique du discours nous ouvre la voie d'une explication différente. Il donne une apparence de solidité aux arguments, comme pour dire : *« Nous nions la réalité des chambres à gaz, mais nous ne sommes pas fous. »* Pourquoi? Parce que le génocide, ça, c'est fou. Nier une aberration de l'histoire par une aberration de l'esprit. Le génocide est trop monstrueux pour être assumé, même par des antisémites.

ÉRIC ROCHANT
(Paris).

Visites

Que nous dit J.-M. Le Pen ? *« Je me pose un certain nombre de questions. Je ne dis pas que des chambres à gaz n'ont pas existé. Je n'ai pas pu moi-même en voir. Je n'ai pas étudié spécialement la question. »*

M. Le Pen se pose des questions, soit. Il n'a pas vu par lui-même les chambres à gaz : c'est une lacune à laquelle nous pouvons remédier assez rapidement en lui faisant visionner la série « Shoah » de Claude Lanzmann, que TF1 a diffusée avec le succès que l'on connaît au mois de juillet, ou bien en l'invitant à visiter les camps de la mort.

ADIL ZAZOULI
(Paris).

Définition

A propos de *« détail »*, puisque le mot obsède nos oreilles, il faut se rappeler Talleyrand, qui écrit dans ses *Mémoires* : *« Il ne faut pas confondre le détail avec l'accessoire »*, car il savait faire parler les détails, les relever, les citer.

Reste à savoir dans quel sens du mot on l'emploie, car la confusion du sens est habituelle. M. Le Pen a sans doute voulu minimiser les chambres à gaz. Le dictionnaire a raison, en permettant d'écrire que Hitler n'était qu'un détail dans le nazisme et que M. Le Pen est un détail dans le Front national. Mais cela fait tinter nos oreilles parce que cela réduit leur importance à tort et leur responsabilité.

JEAN SAINSAULIEU
(Paris).

Veaux

J'ai suivi avec curiosité la campagne menée contre M. Le Pen et son *« détail »*. Campagne fort révélatrice si l'on considère que le fait de parler correctement le français puisse soulever une telle tempête tant dans les médias que chez les hommes politiques qui font – en voilà un exemple de plus – de la déviation du langage leur industrie quotidienne.

Ainsi s'est-on arrangé, par le travestissement des mots et des images, pour donner dans l'esprit du public priorité au moyen, qui logiquement constitue l'accessoire, sur la fin, autrement dit au mode d'exécution – si atroce qu'il soit, – sur le crime lui-même, le génocide des juifs, qui est bien ici l'essentiel, quels qu'aient été – et ils furent divers – les moyens utilisés.

Le biais a été d'interpréter le mot *« détail »*, peut-être maladroit, mais sémantiquement exact, dans l'acception populaire d'« insignifiant » que, de façon dérivée, on lui donne parfois. De là, enfin, à attribuer à M. Le Pen la négation qu'il ait existé des chambres à gaz, il n'y avait qu'un pas qui a été vite franchi. Ce faisant, ne prend-on pas les Français pour des *« veaux »*, comme disait l'Autre – disons des imbéciles?

MARCEL DECREMPS
(Nîmes).

Irresponsabilité

Ce ne sont pas les partis de la majorité qu'interpellent les déclarations de M. Le Pen, mais la politique irresponsable et opportuniste de la « gauche », qui l'a porté sur les fonts baptismaux. Nous voyons maintenant les résultats de la proportionnelle départementale, qui, plus qu'une faute, était un crime contre la démocratie. Le Parti « socialiste » français est le seul au monde à avoir en même temps fait alliance avec les communistes et préparé avec détermination le lit de l'extrême droite (...). La survie de la République exige désormais une clarification. Jusqu'où les « socialistes » sont-ils prêts à aller pour grossir les rangs et récupérer ensuite les voix de l'extrême droite ?

JOSEPH KELLER
(Paris.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

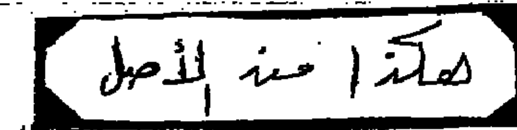
Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

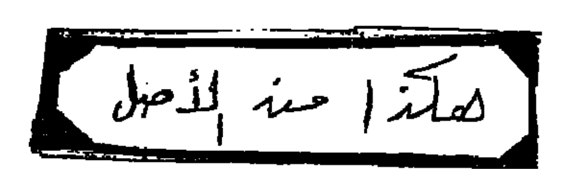
Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices. N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street. L.I.C., N.Y. 11104.







La guerre du Golfe et la fermeture du bureau iranien d'achat d'armes à Londres

Les Etats-Unis ont engagé, mercredi 23 septembre, leur dixième convoi militaire pour escorter le méthanier koweïtien *Gas Prince* vers la sortie du Golfe, en dépit des menaces que fait peser l'Iran sur leurs intérêts à la suite de l'attaque, lundi dernier, d'un navire iranien par un hélicoptère de l'US Navy. C'est ainsi que le commandant en chef des gardiens de la révolution, Moshen Rezaï, a déclaré mardi que *« les combattants iraniens, qui ont jusqu'ici contrôlé leurs nerfs, asséneront prochainement aux Etats-Unis un coup unique dans leur histoire »*. Au même moment, l'état major des gardiens de la révolution a annoncé à Téhéran qu'il allait renforcer ses effectifs en entraînant deux millions de nouveaux volontaires. Tous les navires marchands attaqués par l'Iran dans le Golfe depuis le printemps dernier l'ont été par des gardiens de la révolution aux commandes de vedettes rapides, selon les sources maritimes dans la région.

Mercredi, au cours d'une conférence de presse donnée aux Nations unies à New-York, le président iranien, M. Ali Khamenei, est revenu sur l'attaque du bâtiment iranien. *« C'est l'une des plus graves erreurs du gouvernement américain, une plus grosse erreur que l'Irangate »*, a-t-il dit. *« Cet incident a porté la guerre dans le Golfe à un nouveau stade et pourrait déboucher sur des événements sanglants »*, a-t-il ajouté, avant d'affirmer une nouvelle fois que le navire iranien attaqué ne mouillait pas des mines. Cette attaque a fait cinq morts et de nombreux blessés. Vingt-six marins iraniens avaient été recueillis par des bâtiments américains ; ils ont été remis mercredi au Croissant rouge d'Oman pour être rapatriés en Iran.

Aux Nations unies, Washington poursuit ses efforts pour faire voter par le Conseil de sécurité un embargo sur les livraisons d'armes à l'Iran, mais les observateurs estiment en général qu'ils n'y parviendront pas vu l'état d'esprit de l'URSS, de la Chine et de certains pays occidentaux et du tiers-monde. La question doit être abordée jeudi au cours d'une rencontre entre le secrétaire d'Etat George Shultz et M. Chevardnadze, le ministre soviétique des affaires étrangères.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, doit d'autre part réunir vendredi à déjeuner les ministres des affaires étrangères des cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Ce sont eux qui avaient été à l'origine de la résolution 598 adoptée en juillet dernier et enjoignant à l'Iran et à l'Irak d'observer un cessez-le-feu immédiat. Seul l'Irak a jusqu'à présent accepté le principe de ce cessez-le-feu.

L'attaque d'un navire britannique a été « la goutte d'eau »

déclare Sir Geoffrey Howe à l'ONU

NEW-YORK
de notre correspondant

Si les rigides convenances qui régissent le comportement d'un ministre britannique ne lelui interdisaient pas, le secrétaire au Foreign Office aurait sans doute tapé du poing surle pupitre des orateurs de l'Assemblé générale, lequel pourtant – certains s'en souviennent encore – vu bien pire. Habituellement placide, Sir Geoffrey Howe a surpris par la violence contenue de son discours prononcé le mercredi 23 septembre dans le cadre du débat général.

A la différence des autres orateurs, Sir Geoffrey n'a pas pris d'excessives précautions pour entrer dans le vif du sujet : *« L'attaque iranienne contre le navire britannique commercial, le* Gentle Breeze (perpétré le 21 septembre), *la sixième du genre, a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase »*, a-t-il affirmé. Assurant, avec une franchise qui n'a pas toujours été la sienne dans l'affaire du Golfe, qu' *« il est désormais essentiel d'entamer le travail sur de nouvelles mesures, en accord avec la résolution 598 »*, M. Howe a poursuivi : *« Le premier pas devrait être un embargo sur les armes, afin de stopper l'approvisionnement de ceux qui ignorent les Nations unies et prolongent ainsi le conflit »*. Pour prouver sa détermination, le ministre a annoncé la décision de fermer le bureau d'achats militaires iranien, situé à Londres.

Ayant visiblement très mal pris le dédain avec lequel le président iranien, M. Ali Khamenei, avait, la veille, appelé l'ONU une *« usine à papier »*, Sir Geoffrey a, sans équivoque, soutenu les efforts du secrétaire général et du Conseil de sécurité, dont *« l'unanimité a propos du golfe doit être maintenue »* et dont les dicisions *« doivent être exécutées »*.

La prise de position du ministre britannique a été la plus franche des cinq membres permanents du conseil de sécurité. Avant lui M. Shultz, évitant de fermer les portes à une entente négociée en coulisses, avait demandé au président iranien de *« reconsidérer sa position »*, alors que les propos du ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, tenus lors d'une conférence de presse, ont paru contenir une légère hésitation : *« s'il s'avère nécessaire d'imposer des sanctions, la France soutiendra une telle décision »*, a déclaré M. Raimond. Pour sa part, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, a assuré que l'attitude *« neutre »* de son pays ne signifiait pas que la Chine refuserait de fournir *« les efforts nécessaires afin d'obtenir l'application de la résolution 598 »*.

Le discours de M. Chevardnadze

Attendu avec une évidente impatience, le discours du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, prononcé également le mercredi 23 septembte, a déçu par la platitude de son argumentation et par l'absence de thèses novatrices. A propos du golfe, M. Chevardnadze a réitéré la position de Moscou – qui se trouve également celle de Téhéran – selon laquelle le véritable danger pour la région du golfe serait la tendance à l'augmentation de la présence militaire étrangère.

Pour le ministre soviétique, l'*« obligation de respecter la résolution 598 s'adresse à tous les membres du conseil de sécurité qui, individuellement, doivent se conformer aux exigences qui y sont formulées »*. Ainsi M. Chevardnadze semble-t-il renvoyer aux Américains l'accusation, que ceux-ci lancent souvent à l'Iran, d'augmenter la tension dans les eaux internationales du golfe. Parallèlement, Moscou précise sa manière de concevoir l'application de la résolution : afin d'obtenir le soutien soviétique, l'Occident doit réduire sa présence navale dans la région.

Enfin, le ministre soviétique a établi un parallèle entre l'établissement d'un cessez-le-feu et la création d'un comité chargé de déterminer les origines du présent conflit. L'Union soviétique donne ainsi l'impression de lier trois aspects du problème et d'exiger leur solution concomitante.

M. Chevardnadze a, en outre, repris à son compte la proposition faite par le secrétaire général de l'ONU d'envisager la création d'une *« force neutre appropriée »*, chargée de maintenir la paix dans la région du Golfe.

Une grande partie du discours de M. Chevardnadze a été consacrée au rappel de divers principes de la révolution d'Octobre, dont l'Union soviétique célèbre cette année le soixante-dixième anniversaire. Paraissant curieusement irrité par l'intérêt porté par l'Occident à la *glasnost* et à la *perestroïka*, il a fait valoir qu'il s'agit d'une affaire intérieure soviétique : *« Il ne faut pas se faire d'illusions, nous ne dévierons pas de notre route en empruntant à quelqu'un ses normes et ses règles de démocratie. Merci pour les conseils »*, a-t-il dit. Néanmoins, *« si l'Union soviétique nourrit toujours l'intention de parvenir à une révolution mondiale, elle conçoit celle-ci en liaison intime avec les changements qu'elle opère à l'intérieur du pays »*, a-t-il ajouté.

Parlant des accords de désarmement en discussion avec les Etats-Unis, M. Chevardnadze a assuré que, à ses yeux, il s'agissait d'un début, *« modeste mais réel »*, d'un véritable désarmement nucléaire : *« Il est important que l'Union soviétique et les Etats-Unis aient enfin prononcé ensemble les premières paroles du désarmement »*, a-t-il dit, ajoutant que c'est *« grâce aux progrès du désarmement qu'il sera possible d'envisager la solution des divers conflits régionaux à travers le monde »*.

Bien sûr, l'initiative de défense stratégique (IDS), si chère à Ronald Reagan, *« n'est pas une voie appropriée pour y parvenir »*. Et M. Chevardnadze de jouer un tour d'un goût douteux : *« L'opinion de l'académicien Andreï Sakharov, que le président des Etats-Unis cite si volontiers, de coïncide pas, à propos de l'IDS, avec celle de l'administration Reagan... »*

CHARLES LESCAUT.

Une plaque tournante pour l'approvisionnement de Téhéran

(Suite de la première page.)

Ce bureau fonctionnait sur un mode semi-clandestin. Il n'existait pas officiellement. Les locaux de Victoria Street étaient censés abriter seulement l'antenne londonienne de la Compagnie pétrolière iranienne. Il semble qu'environ 70 % des achats d'armes iraniens à l'étranger étaient effectués à partir de Londres. La chaîne de télévision indépendante ITV avançait, mercredi soir, le chiffre de 5 milliards de livres (environ 50 milliards de francs) au total depuis le début de la guerre du Golfe.

Le bureau de Londres servait de plaque tournante pour les achats dans toute l'Europe occidentale, aux Etats-Unis et peut-être même en Israël. Les autorités britanniques fermaient les yeux pour des raisons commerciales (les firmes spécialisées du Royaume-Uni y trouvaient leur compte), mais aussi pour mieux surveiller, au nom de l'OTAN, une activité stratégiquement et politiquement aussi *« sensible »*. Depuis des années, des agents de MI-5 (les services de renseignements), étaient postés aux abords de l'immeuble. Toutes les communications téléphoniques étaient écoutées et les locaux eux-mêmes vraisemblablement truffés de micros.

Cette situation devenait difficile à justifier dès lors que Londres militait officiellement de façon croissante en faveur de la fin d'un conflit meurtrier et que des navires britanniques étaient pris pour cible par les Iraniens. L'avanie subie cet été par un diplomate britannique de haut rang à Téhéran, M. Edward Chaplin, roué de coups et provisoirement détenu, a également joué son rôle. L'attaque contre le pétrolier *Gentle-Breese* a été, selon la formule de Sir Geoffrey, *« la goutte d'eau qui fait déborder le vase »*.

Une politique fréquemment tournée

La politique officielle de Londres consistant à ne pas fournir de matériel « offensif », ni susceptible de renforcer considérablement la capacité d'un belligérant ou de l'autre était fréquemment tournée. En 1986, par exemple, l'usine de Bridgwater, dans le Sommerset, qui était encore sous le contrôle des arsenaux d'Etat (privatisés depuis par Mme Thatcher) a vendu à une société grecque fantôme une grande quantité d'un puissant explosif, le tetryl. Celui-ci n'est jamais arrivé en Grèce mais a pris le chemin de l'Iran, via la Yougoslavie.

Le *Times* cite le cas de deux navires-hôpitaux construits en Grande-Bretagne, livrés en mai 1985 et aussitôt transformés pour le transport de troupes. La presse de jeudi fourmille d'exemples de ce genre. Les pièces détachées pour les chars Chieftain et les véhicules blindés Scorpion étaient, il y a peu, directement vendus aux Iraniens par le ministère de la défense lui-même. Il s'agissait, selon les autorités britanniques, de contrats signés avant la chute du chah et pour lesquels le Royaume-Uni devait respecter sa parole. Ces précédents n'incitent pas à un optimisme excessif quant aux possibilités réelles d'application de cet embargo total sur les ventes d'armes à l'Iran que Sir Geoffrey a proposé, mercredi, devant les Nations unies.

DOMINIQUE DHOMBRES.

ISRAEL : scandale dans la droite

Un dirigeant du Herout a eu des contacts avec des Palestiniens proches de l'OLP

JERUSALEM
de notre correspondant

Un scandale agite la droite israélienne : un de ses membres, et non des moindres, M. Moshe Amirav, membre du comité central du Herout, le parti du premier ministre, M. Itzhak Shamir, vient de reconnaître qu'il avait eu cette année des conversations approfondies avec trois personnalités palestiniennes de Cisjordanie, toutes connues pour leurs sentiments pro-OLP. Déjà difficilement toléré chez les travaillistes, ce genre de contacts avec « l'ennemi » est, au Herout, jugé proche de la « trahison ». D'autant que l'affaire intervient quelques jours seulement après que la droite eut stigmatisé une récente rencontre entre M. Arafat et des représentants de l'extrême gauche israélienne.

Aussitôt révélé dans la presse au début de la semaine, le comportement de M. Amirav a été nettement dénoncé par M. Shamir et par les dirigeants du Herout. M. Amirav n'a pas cherché à nier. Au cours des quatre derniers mois, a-t-il expliqué, il s'est entretenu à plusieurs reprises avec MM. Fayçal Husseini (aujourd'hui condamné à six mois de détention administrative), Sari Nusseibeh et Salah Zuhaika, trois hommes aux convictions nationalistes solidement établies et qui n'ont jamais caché être proches du Fath (la principale branche de l'OLP).

M. Amirav a fait valoir qu'il s'était borné, lors de ces entretiens, à exposer les thèses de son parti. Il a réaffirmé à ses interlocuteurs que la question palestinienne devait trouver sa solution dans l'attribution d'une *« très large autonomie »* aux habitants des territoires occupés, comme le prévoient les accords de Camp David. M. Amirav aurait clairement laissé entendre que ses conversations avaient reçu l'aval du premier ministre et que M. Shamir était même prêt à rencontrer à son tour les trois personnalités palestiniennes.

Contrecarrer les initiatives de M. Pérès

La première victime de ces révélations a été M. Sari Nusseibeh, jeune professeur de philosophie à l'université de Bir Zeit (près de Jérusalem) et notabilité éminemment respectée de Cisjordanie. M. Nusseibeh a été agressé, lundi 21 septembre, sur le campus de Bir Zeit ; quatre homme masqués l'ont matraqué, et il a dû être hospitalisé pour une fracture et diverses plaies. Peu avant, les étudiants proches du FPLP (extrême gauche palestinienne) avaient distribué des tracts dénonçant le fait que le professeur ait accepté de rencontrer un dirigeant israélien. Côté palestinien non plus, on ne viole pas impunément les tabous.

M. Amirav, lui, a essuyé un feu roulant de critiques de la part de ses amis politiques. Et d'abord du premier ministre, qui a catégoriquement démenti avoir jamais été au courant de ces rencontres et estimé que M. Amirav *« avait fait le jeu de l'OLP »*.

La réaction outragée du chef du gouvernement a cependant laissé sceptiques certains commentateurs israéliens. Ils relèvent – à titre d'hypothèse – que cette relance inattendue de la formule de l'autonomie pour les habitants des territoires vient contrecarrer à point nommé les initiatives du chef du parti travailliste, M. Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères. Celui-ci est à New-York, où il entend de nouveau défendre devant l'Assemblée générale de l'ONU son projet de conférence internationale de paix pour le Proche-Orient. Le Herout y est catégoriquement opposé, mais il lui est difficile d'éternellement camper sur des positions négatives, et cela explique peut-être l'initiative de M. Amirav : elle aurait eu pour objet de ressusciter le projet d'autonomie (les territoires restant sous souveraineté israélienne) afin de torpiller celui d'une conférence internationale (qui doit déboucher sur un compromis territorial).

ALAIN FRACHON.

Le séjour de la mission soviétique est prolongé

Le séjour de la mission consulaire soviétique actuellement en Israël sera prolongé de trois mois. La nouvelle de la prolongation de ce séjour, qui arrivait à échéance, a été confirmée officiellement, le mercredi 23 septembre, par l'entourage du ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, après l'entretien de cinquante-cinq minutes que ce dernier venait d'avoir avec son collègue soviétique, M. Edouard Chevardnadze, à New-York.

Les deux responsables, dont la dernière rencontre remontait à un an, se sont, semble-t-il, mis d'accord pour multiplier les contacts, mais n'ont annoncé aucune perspective de reprise des relations diplomatiques suspendues depuis la guerre de Six Jours, en 1967. *« Le rapprochement entre Israël et les pays de l'Est se poursuit, d'un pas lent et prudent, mais dans la bonne direction »*, a déclaré M. Uri Savir, chef de cabinet de M. Pérès, en faisant allusion à la série d'entretiens que le premier ministre israélien venait d'avoir avec des responsables soviétiques, polonais et hongrois.

De son côté, M. Guennadi Guerassimov, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, évoquant devant la presse la rencontre *« amicale »* avec M. Pérès, soulignait qu'il n'y avait aucun changement dans la position soviétique. Notamment en ce qui concerne le rétablissement des relations diplomatiques. Cette question devant être réglée, estimait-il, *« en parallèle »* avec celle qui avait provoqué leur rupture : à savoir *« l'agression israélienne »* contre ses voisins arabes.

Le processus de paix au Proche-Orient a été au centre des discussions. M. Guerassimov a fait valoir à nouveau que le règlement du conflit passait par la réunion d'une *« conférence internationale de paix »* et que cette idée *« gagnait du terrain »*. Idée à laquelle, il est vrai, M. Pérès, contrairement à M. Shamir, n'est pas hostile.

Autre indice de l'évolution de la position soviétique, M. Guerassimov a déclaré que pour Moscou une telle conférence *« ne pouvait avoir lieu sans la participation des Palestiniens »*, omettant de parler nommément de l'OLP. Comme on lui faisait remarquer cette imprécision, il a reconnu toutefois qu'il faisait allusion à l'OLP *« ou à des gens qui sont reconnus par l'OLP »*.

Enfin, interrogé sur les perspectives d'une prochaine augmentation du nombre de visas pour les juifs d'URSS, M. Pérès est resté optimiste : *« Je n'ai pas de réponse concrète dans la poche, mais j'ai l'espoir dans le cœur. »* – (AFP, UPI, AP.)

Proche-Orient

Reprise des relations diplomatiques entre la Jordanie et la Libye

Amman *(AFP)*. – La Jordanie a annoncé, mercredi soit 23 septembre, la reprise de ses relations diplomatiques avec la Libye, rompues en *février 1984, dans un bref communi*qué publié à l'issue d'une réunion extraordinaire du conseil des ministres présidé par le roi Hussein. Le communiqué précise que cete décision s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la Jordanie pour renforcer la solidarité arabe en vue de la tenue du sommet extraordinaire arabe le 8 novembre prochain à Amman.

La Jordanie avait rompu ses relations avec la Libye le 22 février 1984 à la suite de la mise à sac et de l'incendie de son ambassade à Tripoli. Amman avait alors accusé les autorités libyennes d'être responsables de l'incident.

Depuis cette date, les relations entre les deux pays étaient demeurées tendues. Deux visites à Amman, en juin 1984 et juillet 1985, de M. Abdel Salam Triki, alors ministre libyen des affaires étrangères, n'avaient pas réussi à les améliorer.

La décision de la Jordanie a surpris mercredi soir les milieux diplomatiques à Amman, qui l'expliquaient toutefois par la volonté d'Amman de préparer au mieux le sommet extraordinaire.

La Jordanie posait jusqu'à présent trois conditions au rétablissement de ses relations avec la Libye : des excuses publiques de la part de Tripoli pour avoir *« brûlé et saccagé »* son ambassade, la récupération des passeports jordaniens volés, selon Amman, lors de la mise à sac de l'ambassade et le versement d'indemnités, selon une source jordanienne autorisée. On ignore si Amman a obtenu satisfaction ou si ces trois exigences ont été mises entre parenthèses à l'approche du sommet extraordinaire arabe.

IRAK

Le président Saddam Hussein a reçu un émissaire de M. Chirac

Bagdad *(AFP)*. – Le président *irakien, M. Saddam Hussein, s*'est entretenu, dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23 septembre, avec le chargé des réformes administratives, M. Camille Cabana, après avoir assisté à la soirée inaugurale du festival de Babylone, a-t-on indiqué, mercredi soir, de source française à Bagdad. L'entrevue entre M. Saddam Hussein et M. Cabana, qui était accompagné notamment de M. Bujong de L'Estang, conseiller diplomatique de M. Chirac, a été l'occasion de souligner les liens privilégiés existant entre la France et l'Irak, ajoute-t-on de même source.

M. Cabana préside la délégation officielle française venue en Irak à l'occasion de l'ouverture du festival culturel de Babylone, pour lequel la France a fourni une assistance technique. Le ministre a évoqué mercredi avec le vice-premier ministre irakien, M. Taha Yassine Ramadan, les *« excellentes »* relations entre Bagdad et Paris et les derniers développements de la guerre entre l'Irak et l'Iran, a annoncé l'agence irakienne d'information INA. Le responsable français s'était également entretenu dans la journée avec le ministre irakien de la culture et de l'information, M. Latif Nassif Jassem.

Afrique

Six millions de personnes menacées par la sécheresse

Nouvelle alerte en Ethiopie

(Suite de la première page.)

David Morton, représentant du Programme alimentaire mondial à Addis-Abeba, estime les prévisions éthiopiennes *« raisonnables »* et les premières réactions des donateurs encourageantes. La présence massive d'organismes d'aide, l'expérience acquise en 1984-1985, la mobilisation des autorités locales, qui ont tiré le signal d'alarme plus tôt que par le passé, réduisent le risque d'une famine aussi dévastatrice qu'il y a deux ans. Mais, après un dérèglement climatique pourtant prévisible parce que cyclique, la survie de millions d'Ethiopiens repose toujours sur l'aide extérieure. Plus grave encore : l'évolution récente de la production agricole, même en année « normale », rend illusoire l'objectif officiel d'autosuffisance alimentaire dans un délai raisonnable.

La réforme agraire de 1975 a fait sauter le carcan « féodo-bourgeois » qui étouffait les campagnes depuis des siècles. Pendant les cinq années suivantes, la production a augmenté d'environ 20 %. Mais elle a ensuite régulièrement décru. Compte tenu d'une croissance démographique de 2,9 % par an, le volume de céréales *disponible per capita* a *diminué* d'environ un tiers pendant les cinq dernières années. Il est difficile de savoir si ce recul découle des limites inhérentes à l'agriculture familiale et traditionnelle, toujours quasi exclusive, des contraintes auxquelles cette dernière est soumise depuis le début de cette décennie, de la faiblesse, quantitative et qualitative, du nouveau secteur agricole socialiste, d'une combinaison de ces facteurs ou d'autres encore.

La « villagisation » au banc des accusés

La « villagisation », regroupement de plus de huit millions de paysans (22 % de la population rurale) dans huit mille cinq cents nouveaux villages, figure au banc des accusés. Pour la justifier, les autorités avancent que le minimum de services éducatifs, sociaux et sanitaires n'atteindra les campagnes qu'à la condition que le paysan abandonne son mode d'habitat traditionnellement dispersé.

Il manque une vue d'ensemble sur le déroulement et les conséquences de la « villagisation », qui peuvent avoir été radicalement différents suivant les régions, voire d'un village à l'autre. Mais les enquêtes locales d'experts étrangers, notamment suédois et américains, soulignent *l'absence de preuves que ces regrou*pements aient eu une incidence immédiate sur la production, même si leurs pronostics pour le long terme sont beaucoup plus réservés. La « villagisation » n'a entraîné, par elle-même, aucune collectivisation de la production. La force n'aurait *pas été utilisée à l'encontre des pay*sans, qui, majoritairement, ne souhaitaient pas ces regroupements. Les puits, écoles, dispensaires supplémentaires, n'étaient pas au rendez-vous, et, au rythme actuel, ils n'arriveront qu'au compte-gouttes.

En revanche, le bilan des unités de production collective prête à polémique. Les coopératives, dans lesquelles travaillent moins de 3 % de la paysannerie, reçoivent à moindre prix et en plus grande quantité engrais et semences de qualité, vendent leurs produits plus cher, profitent d'une grande part de l'assistance technique et paient moins d'impôts et de taxes. Les fermes d'Etat – moins de 4 % des terres cultivables – absorbent près de la moitié du budget de l'agriculture, les deux tiers des semences sélectionnées et le quart des engrais. Or, au dire des experts étrangers, et malgré ce régime d'extrême faveur, la productivité de ces unités collectives serait équivalente, voire inférieure, à celle du paysan traditionnel, dont les coûts de production s'établiraient deux ou trois fois plus bas que dans les fermes d'Etat.

Alemu Abebe, un ancien vétérinaire nommé, le 19 septembre, vice-premier ministre en charge de l'agriculture, premier des civils du bureau politique et l'un de ses rares membres passant pour un marxiste achevé et convaincu, réfute en bloc toutes ces conclusions, non pour des raisons idéologiques, affirme-t-il, mais à partir de ses propres chiffres. Lorsqu'on lui objecte les piètres résultats des tentatives de collectivisation dans d'autres pays africains (Tanzanie, Angola, Mozambique, sans même aller chercher plus loin), Alemu Abebe met en avant les *« spécificités »* de son pays.

L'issue de ce débat sera décisive pour l'avenir de l'agriculture éthiopienne, *autant dire l'économie* du pays : dans quelle voie engager ces six millions d'exploitants individuels qui forment encore plus des neuf dixièmes de la paysannerie ?

Officiellement, le débat est clos. *« Le secteur privé de l'agriculture* – autrement dit l'agriculture familiale – *doit être remplacé par un secteur de propriété socialiste »*, a affirmé le président Mengistu Haïlé Mariam, début septembre, dans son discours fleuve au nouveau Parlement. Mais, dans les meilleures années, un dixième des paysans « privés » *utilisent des engrais*, 2 % des semences sélectionnées. Le budget de l'agriculture leur est consacré pour 37 %, soit, par hectare cultivé, une dotation plus de vingt fois inférieure à celle que reçoivent les coopératives et fermes d'Etat. Ils doivent livrer un quota obligatoire de leur production à l'Agricultural Marketing Corporation, qui le leur achète à des prix inférieurs d'un quart ou d'un tiers à ceux du marché mondial, et plus bas que ceux consentis aux unités collectives. Enfin, les membres de ces dernières payent moins d'impôts et taxes.

Tous ces arguments assenés par les experts des organisations internationales d'aide, gouvernementales ou non, fondent leur credo : point de salut sans que l'agriculture familiale devienne prioritaire. Elle offre le plus grand potentiel de développement, pourvu que soient allégées les charges qui l'étouffent et prises les mesures qui l'inciteraient à accroître sa production.

Idéologie et pragmatisme

La dernière famine avait fait vaciller l'autorité du pouvoir militaire et distendu son contrôle sur les campagnes. Il avait réagi par une fuite éperdue en avant en lançant un programme démesuré de transfert des populations du Nord épuisé vers les riches terres du Sud, désaisissant les techniciens de son exécution, confiée, pour la première fois, au parti.

Sans jamais l'admettre officiellement, *les dirigeants éthiopiens* reconnaissent aujourd'hui en privé le calvaire vécu par les six cent mille personnes déplacées, tout en maintenant que l'objectif poursuivi était indispensable.

De nouveau au pied du mur, Addis-Abeba se raidira-t-il encore, l'idéologie prenant le pas sur toute considération pratique ? Les positions de l'équipe essentiellement militaire qui était au pouvoir recouvrent un large spectre, qui va du marxisme le plus orthodoxe à un robuste pragmatisme. Avec la nouvelle Constitution, l'avis des techniciens membres du Conseil des ministres et le pressions du nouveau Parlement devraient jouer sur le poids des différentes tendances qui participent maintenant à la direction du pays.

Pour la première fois depuis l'irruption de la révolution, la volonté de se rapprocher de l'Ouest est manifeste, ne serait-ce qu'en raison de la faiblesse de l'aide extérieure au développement de l'Ethiopie, la plus basse de toute l'Afrique rapportée au nombre d'habitants. La Banque mondiale pose ses « conditions » pour un crédit de 160 millions de dollars.

La CEE cherche à mettre au point avec Addis-Abeba des *« engagement réciproques »* pour que les 230 millions d'ECU auxquels l'Ethiopie a droit au titre de Lomé III *« s'inscrivent dans un contexte tel que cette aide soit productive »*, comme nous le déclarait M. Dieter Frisch, directeur général pour le développement et interlocuteur privilégié des Ethiopiens. Les mesures à prendre pour inciter l'agriculture familiale à produire plus figurent au cœur des négociations. *Les* Soviétiques eux-mêmes, selon des sources concordantes, auraient multiplié les mises en garde vis-à-vis d'une collectivisation trop rapide, plaçant en porte à faux les adeptes éthiopiens d'une ligne dure, sur cette question comme sur de nombreuses autres d'ailleurs. Enfin et surtout les interlocuteurs réguliers de l'équipe dirigeante affirment déceler une évolution lente mais certaine.

Cependant, dans un pays au nationalisme si exacerbé, et où les équilibres au sommet sont encore *fragiles*, les apparences doivent être sauves. Officiellement, les dogmes restent intangibles.

RENÉ DAMIEN.

La tournée européenne du président angolais

M. Dos Santos promet aux investisseurs étrangers des « rapatriements de dividendes »

Poursuivant sa tournée européenne, le président de l'Angola, M. José Eduardo Dos Santos, était, le jeudi 24 septembre, l'hôte de la Belgique. Il devait rencontrer le roi Baudouin, le premier ministre, M. Wilfrid Martens, et le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors.

Avant de quitter Paris pour Bruxelles, M. Dos Santos a fait, mercredi, le bilan de sa visite de trois jours en France, au cours d'une conférence de presse. Il a qualifié d'*« assez positif »* un séjour qui lui *avait* permis de rencontrer M. Mitterrand et M. Chirac, ainsi que plusieurs chefs d'entreprises françaises implantées en Angola. Evoquant les mesures à prendre pour attirer les capitaux étrangers dans son pays, il a dit : *« On peut admettre qu'il y ait des bénéfices pour les entreprises travaillant pour l'exportation. On peut admettre aussi qu'il y ait rapatriement des dividendes. »*

La France soutiendra la demande angolaise d'adhésion au Fonds monétaire international. En revanche, aucune décision n'a été prise au sujet du rétablissement des lignes de crédit supprimées en raison des difficultés financières de Luanda. La question des garanties de la COFACE aux exportateurs français n'a pas été tranchée.

« L'important dans cette visite, c'est qu'elle a eu lieu », dit-on de source française, en faisant allusion à la période de froid qui avait suivi le voyage de M. Savimbi, chef de l'UNITA, à Paris l'an dernier. M. Jean-Bernard Raimond se rendra à Luanda, sans doute avant la fin de l'année, pour mettre en place *« le suivi »* de ce voyage dans le domaine de la coopération. Le ministre des affaires étrangères ira par la même occasion au Mozambique, autre ancienne colonie portugaise, dont le président fera une visite officielle en France la semaine prochaine.

TUNISIE

Flottement dans la conduite du procès des islamistes

TUNIS
de notre envoyé spécial

Le gouvernement tunisien serait-il en proie au doute ? Telle est la grande question qui se pose ici, au lendemain de la décision de la Cour de sûreté de l'Etat d'entendre, le vendredi 25 septembre, un témoin supplémentaire au procès des quatre-vingt-dix intégristes du Mouvement de la tendance islamiste (MTI). Une décision qui repousse de plusieurs jours l'annonce par la Cour de son arrêt.

Officiellement, les juges désirent écouter le témoignage d'une jeune femme qui, au cours de l'enquête policière, a dénoncé la complicité d'un garde national – autrement dit un gendarme – dans l'affaire des attentats du 2 août contre des hôtels touristiques de Sousse et de Monastir (*le Monde* du 24 septembre). L'accusé ayant rejeté avec véhémence ce témoignage, la défense avait demandé au tribunal d'interroger la jeune femme. Ce qui se fera donc vendredi.

L'explication officielle de l'ajournement du verdict est plus dure à comprendre. Les avocats la tiennent, en réalité, pour un simple artifice de procédure destiné à faire traîner un peu plus les choses en longueur. Ils ne manquent pas d'arguments pour étayer leur thèse. Pourquoi la Cour a-t-elle attendu onze jours – délai écoulé depuis l'interrogatoire de l'accusé – avant de souhaiter entendre le témoin ? A supposer même que les juges saisis d'un scrupule de dernière minute aient voulu donner à ce gendarme serviteur de l'Etat une ultime chance d'être innocenté, on ne voit pas pourquoi ils auraient dû délibérer pendant vingt-quatre heures avant de faire connaître leur décision.

Pourquoi, en outre, ne pas avoir ordonné la comparution du témoin dès mercredi ou jeudi, au lieu d'attendre vendredi ? La Cour avait tout fait jusqu'alors pour hâter le mouvement, les médias tunisiens ayant dûment préparé l'opinion à un verdict sévère. Et voilà que les juges semblent soudain beaucoup *moins* pressés. Le président du tribunal, M. Hachemi Zamel, nommé à ce poste pour la circonstance par le chef de l'Etat, auquel il est tout dévoué, n'est pourtant pas homme à prendre de lui-même l'initiative de temporiser. Il a donc agi sur ordre, un ordre venu sans doute de très haut.

Pressions et démarches

Tout se passe, en fait, comme si les dirigeants tunisiens, subitement effrayés par la perspective d'envoyer à la potence une bonne dizaine d'islamistes, avaient au dernier moment choisi de gagner quelques jours, de se donner un peu d'air et de s'offrir un délai supplémentaire de réflexion. Dans les allées du pouvoir, la gêne et l'inquiétude suscitées par ce procès mal *préparé* et *mal* conduit ne sont pas nouvelles. Le chef du gouvernement, M. Rachid Sfar, et nombre de ses ministres, dont le général Zine El Abidine Ben Ali, sont, dit-on, résolument hostiles à la pendaison de Rached Ghannouchi et de ses amis.

Les discrètes pressions des amis occidentaux de la Tunisie, les démarches accomplies très récemment par plusieurs pays arabes, dont l'Algérie et l'Arabie saoudite, la mauvaise image que la presse étrangère donne du pouvoir à l'occasion de ce procès, n'ont pu que conforter, dans cette affaire, les partisans de la modération au sein du régime. Ces derniers ont-ils réussi à semer le doute dans l'esprit des quelques personnages-clés qui constituent la « garde rapprochée » de M. Bourguiba, qui le côtoient chaque jour et l'influencent, parfois pour le pire : M. *Mansour Skhiri, ministre de* l'équipement ; M. Amor Chadli, le médecin particulier du président, et Mme Saïda Sassi, sa nièce toute-puissante ?

Il est possible que l'ordre de temporiser soit venu en même temps du chef de l'Etat lui-même. Il est encore trop tôt pour savoir, si au bout du compte, les préoccupations du pouvoir éviteront le gibet aux accusés intégristes. C'est en tout cas ce que leurs avocats, si pessimistes jusqu'à ces derniers jours, se prennent maintenant à espérer.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



Amériques

ÉTATS-UNIS : la course à l'investiture présidentielle

Le mauvais élève Biden jette l'éponge

WASHINGTON
de notre correspondant

Deux de chutes dans le camp démocrate. Après Gary Hart, victime de son attirance pour les jolis modèles, voici le tour de Joe Biden, victime de son goût immodéré pour les jolies phrases... empruntées aux autres. Le sénateur du Delaware, l'un des sept candidats à l'investiture du côté des démocrates, vient de jeter l'éponge, mercredi 23 septembre.

Ses ennuis avaient commencé il y a une dizaine de jours lorsqu'on s'aperçut que certains passages de ses discours, parmi les plus émouvants, n'étaient que la reprise presque mot pour mot de morceaux de bravoure anciens dus aux frères Kennedy ou au leader travailliste britannique Neil Kinnock.

C'était ennuyeux pour un homme éloquent mais qu'on soupçonnait déjà de manquer un peu d'idées bien à lui. Puis vint une seconde révélation : à la faculté de droit, il avait été puni déjà pour plagiat. Quand, enfin, on apprit que le sénateur avait considérablement enjolivé ses résultats universitaires, plutôt médiocres en réalité, c'en fut trop.

La situation, de l'aveu même de ses conseillers, n'était plus tenable, d'autant que le sénateur était constamment sous les projecteurs. Il préside la commission judiciaire du Sénat qui, jour après jour, passe au crible les qualités et les défauts du juge Bork, nommé à la Cour suprême par le président Reagan, mais qui doit encore obtenir sa confirmation.

Avec un grand sourire et une certaine élégance, Joe Biden a donc annoncé qu'il renonçait à sa candidature, qu'il reconnaissait avoir fait des erreurs, et n'en voulait à personne. *« Je suis un grand garçon, parfois on gagne, parfois on perd. (...) Je suis furieux contre moi-même. »* C'était, en plus sympathique et moins compassé, à peu près ce qu'avait dit Gary Hart, sinon que ce dernier a toujours nié la réalité du « délit ». Et, comme Gary Hart, Joe Biden entend préserver l'avenir, affirmant qu'il a le temps (il est âgé de quarante-quatre ans).

A qui le tour ?

En attendant, voilà encore un homme qui s'effondre avant même l'ouverture de la campagne électorale, essentiellement parce qu'il a menti et nourri des doutes quant à la solidité de son caractère. On peut en conclure que la compétition est impitoyable et s'attache exagérément aux vertus des candidats et pas assez à leurs idées. Le malheur, c'est précisément que ces candidats qui tombent les uns après les autres n'aient pas trouvé grand-chose à dire et se soient essentiellement attachés à paraître.

A qui le tour, désormais, se demandent déjà les commentateurs américains ? Car les démocrates rescapés (Bruce Babitt, Michael Dukakis, Richard Gephardt, Albert Gore, Paul Simon et Jesse Jackson) souffrent, à des degrés divers, du même handicap. Les malheurs de Joe Biden ne sont pas en ce sens une bonne affaire pour eux. *« Notre image à tous en est ternie »*, a admis une autre candidate potentielle qui hésite à se déclarer, Mme Patricia Schroeder, représentante du Colorado.

Du coup, les pressions pourraient se faire encore plus fortes *sur un homme qui affirme haut* et fort qu'il n'est pas et ne sera pas candidat, mais passe pour avoir plus de poids et plus de chances que les autres : *M. Mario Cuomo, le* gouverneur de l'Etat de New-York. Les spéculations à son sujet sont relancées par la visite qu'il est en train de faire en URSS, où il est reçu avec tous les honneurs, comme si les Soviétiques eux aussi lui voyaient plus d'avenir qu'aux autres démocrates.

Ce n'est que son second voyage à l'étranger (le premier à Rome date de 1980), et M. Cuomo admet lui-même ne pas connaître grand-chose à la politique extérieure. Ainsi à Moscou l'a-t-on déjà entendu dire une chose après avoir rencontré un officiel et son contraire après avoir rencontré Andreï Sakharov. M. Cuomo explique qu'il a renoncé à convaincre les gens de sa non-candidature mais qu'il tiendra bon. Car se présenter, répète-t-il, le contraindrait lui aussi à se vendre et à étaler dangereusement sa personne et sa vie devant le public.

JAN KRAUZE.

● **RECTIFICATIF.** – C'est par erreur que nous avons présenté M. Mario Cuomo, en visite à Moscou, comme étant le maire de New-York (*le Monde* du 23 septembre). M. Cuomo est gouverneur de l'Etat de New-York, le maire de la ville de *New-York étant M. Edward Koch.*

● **Vers une reprise du dialogue entre l'Argentine et la Grande-Bretagne.** – Des diplomates argentins et britanniques se réuniront à la fin du mois d'octobre, à New-York, pour rechercher les voies d'une reprise des relations entre leurs deux gouvernements, suspendues depuis le conflit des îles Malouines en avril 1982, ont révélé, le mercredi 23 septembre, des sources dignes de foi. La possibilité d'une reprise du dialogue entre les deux pays a été admise mercredi à New-York par le ministre argentin des affaires étrangères, M. Dante Caputo. – *(AFP.)*

CUBA

La Havane ne remboursera pas sa dette envers l'URSS

M. Fidel Castro a admis, le mercredi 23 septembre, que son pays ne pourrait jamais payer la dette contractée à l'égard de l'URSS. Le total de cette dette n'a jamais été révélé officiellement à La Havane. *« Je ne me souviens pas moi-même »* du montant, a déclaré M. Fidel Castro. Cette dette, a-t-il ajouté, *« est théorique et, pour cette raison, ne nous préoccupe pas »*. D'ailleurs, a-t-il précisé, *« nous n'en avons jamais discuté avec Moscou »*.

Selon des estimations américaines, l'aide soviétique à Cuba représenterait quelque 4 milliards de dollars par an. M. Castro a déclaré que les rapports entre Cuba et le bloc socialiste sont différents de ceux du tiers-monde avec les pays capitalistes.

« Un pays socialiste du tiers-monde doit se développer, il doit non seulement repousser indéfiniment – voire éternellement – le paiement de sa dette, mais encore recevoir de nouveaux crédits, de nouvelles ressources pour son développement ». – *(AFP.)*

● **NICARAGUA : aide non militaire de 3,5 millions de dollars à la Contra.** – La Chambre des représentants a approuvé à Washington, le mercredi 23 septembre, par 270 voix contre 138, une aide non militaire complémentaire de 3,5 millions de dollars aux rebelles antisandinistes, qui doit combler un hiatus de quarante jours dans le financement de la Contra. Le Sénat doit également approuver ce complément d'aide mais aucune date n'a encore été fixée pour ce vote. L'administration Reagan a, d'autre part, indiqué son intention de demander au Congrès une nouvelle aide militaire de 270 millions de dollars pour soutenir la Contra au cours de dix-huit prochains mois. – *(AFP.)*

Diplomatie

Les négociations sur le désarmement

M. Barre exprime son inquiétude après l'accord entre l'URSS et les Etats-Unis

M. Raymond Barre a exprimé, le mercredi 23 septembre, à Nice, devant les parlementaires UDF, son inquiétude face à l'accord de désarmement américano-soviétique. Pour lui, *« l'option zéro »* et encore plus *« l'option double zéro »* présentent *« des risques »* pour l'Europe.

« Les Pershing et les missiles de croisière n'étaient pas seulement une réplique aux SS-20 soviétiques », a affirmé M. Barre. Les uns et les autres disparus, l'URSS pourra toujours *« avec ses autres armes nucléaires atteindre de nouveaux objectifs en Europe (...). La dissuasion s'en trouve incontestablement affaiblie »*. L'accord amorce, selon lui, *« une évolution vers le découplage et la dénucléarisation de l'Europe »*. Or l'Europe, remarque M. Barre, *« n'a guère voie au chapitre »* dans le dialogue entre les Deux Grands.

« Notre détermination de maintenir une force de dissuasion nucléaire crédible doit apparaître sans faille aux Etats-Unis et à l'Union soviétique comme à nos partenaires européens, qui pourront être tentés quelque jour de considérer notre pays comme un empêcheur de dénucléariser en rond », a-t-il ajouté. Il faut aussi *« renforcer »*, selon lui, le pilier européen de l'alliance atlantique : *« C'est à la France et à l'Allemagne fédérale de prendre leurs responsabilités. C'est à la France de prendre des initiatives réalistes et convaincantes. »*

Tout cela ne doit pas empêcher de *« développer avec l'Union soviétique et les divers pays de l'Est (...) des relations économiques, culturelles et politiques de tous ordres, étant entendu que nous ne pouvons accepter de compromettre sur les principes de liberté, d'autodétermination et de respect des droits de l'homme »*.

M. Mitterrand souhaite une diminution sensible des arsenaux stratégiques de Moscou et de Washington

Au cours du conseil des ministres du mercredi 23 septembre, le président de la République a évoqué le projet d'accord américano-soviétique sur l'élimination des fusées intermédiaires.

M. Mitterrand a fait part de sa *« satisfaction »* à ce sujet et précisé qu'il approuvait *« entièrement »* ce projet d'accord. Il a ajouté : *« La France ne peut que souhaiter la réduction des armements dès lors que cette réduction est globale, équilibrée et vérifiable. Une diminution sensible des arsenaux stratégiques des Etats-Unis et de l'URSS s'impose désormais »*, a-t-il ajouté. Il a également souligné *« l'urgence de décisions internationales nouvelles pour l'interdiction complète des armes chimiques et l'examen approfondi du déséquilibre conventionnel en Europe. »*

Europe

Les manœuvres franco-allemandes en Bavière

Seule une ferme volonté politique a permis de surmonter de sérieuses différences de points de vue

Le président Mitterrand et le chancelier Kohl devaient assister à côte à côte, jeudi 24 septembre, à Kehlheim, sur le Danube, à l'une des dernières phases des manœuvres franco-allemandes « Moineau hardi », qui réunissent depuis le début de la semaine 75000 hommes, dont 20000 de la Force d'action rapide française.

INGOLSTADT
de notre envoyé spécial

Les manœuvres militaires franco-allemandes « Moineau hardi » auront peut-être atteint leur objectif du seul fait qu'elles ont eu lieu. Jusqu'au dernier moment, en effet, ce projet grandiose et passablement inutile du simple point de vue de son efficacité militaire immédiate a failli capoter. Les divergences protocolaires étaient telles entre l'état-major français et l'état-major ouest-allemand, a-t-on appris sur place, que l'atterrissage en Bavière du commandant de la Force d'action rapide a bien failli ne pas avoir lieu.

Au-delà de la volonté politique du chancelier Kohl et du président Mitterrand de faire de cet engagement français loin en avant une action symbolique d'une nouvelle pensée de défense franco-allemande, les différences de points de vue entre les deux armées se sont manifestées dans toute leur crudité en sous-main.

Si profonde et irréversible puisse être au niveau politique l'alliance entre la France et la RFA, il n'empêche que sur le terrain et dans l'action une évidence s'impose : d'un côté, la Bundeswehr, l'armée ouest-allemande, est intégrée au système défensif de l'OTAN et doit donc tenir compte de ses partenaires, de l'autre, l'armée française pratique depuis 1966 un jeu personnel imposé par le général de Gaulle et poursuivi par ses successeurs.

Cette différence se traduit par des malentendus que seule une détermination absolue de ne pas aller à l'échec a permis de surmonter. Par exemple, on a très mal compris mais fini par accepter, du côté ouest-allemand, que les commandants en chef des forces européennes de l'OTAN ne soient pas admis à observer ces manœuvres.

Le secrétaire d'Etat à la défense de la RFA, M. Lothar Rühl, a tenu à faire savoir qu'il s'agissait là d'une exigence française et que, s'il n'avait tenu qu'à la RFA, il en aurait été autrement.

Du côté militaire français, à vingt-quatre heures de la fin de l'exercice, on estimait que, peut-être, un peu plus de souplesse n'aurait pas été un mal dans ce domaine...

Miracle de la fraternisation sur le terrain ou euphorie d'un exercice militaire somme toute fort réussi du point technique : réticences allemandes et méfiance française ont perdu de leur acuité à mesure que l'action approchait de sa fin. On n'était pas prêt, certes,comme l'a rappelé le général de Belcombe, ni d'un côté ni de l'autre, à remettre en cause les fondements et doctrines de défense – prééminence de la protection américaine du côté de la RFA et doctrine de la dissuasion nucléaire du côté français, – mais on pouvait commencer à discuter sur de nouvelles bases. Les militaires, au propre comme au figuré, semblent avoir déblayé un terrain miné pour les hommes politiques.

Chimère ?

Mercredi 23 septembre, l'un des commentateurs allemands les plus écoutés sur les questions militaires écrivait dans le journal conservateur *Frankfurter Allgemeine Zeitung* : « *La présence du président Mitterrand et du chancelier Kohl sur le terrain de manœuvres pourrait donner à penser que la sécurité allemande est assurée dorénavant par la coopération avec la France. Cela n'est que chimère. La sécurité de la RFA dépend avant tout de l'alliance défensive avec les Etats-Unis.* »

Ce même commentateur regrettait que le chancelier n'ait pas honoré de sa présence les manœuvres Reforger de l'OTAN, qui se déroulent en ce moment même en Allemagne du Nord.

A l'approche de la fin des manœuvres, l'état d'esprit des sceptiques s'est quelque peu modifié. On sait bien en RFA que, si demain un conflit existait, ce ne serait pas une défense de type Moineau hardi qui assurerait la sécurité ou la sauvegarde du pays, mais tous les saint-thomas d'outre-Rhin ont pu constater qu'une force française pouvait en moins de quarante-huit heures venir s'engager sur un théâtre d'opération à plus de 1 000 kilomètres de ses bases et surtout qu'elle le faisait volontiers, sans problème de conscience, bref qu'on pouvait compter sur elle.

Réduites au plus petit dénominateur commun de ce qui est actuellement possible de faire entre les deux armées, les manœuvres Moineau hardi seront toutefois vite oubliées si rien ne vient par la suite donner plus de consistance à la coopération militaire franco-allemande.

Quelques petits incidents ont signalé les questions restant en suspens. On a pu noter, par exemple, la différence d'attitude adoptée par l'armée française et la Bundeswehr vis-à-vis des observateurs venus des pays de l'Est. Les deux observateurs de RDA, les premiers de leur espèce à assister à des manœuvres en Allemagne de l'Ouest, le faisaient savoir haut et fort : la Bundeswehr leur avait ouvert tout grand ses portes, alors que l'état-major français n'avait fait que le minimum pour remplir les obligations liées aux accords de Stockholm sur les mesures de confiance et le désarmement en Europe.

Avant-garde légère et rapide de l'armée française, la FAR avait toutes les qualités pour séduire la RFA. Elle a réussi sa mission. Les vingt mille soldats français qui bivouaquent actuellement dans les champs et les forêts de Bavière n'en sont peut-être pas conscients, mais leur simple présence physique a donné plus de poids au discours des hommes politiques qu'une dizaine de rencontres entre gouvernements. Le scepticisme ouest-allemand sur le sérieux des promesses françaises en matière de défense est quelque peu ébranlé, mais l'avenir dira s'il ne s'agit pas d'une éclaircie passagère ou du début d'un changement d'optique.

LUC ROSENZWEIG.

URSS

M. Ligatchev, la presse et la transparence

Selon le correspondant à Moscou du *New York Times*, dont l'article est reproduit jeudi 24 septembre par l'*International Herald Tribune*, un incident a opposé la semaine dernière M. Egor Ligatchev, numéro deux du bureau politique, aux responsables des deux publications soviétiques les plus engagées dans la politique de transparence encouragée par M. Gorbatchev.

S'adressant à une assemblée de journalistes, dans une allocution dont le texte n'a pas été publié, M. Ligatchev aurait condamné – comme il l'a déjà fait dans un passé récent (*le Monde* des 28 août et 18 septembre) – la manière dont étaient critiqués dans la presse des dirigeants soviétiques aujourd'hui décédés, y compris Staline. C'est dans ce domaine que les deux publications visées, *Ogoniok* et *les Nouvelles de Moscou* se sont particulièrement distinguées.

Le rédacteur en chef des *Nouvelles de Moscou*, M. Egor Yakovlev, aurait, toujours selon le *New York Times*, a été particulièrement mis en cause à propos de la notice nécrologique publiée par son hebdomadaire à l'occasion de la mort de Victor Nekrassov, le 3 septembre dernier, dans un hôpital parisien. « *Son départ à l'étranger*, écrivaient les auteurs de cette notice, *suivi de certaines interventions qu'il a faites pendant ses premières années d'émigration, l'ont écarté de nous. Toute une génération a grandi en Union soviétique qui ne connaît pas son œuvre. (...) Même s'il ne nous avait laissé qu'un seul livre* – les Tranchées de Stalingrad [écrit en URSS, NDLR], – *il aurait mérité, à titre posthume, le droit d'être reconnu par notre peuple.* »

Cet hommage à un écrivain émigré a tout spécialement irrité M. Ligatchev. Mais le plus extraordinaire, rapporte le correspondant du *New York Times*, est que M. Yakovlev se soit senti assez fort pour prendre à son tour la parole et soutenir qu'il avait bien fait de publier la nécrologie de Nekrassov. On ne sache pas que, dans le passé, un journaliste, fût-il rédacteur en chef d'une publication, se soit permis de contester devant ses confrères le jugement d'un des membres les plus importants du bureau politique.

YOUGOSLAVIE

Sévère avertissement du ministre de la défense à la Ligue des communistes

Belgrade. – Le ministre yougoslave de la défense, l'amiral Branko Mamula, a lancé, mercredi soir 23 septembre, un sévère avertissement à la Ligue des communistes de Yougoslavie (LCY), qu'il a accusée d'avoir perdu le contrôle de la situation au point que la crise « *menace l'intégrité du pays même et son système social* ».

La situation politique et économique « *pose de très sérieuses questions en ce qui concerne la sécurité du pays* », a déclaré notamment l'amiral Mamula, qui s'exprimait lors d'une réunion de la Ligue. Cité par l'agence Tanjug, il a estimé qu'à l'heure actuelle « *la LCY est loin d'être en mesure d'exercer son rôle* ». « *Au contraire*, a-t-il dit, *elle est évincée de la scène et de plus en plus ignorée.* »

C'est précisément de l'unité des communistes yougoslaves que dépend, selon l'amiral, le règlement du problème du Kosovo, province serbe peuplée à 80% d'Albanais et où persiste une agitation nationaliste qui fait s'exiler des milliers de Serbes chaque année.

Entre 1981 et 1987, 1453 soldats d'origine albanaise ont tenté de se livrer à des activités subversives, a affirmé l'amiral Mamula. Certains, a-t-il précisé, avaient même envisagé de dérober des armes et de se rendre au Kosovo pour participer « *à la phase armée en prévision* » de la lutte des nationalistes albanais, qui réclament une république.

Le ministre a enfin pris à partie certains organes de presse, ne citant pourtant nommément que la revue slovène *Nova Revija*, leur reprochant de chercher à jeter sur l'armée et son image « *le discrédit politique* », et de lui attribuer « *des ambitions putschistes* ». – (*AFP, Reuter.*)

L'Espagne souhaite s'associer à la «réflexion» franco-allemande en matière de défense

MADRID
de notre correspondant

L'Espagne désire s'associer à l'actuelle « réflexion » franco-allemande en matière de défense. Le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, vient de l'affirmer avec insistance durant ses deux derniers voyages à l'étranger : à Latché, à la fin du mois d'août, à l'issue de sa rencontre avec le président Mitterrand, qui, lui, a donné publiquement son soutien, puis à Bonn à la mi-septembre, après ses conversations avec le chancelier Kohl.

Cette démarche, souligne-t-on dans les milieux proches de la présidence à Madrid, s'inscrit dans le cadre de la politique de défense suivie par l'Espagne depuis le rétablissement de la démocratie. Dans ce pays sortant à peine d'un long isolationnisme, il s'agit avant tout d'élargir l'horizon de forces armées longtemps plus préoccupées d'« *ennemis intérieurs* » que de stratégie européenne (1). L'opinion publique espagnole étant dans sa très grande majorité aussi hostile à l'atlantisme qu'elle est favorable à l'européanisme; cet élargissement, ajoute-t-on, doit se réaliser dans le cadre d'une initiative européenne plutôt que dans celui de l'OTAN.

On se défend à Madrid de vouloir de la sorte prendre ses distances à l'égard de Washington, surtout à un moment où les négociations sur la réduction de la présence militaire américaine en Espagne entrent dans une phase décisive. Mais le renforcement de la « dimension européenne » de la politique de défense n'en constitue pas moins un des leitmotivs des socialistes espagnols depuis leur arrivée au gouvernement, en décembre 1982.

L'initiative franco-allemande, considèrent-ils, constitue aujourd'hui la voie la plus prometteuse pour avancer dans ce sens. Loin de craindre, comme dans d'autres pays méditerranéens, l'établissement d'un « directoire » Paris-Bonn, on y voit, au contraire, l'ébauche d'un « *noyau dur* » européen auquel l'Espagne entend adhérer.

L'intérêt de l'Espagne pour une telle initiative est d'autant plus grand que les autres voies lui semblent aujourd'hui bouchées. L'élaboration d'une politique de défense commune par le biais de la Communauté européenne semble difficile, vu la présence en son sein d'un pays non membre de l'alliance atlantique, l'Irlande. Mais surtout l'adhésion de l'Espagne à l'UEO (Union de l'Europe occidentale), l'organisme normalement compétent en la matière, se trouve aujourd'hui virtuellement bloquée.

La porte close de l'UEO

A plusieurs reprises, l'Espagne a fait savoir sa « *disponibilité à être invitée* » au sein de cette organisation. Elle s'était entendu répondre qu'elle devait résoudre d'abord le problème de son appartenance à l'OTAN. Maintenant que celle-ci a été confirmée par référendum, la porte de l'UEO n'en reste pas moins close, au grand dam des Espagnols. Ceux-ci ne cachent pas en privé leur scepticisme face aux raisons avancées à cet égard par la Grande-Bretagne, le pays le plus réticent, pour qui l'UEO devrait d'abord songer à se consolider avant de s'élargir.

Pour l'Espagne, la « *voie franco-allemande* » n'est donc pas seulement la meilleure, elle est aussi unique. Est-ce à dire que le gouvernement est prêt pour autant à dépêcher des soldats espagnols au bord du Rhin ? On se montre très réservé à cet égard dans les milieux proches de la présidence. L'idée d'envoyer des effectifs militaires hors des frontières est traditionnellement peu appréciée par l'opinion publique.

Certes, l'Espagne prend aujourd'hui les premières mesures pour mettre sur pied elle aussi une force d'intervention rapide. Mais celle-ci sera davantage destinée à assurer la sécurité du détroit de Gibraltar et de la Méditerranée, qu'à opérer au centre de l'Europe. Si l'on entend progresser à Madrid sur la voie de la défense européenne, on entend le faire avec beaucoup de prudence.

THIERRY MALINIAK.

(1) L'Espagne a signé des accords militaires bilatéraux avec sept pays de la CEE, le plus ambitieux étant celui conclu avec la France. En outre, un « groupe de réflexion stratégique » réunit depuis 1986 des hauts fonctionnaires des ministres des finances, de Paris et à Madrid.

La mauvaise humeur du général tchécoslovaque

INGOLSTADT
de notre envoyé spécial

L'un des observateurs tchécoslovaques aux manœuvres franco-allemandes « Moineau hardi », le général Oldrich Frank a manifesté publiquement, le mercredi 23 septembre à Ingolstadt, sa mauvaise humeur à l'encontre des officiers français qui avaient été chargés de présenter la force d'action rapide (FAR) aux dix-sept délégations étrangères invitées aux manœuvres, en vertu des accords sur la sécurité et la coopération en Europe.

Le général tchécoslovaque a fait savoir que l'exposé du colonel français qui commande le groupement d'infanterie de la FAR n'était pas à la hauteur de ce qu'il attendait. Le général Frank aurait apprécié qu'on lui dissimulât le moins possible les conditions d'engagement de la FAR auprès de l'allié ouest-allemand. Du côté de la direction de la manœuvre, on convient que l'officier français n'avait peut-être pas eu tout le temps nécessaire pour préparer son exposé, mais on s'insurge à l'idée qu'il puisse y avoir eu là une quelconque mauvaise volonté de sa part.

En réalité, cet incident tient davantage aux difficultés rencontrées sur le terrain dans l'application des accords de Stockholm. Les observateurs, en bons officiers de renseignement qu'ils sont, exigent toujours d'en savoir davantage, et les états-majors auprès desquels ils sont accrédités cherchent tout autant à leur en montrer le moins possible.

La meilleure des preuves est que les observateurs français invités au printemps dernier en Tchécoslovaquie ont, eux aussi, conclu dans leur rapport qu'on leur avait beaucoup dissimulé de l'organisation de la manœuvre de l'armée tchécoslovaque. L'un d'entre eux est même allé jusqu'à écrire qu'il avait eu l'impression d'assister à un exercice spécialement monté pour les observateurs occidentaux...

Peut-être la mauvaise humeur du général Frank s'explique-t-elle cependant autrement. Dans l'exposé qu'il avait eu l'occasion de présenter aux journalistes avant « Moineau hardi », le général allemand Werner Lange avait souligné que les unités françaises lui servaient de réserve opérationnelle face à une menace aux frontières constituée sur le territoire tchécoslovaque par vingt divisions du pacte de Varsovie. Ce détail n'a sans doute pas plu. Le chef d'état-major de l'armée de terre française, le général Maurice Schmitt, a rectifié le tir : « *Nous ne préparons pas*, a-t-il dit, *l'invasion de la Tchécoslovaquie. Tous nos traités sont défensifs.* »

JACQUES ISNARD.

EN BREF

● **SRI-LANKA : renforts indiens.** – Six cents membres de la police paramilitaire indienne ont quitté Madras, dans le sud de l'Inde, pour la péninsule sri-lankaise de Jaffna, a-t-on annoncé à New-Delhi, le mercredi 23 septembre, de source officielle. Ces troupes vont renforcer les quelque sept mille soldats de la force d'interposition indienne déployée dans le nord et l'est de Sri-Lanka en application de l'accord de paix du 29 juillet. Entre-temps, neuf soldats indiens ont été blessés par des jets de pierres de militants tamouls à Mannar (nord-ouest de l'île). Cet affrontement a également fait un mort et une trentaine de blessés parmi les militants tamouls. – (*AFP.*)

● **VIETNAM : procès d'un écrivain.** – Le comité Vietnam pour la défense des droits de l'homme (25, rue Jaffreux, 92230 Gennevilliers) annonce que le romancier Doan Quoc Sy, arrêté en 1984, va comparaître le 30 septembre devant un tribunal populaire de Hô-Chi-Minh-Ville. Le comité, alerté par la famille de M. Sy, installée en Australie, rappelle que l'écrivain, auteur d'une trentaine de romans et membre du Pen Club français et du Pen Club australien, a été détenu en « *camp de rééducation* » de 1975 à 1980 et arrêté « *à plusieurs reprises* » par la suite. Officiellement, il est détenu depuis plus de trois ans pour « *atteinte à la sécurité* ». Sa dernière arrestation remonte au 22 mars 1984, à la veille de son départ autorisé pour l'Australie.

● **Manifestation de réfugiés cambodgiens et laotiens à Paris.** – Quelque 250 réfugiés cambodgiens et laotiens ont manifesté, mercredi 23 septembre, à Paris pour protester contre l'« *occupation* » vietnamienne de leur pays. Aux cris de « *Hanoï assassin* », les manifestants, parmi lesquels le prince Mangkra Souvanna-Phouma, fils du défunt premier ministre laotien, et M. Sosthème Fernandez, ancien général cambodgien, se sont rendus aux abords de l'ambassade du Vietnam, protégée par un dispositif policier important. Ils ont organisé une brève cérémonie au cours de laquelle trois bonzes en robe safran ont récité des prières devant des cercueils symbolisant les victimes de l'occupation vietnamienne.

● **Le ministre algérien des affaires étrangères à Paris.** – En route vers New-York, M. Ahmed Taleb Ibrahimi, ministre algérien des affaires étrangères, devait être reçu à Paris par M. Jacques Chirac le jeudi 24 septembre, puis par M. François Mitterrand vendredi. Le Tchad et le Proche-Orient devaient notamment être évoqués avec M. Taleb Ibrahimi, dernier interlocuteur des dirigeants iraniens depuis la mission du secrétaire général de l'ONU en Iran et en Irak au milieu du mois.

● **Nouveau porte-parole de la Commission européenne.** – La Commission européenne a nommé, le mercredi 23 septembre, M. Claus-Dieter Ehlermann, de nationalité ouest-allemande, à la tête du groupe de porte-parole.

A TRAVERS LE MONDE

Le conflit tchado-libyen

Un représentant libyen à la réunion de l'OUA

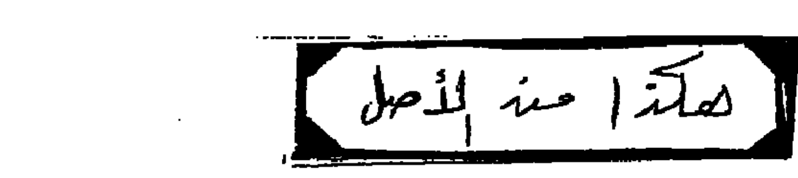
Le comité *ad hoc* de l'Organisation de l'unité africaine sur le conflit tchadien s'est réuni mercredi 23 septembre à Lusaka, pour la première fois, en présence d'un ministre libyen, M. Jadallah Azzouz al Talhi, chef de la diplomatie de Tripoli. Le président du comité, M. Omar Bongo, chef de l'Etat gabonais, s'est félicité de la participation libyenne tout en regrettant l'absence du colonel Kadhafi lui-même

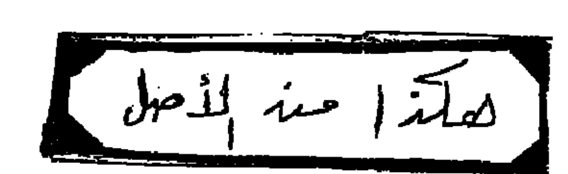
Cette séance a eu lieu en présence des représentants de cinq autres pays membres du comité *ad hoc* (Sénégal, Mozambique, Cameroun, Nigéria, Algérie) et du président tchadien, M. Hissène Habré. Un communiqué commun devait être publié dans la journée de jeudi. Le président du Gabon a rappelé que le comité *ad hoc* de l'OUA tente depuis sa création, en 1977, de trouver une solution au conflit entre N'Djamena et Tripoli. Un cessez-le-feu précaire est en vigueur entre les deux pays depuis le 11 septembre, N'Djamena accusant l'aviation libyenne de violer régulièrement son espace aérien depuis cette date. – (*AFP, Reuter.*)

Afrique du sud

Cent quinze adolescents dans les prisons

Le ministre sud-africain de la loi et de l'ordre, M. Adriaan Vlok, a déclaré, le 23 septembre au Cap que cent quinze adolescents âgés de plus de quinze ans étaient actuellement détenus dans les prisons en vertu de l'état d'urgence. M. Vlok a affirmé que trois adolescents de quinze ans, vingt-huit de seize ans, et quatre-vingt-quatre de dix-sept ans étaient actuellement emprisonnés, la plupart pour des délits graves incluant le meurtre, l'incendie volontaire et les violences publiques. Le code très strict qui régit les conditions de détention de tous les prisonniers, et plus particulièrement des enfants, a été sévèrement renforcé et aucun abus sur les enfants n'est toléré, a-t-il ajouté. – (*AFP.*)





URSS

Ligatchev, la presse t la transparence

ssocier à la réflexion n matière de défense

À TRAVERS LE MONDE

Kis, 25 ans d'innovation technologique au service de votre quotidien.

Créée il y a 25 ans, la société Kis a toujours été animée d'une même volonté : apporter des solutions immédiates aux problèmes quotidiens.

1963. Création de la Société Kis.

1968. Une première usine s'ouvre à Grenoble où Kis fabrique des machines à tailler automatiquement et instantanément les clés.

1973. Kis crée de nouveaux services : la gravure, suivie de l'imprimerie et du talon-minute.

1978. Kis conçoit le développement photo en 1 heure. En 1981, cette recherche aboutit à l'invention du Minilab, une révolution dans la photo. Actuellement, Kis exporte l'ensemble de ses produits dans plus de 100 pays.

1985. Kis crée les premiers photocopieurs couleur et devient leader mondial de la photocopie couleur. Les plus grandes entreprises américaines ont plébiscité les photocopieurs Kis. En septembre 1987, Kis lance la nouvelle gamme "Futural", encore plus performante.

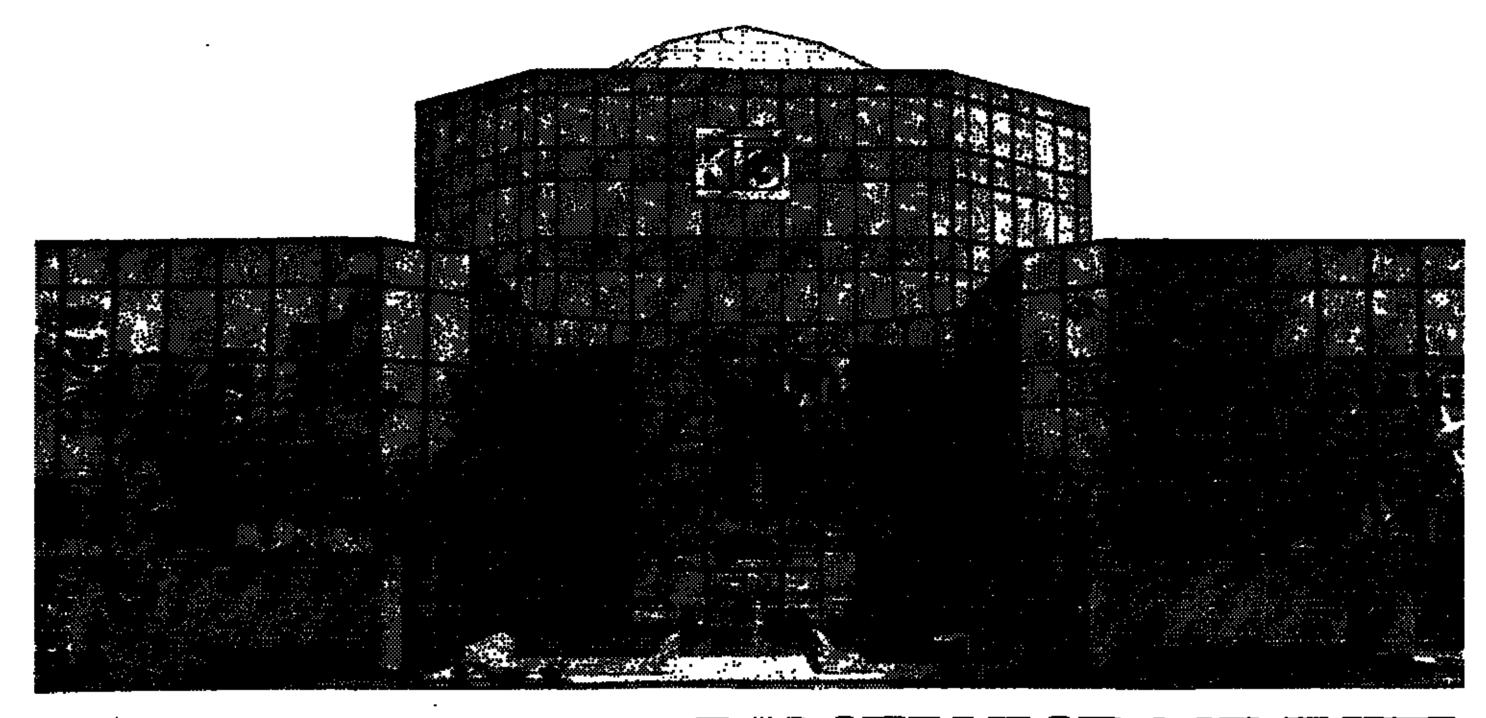
1986. Le service après-vente Kis est reconnu comme l'un des plus performants du monde. Le service après-vente Kis, c'est : 300 techniciens, équipés des meilleurs outils informatiques, prêts à réaliser des exploits quotidiens pour assurer la maintenance Kis dans le monde entier.

1987. En fin d'année, Kis innove dans ses différents secteurs d'activités :
Photo : lancement du Micro 2002 Kis, un micro-laboratoire de développement rapide, compact, avec scanner de contrôle automatique pour une qualité parfaite.
Photocopie couleur : lancement de la "Futural 1200Z" Kis, un photocopieur haute performance.
Restauration rapide : lancement des frites-minute Kis et des gaufres-minute Kis, bientôt suivies d'autres innovations.
Médical : lancement du bio-analyseur Kis, un laboratoire d'analyses de sang, instantané et portatif.

Plus de 10 % du chiffre d'affaires Kis sont actuellement investis dans la recherche afin de créer, sans cesse, des produits nouveaux à la pointe de la haute technologie du futur.

La recherche technologique Kis prépare, dès aujourd'hui, votre quotidien de demain.

Pour avoir plus d'informations sur le Groupe Kis, téléphonez à Kis, (16) 76.33.30.00.



KIS, N°1 MONDIAL DU SERVICE MINUTE.

Politique

Les journées parlementaires de l'UDF à Nice

Un « mercredi des chefs » clarificateur

Les choses se décantent au sein de la majorité. M. Raymond Barre est désormais officiellement candidat à l'Elysée. On le savait déjà, mais le fait que son discours-programme ait été approuvé sans réserves par les parlementaires de l'UDF, réunis le mercredi 23 septembre à Nice, confirme que les alliés du RPR n'entendent pas se laisser enfermer, au cours de la campagne pour l'élection présidentielle, dans le carcan de l'union sacrée autour du bilan du gouvernement de M. Jacques Chirac, comme le voudrait bien le chef de file du RPR.

L'ancien premier ministre s'emploiera à proposer aux électeurs un *« projet de société »* inscrit dans des perspectives à long terme, en l'opposant aux préoccupations gestionnaires du chef du gouvernement. Les critiques à peine voilées adressées par M. Barre à certaines des orientations de M. Chirac confirment que la mise en valeur de ce contraste n'ira pas, de part et d'autre, sans provoquer des grincements de dents.

D'autre part, en insistant sur la nécessité du *« respect des différences »* et du *« refus de l'exclusion »* quand il évoque implicitement les thèses de l'extrême droite, comme en insistant sur les devoirs d' *« impartialité »* et de sauvegarde du *« pluralisme »* lorsqu'il fait allusion aux controverses sur la CNCL et sur les privatisations dans le domaine économique et financier, M. Barre se retrouve même sur des positions proches de celles de... M. Mitterrand.

L'ancien premier ministre cherche à apparaître comme celui des deux candidats de la majorité qui serait le plus apte à rassembler les Français au-delà des clivages partisans, comme cherche à le faire le président de la République.

La confirmation de la non-candidature de M. François Léotard contribue, elle aussi, à clarifier la situation, même si les *« conditions »* que le secrétaire général du Parti républicain entend poser aux deux prétendants de son camp sont de nature à entretenir quelques doutes sur ses intentions personnelles. Visiblement, le maire de Fréjus pense déjà à 1995.

Le troisième enseignement de ce « mercredi des chefs » de la majorité est que le RPR et l'UDF sont décidés à rendre coup pour coup à M. Mitterrand, en jetant aux orties les précautions de naguère en vertu du respect dû au gardien des institutions. Sur ce registre, M. Léotard n'y est pas allé de main morte au cours de son « Heure de vérité » d'Antenne 2, sans craindre d'être excessif comme lorsqu'il a déclaré qu'entre 1981 et 1986 les gouvernements de la gauche auraient donné à l'administration en Nouvelle-Calédonie, *« des instructions pour ne pas protéger les gens et les biens »*. S'il y a eu controverse à l'époque des violences de 1984-1985, elle a porté sur le rôle passif imparti aux gendarmes confrontés aux actions du FLNKS dans certaines régions de brousse. De là à accuser le chef de l'Etat d'avoir délibérément favorisé le développement d'un mouvement insurrectionnel, il y a un pas que le secrétaire général du Parti républicain a franchi.

La querelle cherchée à M. Mitterrand sur la scolarisation des Mélanésiens en Nouvelle-Calédonie est aussi douteuse. Si le président de la République s'est montré approximatif sur le point relevé par M. Léotard, sa démonstration n'en était pas moins pertinente à propos d'un territoire où la première obtention du baccalauréat par un Canaque remonte seulement à 1962, où, sur cent élèves admis en sixième, il n'y a que quarante et un Canaques, sur cent élèves reçus au BEPC il n'y en a que vingt et un, et sur cent élèves reçus au bac il n'y en a plus que neuf...

A. R.

M. Barre : « je compte sur vous »

NICE
de notre envoyé spécial

« Dans les mois à venir, je compte sur vous comme vous pouvez compter sur moi. » Un grand soulagement parcourt la salle du Grand Hôtel de Nice où dînent, le mercredi 23 septembre, les parlementaires de l'UDF. Députés et sénateurs, ministres centristes et radicaux, se lèvent pour applaudir longuement M. Barre. L'ancien premier ministre vient de répondre clairement aux appels du pied qui lui avaient été lancés depuis le début, mardi, des journées parlementaires de l'UDF.

L'affaire est entendue depuis longtemps : M. Barre sera candidat à l'élection présidentielle. Il l'a confirmé en déclarant solennellement : *« Sachez que je n'ai pas pris cette redoutable décision* [de convaincre les Français en 1988] *qui, dans l'esprit de la V[e] République, ne peut relever que de moi sans qu'ait compté pour beaucoup la confiance que bon nombre d'entre vous m'avaient accordée depuis que nous travaillons ensemble. »*

Candidat, il le sera pour défendre des *« valeurs » : « liberté, ouverture, responsabilité, solidarité, unité »*. En les présentant, il a notamment déclaré que devait être respecté l' *« équilibre »* des institutions, ce qui implique qu'elles accordent *« à l'exécutif les moyens de gouverner tout en le soumettant à un contrôle démocratique rigoureux »*. Il a ajouté que la société française être ouverte *« aux autres par le refus de l'exclusion, par le respect de leurs différences légitimes, mais dans la sauvegarde de notre identité culturelle nationale »*.

La solidarité, a-t-il aussi expliqué, doit être *« exclusivement inspirée par la recherche de la justice et le respect de la personne et non par le clientélisme politique »*. M. Barre a insisté sur cette idée en ajoutant : *« C'est le devoir de tout pouvoir politique de donner de l'Etat une image suffisamment réservée, d'assurer son impartialité, de respecter le pluralisme en tous domaines, de se tenir au-dessus de tout clientélisme. L'Etat n'obtient pas le respect des citoyens s'il est un Etat partisan. »*

Tout cela forme, pour le député de Lyon, un *« projet de société »* qui est *« l'expression d'une certaine idée de l'homme et de la démocratie »*. Il sera possible de le *« construire solidement pour la durée, après la période de transition que nous vivons, au terme du septennat qui s'achève »*, précise-t-il devant les ministres UDF et le premier ministre.

Après avoir donné son avis sur l'accord de désarmement américano-soviétique, M. Barre a critiqué la politique budgétaire des Etats-Unis. Ses conséquences, *« le maintien de taux d'intérêts réels élevés »*, impliquent un effort de *« compétitivité »* en France, ce qui impose notamment *« d'aider les entreprises par des incitations appropriées à rattraper le retard qu'ont les investissements (...), de réformer profondément notre fiscalité »*. Les arbitrages doivent donc favoriser *« les intérêts de l'avenir »* et ainsi aboutir *« non pas à des actions ponctuelles ou de circonstance qui donnent le sentiment de la discontinuité mais à des actions à moyen terme qui favorisent les transformations de structures »*.

La critique du gouvernement était à peine voilée. Elle l'a été aussi lorsque M. Barre a expliqué que cette politique doit s'inscrire *« dans une perspective européenne »*. *« Il ne suffit pas de faire référence à l'Europe, il faut faire progresser l'Europe »*, a-t-il dit. Il a souligné que la politique agricole devait être *« plus soucieuse d'une efficacité à long terme que de la satisfaction d'intérêts de circonstance »*.

Th. B.

M. Chirac : « union et solidarité »

NICE
de notre envoyé spécial

Qu'est donc venu faire M. Jacques Chirac aux journées parlementaires de l'UDF ? Avant même qu'il n'y prenne la parole, le premier ministre avait été prévenu : ses hôtes seront tous derrière M. Raymond Barre au premier tour de l'élection présidentielle et tous derrière le candidat de la majorité qui restera en lice au deuxième tour. Ce que le président du RPR allait dire ne changerait rien à la détermination de ses auditeurs. En revanche, par la voix de M. Jean Lecanuet, ceux-ci lui ont clairement indiqué qu'ils auraient voulu parler politique, au sens électoral du terme. Le premier ministre s'y est refusé.

Se présentant en chef d'un gouvernement d'union et non en candidat de l'une des composantes de la majorité, M. Chirac a resservi à Nice l'essentiel du discours qu'il avait prononcé la semaine précédente à Bordeaux devant les parlementaires de son propre mouvement.

« Sans rupture, mais autrement »

Entre le président de l'UDF et celui du RPR, ce fut donc presque un dialogue de sourds après l'appel rituel à l'union. Un appel lancé avec force et insistance par l'un et l'autre, l'UDF et le RPR ayant parfaitement compris le danger de toute division.

« L'UDF soutiendra son propre candidat et fera campagne pour qu'il gagne, mais, au deuxième tour, toute la majorité devra se rassembler derrière le candidat le mieux placé. »

C'est en ces termes que, d'entrée de jeu, M. Jean-Claude Gaudin a étalé ses cartes sur la table, après avoir présidé un banquet entouré de M. Chirac et de M. Barre.

M. Jean Lecanuet a été encore plus précis en déclarant : *« Aux Français de choisir le prochain président de la République, cher Jacques Chirac, cher Raymond Barre, après le dialogue direct que chacun d'entre vous ouvrira avec le peuple français ! »*

M. Lecanuet a développé la nécessité de l'union, en déclarant notamment que celle-ci était *« l'exigence absolue qui doit régler le comportement politique de la majorité »*. Mais il a souligné le tribut versé par les dirigeants de l'UDF : *« On fait souvent passer l'intérêt de la continuité du gouvernement au service de la nation avant certaines de leurs propositions ou de leurs considérations de carrière personnelle. »* Les ministres de l'UDF *« sont donc en droit de revendiquer leur part du bilan gouvernemental »*.

Le candidat du RPR pourra toutefois en profiter davantage, a admis le maire de Rouen : *« Quelle que soit la part d'actif de l'UDF dans le bilan du gouvernement, le premier ministre, qui est le premier des ministres, pourra s'en prévaloir devant l'opinion. Nous comprenons, cher Jacques Chirac, que vous tiriez de cette situation l'argument de la continuité. »* Mais au premier ministre de comprendre aussi que la démarche de l'UDF est *« différente »*. *« Pour nous, l'élection présidentielle doit devenir un nouveau départ pour la France, une nouvelle chance pour les Français*, a dit M. Lecanuet. *Sans rupture, mais autrement. »*

Les supporteurs de M. Barre ne veulent pas attendre que les candidatures soient déclarées pour faire entendre cette différence. Sur ce point également, le président de l'UDF s'est montré clair : *« Nous préférons engager la campagne des idées avant celle des candidats »*, car *« le vrai débat politique porte dès maintenant sur le choix du président de la République »*. Il en a profité pour répliquer à l'un des thèmes des chiraquiens : *« L'échéance présidentielle de 1988 est capitale. Elle ne peut être enjambée ni éludée, au motif qu'une échéance ultérieure, celle de l'Acte unique de 1992 l'emportera sur la première en importance historique. »*

Les barristes satisfaits

Puisqu'il fallait parler politique, M. Lecanuet se devait d'aborder le cas Le Pen : *« Il n'y a pas de détail quand le détail touche à l'essentiel »*, fit-il remarquer. Il évoqua aussi le jour où *« tous les démocrates, d'où qu'ils viennent, tous ceux qui rejettent en conscience les autoritarismes d'extrême gauche et d'extrême droite pourront refuser toute alliance électorale avec ces sectarismes. C'est la seule voie pour que morale et politique enfin se rejoignent. »* S'il proclama ce *« rejet de la doctrine d'extrême droite »*, il demanda aussi à ses amis d'être *« vigilants face au piège que nous tendent les socialistes »*. Il souhaita donc que *« l'Elysée et le Parti socialiste endossent la responsabilité de la situation qu'ils ont créée »* en instaurant la proportionnelle.

Bref, pour M. Lecanuet, il n'y avait *« pas de meilleure occasion »* que la réunion pour engager ce débat politique sur l'élection présidentielle.

Mais M. Chirac ne partageait pas cette opinion. Si lui aussi manifesta quelques différences avec les barristes, il le fit sans jamais les citer et à travers une longue présentation du bilan de son gouvernement.

Ainsi, devant ces parlementaires de l'UDF, dont quelques-uns avaient manifesté leurs réticences à l'égard de sa politique en Nouvelle-Calédonie, le premier ministre affirma que le résultat du référendum du 13 septembre *« a permis de clarifier un peu les choses »*. De même, il estima que le débat sur le code de la nationalité est *« un faux débat »*, car *« personne ne peut contester que, pour devenir Français, il faut le vouloir »*, ce qui n'est pas le cas actuellement. Et d'ajouter : *« Notre législation actuelle est à l'évidence obsolète. »* Devant des hommes qui espéraient que ce dossier était bien définitivement refermé, il envisagea même sa réouverture : la commission des « sages » remettra son rapport fin novembre, et, *« s'il y a un assentiment général sur ces propositions, il n'y a pas d'inconvénient pour que l'on puisse en concrétiser les résultats »*. Si ce n'était pas le cas, il serait *« dangereux de traiter un tel sujet dans la passion d'une campagne électorale »*.

Sur les privatisations aussi, M. Chirac a répondu aux barristes en faisant mine de ne s'en prendre qu'aux socialistes : *« La querelle du verrouillage est une querelle dérisoire »*, affirma-t-il, avant d'assurer que *« la procédure est totalement transparente »* et que l'amitié n'avait tenu aucune part dans le choix des dirigeants de sociétés.

Les proches du député de Lyon, qui avaient émis des réserves, ne furent pas convaincus. M. Chirac, pourtant, leur expliqua qu'ils rendaient service aux socialistes : *« L'opposition, qui ne recule devant aucune méthode pour mettre à mal notre succès, veut jeter le doute sur notre politique de privatisation (...). Ne nous laissons pas atteindre par la polémique. »* Cet argument fut d'ailleurs utilisé par le premier ministre au-delà de ce cas particulier : *« Pour gagner, nous n'avons pas d'autre moyen que d'être unis et solidaires (...). Ne nous laissons pas entraîner dans la polémique, ne tombons pas dans les pièges de l'opposition [...]. Nous devons mener une campagne unitaire, exprimer des covergences plutôt que des divergences. Nous devons nous respecter mutuellement et nous faire confiance, donc mener une campagne qui fasse confiance à l'autre. Laissons l'opposition polémiquer avec le passé. »*

Mise en garde et gâteries

Cette mise en garde fut assortie de gâteries. Le rappel d'abord que les députés de la majorité sortante seraient, lors des élections législatives, *« candidats uniques dans des circonscriptions aussi sûres qu'il est possible »*. Ensuite, le rappel que pour lui *« l'Assemblée nationale doit aller jusqu'au terme de son mandat, quel que soit le résultat de l'élection présidentielle »*.

Ce renouvellement de la promesse de M. Chirac de ne pas dissoudre l'Assemblée nationale s'il est élu à la présidence de la République fut accueilli apparemment dans la plus totale indifférence. Les lieutenants de M. Barre ne cachaient d'ailleurs pas leur satisfaction devant le discours de M. Chirac, et les élus de l'UDF ne parurent guère enthousiasmés par les propos du premier ministre, qui, il est vrai, ne sut pas user devant les parlementaires de la force de conviction qui lui est coutumière dans les réunions publiques.

Il apparaissait surtout, mercredi soir à Nice, que, tant que le chef du gouvernement s'enfermerait dans la défense de son bilan, il laisserait le champ libre à une campagne fondée sur l'expression des différences au sein de la majorité. En refusant le débat politique que lui proposait M. Lecanuet, M. Chirac a ainsi, paradoxalement, satisfait les plus déterminés des partisans de son principal rival.

THIERRY BRÉHIER.

Irritation et embarras face à M. Le Pen

NICE
de notre envoyé spécial

Quelle attitude adopter à l'égard des amis de M. Le Pen implantés dans les municipalités, les départements et les régions ? L'affaire du *« point de détail »* des chambres à gaz a relancé la question, provoquant dans les rangs de l'UDF irritation ou embarras.

Irritation de ceux qui estiment ne pas avoir à répondre à cette question parce que ce serait faire le jeu de M. François Mitterrand. *« Tout a déjà été dit sur ce sujet »*, s'insurge M. Pascal Clément. Embarras pour d'autres, qui pensent que l'UDF ne peut plus se contenter de dénoncer les thèses du Front national tout en acceptant sur le terrain l'appui de certains de ses élus. *« Il ne faut pas transiger »*, clame le centriste Jacques Barrot.

Il est clair que plus on descend vers le sud, plus les parlementaires interrogés ont tendance à s'en tenir à la première position, en l'agrémentant de diverses considérations. *« Il faut attaquer les idées, pas les hommes*, affirme M. Trucy, maire de Toulon. *A partir du moment où les élus du FN se démarquent des propos de M. Le Pen sur les chambres à gaz, je ne vois pas pourquoi, au plan local, on les rejetterait dans un ghetto. »* Il estime d'ailleurs *« tout à fait convenable »* l'expérience réalisée dans ce sens par M. Jean-Claude Gaudin au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

M. Daniel Colin, député du Var, fait, quant à lui, un constat : *« Les électeurs de M. Le Pen votaient auparavant pour nous. »* A partir de là, l'objectif étant de récupérer ces électeurs égarés, la main tendue vaut mieux, selon lui, que l'anathème : *« Nous gérons la région. Les élus du Front national ont adhéré au programme du présiden Gaudin. Les chose sont simples »*, ajoute-t-il, en tant que président du groupe UDF de la région. Il souhaite toutefois que ses partenaires du Front national *« précisent, à propos des déclarations de leur leader, s'il s'agit d'un accident de langage ou de la remise en scène d'une idéologie raciste que nous récusons »*. M. Raymond Barre, lui-même, mercredi soir, a rendu un hommage remarqué à M. Gaudin : *« Qu'il soit persuadé que nous sommes nombreux à ne pas douter de son attachement aux valeurs républicaines et de la rectitude de son comportement. »*

Pour M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat, une différence est à introduire entre les élections locales et les nationales. Dans le premier cas, cela ne le *« gêne en rien de construire des égouts avec des élus du Front national »*. Campant sur cette théorie, il s'était opposé vigoureusement, en tant que premier vice-président du Parti radical, à l'exclusion de son parti de M. de Fontmichel, qui avait conservé cet été la mairie de Grasse avec l'appui du Front national.

« Ici, nos amis sont bloqués »

L'ancien ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, ne pense pas différemment. Certes, il *« cloue au pilori »* les propos de M. Le Pen, mais, pour le reste, il veut garder sa liberté de jugement et examiner les situations au cas par cas et en fonction des personnes : *« C'est très facile d'être hostile à toute alliance locale avec le Front national, quand on vit dans un quartier où il n'y a pas 1 % d'immigrés non européens. »*

Les parlementaires qui n'ont pas, au sein de leur conseil municipal, général ou régional, une minorité lepéniste, dont ils ont besoin pour faire une majorité, se refusent en général à jeter la pierre à leurs collègues : *« On ne peut pas se permettre de leur donner de leçons. Ici nos amis, quelles que soient leurs idées, sont bloqués »*, explique M. Dominique Bussereau, député PR de la Charente-Maritime.

« Je ne me pose pas une question qui n'aura éventuellement de sens qu'aux élections municipales de 1989. A ce moment-là on verra bien », explique M. Jacques Douffiagues, maire d'Orléans. Le ministre des transports rejette ce problème dans l'escarcelle des socialistes : *« Qu'ils gèrent leur mauvaise conscience. Le Front national est une force d'opposition qui vote avec le PS à l'Assemblée nationale. Quant à ce qui se passe au plan local, c'est aux personnes concernées d'en parler. »*

M. Jacques Dominati, député de Paris, évoque quant à lui *« la blessure personnelle »* qu'il a reçue en entendant les propos *« épouvantables »* de M. Le Pen au *« Grand Jury - RTL-le Monde » : « Il croit à Jeanne d'Arc et pourtant il n'a pas vu son bûcher. »* Sur la question des alliances, M. Dominati est moins prolixe : *« Je ne suis pas concerné par cette question. Tout ce que je peux dire, c'est que M. Mitterrand nous a appris que l'on ne meurt pas d'une indigestion de voix, d'où qu'elles viennent. »*

De leur côté, les députés barristes, MM. Jacques Barrot et Charles Millon, souhaitent saisir l'occasion pour proposer à l'UDF une clarification. *« Le masque de M. Le Pen est définitivement tombé »*, explique M. Barrot, qui demande, comme il l'avait déjà fait l'été dernier après le voyage en Afrique du Sud d'une délégation UDF-RPR-FN, que la majorité adopte clairement une position sur la question. *« Il faut une clarté politique qui passe par le refus de majorité à géométrie variable. Pas d'ambiguïté pour l'avenir ! »* Quant à M. Charles Millon, il estime qu'il faut demander aux membres du Front national élus locaux s'ils approuvent ou non l'attitude de leur président : *« Après, nous ferons la différence entre les uns et les autres. »*

PIERRE SERVENT.

Un contraste et un doute

M. BARRE et M. Léotard réunis dans un long aparté à Fréjus ; M. Barre et M. Chirac tout sourire, à Nice, côte à côte face aux photographes : les journées parlementaires de l'UDF n'ont assurément pas manqué d'images fortes pour garnir l'album de l'union de la majorité.

C'était doublement nécessaire : pour tranquilliser un électorat qui, au fur et à mesure que l'échéance approche, ressent le besoin d'éloigner le cauchemar de 1981 ; face à M. Mitterrand, décidé à exploiter la moindre faille entre le RPR et l'UDF.

« Chirac ne gagnera pas sans Barre. Barre ne gagnera pas sans Chirac. » Ce postulat de départ pour la campagne présidentielle, qu'avait énoncé voilà quelques semaines M. Charles Pasqua, est donc devenu pour tous une vérité d'évidence. Elle ne soulève pas exagérément l'enthousiasme car cette union réclamée sur tous les tons par les dirigeants de la majorité, plus raisonnée que passionnelle, a d'ores et déjà toutes les apparences d'une marche forcée. Les journées parlementaires ont, si besoin était, confirmé que M. Chirac et M. Barre enclenchent progressivement, chacun pour son compte, le processus de positionnement et de mise en condition électorale.

M. Chirac s'accroche obstinément au bilan de son action à la tête du gouvernement. Sans se lasser. Il a détaillé devant les parlementaires UDF le *« travail considérable »* engagé depuis le 16 mars 1986, répété que l'effort ne devait pas être relâché et que le plus sûr moyen pour réussir était d'éviter tout risque de rupture en 1988. M. Chirac se présente donc comme le changement dans la continuité, et sans risque ! Le président de l'UDF, M. Lecanuet lui a d'ailleurs reconnu par avance ce droit normal du premier des ministres de se prévaloir devant les Français du bilan du gouvernement. Une manière pas tout à fait innocente de tenter de cantonner M. Chirac dans une défense et illustration du passé, tandis que M. Barre se préoccuperait *« des intérêts de l'avenir »*.

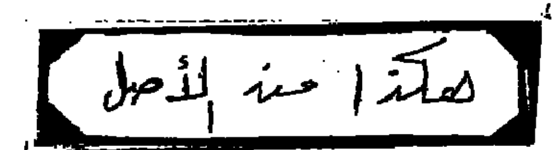
M. Barre, l'homme pour un nouveau départ ! En parlant du *« grand dessein »* qu'il entend assigner à la France, des vraies valeurs autour desquelles les Français doivent, selon lui, se mobiliser en insistant sur le thème jusqu'alors complètement ignoré par M. Chirac de l'ouverture, M. Barre a démontré que, sur le terrain des idées, il voulait d'entrée de jeu faire sentir nettement sa différence. M. Chirac parlant l'après-midi comme un premier ministre alors qu'un présidentiable était attendu ; M. Barre calquant sa démarche, quelques heures plus tard, sur le rôle gaullien d'un président qui entend impulser plutôt que gérer : le contraste était évidemment frappant. M. Chirac travaille le premier tour, M. Barre est déjà sur le second.

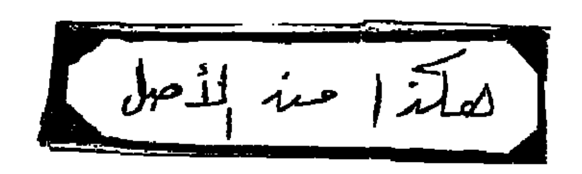
Les parlementaires de l'UDF espéraient que l'ancien premier ministre sonnerait le rassemblement. C'est chose faite depuis jeudi soir. M. Barre leur a clairement signifié qu'il comptait sur eux. Ce coup d'accélérateur semble avoir été dicté par l'impatience des parlementaires UDF, qui tranchait avec l'indifférence polie qui a accueilli le discours de M. Chirac.

Sous la bannière de l'union, face à un RPR qui se met petit à petit sur le pied de guerre, la troupe UDF va pouvoir à son tour endosser le paquetage. Après son « Heure de vérité » où il n'est même pas parvenu à solenniser la confirmation de sa non-candidature, M. François Léotard gère le flou et, bien que l'UDF paraisse acquise à M. Barre, laisse planer le doute sur son choix de 1988 entre l'actuel premier ministre et l'ancien.

DANIEL CARTON.







lidarité »

traste et un doute

Politique

A l'« Heure de vérité » sur A2

M. Léotard ne veut plus de « la moindre alliance » avec le Front national

M. François Léotard ne sera pas candidat à l'élection présidentielle. Il l'a annoncé le mercredi 23 septembre à Antenne 2. Invité de « L'heure de vérité », le secrétaire général du Parti républicain a affirmé qu'il fait ainsi *« acte de civisme majoritaire »*. *« J'ai le sentiment que le devoir de la majorité, c'est de se serrer les coudes »*, a-t-il dit, avant de préciser que le Parti républicain soutiendra le candidat *« le plus libéral »*, mais sous conditions. Il souhaite que la compétition entre les deux candidats de la majorité porte sur les projets d'avenir et non pas sur la politique du gouvernement. *« Je ne suis ni barriste, ni chiraquien »*, a-t-il dit. Sa marge de choix lui paraît *« très ouverte, tout à fait ouverte »*.

M. Léotard a qualifié d'*« odieux »* et d'*« infâmes »* les propos tenus par M. Le Pen sur les chambres à gaz. Ces propos révèlent, selon lui, *« un antisémitisme larvé »*. Ils *« discréditent et mettent en dehors du début politique et du débat démocratique ceux qui les prononcent. Et pour longtemps »*.

M. Léotard souhaite qu'il n'y ait pas *« la moindre alliance »* avec le Front national lors de l'élection présidentielle, des élections législatives qui suivront peut-être, et des municipales de 1989. Il estime qu'il convient, pour l'avenir, de rompre les accords entre la majorité et le Front national passés à Dreux et à Grasse. Il a adressé, il y a quelques jours, une lettre aux maires membres de son parti pour leur demander de ne pas accorder leur signature à M. Le Pen, afin de ne pas favoriser sa candidature en 1988.

Le ministre de la culture a accusé M. Mitterrand d'être entré, à propos de la Nouvelle-Calédonie, dans une *« polémique électorale »* (1). Le chef de l'Etat a fait preuve, à son avis, d'un *« esprit partisan »*, en intervenant publiquement sur le rôle de l'armée. Il a menti, selon lui, en citant des chiffres dont il affirme qu'ils sont erronés sur la scolarisation des Mélanésiens et des caldoches. Il a accusé l'ancien gouvernement d'avoir *« donné des instructions à l'administration française pour ne pas protéger les gens, pour ne pas protéger les biens »*.

(1) Le jeudi 17 septembre, sur TF 1, *M. Mitterrand avait notamment souligné* qu'il y a en Nouvelle-Calédonie, que quarante-quatre canaques sur un total de mille six cents instituteurs et professeurs dans le primaire et le secondaire, en parlant aussitôt après de *« 13 % d'élèves canaques pour 66 % d'élèves européens »*. Le président de la République, indique-t-on à l'Elysée, évoquait la place minoritaire des canaques dans les classes terminales de l'enseignement secondaire.

Selon les chiffres de la direction territoriale de la statistique et des études économiques (l'INSEE n'ayant pas d'antenne locale) la répartition ethnique de la population scolaire était la suivante en 1984 en Nouvelle-Calédonie : 53 % de Mélanésiens et 25 % d'Européens dans l'enseignement du premier degré élémentaire ; 43 % d'Européens et 38 % de Mélanésiens dans le secondaire ; 40 % de Mélanésiens et 32 % d'Européens dans le secondaire technique ; 77 % d'Européens et 9,5 % de Mélanésiens dans l'enseignement supérieur.

Au tribunal des référés de Nanterre

Le « détail » qui fait condamner M. Le Pen

Saisi en référé par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), six associations de déportés, trois survivants de la déportation, et l'Union des tziganes et voyageurs de France (*le Monde du 23 septembre*), M. Germain Le Foyer de Costil, président du tribunal de grande instance de Nanterre, a rendu, mercredi 23 septembre, une ordonnance par laquelle il constate que les propos tenus le 13 septembre par M. Jean-Marie Le Pen au cours de l'émission le « Grand Jury-RTL-*le Monde* », ont provoqué *« un trouble manifestement illicite »*. En conséquence, le président du Front national est condamné à verser à chacun des demandeurs une provision de 1 F, à valoir sur la réparation du préjudice subi, qui serait ultérieurement attribué par les juges civils amenés à se prononcer sur le fond.

En outre, pour *« limiter le trouble »*, le juge a ordonné que la prochaine émission du « Grand-Jury-RTL-*le Monde* » soit précédée de la lecture, aux frais du condamné, des principaux extraits de l'ordonnance.

Invité à s'exprimer lors de l'émission, sur les thèses présentées par deux historiens « révisionnistes », qui contestent la réalité de l'existence des chambres à gaz durant la deuxième guerre mondiale, *M. Jean-Marie* Le Pen avait notamment affirmé : *« Je n'ai pas étudié la question, mais je crois que c'est un point de détail »*, avant de réitérer cette formule en faisant part de ses doutes. Pour le juge des référés ces propos du président du Front national *« sont par leur forme dubitative, par le choix des mots, — notamment, malgré ses différentes acceptions, celui de détail, — et par référence à la relativité de l'Histoire, de nature à remettre en cause, banaliser ou pour le moins à rendre moins spécifiquement dramatiques, les persécutions et les souffrances infligées aux déportés et plus particulièrement aux juifs et aux tziganes par les nazis durant la deuxième guerre mondiale »*.

Le magistrat examine ensuite les conséquences de l'attitude de M. Le Pen, en notant qu'il a *« par ses paroles fait subir aux survivants, et à leurs familles (...) un trouble dans le souvenir fidèle, le respect et la compassion qui leur sont dus »*. Bien qu'un projet de loi réprimant la négation du génocide soit actuellement encore à l'étude, M. Le Foyer de Costil considère qu'il n'y a pas actuellement de vide juridique, car il précise : *« Il est manifeste (...) qu'un tel trouble est illicite (...) nonobstant l'absence d'un texte législatif sanctionnant expressément des propos tels que ceux reprochés à M. Jean-Marie Le Pen, et bien que celui-ci se prévale de la liberté de l'esprit et des droits de l'histoire. »*

Me Georges-Paul Wagner, défenseur de M. Le Pen, a indiqué son intention d'interjeter appel. La célérité caractéristique de la procédure de référé devrait permettre que l'affaire soit rapidement soumise à la cour d'appel de Versailles.

MAURICE PEYROT.

● *Dans un communiqué*, M. Jean-Marie Le Pen estime que la décision du juge des référés est *« stupéfiante »* et et « contraire à tous les principes juridiques et à toute notre jurisprudence ».

● **M. Noir et l'extrême-droite.** — Dans l'éditorial de son journal électoral *Opinions*, M. Michel Noir, ministre RPR du commerce extérieur, écrit : *« Beaucoup furent surpris, certains de mes amis courroucés même, lorsqu'il y a trois mois* [dans *le Monde*], *j'exprimais ma grave inquiétude devant les thèses de l'extrême droite et de son président* (...). *Nos concitoyens perçoivent plus clairement aujourd'hui le danger des relents du racisme et d'antisémitisme du discours du dirigeant du Front national. »* M. Noir précise que sa prise de position, en mai dernier, venait en réaction à des *« tracts niant l'existence des chambres à gaz, distribués sur les marches du palais de justice de Lyon ;* [ce qui l'avait] *fait exploser »*.

● **M. Stirbois et le second tour de l'élection présidentielle.** — M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du FN a évoqué, le mardi 22 septembre à Epinal (Vosges), le deuxième tour de l'élection présidentielle en précisant : *« La majorité aura intérêt à contracter un accord avec nous, faute de quoi les électeurs jugeront. Nous ne donnerons aucune consigne de vote »*. M. Stirbois a estimé que le *« gouvernement Chirac est truffé de socialistes »*, en citant notamment le ministre des affaires sociales, M. Philippe Séguin, et le secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, M. Claude Malhuret.

● **M. Le Pen n'ira pas à Blackpool.** — M. Jean-Marie Le Pen, qui devait se rendre à Blackpool à l'occasion du congrès du Parti conservateur britannique le mois prochain, a indiqué, le mercredi 23 septembre, qu'il renonçait à ce projet *« devant le déchaînement d'une campagne diffamatoire dans la presse britannique »*. Quelques heures auparavant, Sir Alfred Sherman avait indiqué à Londres que M. Le Pen avait décliné l'invitation en raison de *« l'hystérie de la presse »*. Dans un communiqué, le Front national a précisé que son président a estimé que *« les conditions d'un débat courtois et démocratique n'étaient pas réunies »* et que *« en conséquence, il a décidé de remettre à une date ultérieure le moment d'exposer ses vues et ses idées au public britannique »*.

● **M. Chalandon et les « attaques inouïes » de M. Mitterrand.** — Interrogé dans *Paris-Match*, M. Albin Chalandon considère que le *chef de l'Etat « semble bien avoir choisi la guerre froide »*. Le ministre de la justice s'étonne des *« attaques inouïes »* de M. Mitterrand *« contre la CNCL »*. *« Tantôt il agit en candidat, tantôt il se présente en père de la Nation (...). Un chef d'Etat peut-il publiquement revendiquer à son profit les actions positives du gouvernement et rejeter celles qui sont impopulaires ? Cette tactique de tirer la couverture à soi est celle d'un chef de parti »*, déclare le garde des sceaux, pour qui *« la cohabitation affaiblit le pays à tout point de vue »*.

En désaccord avec la direction de son parti

M. Claude Llabres quitte le comité central du PCF

Dans un long article publié le jeudi 24 septembre par *la Dépêche du Midi*, M. Claude Llabres, « rénovateur » déclaré de Haute-Garonne, annonce officiellement son départ du comité central. Après M. Marcel Rigout et M. Claude Poperen (qui était aussi au bureau politique) en janvier, M. Pierre Juquin avant l'été, M. Llabres est le quatrième dirigeant du PCF à quitter volontairement cette instance au cours de l'année sur un désaccord politique.

Cette démission intervient à quatre jours de la session du comité central, qui est la dernière prévue avant le vingt-sixième congrès en décembre. Elle était prévisible depuis la session du comité central (9 et 10 septembre) qui a eu lieu à la veille de la Fête de *l'Humanité*. Au *cours de cette réunion consacrée à* l'adoption — quasiment sans débats — du projet de résolution du congrès, qui contient le nouveau programme du PCF, M. Llabres avait, en effet, déclaré : *« L'écart se creuse entre ma pensée et celle du comité central. Chacun doit en tirer les conclusions. Pour Georges Marchais, c'est fait lorsqu'il a indiqué au dernier comité central (en mai) que mon comportement était indigne d'un membre du comité central. Pour moi, je ne manquerai pas de vous tenir informés. »* C'est chose faite.

Dans son article, M. Llabres qui estime que *« le PCF a décroché de la société française »*, refuse le *« non-congrès »* ou les *« six ans sans congrès »* décidés, selon lui, par le comité central. Dénonçant *« la singulière perversion du centralisme démocratique »* qui est pour lui l'*« unanimité »*, il souligne que *« la forme d'existence du parti tendait à devenir le pluralisme révolutionnaire »*. Mais il ajoute que *« ça va se terminer avec le vingt-sixième congrès »*. Il reproche à la direction de ne pas *« jeter un regard sans complaisance sur le passé récent »*.

M. Llabres rend un hommage implicite à SOS-Racisme. *« L'opposition au mouvement fasciste et raciste de Le Pen s'élargit, fleuve irrécupérable, des millions de jeunes tendent à la France multiraciale une petite main fraternelle. »* Il critique le PS qui *« a plié devant le capital, et court aujourd'hui sur les thèmes de l'idéologie libérale »*. Il veut *« réanimer l'eurocommunisme »*, et se prononce pour *« l'abandon unilatéral de la force de frappe française »*.

O. B.

[Agé de quarante-neuf ans, M. Llabres a adhéré à la Jeunesse communiste en 1956 et au PCF en 1958. Il a fait l'école des cadres de Moscou en 1970 et est entré au comité central à l'occasion du vingt-deuxième congrès en 1976. Il est conseiller municipal de Toulouse].

Polémique autour de la piscine de M. Jack Lang dans le Lubéron

Tempête dans un « modeste bassin »

MARSEILLE
de notre correspondant régional

M. Jack Lang est au centre d'une polémique qui a pris naissance à Bonnieux (Vaucluse), au cœur du Lubéron, où il a fait construire une piscine dans des conditions contestées. L'ancien ministre de la culture plaide, en l'occurrence, sa « bonne foi » et a décidé de poursuivre l'hebdomadaire *Minute* qui l'a mis en cause dans des termes qu'il juge diffamatoires. L'affaire de Bonnieux n'est pas dénuée d'arrière-pensées politiques. On ne peut manquer de la rapprocher du fait que M. Lang pourrait être tenté de partir, en 1989 à la conquête de la mairie d'Avignon même s'il affirme, pour l'instant, qu'il n'a pas cette ambition et qu'il se sent bien dans le Loir-et-Cher où il est député.

« Amoureux du Lubéron », que lui fit découvrir naguère Me Jean-Denis Bredin, M. Lang a acheté, en février dernier, une maison de village dans le haut Bonnieux. Une habitation typique avec ses petites pièces en coins et recoins, réparties sur trois niveaux et une terrasse offrant un admirable panorama. Pour l'ancien ministre de la culture, *« un lieu de repli et de travail »* quelque peu surpayé, compte tenu de la spéculation immobilière locale, au prix de 1 260 000 F. La piscine est mise en chantier à fin mai sur une parcelle d'environ 250 mètres carrés séparée de la maison par un chemin communal.

Interrogé sur cette construction à l'émission *L'heure de vérité*, M. Lang l'a décrite comme un *« modeste bassin aménagé »*. L'ouvrage de 10 mètres sur 5, sans aucune décoration, est en effet d'un modèle des plus courants. Il est vrai aussi que l'ancien ministre n'a jamais sollicité de passe-droit. Il s'est montré, en revanche, imprudent en se déchargeant entièrement du dossier sur un intermédiaire qui a commis plusieurs erreurs.

La réalisation de la piscine exigeait une déclaration préalable de travaux en mairie, ce qui n'a pas été fait. Comme l'explique le maire (divers gauche) de Bonnieux, M. Fernand Luc, un viticulteur pragmatique, âgé de soixante ans, cet *« oubli »* est certes fréquent et assez souvent *« pardonné »* lorsqu'il s'agit de travaux mineurs. D'autres piscines ont également été autorisées sans problème dans des secteurs sensibles du village. Mais l'Association de défense du site et de l'environnement de Bonnieux (ADSEB) n'a pas, elle, laissé passer l'occasion d'épingler M. Lang *« qui, plus que tout autre, aurait dû respecter la loi »*.

L'émoi de l'ADSEB est d'autant plus vif que le terrain figure dans le périmètre de l'ancien *castrum* de Bonnieux et qu'il est soumis à la double servitude d'un site inscrit et des abords d'un monument historique (l'église haute du village, en partie du douzième siècle).

Après une visite des gendarmes, l'administration est alertée et les travaux sont suspendus le temps *d'une expertise archéologique. « Mon souci*, affirme M. Lang, *a été de suivre les instructions des services compétents. »* L'administration, en fait, lui donnera rapidement son feu vert. *« Une intervention banale pour des découvertes banales »*, résume l'archéologue départemental, M. Michel-Edouard Bellet (1). *« La piscine ne porte pas atteinte au site ni ne déroge au principe de covisibilité de la loi sur les monuments historiques »*, précise de son côté le chef du service départemental d'architecture, M. Bruno Lallemand, architecte des bâtiments en France. Les deux fonctionnaires se défendent, au demeurant, d'avoir fait preuve de cette célérité de complaisance dont les accuse l'ADSEB.

Reste pourtant une autre difficulté à surmonter pour M. Lang : celle concernant l'édification d'un auvent abritant notamment les installations techniques de la piscine. Un permis de construire était nécessaire. Mais la demande n'a été déposée qu'après coup et elle se heurte à certaines dispositions du plan d'occupation des sols (POS) de la commune. Cela a incité l'architecte des bâtiments de France à émettre un avis défavorable. *« Toute cette affaire est politique »*, déplore l'affable M. Luc en *s'interrogeant sur le zèle soudain* de l'ADSEB dont le président, M. Yves Combier, fut l'un des opposants au précédent maire socialiste.

Dénuée ou non d'arrière-pensées mais fondée dans son principe, l'action des défenseurs du site de Bonnieux a fait, à l'évidence, le bonheur des adversaires politiques de M. Lang. Or, l'ancien ministre de la culture, auquel on continue de prêter des projets politiques dans le département, se serait bien passé de ce fâcheux contentieux. Officiellement, il ne cesse de proclamer son attachement au Loir-et-Cher, département dont il est l'élu depuis 1986. Mais l'intérêt qu'il porte à la mairie d'Avignon n'est nullement un secret.

De Bonnieux... à Avignon

La reconquête de la ville, *gagnée en 1983 par M. Jean-*Pierre Roux, député RPR, est une priorité pour les socialistes. Avec quelle tête de liste ? Précisément, depuis la mort d'Henri Duffaut en mai, et le retrait de la scène politique de l'ancien dauphin de ce dernier, M. Dominique Taddéi, aucune personnalité n'a véritablement émergé dans les rangs du PS avignonnais. M. Guy Ravier, conseiller général d'Avignon-sud, est certes d'ores et déjà « candidat à la candidature ». Un professeur d'université, M. Jean-Louis Guigou, simple militant de la section d'Avignon, s'est également mis sur les rangs en faisant valoir son image d'« homme neuf ». Mais une candidature de M. Lang aurait les préférences de certains socialistes locaux aux yeux desquels le « profil » de l'ancien ministre de la culture constituerait un atout particulier dans la ville.

Prudent, M. Lang a procédé, pendant l'été, à de discrets contacts qui n'auraient pas été décourageants. *« Les portes ne lui sont pas fermées »*, confirme le premier secrétaire de la fédération socialiste du Vaucluse, M. Richard Villiard. Il rappelle toutefois l'allergie traditionnelle du département au « parachutage » (M. Bertrand Delanoë, après d'autres, l'a appris à ses dépens en 1986).

Le problème des tendances — la fédération est rocardienne — ne serait pas rédhibitoire. *« S'il peut gagner la mairie et si les militants son d'accord, pourquoi ne viendrait-il pas ? »* admet le « député du Lube,ron », M. André Borel, dont on aura remarqué en revanche le silence dans l'affaire de Bonnieux.

Les projets avignonnais de M. Lang sont en fait subordonnés au déroulement de l'élection présidentielle et aux élections législatives anticipées qui pourraient suivre. Le cas échéant, l'ancien ministre de la culture devrait nécessairement faire acte de candidature dans la circonscription du Grand Avignon en préface aux municipales.

GUY PORTE.

(1) Au cours de deux sondages effectués sur le site du 2 au 4 juin ont *été mis au jour des tessons de céramiques allant du chalcolithique au Moyen Age et « ne justifiant pas de conservation sur place »*.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 23 septembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été rendu public :

● FONCTIONNAIRES
(lire page 36).

● LES « CONTRATS BLEUS »

Le secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports a présenté au conseil des ministres une communication sur l'aménagement du temps extrascolaire des enfants de l'enseignement du premier degré.

Le dispositif mis en place sous le nom de « contrats bleus » associe l'Etat, les collectivités locales et le milieu associatif pour offrir chaque semaine, aux enfants âgés de six à douze ans, quatre à dix heures d'activités sportives, artistiques ou culturelles en dehors du temps scolaire.

En proposant la pratique volontaire de telles activités aux enfants, les « contrats bleus » leur permettent de découvrir des centres d'intérêt jusque-là méconnus ou inaccessibles, favorisent leur épanouissement et les incitent à choisir des activités utiles pour leur vie d'adolescent et d'adulte.

Pour l'année scolaire 1987-1988, trois mille cinq cents communes se sont engagées dans ce nouveau dispositif intéressant plus d'un million d'enfants, c'est-à-dire près du quart des enfants scolarisés dans le primaire.

Les communes mettront à la disposition des enfants leurs installations et leur matériel pédagogique et, dans certains cas, leurs cadres et des crédits supplémentaires.

Chaque contrat tient le plus grand compte des données locales. Les activités seront organisées dans un horaire aménagé localement, avec le soutien des associations concernées, des enseignants et des parents d'élèves.

● DÉCONCENTRATION DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

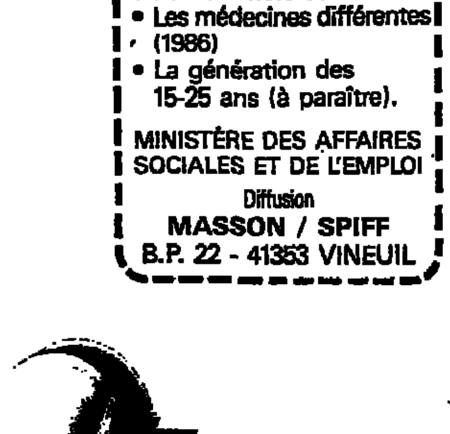
Le secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan de la politique de déconcentration dans l'éducation nationale.

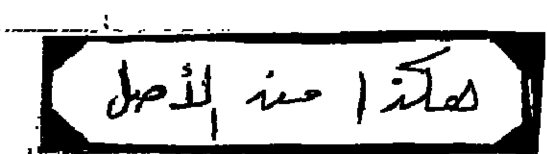
Fixés en juin 1986, les objectifs de la politique de déconcentration du ministère de l'éducation nationale ont été, pour l'essentiel, atteints. En quinze mois, une soixantaine de mesures sont entrées en vigueur. Elles répondent à la volonté de simplifier, de clarifier et d'alléger la gestion et les procédures administratives. Elles s'ordonnent autour de trois axes : la constitution de blocs de compétence, la recherche du bon niveau d'appréciation des décisions relatives à la vie scolaire et aux examens, la simplification de la gestion des personnels.

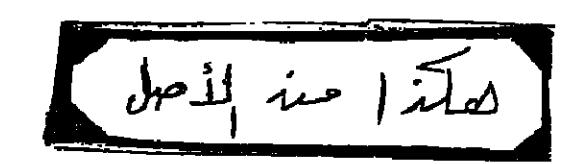
Le ministre conserve son rôle de définition de la politique nationale d'éducation. Le recteur est le premier responsable de la politique de l'éducation dans l'académie. Il gère désormais la dotation globale en emplois et moyens financiers pour l'ensemble du second degré. Il en est de même de la répartition des postes d'instituteurs entre les départements pour le premier degré.

L'inspecteur d'académie assume toutes les resonsabilités reconnues à l'autorité académique pour ce qui concerne l'organisation pédagogique et le fonctionnement des collèges. Il assure l'instruction de la liste annuelle des opérations de construction et d'extension des collèges. Il a enfin la responsabilité de la gestion des instituteurs.







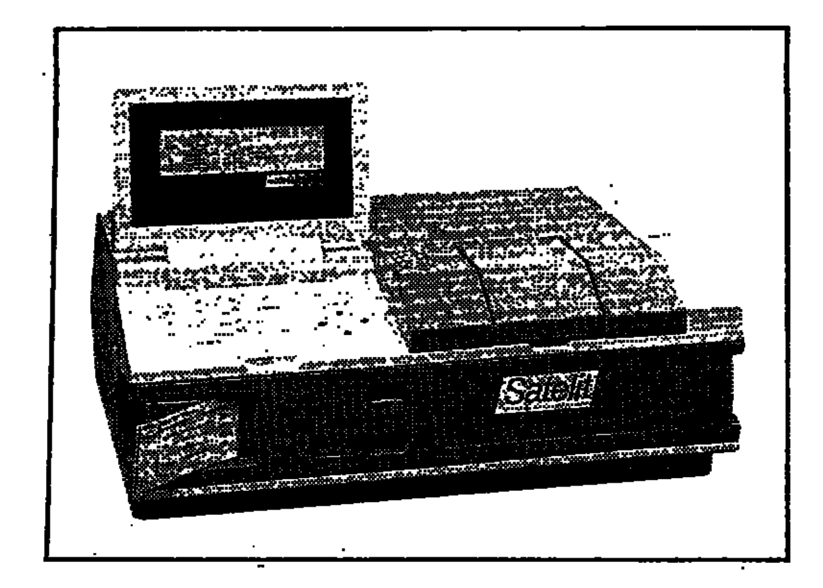


éférés de Nanterre

condamner M. Le Pen

Le communiqué du conseil des ministres

Kis se met au service de votre santé.



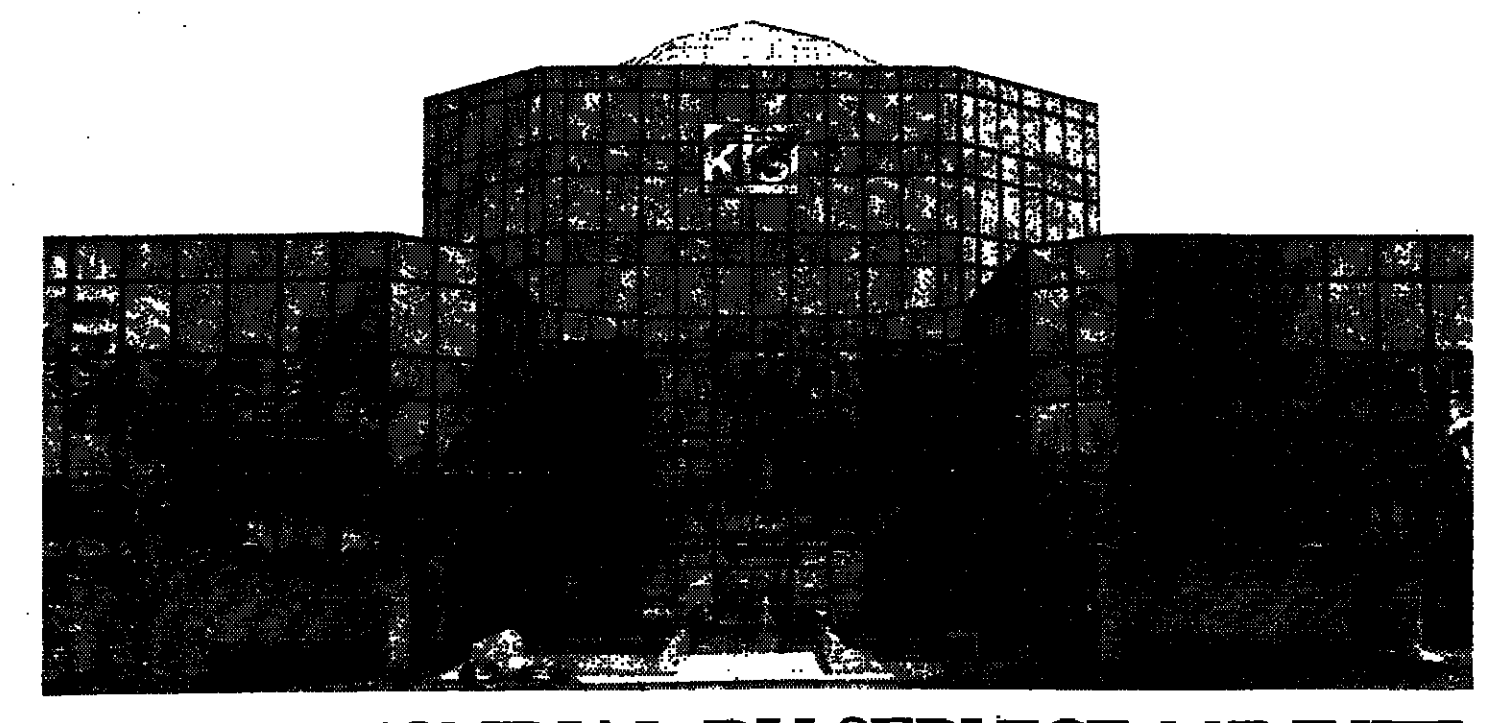
Innover constamment, privilégier la haute technologie, se battre mondialement, ces objectifs ont amené Kis à aller toujours de l'avant, à se surpasser en permanence, à être en perpétuel mouvement.

Aujourd'hui, Kis se tourne vers la recherche médicale, et se consacre à l'élaboration de nouveaux projets, qui seront d'intérêt public.

Reflétant cette volonté, le Centre de Recherches Kis, ultra-perfectionné, a mis au point le bio-analyseur, un véritable laboratoire d'analyses de sang, instantané et portatif. A partir d'une goutte de sang prélevée au bout du doigt, sans douleur, les médecins du monde entier vont pouvoir réaliser en quelques minutes, les analyses de sang dans leur cabinet ou chez leurs patients. Dorénavant, disposant d'une analyse immédiate, les médecins et vétérinaires pourront préciser leur diagnostic plus rapidement.

Présenté officiellement à l'AACC de San Francisco du 20 au 24 juillet 1987, le bio-analyseur a suscité l'enthousiasme et l'intérêt qu'il méritait en emportant l'adhésion des médecins américains. Kis, la recherche technologique au service de votre santé.

Pour avoir plus d'informations sur le Groupe Kis, téléphonez à Kis (16) 76.33.30.00.



KIS, N°1 MONDIAL DU SERVICE MINUTE.

Société

L'ex-CRS Jean-Paul Taillefer devant les assises des Bouches-du-Rhône

Sept ans d'instruction pour une bavure mortelle

MARSEILLE
de notre correspondant

Les faits sont connus. Le 18 octobre 1980, à 22 heures, au cours d'un contrôle routier sur les occupants d'une Renault-12, à proximité de la cité de la Busserine, l'un des points chauds des fameux quartiers nord de Marseille, Jean-Paul Taillefer, vingt-trois ans, à l'époque policier de la CRS 53, a tué de deux balles de son pistolet-mitrailleur tirées à bout portant Houari Ben Mohamed, dix-sept ans. La victime était assise à côté du chauffeur, ses papiers d'identité étaient en règle, et elle n'était l'objet d'aucune recherche. Seul tort apparent du jeune homme, il avait le teint basané et habitait un quartier *« à problèmes »* de la banlieue marseillaise.

Sept ans après cette bavure mortelle, Jean-Paul Taillefer, revenu par force à la vie civile, après avoir été renvoyé de la police quelques mois après les faits, comparaît, depuis le mercredi 23 septembre, devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, inculpé d'homicide volontaire.

Le tribunal correctionnel de Marseille devant lequel Taillefer avait été renvoyé initialement en 1983 pour homicide involontaire s'était déclaré incompétent compte tenu des contradictions du dossier, *« au motif que les faits étaient volontaires et de nature à entraîner une peine criminelle »*.

On attendait une journée chaude devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône après les différentes manifestations et déclarations qui avaient précédé l'ouverture de l'audience, les amis de la victime estimant qu'il ne s'agissait pas du procès d'un bouc émissaire mais d'une affaire relevant de la sécurité, voire du racisme. En fait, cette première audience d'un procès prévu pour durer trois jours fut très calme. Elle a été consacrée au portrait psychologique d'un meurtrier d'occasion, autant par peur que par fanfaronnade.

Le visage de M. Ttout-le-Monde, barré d'une fine moustache, les cheveux poivre et sel coupés court, chemise blanche, cravate sombre, la tête inclinée et le regard vague, comme absent, la voix calme. Il n'a vraiment pas l'air d'un matamore, celui que des témoins affirment avoir entendu dire, le 18 octobre 1980, avant de lâcher sa rafale : *« Ce soir, j'ai la gâchette facile. »*

Jean-Paul Taillefer a varié dans ses déclarations. Il a d'abord affirmé : *« J'ai cru voir un geste suspect. J'ai tiré. »* Plus tard, il a précisé : *« La rafale est partie toute seule. »* Peut-être. Mais pour qu'elle parte, il avait fallu que, sans respecter les consignes formelles, le CRS aille chercher un pistolet-mitrailleur MAT-49 dans le fourgon, et puis, comme le souligne Me Gilbert Collard, avocat de la partie civile, *« qu'il déplie le chargeur, qu'il arme la culasse et qu'il appuie sur la pédale de sécurité pour libérer la queue de détente »*. Cela fait, en effet, beaucoup de gestes *« involontaires »*. D'autant qu'aucun des passagers n'avait esquissé un geste lors du contrôle. Pourtant, le CRS Taillefer avait passé le canon de son arme par la fenêtre de la vitre baissée.

Fils et petit-fils de policiers, né à Tunis, et qui tout jeune *« avait la vocation »*, Jean-Paul Taillefer est-il le raciste que certains décrivent en train d'écraser de ses rangers les pieds d'un Martiniquais au cours d'un contrôle à Paris, ou ce jeune homme effacé aux moyens limités, dont le niveau scolaire ne lui avait pas, dans un premier temps, permis de suivre sa vocation, mais qui, grâce au service militaire, a pu réaliser son rêve en passant le concours d'entrée dans les CRS ?

Qui a tué Houari Ben Mohamed ? Un policier raciste ou un jeune homme sans expérience, particulièrement nerveux ce soir-là, et qui a tiré parce qu'il avait peur de sa victime ?

JEAN CONTRUCCI.

En appel

Le Syndicat des avocats de France gagne son procès contre M. J.-L. Debré

Le Syndicat des avocats de France (SAF) a gagné mercredi 23 septembre en appel le procès qu'il avait intenté à M. Jean-Louis Debré, ancien juge d'instruction, député RPR de l'Eure depuis le 16 mars 1986. M. Debré a été condamné par la première chambre de la cour de Paris à verser au SAF le franc symbolique de dommages et intérêts que demandait ce dernier.

L'affaire avait pour origine des propos de M. Debré publiés par *Paris-Match* dans son numéro du 4 avril 1986, selon lesquels, dans les affaires de terrorisme, la garde à vue des suspects devait être prolongée afin de retarder le moment où les avocats ont accès au dossier, car *« ils peuvent alors renseigner le réseau et bloquer les investigations »*. M. Debré se déclarait aussi, dans le même esprit, favorable aux écoutes téléphoniques. Ces déclarations avaient suscité une vive émotion dans les barreaux (*le Monde* du 17 avril 1986).

Le SAF, qui avait seul porté l'affaire en justice, avait été débouté par le tribunal qui avait jugé les propos de M. Debré trop *« abstraits »* pour engager la responsabilité civile de leur auteur, (*le Monde* des 18 septembre et 5 décembre 1986).

Pour le SAF, la cour d'appel, en infirmant la décision des premiers juges, a rendu une décision qui est *« une victoire pour la démocratie, dont les droits de la défense sont le pilier »*.

A Rouen

Un objecteur de conscience est condamné à un an de prison

Un objecteur de conscience, M. Joël Fache, trente ans, vétérinaire, a été condamné à un an de prison ferme par le tribunal correctionnel de Rouen, mercredi 23 septembre. Cette condamnation a entaîné, en outre, la révocation du sursis dont la cour d'appel de Rouen, avait assorti la peine de trois ans de prison infligée à M. Fache, en 1983 pour des faits similaires.

M. Joël Fache, qui bénéficie du statut d'objecteur de conscience, avait refusé en 1983 de rejoindre son affectation alors qu'il devait effectuer deux années de service civil à l'Office national des forêts (ONF). Inculpé de *« désertion en temps de paix »*, M. Joël Fache avait été condamné quelques mois plus tard, à dix-huit mois de prison ferme par le tribunal correctionnel d'Evreux.

Après ces procès, M. Joël Fache, ancien militant de la jeunesse étudiante chrétienne (JEC) reçut un nouvel ordre de route, identique, dont il ne tint pas compte. A nouveau poursuivi le 6 juillet dernier sous le même chef d'inculpation, M. Joël Fache, de nouveau condamné, a décidé d'interjeter, une nouvelle fois, appel.

EN BREF

● **Expulsion d'un Basque espagnol.** – M. Xavier Arrinda-Urriza, trente-cinq ans, réfugié basque espagnol, appréhendé à Biarritz par la police de l'air et des frontières, a été expulsé de France, au cours du week-end dernier, selon la procédure d'urgence absolue.

● **Incarcération d'une jeune femme meurtrière de son fils.** – Bizoubila Zebango, trente-quatre ans, originaire du Burkina, qui a reconnu avoir tué et décapité son fils de neuf ans, Amhed-Sekou Gouba à Viry-Châtillon (Essonne) (*le Monde* du 24 septembre), a été inculpée d'homicide volontaire, le mercredi 23 septembre après-midi, par M. Emile Cabié, juge d'instruction à Evry. Elle a été placée sous mandat de dépôt et incarcérée au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis. La jeune femme n'a, semble-t-il, donné aucune explication cohérente de son geste.

Le meurtrier d'un étudiant aux assises des Hauts-de-Seine

Pierre Pichenot trahi par les siens

Depuis le mercredi 23 septembre, devant la cour d'assises des Hauts-de-Seine, un homme affronte seul toute une famille. Un meurtre les oppose – celui de Marc Pinkert, un jeune homme de vingt ans (*le Monde* du 29 mai 1984). Pierre Pichenot, cinquante-trois ans, est inculpé d'homicide volontaire et – délit connexe – de détention illégale d'armes de la 4e catégorie. Le père et la mère, le frère et la sœur du jeune étudiant décédé se sont constitués partie civile.

Le visage sans émotion apparente, Pierre Pichenot soutient – brave même – le regard des parents de la victime. Déjà, il laisse deviner son système de défense, muré dans un mélange d'entêtement et d'intelligence. C'est ce système qu'il a affiné au cours des trente mois d'une instruction *« aux nombreuses péripéties »*, comme le relèvera le président Jean-Marie Gonnard.

Le drame désarme par sa stupide logique. Rue des Sorins, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), en lisière du bois de Saint-Cucufa, vendredi 25 mai 1984 peu après 23 heures, Marc Pinkert venait de fêter son vingtième anniversaire. En compagnie de six camarades, il se trouvait près du pavillon de Pichenot. Irrité par le bruit, celui-ci se fait traiter de *« Dupont-Lajoie »*. Il assure, aujourd'hui, avoir compris : *« Vieux con ! » « Ça va chier »*, lance-t-il avant d'aller chercher une arme, avec laquelle il aurait seulement tiré en l'air pour faire peur. Mais Marc Pinkert est atteint au thorax d'une balle et meurt avant son transfert à l'hôpital.

La vie de Pierre Pichenot est *« sans histoire »*, note le président Gonnard. C'est celle d'un fils unique devenu technicien sur machine à contrôle numérique. Son patron se dira *« prêt à le reprendre sans problème »* s'il sort de prison. *« Très bon voisin »* pour un autre témoin, *« excellent père de famille »*, il a élevé ses quatre enfants aujourd'hui tous mariés, *« dans le sens de l'honneur et du devoir »*.

La famille Pichenot a toujours vécu à Rueil, dans la même rue des Sorins. Pour Pierre, la propriété est sacrée. Quatre jours avant le drame, on lui avait volé sa vieille Mercedes, à laquelle il était *« très attaché »*.

Deux jours après la mort de l'étudiant, Pierre Pichenot est incarcéré. Mais début 1985 il est remis en liberté : les expertises balistiques montrent en effet que la carabine qu'il avait remise aux enquêteurs, le soir même du drame, n'a pas pu tuer Marc Pinkert. Pendant près de deux ans, l'accusé maintiendra qu'il s'agit bien de l'arme avec laquelle il avait tiré.

Substitution d'armes

Mais, le 11 février 1985, Michel Pinkert, père de la victime, apprend d'un mystérieux correspondant que *« l'arme du meurtre n'est pas celle donnée aux enquêteurs »*. Il y a eu substitution. Le 8 novembre 1985, cette information est confirmée. Le lendemain, Pierre Pichenot est de nouveau incarcéré et, coup de théâtre, son gendre, Bernard Malbeau, est, lui aussi, inculpé et incarcéré.

Nouvelle révélation le 13 mai 1986 : Michel et Murielle, deux des enfants de l'accusé, indiquent que leur père s'est servi d'un revolver trafiqué pour tirer des cartouches de 22 long rifle. Cette arme avait été, en fait, coulée dans une marche de béton du pavillon de son gendre.

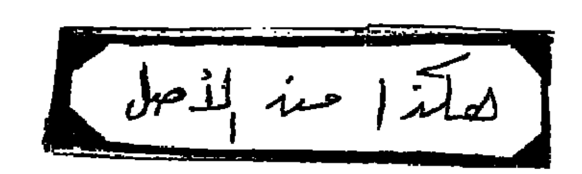
« Confirmez-vous ce qu'ont déclaré vos enfants en cours d'instruction ? », demande le président Gonnard. *« Non, ce sont des affabulation »*, répond l'accusé. Mais pourquoi cette substitution d'armes ? *« Pour ne pas avoir d'ennuis pour détention d'arme illégale »*, répond Pierre Pichenot.

Jeudi 24 septembre devaient témoigner les deux fils, le gendre et l'épouse de Pierre Pichenot ; seule cette dernière ne l'a pas « trahi ».

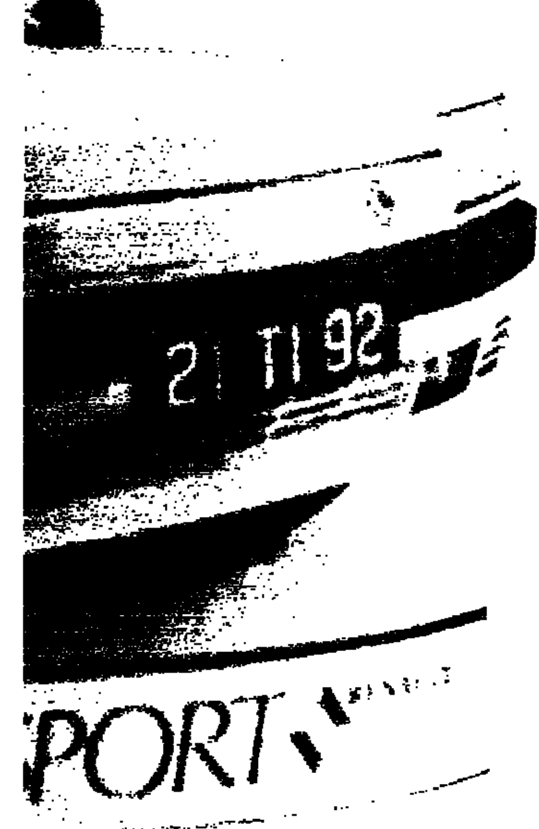
Ce drame d'un soir de mai 1984 a fait voler le clan en éclats. *« La famille est déormais désunie. »* Le président Gonnard demande son sentiment à l'accusé sur ce point. *« Le temps effacera »*, espère Pierre Pichenot...

DANIELLE ROUARD.





Société



Des familles s'en prennent aux « identificateurs » grévistes

Violences à la morgue

« Ils sont entrés de force, ils ont brisé la porte et cassé les vitres du bâtiment. Quand nous avons tenté de nous y opposer, ils nous ont un peu malmenés. » Dans l'un des longs couloirs de l'Institut médico-légal de Paris, Albert Grollier porte la main vers l'ombre violacée qui lui barre le visage. *« Un souvenir de la bagarre »,* dit-il, dans un sourire, avant de désigner du doigt un encadrement de porte dépourvu de vitre. *« Les éclats de verre ont été balayés et la porte d'entrée a été réparée en quelques heures. Ils ne sont pas restés longtemps, mais ils ont été violents. »* Ces dégâts ne sont pas le fait d'une bande de casseurs.

Mardi matin 22 septembre, plusieurs familles attendent le départ de quatre convois funéraires devant l'Institut. Ils ne partiront pas : les « identificateurs », ces employés chargés des corps amenés à la morgue à la suite de décès brutaux sur la voie publique, de suicides, de crimes, de noyades, etc., sont en grève depuis la veille. Ils demandent la modification de leur statut. *« Nous ne pensions pas que les familles réagiraient aussi violemment,* poursuit Albert Grollier, membre de la CGT, *mais nous n'avions pas le choix. Nous sommes en discussion depuis près de deux ans sur cette revendication et nous n'avons rien obtenu. Ils ne nous restait que ce moyen de pression. L'administration aurait pu informer les familles et éviter la bagarre. Elle était au courant de la situation depuis le 14 septembre, date à laquelle nous avons déposé un préavis de grève. »*

De tels incidents ne devraient pas se reproduire car la grève a été suspendue mercredi à l'aube. Les délégués, reçus la veille par le directeur de la police générale à la préfecture de police, — dont ils dépendent — ont en partie obtenu satisfaction. Le statut des « identificateurs », qui date de 1970, sera remis au goût du jour.

En seize ans, les tâches de ces « agents spécieux », comme on les baptisait avant 1970, se sont largement modifiées. Leur travail ne se résume plus à la réception, au déshabillage et à la toilette des corps (une dizaine par jour) qui arrivent à l'Institut médico-légal. La mise sous scellés des valeurs, autrefois réservée aux inspecteurs et aux enquêteurs, leur est désormais confiée, et ils participent de plus en plus largement aux enquêtes policières.

Une profession rajeunie

Leur travail de recherche permet parfois de repérer des signes particuliers (tatouages, cicatrices, etc.), qui facilitent l'identification des corps. Ils se sont aussi transformés en personnel d'accueil pour les familles. Dernière tâche et non des moindres : les « identificateurs » assistent maintenant les médecins légistes lors des autopsies. *« Tout cela, nous l'avons appris sur le tas,* explique un employé. *En dix ans de métier, j'ai bénéficié, en tout et pour tout, de deux stages : un sur l'accueil du public, qui a duré une journée, et un autre sur la réfection du visage, qui nous a occupés trois demi-journées. Pourtant, la profession s'est totalement transformée, l'ère des Quasimodo est bien terminée. »*

Les vingt et un « identificateurs » de l'Institut médico-légal sont âgés en moyenne de trente-cinq ans, et si on commence dans ce métier par hasard, on y reste par choix. *« Je me suis pris au jeu,* explique l'un d'eux. *J'ai appris à aimer ce métier que l'on juge parfois hâtivement. Je suis entré ici il y a onze ans et je ne souhaite pas en partir. »* Cette profession rajeunie s'accommode mal des conditions de travail difficile imposées par la vétusté des locaux. Depuis l'inauguration de l'institut en 1924, les opérations de rénovation ont été très limitées : installation d'un ascenseur, d'un groupe électrogène et en 1978 d'une « salle catastrophe » pour les cas d'accidents provoquant de nombreuses victimes.

Doté de cent cinquante « cases », elle est déjà utilisée en permanence pour un tiers de sa capacité. Cette salle a permis d'augmenter les « possibilités d'accueil » de l'IML, qui ne disposait que de cent soixante-dix places. Quant aux trois salles d'autopsie, elles sont équipées d'un matériel vieilli et parfois périmé.

Même si l'envie de quitter l'institut les effleure parfois, ils ne regrettent rien. *« On a du mal à imaginer ce qu'est un cadavre tant que l'on n'en a pas vu,* explique un ancien coupeur maroquinier. *Lorsque j'ai demandé à être embauché, le contrôleur a insisté pour me faire visiter la salle des frigos. Il me disait qu'il voulait être sûr que je tiendrais le coup. » « Au bout des huit premiers jours, on voit déjà ceux qui pourront s'y faire et ceux qui ne le pourront pas,* renchérit un collègue. *Ceux qui font des cauchemars toutes les nuits ne restent pas. »*

ANNE CHEMIN.

Les victimes d'attentat et les lenteurs de l'indemnisation

Françoise Rudetzki ne désarme pas. En présentant, le 23 septembre à Paris, les résultats d'une enquête de la recherche médicale sur l'état de santé des victimes, la présidente de SOS-attentats a insisté sur la nécessité de se préoccuper de la réinsertion des victimes après leur avoir sauvé la vie. Elle demande pour ces victimes le *statut de victime civile de guerre.*

Administration, encore un effort ! Dans le combat qu'elle mène depuis deux ans en faveur des victimes d'attentat, Françoise Rudetzki — elle-même grièvement blessée dans l'attentat contre le Grand Véfour, le 23 décembre 1983 — n'en finit pas de rencontrer des obstacles. Elle a pourtant ouvert bien des portes déjà, et déplacé des montagnes. Grâce à l'association qu'elle a fondée, une loi a été votée, *« unique au monde »*. Cette loi du 9 septembre 1986 a créé le Fonds de garantie contre les actes de terrorisme destiné à secourir financièrement les victimes. L'argent est là, puisque le Fonds est alimenté par une taxe de 5 F par contrat d'assurance de biens. Or la procédure reste tâtillonne, lente, précautionneuse.

Les responsables du Fonds ne manquent pas de bonne volonté, mais il semble que les experts aient le dernier mot. Et les experts, à écouter les victimes d'attentat, n'ont pas encore pris en compte la réalité, la globalité des maux. *« Ils mesurent des cicatrices,* a confié une victime, *mais ils se moquent que je n'ai plus de cheveux. » « Quand j'ai parlé de troubles de sommeil, de fatigabilité, ça ne l'a pas intéressé »*, ajoute une autre. *« Une personne de ma famille n'a encore rien touché,* confie une jeune femme, *parce qu'elle est dans le coma et qu'on exige sa signature. »* Résultat : le Fonds n'a dépensé que 12 millions sur les 250 millions de francs dont il disposera pour l'année 1987 et sur les 100 millions qu'il a d'ores et déjà en caisse. Et les victimes — elles sont au nombre de presque 1 000 — restent en détresse, en dépit des soins médicaux dont elles ont bénéficié aussitôt après l'attentat.

« Peur continuelle »

C'est là le problème souligné par SOS-attentats, qu'a exprimé le docteur William Dab de l'observatoire de la santé en Ile-de-France : *« la disproportion choquante entre les moyens formidables mis en œuvre pour sauver et soigner les victimes d'attentat et le peu de moyens accordés ensuite pour leur permettre de vivre décemment »*. Le docteur Dab vient de réaliser une enquête avec les docteurs Lucien Abenhaim, de l'INSERM, et Anne Petitgirard, de RISC-Santé. 340 personnes sur 600 sollicitées ont répondu. Dans leurs conclusions, les auteurs de cette étude mettent l'accent sur la spécificité des troubles que connaissent les victimes et sur leur durée.

Certains troubles apparaissent deux ans après l'attentat. *« Je vis dans la peur continuelle,* a déclaré une victime. *Je ne peux plus allumer un interrupteur d'électricité de peur de tout faire exploser. »* Le docteur Dab constate que ces séquelles ne sont pas assimilables à celles des accidents de la route, ni même à celles de la guerre. *« En cas de guerre,* estime-t-il, *les victimes sont en général moins surprises. Il y a une préparation psychologique. L'organisme lui-même se défend préventivement. Ce qui n'est pas le cas dans les attentats. »* En outre, les victimes ont le sentiment d'avoir été frappées au hasard. Leur drame n'est pas la conséquence d'un engagement personnel. Si bien que le traumatisme *« s'inscrit dans la durée ; il ne s'agit pas d'un épisode ponctuel dans une vie »*.

En demandant pour les victimes d'attentat le statut de victimes civiles de guerre, Françoise Rudetzki veut que le droit aux soins leur soit reconnu. (La plupart ne sont pas prises en charge à 100 % par la Sécurité sociale !) Elle veut aussi que les victimes d'attentat obtiennent ainsi une *« reconnaissance par la nation, qui réduirait leur sentiment de honte et peut-être atténuerait les séquelles. »*

CHARLES VIAL.

SPORTS

● **CYCLISME : Paris-Bruxelles.** — Le Belge Wim Arras a remporté au sprint, mercredi 23 septembre, la course des *« deux capitales »*, devançant très nettement ses compatriotes Joseph Lieckens et Eric Vanderaerden.

● **RUGBY : tournée de l'équipe de France en Ecosse.** — Pour leur deuxième match, les Tricolores ont *triomphé, mercredi 23 septembre,* à Goldenacre, face à la formation d'un Edimbourg District (22-9).

AUTOMOBILE

La 164 Alfa Romeo

Le bonheur des inconditionnels

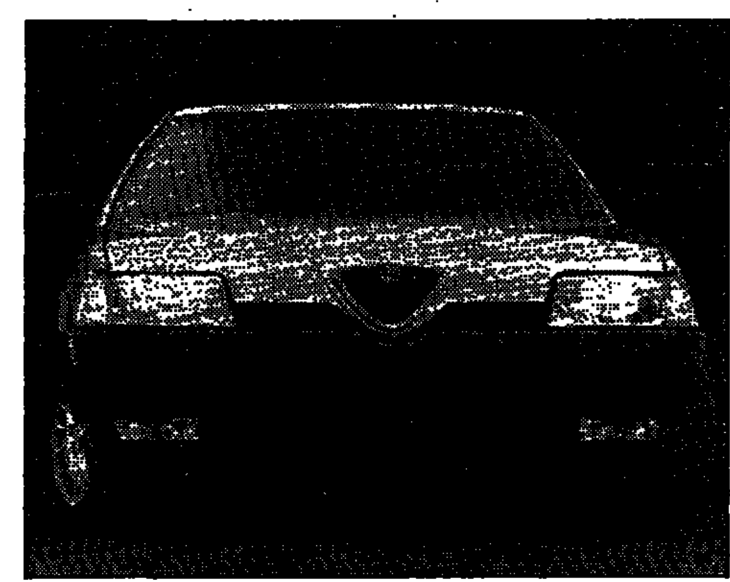
Milan, depuis le 22 septembre et pour huit jours, vit à l'heure d'un événement automobile qui marquera l'histoire d'Alfa Romeo : le lancement de son nouveau modèle haut de gamme, la 164. Plus de six cents journalistes se sont retrouvés ici pour assister à l'événement célébré sur plusieurs journées, avant de prendre le volant de cette berline accueillie d'ores et déjà par la presse italienne comme un chef-d'œuvre.

Présentée à Francfort au Salon de l'automobile voici quelques jours, et attendue depuis de longs mois, la 164 est probablement le dernier modèle né dans la pure tradition de la célèbre firme milanaise. *« Une voiture chargée de cette folie italienne inimitable »* comme nous le dira Vittorio Ghidella, l'administrateur délégué de Fiat (1) et nouveau tuteur de la marque. De fait, la 164 prendra probablement rang un jour parmi les pièces de collection des musées de l'automobile, tant les lignes que lui a définies Pininfarina sont fidèles à ce style empreint d'agressivité contenue qui fit autrefois la gloire de la marque, frappée du dragon des Visconti.

Fiat, qui vient de prendre le contrôle d'Alfa Romeo, reçoit dans l'affaire un somptueux cadeau de noces qui pourrait bien troubler quelque peu la politique de produits du groupe mise au point à l'époque où Lancia et bien sûr Ferrari, autre joyau, s'étaient vu confier la mission de représenter l'empire automobile italien dans le domaine du luxe et du sport. On peut se demander ce que donnera l'arrivée dans la famille de cet autre symbole de *« luxe et de sportivité »*, malgré la maintenance de deux réseaux de distribution séparés.

« Pas de romantisme », dira Vittorio Ghidella *« gardons les pieds bien posés sur terre. Il y a place pour tout le monde dans l'univers à quatre roues à qui sait transmettre un message personnel. A nous de planifier nos produits. Chacun d'entre eux avec sa personnalité jouera son rôle dans le paysage automobile. »*

De fait la 164 d'Alfa n'a extérieurement que peu de rapport avec la Thema de Lancia et la Croma de Fiat, les autres hauts de gamme du groupe. Pourtant, la base de la voiture procède des mêmes études et des mêmes développements entrepris avant le regroupement et auxquels s'était par ailleurs associée la firme suédoise Saab (pour son modèle 9000) : Coque rigide dotée d'un sous-châssis qui supporte moteur et suspension avant, groupe monté transversalement et agissant sur les roues avant, roues indépendantes.



Et à la route, la 164 d'Alfa ne diffère pas seulement de silhouette par rapport aux versions des deux autres marques. Son comportement apparaît, surtout à hautes vitesses, bien différent. Il faut y voir sans doute l'effet des consignes de grand confort inscrites au cahier des charges du modèle, car dans l'affaire le caractère sportif traditionnel a été sacrifié au profit d'un ensemble mécanique protégé des effets habituels qu'entraîne « l'attaque » au volant : bruits aérodynamiques, moteur tonitruant, sécheresse des suspensions. A l'inverse, les petits défauts habituels des voitures confortables apparaissent : tendance au couchage de la caisse dans les grandes courbes et plongeon au freinage.

Habitacle chaud, volant réglable en hauteur et en largeur, position des sièges variable électriquement..., tout inspire une conduite qui se passe de nervosité inutile, malgré une excellente boîte, qui fait monter les tours volontiers..., mais pour se heurter à un rupteur d'alimentation impitoyable à peine la zone rouge atteinte. Des quatre moteurs disponibles (un V 6, type America, de 3 litres sortant 192 chevaux ; un quatre cylindres de 2 litres à turbine sortant 175 chevaux ; un 2 litres encore à quatre cylindres et double allumage donnant 117 chevaux), le six cylindres (vif, et souple à la fois) apparaît comme la meilleure solution pour cette berline cossue, plus grande routière que grande sportive.

Côté prix, il se murmure à Milan que, selon la version, ils oscilleraient entre 150 000 F et 225 000 F (tarifs applicables en Italie). En France, la 164 devrait se trouver en concurrence avec bien des modèles solidement implantés mais les inconditionnels de la marque, on le sait, feront, eux, la différence.

CLAUDE LAMOTTE.

(1) M. Ghidella est administrateur, délégué de Fiat et PDG de Lancia-Alfa.

REPÈRES

Alcool et publicité

Les sportifs inquiets pour leurs sponsors

Les remous provoqués par la loi du 30 juillet 1987 relative à la publicité pour les boissons alcooliques, continuent à agiter les milieux sportifs et ceux des annonceurs (*le Monde* du 23 septembre). M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la jeunesse et des sports, a annoncé que les dirigeants sportifs qu'il avait rencontrés lui avaient fait part de leurs inquiétudes face à un possible retrait des sponsors. Décidé à dissiper *« un malentendu préjudiciable aux intérêts du sport français »*. M. Bergelin va poursuivre ses consultations avec les différentes parties en présence. Le secrétaire d'Etat a confirmé qu'une circulaire d'application de la nouvelle loi était en cours d'élaboration après concertation de plusieurs ministères.

CEA

Reconduction de M. Teillac

M. Jean Teillac, haut commissaire à l'énergie atomique, a été reconduit à ce poste mercredi 23 septembre par le conseil des ministres. C'est le cinquième mandat consécutif de M. Teillac, en fonction depuis octobre 1975.

Né le 6 septembre 1920 à Marcillac-la-Croisille (Corrèze), M. Teillac a commencé sa carrière de physicien auprès de Frédéric et d'Irène Joliot-Curie. Professeur de physique nucléaire et de radioactivité à la faculté des sciences de Paris en 1958, puis directeur de l'Institut du radium, il a aussi été président du conseil du CERN, le laboratoire européen de physique des particules.

Environnement

Création de l'Institut de l'eau

Comme il l'avait annoncé l'an dernier (*le Monde* du 23 octobre 1986), le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, a présenté, le mercredi 23 septembre, le nouvel Institut de l'eau, appelé à promouvoir les techniques françaises de gestion de l'eau. Cet institut, en fait, réunit les moyens et les hommes de trois organismes existants (AFEE à Paris, Fondation de l'eau, à Limoges, CEFIGRE, à Sophia-Antipolis), qui s'occupent de formation professionnelle et de documentation. Doté d'un budget de 40 millions de francs, l'Institut, présidé par M. Jacques Vernier, maire (RPR) de Douai, entrera officiellement en activité le 1er janvier 1988.

Synchrotron

La Grande-Bretagne suspend sa participation

La Grande-Bretagne a annoncé, mercredi 23 septembre à Grenoble qu'*« elle suspendait momentanément pour des raisons financières »* sa participation à la construction de la future source européenne de rayonnement synchrotron (ESRF) et donnerait une réponse définitive à son éventuelle participation à ce projet à la fin du mois de novembre. Cette annonce faite devant le conseil d'administration de l'ESRF ne met cependant pas en péril l'avenir de la machine dans la mesure où la part des Britanniques (15 % du total) pourrait être, si nécessaire, partiellement compensée par celles de la Suisse et d'un consortium formé autour des pays nordiques (Danemark, Finlande, Norvège et Suède) qui souhaiterait entrer chacun dans le projet à hauteur de 4 %. Les quelque 7 % restants pourraient alors être pris en compte par la France et la République fédérale d'Allemagne, qui participent respectivemet pour 38 % et 28 % à ce projet de 2,6 milliards de francs, les parts de l'Italie (15 %) et de l'Espagne (4 %) restant les mêmes. Reste que l'absence des Britanniques, si elle se confirme, serait regrettée par tous en raison *« de leur contribution précieuse aux études préliminaires de la machine »*.

Médecine

Les prix Lasker

Les prix Lasker de biologie et médecine ont été partagés cette année entre un neuropsychiatre *danois, le professeur Mogens Schou,* qui introduisit le lithium dans la thérapeutique de la psychose maniaco-dépressive et trois biologistes spécialisés dans l'étude du système immunitaire. Il s'agit des Américains Philip Leder (Harvard) et Leroy Hood (California Institute of Technology) et du Japonais Susumu Tonegawa, qui travaille au Massachusetts (Institute of Technology de Boston). Le prix Lasker est souvent considéré comme l'antichambre du prix Nobel, et son prestige est important dans la communauté scientifique.



Education

Le projet de budget pour 1988

Un prudent redressement

L'éducation nationale ne figure pas parmi les secteurs prioritaires retenus par le gouvernement dans le porjet loi de finances pour 1988 *(le Monde* du 18 septembre). Le budget attribué à M. Monory progresse cependant plus vite que le budget global. Les créations de postes permettront d'accompagner l'afflux d'élèves dans les lycées, et l'aide à l'enseignement privé est notablement accrue. En contre-partie, l'administration centrale et les organismes périphériques sont « dégraissés ».

Avec 175,1 milliards de francs, le budget de l'éducation nationale pour 1988 progresse de 4,1 % par rapport à 1987, plus rapidement que le budget d'ensemble (3 %). La progression atteint 4,56 % si l'on exclut les effets de la décentralisation.

Déficitaire au budget 1987, le solde des créations et des suppressions d'emplois redevient excédentaire pour 1988 : 5116 postes sont créés au total, mais ce chiffre comprend les 1750 postes (dont 1 000 pour les lycées publics) qui avaient été dégagés au lendemain de la révolte étudiante de novembre et décembre derniers, pour la rentrée de 1987, mais n'avaient pas été comptabilisés au budget de cette année. L'effort porte essentiellement sur les postes d'enseignants dans les lycées et les établissements privés. Pour accueillir les 79 000 élèves supplémentaires attendus dans les lycées à la rentrée 1988, 3 000 postes (professeurs agrégés, certifiés et personnel de direction) sont créés, alors que près de 4 800 avaient déjà été dégagés cette année pour faire face à un afflux sensiblement équivalent d'élèves.

Mais la baisse démographique qui se poursuit dans les collèges (on prévoit 73 000 élèves de moins en 1988) doit permettre la suppression dans ces établissements d'un nombre important de postes que le ministère affirme ne pas pouvoir évaluer pour l'instant, mais qui sera très important. En 1987, 2 000 postes ont été supprimés pour 90 000 élèves de moins dans les collèges, et reversés dans les lycées. Un redéploiement est prévu l'an prochain dans le même sens.

L'enseignement primaire, en revanche, ne bénéficie d'aucune facilité de ce genre, puisque aucun poste d'instituteur n'est créé en dépit des 32 500 élèves supplémentaires attendus à la prochaine rentrée.

De son côté, l'enseignement privé sous contrat bénéficie de 800 postes nouveaux, justifiés, selon le ministère, par *« le strict respect du principe de parité »*. Le développement des enseignements artistiques, qui fait l'objet d'un projet de loi bientôt examiné par le Parlement, figure également parmi les priorités de ce budget. Cent emplois de professeurs certifiés de ces disciplines sont créés pour les collèges, ainsi qu'un nombre équivalent de conseillers pédagogiques spécialisés pour les écoles primaires. Cette dernière décision répond partiellement au vœu de M. Marcel Landowski, chargé d'une mission sur les enseignements artistiques par le premier ministre.

Pour dégager les moyens nécessaires à ces créations de postes d'enseignants, on a taillé, comme d'habitude, dans des secteurs moins sensibles, comme l'administration. L'armée des 160 000 fonctionnaires administratifs, techniciens, ouvriers et personnels de service est ainsi amputée de 594 postes — dont 484 dans les services rectoraux — correspondant à des *« gains de productivité dans le domaine administratif »*.

La mise à plat du fonctionnement des rectorats et inspections académiques par le biais d'audits doit être généralisée. En contre-partie, une dizaine de postes d'informaticiens sont créés au ministère pour moderniser la gestion des personnels et la comptabilité par la constitution de bases de données académiques.

La saignée ouverte l'an dernier dans les établissements publics périphériques se poursuit. Soixante-deux postes disparaissent dans les bureaux parisiens du Centre national de documentation pédagogique (CNDP), 35 dans ceux de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) et 3 au Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ).

A l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), le ministère supprime 43 postes, principalement dans l'administration dont les effectifs sont jugés disproportionnés par rapport à ceux des chercheurs. Le Centre national d'enseignement à distance (CNED), dont les bons résultats sont cependant soulignés, rend 39 postes. Les crédits destinés à compenser la suppression des postes « mis à disposition » de certains mouvements pédagogiques et associations d'éducation populaire sont reconduits et revalorisés, mais on note au passage qu'une quarantaine de ces postes destinés aux mutuelles proches de la FEN et aux fédérations de parents d'élèves n'ont finalement pas été supprimés.

Si aucune mesure nouvelle de revalorisation massive de la situation des personnels n'est prévue, des possibilités de promotion sont ouvertes à certains chefs d'établissement, personnels d'inspection et d'administration et enseignants du second degré. La mise en place de maîtres-directeurs dans les écoles sera accélérée ; 1 541 emplois de professeur de collège (PEGC) sont transformés en emplois de professeur certifié (titulaire du CAPES) ou de principal de collège : un effort réel, mais limité, pour assurer la promotion du corps des 75 000 PEGC dont le recrutement a été supprimé. Les agrégés et les professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles ne sont pas oubliés, avec la création de 105 emplois dits « hors classe » et de « chaire supérieure » correspondant au sommet de la hiérarchie. Les plans de revalorisation des carrières d'instituteurs (décidé en 1982), des professeurs de lycées professionnels (1985) et des maîtres du privé (août 1986) sont poursuivis.

Informatisation et communication

Parmi les actions prioritaires figurent les enseignements artistiques, puisque des crédits importants sont dégagés pour la création d'ateliers et la formation des personnels. Les crédits destinés à l'informatisation et aux actions de communication progressent eux aussi sensiblement. Le budget s'intéresse aussi au « plan pour la réussite scolaire » de Mme Alliot-Marie, en dégageant 30 millions de francs pour des cours de rattrapage qui doivent être assurés, à partir de janvier prochain, dans certaines classes de cours moyen. Il mobilise aussi 20 millions de francs pour l'organisation de séquences éducatives en entreprise dans certaines classes professionnelles.

Enfin, l'éducation nationale n'oubliera pas l'enseignement privé en 1988, puisque les crédits qui lui sont dévolus, en hausse de 4,82 %, progressent plus rapidement que l'ensemble. Cet intérêt particulier est marqué par la poursuite du plan d'équipement informatique et un effort sur la formation de personnel, mais surtout par la sensible revalorisation (10%) du « forfait d'externat » qui correspond aux sommes versées par l'Etat pour compenser les frais de fonctionnement des établissements privés. La décision en a été prise après qu'une commission réunissant des représentants de l'administration et de l'enseignement privé eut mis en évidence un décalage entre le montant de ce forfait et les coûts équivalents constatés dans l'enseignement public, qui servent de référence au regard de la loi.

PHILIPPE BERNARD.

Comme un décalage

BON budget ? Mauvais budget ? Comme l'atmosphère d'une rentrée ou les résultats du baccalauréat, le profil du budget est l'un des événements annuels qui marquent la politique du ministère de l'éducation nationale aux yeux de l'opinion publique. Mais celui-ci n'est pas, cette année, un budget comme les autres. Il est le premier à intervenir après que l'explosion lycéenne et étudiante de l'automne 1986 eut rappelé à la classe politique que l'enjeu essentiel qu'est la formation, et il précède l'échéance électorale du printemps prochain. Cet automne-ci et ce printemps-là l'ont façonné. D'un côté, des postes d'enseignant sont créés dans les lycées ; de l'autre, on se montre généreux à l'égard de l'enseignement privé. Au total, le budget apparaît nettement plus présentable que l'an dernier, où les effectifs globaux de l'éducation nationale avaient chuté pour la première fois depuis la Libération.

Mais cela suffit-il à traduire l'objectif affirmé par M. Monory de faire de l'éducation la priorité des priorités, et à rendre crédible le « plan prospectif » qu'il veut soumettre aux candidats à la présidence de la République, d'ici à la fin de cette année ? Entre le grand dessein proclamé et la décision budgétaire, il y a comme un décalage. A force de répéter que les enseignants sont trop mal payés, trop peu considérés, de rêver tout haut aux 80 % de jeunes au niveau du bac et à un ministère « entreprise du futur », le ministre de l'éducation nationale a suscité bien des espoirs. Mais son plan pour l'éducation aurait gagné en crédibilité s'il avait été annoncé par un budget qui en traduise nettement les ambitions.

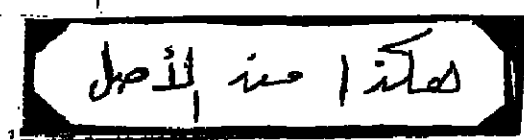
Ph. Be.

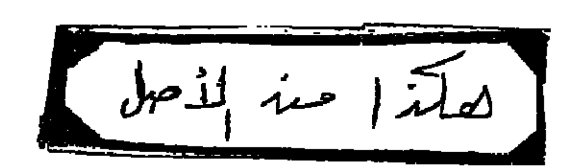
M. Henri Peretti directeur des bibliothèques

Le Conseil des ministres du 16 septembre a nommé M. Henri Peretti directeur des bibliothèques des musées et de l'information scientifique et technique au ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur. Il remplace M. Denis Varloot, qui avait pris la tête de cette direction en 1981.

[Né le 8 avril 1950 à Cavaillon (Vaucluse), ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud et de l'Ecole nationale d'administration, agrégé d'histoire, M. Henri Peretti a été, entre 1980 et 1984, chef du bureau de la réglementation et du contentieux à la direction des enseignements supérieurs du ministère des universités. Après un passage au Conseil d'Etat (1984-1986), il était, depuis août 1986, adjoint au directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche.]







Le Monde
DES LIVRES

Le rire de Manganelli

Pietro Citati trace le portrait de Giorgio Manganelli. Trois livres de cet étrange Italien sortent en France.

SANS doute n'a-t-il jamais existé, dans la littérature italienne, d'écrivain aussi péremptoire que Giorgio Manganelli. A peine s'assied-il à sa table de travail – dans cette sombre caverne qui lui tient lieu de monde – que d'un geste impérieux il efface toute chose. Il ne reste plus rien : tout arbre est aboli, tout fleuve, tout animal, tout poisson, *tout oiseau, tout bâtiment, tout* être humain et sans doute tout livre ; il n'est pas jusqu'au néant qui ne soit aboli. Dans ce désert désolé, qui durera jusqu'à la fin des siècles, dans cet étroit et angoissant tunnel, où ne renaîtra jamais la nature exécrée, dans cet imperturbable labyrinthe, où l'on se perd et se retrouve, il n'y a personne sinon lui, Giorgio Manganelli, avec sa névrose, ses manies, et un obscur miroir dans lequel il cherche à reconnaître les traits honnis de son visage. Après la destruction ne demeurent que de rares vestiges du réel : un ongle d'homme, une aile d'oiseau, le chapiteau d'une statue romaine, une pierre sur laquelle d'étranges signes ont été gravés. Avec ces misérables débris, et l'obscur miroir au creux de son obscure main, Manganelli entreprend sa paradoxale reconstruction du monde.

Une légende, qu'il a lui-même entretenue, fait passer Manganelli pour un formaliste : comme s'il était le dernier rhéteur rescapé de la littérature italienne, l'héritier de Daniello Bartoli (1) et des *Operette morali* (2). Cette légende est sans aucun fondement. Depuis longtemps n'habitait plus parmi nous un écrivain possédé par de si violentes obsessions, par de si effrayants désespoirs, par de si inhumaines fureurs : un écrivain qui vit en permanence au bord de l'autodestruction. Ne prêtez pas attention à ses jeux : plus il est dialecticien, virtuose, euphorique et captieux, plus la manie le possède. Ce que nous appelons « inspiration » est pour lui un double dont il ignore tout : un double qui le blesse, le torture, le ronge au-dedans, le dévore, érode douloureusement ses viscères et ses intestins ; et son moi conscient n'aura d'autre tâche que de transcrire les guipures de cette lacération intérieure. Il ne peut rien y changer, aucune halte ne lui est permise, aucune interruption. Son double insatiable l'oblige à assurer des incarnations toujours nouvelles, à paraître sous des aspects qui se modifient sans trêve : identique à lui-même jusqu'à l'obsession, et toujours différent comme le cabotin, qui dissimule son visage derrière des masques capricieux.



« Dans le cadre miroir » (1987).
En médaillon : Giorgio Manganelli.

Le radotage d'un clown idiot

Parmi les écrivains italiens d'aujourd'hui, Manganelli est le seul à posséder une vocation métaphysique ; et à connaître le siège de l'Etre, le lieu où habite Dieu, les cavernes où les Mères engendrent inlassablement les Formes. Mais il a tourné le dos à Platon. De l'Etre n'émane plus de lumière. Dieu est mort et répand son ombre sur l'univers qu'il puise dans son miroir. Manganelli ne déplore pas la mort de Dieu : parce que la mort de Dieu est la situation la plus favorable pour un écrivain. C'est précisément lorsque Dieu n'existe plus, lorsqu'Il s'est dissous dans les espaces ou s'est propagé partout, que naît l'incessante fécondité de la spéculation théologique, la réflexion ininterrompue de l'esprit autour d'un centre perdu et omniprésent : la littérature. Alors, tout se renverse. A la place des Formes, Manganelli cultive l'Informe – une population d'ombres, de choses non nées, de spectres, une marée visqueuse de créatures, une lave d'apparitions, qui assiègent de toute part son écriture. Au lieu du Tout, il nous parlera du Néant. Il ne connaît rien mieux que le Néant : pas même Shakespeare ou Poe ou le dix-septième siècle, qu'il aime avec prédilection : parce que le Néant n'est ni ce point ténébreux ni cette étendue désolée que nous croyons, et il n'est pas non plus l'absence – le Néant se trans*forme sans cesse ; il est* tantôt courbe et tantôt rectiligne, tantôt il se cabre et tantôt s'engloutit, il tourne parfois et parfois est brûlure, maintenant il est faim, mais il sera sommeil.

Il aurait pu être un superbe chantre métaphysique du Néant, ou un écrivain visionnaire, capable de recueillir les dernières lueurs de l'éternité – cette éternité, comme il dit, *« qui dure une minute »*. Il n'a pu l'être. A peine sa vocation métaphysique l'assaille-t-elle – avec ces terribles et douloureuses palpitations qu'elle seule nous procure, – Manganelli prend la fuite : il l'annule, l'efface, l'abolit pour lui être, pense-t-il, plus fidèle.

PIETRO CITATI.

(Lire la suite page 22.)

(1) Daniello Bartoli (1608-1685) : historiographe officiel de la Compagnie de Jésus, ce lettré au style exubérant fut l'un des plus grands écrivains du Seicento.

(2) *Operette morali* : l'un des chefs-d'œuvre de Giacomo Leopardi. Des morceaux choisis sont disponibles en français sous le titre *Dix petites pièces philosophiques*, trad. Michel Orcel. Ed. Le temps qu'il fait.

Lire également notre dossier sur la littérature italienne pages 22 et 23.

Le purgatoire de John Cowper Powys

Auteur d'une œuvre immense et multiforme, John Cowper Powys est toujours trop peu lu. La Tête qui parle paraît aujourd'hui en français.

LE 17 juin 1963 – hier, en somme, – dans une chaumière de Blaenau-Ffestiniog, petite ville du nord du Pays de Galles surplombant de lugubres étendues d'ardoise, John Cowper Powys mourait à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Il laissait une œuvre immense et multiforme : une dizaine de recueils de poèmes, une vingtaine de volumes d'essais, et treize romans parmi lesquels plusieurs approchent du millier de pages. Sans compter son *Autobiographie*, chef-d'œuvre absolu dont Georges Steiner soutient qu'elle est digne d'être « *opposée* » à Montaigne et à Nietzsche.

Il ne connut de son vivant qu'une gloire tardive, réticente, qui, vingt-quatre ans après sa mort, semble déjà l'avoir lâché. Au point que lorsqu'on réédite ou qu'on traduit l'un de ses ouvrages, il donne l'impression d'être toujours un débutant.

Fils et petit-fils de clergyman, *il était né en 1872 à Shirley, dans* le Derbyshire. Deux illustres poètes, John Dunne et William Cowper, ornaient son arbre généalogique. Il fut l'aîné d'une famille de onze enfants, sept d'entre eux allaient écrire au moins un livre, et Theodore Francis, l'auteur du *Bon Vin de M. Weston* (1), une œuvre de grande qualité. Au sujet de ce dernier, Paulhan ne disait-il pas à Dominique Aury, dont on connaît la passion pour John Cowper : *« Mon Powys, pas le vôtre »* ?

Ses études à Cambridge terminées, Powys devenait conférencier itinérant dans son pays et, le succès aidant, il partait pour les Etats-Unis qu'il allait parcourir de long en large en exerçant, pendant près de trente ans, devant des auditoires ébahis, *« l'art de l'analyse dithyrambique »* : il ne parlait jamais que de ses auteurs préférés – Homère, Dante, Shakespeare, Montaigne, Rabelais, Dostoïevski... – et, en véritable acteur qu'il était, il incarnait sur scène des personnes de fiction plus qu'il ne les analysait. Avec un faible pour le pathos candide du prince Muichkine et pour le panthéisme du héros semi-divin des *Feuilles d'herbe*, celui qui s'écrie : *« Je contiens des multitudes ! »*

Charlie Chaplin en personne, ébloui par ses dons de comédien, lui apprit quelques-uns de ses trucs dans l'art de conjuguer le rire, l'expressivité et l'émotion. Et un autre auditeur – Henry Miller, – qui allait lui vouer une admiration sans retour, affirmait que Powys possédait *« l'éloquence d'un prophète se situant avant Abraham, avant que tout ce qui a reçu un nom ait été nommé »*. Et, aussi, que Powys était seul capable de faire décrire un tour complet à sa tête, et seul entre tous à posséder le langage universel.

La cinquantaine venue

Ce n'est pas étonnant que Powys, homme éminemment sensuel, et dont le rêve était de se fondre dans la nature afin que la pensée cesse de déranger la pure merveille d'être, ait pu séduire un esprit lyrique comme l'auteur des *Tropiques* et, plus tard, Bachelard ou Jean Wahl. *« Les paysages »*, disait le romancier, *« nous devrions les toucher, les goûter, les étreindre, les savourer, les boire, les aimer d'amour. »* Ajoutant, dans *l'Apologie des sens* (2) : *« Saisissez l'instant à la gorge... La vie est la vie, et il appartient à l'individu d'être heureux par la vie elle-même et de ne pas avoir besoin des gâteries de la fortune, ni des galas de la chance, ni des grands festivals de la destinée. »*

Mais il n'était pas seulement le chantre enthousiaste de la nature. Son *Autobiographie* contient ce curieux aveu : *« Il est hors de doute que depuis ma plus tendre enfance jusqu'à l'heure actuelle, mon vice dominant a été le plus dangereux de tous : le sadisme. »* Il aspirait au bonheur, mais le bonheur est une ascèse en ce que, pour l'atteindre, il faut avoir terrassé ses propres démons. Ses tendances sadiques, Powys avoue ne les avoir maîtrisées que la cinquantaine venue.

HECTOR BIANCIOTTI.

(Lire la suite page 24.)

(1) Gallimard, « L'Imaginaire ».
(2) J.-J. Pauvert, 1975.

• LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

L'Ouilla, *de Claude Duneton*
Tout crus, les coqs, *d'Orlando de Rudder*
Mourir m'enrhume, *d'Eric Chevillard*

Drolatiques

L'ÉPOQUE étant aux tests, j'ai fait l'expérience de mettre de côté ceux des romans de l'automne qui m'avaient tiré un rire, ne fût-ce qu'un sourire, avant la page 20. Résultat des courses : trois livres seulement, sur des dizaines ! On ne l'a pas assez dit : outre d'autres défauts, la rentrée sue l'ennui. La solennité fait rage. Que dis-je ? La componction, laquelle est à la gravité ce que sont, au caviar, les lentilles. Tant d'empois au pays d'Aymé, Audiberti, Queneau, Vialatte et Perec : quelque chose ne va plus !

Claude Duneton a débuté, en 1976, avec un titre réjouissant : *Je suis comme une truie qui doute. C'est aussi un érudit du cocasse* : la collection « Points » réédite ces jours-ci son *Petit Louis dit Louis XIV*, sur l'enfance du Roi-Soleil. La jeunesse, c'est son affaire ; l'âge où la logique n'a pas encore tordu le cou à la poésie.

Duneton est également un fou de mots, cela va souvent ensemble. Il a écrit sur le *« parler croquant »* et bousculé la grammaire – *Anti-manuel de français*. Il annonce un *Bouquet des expressions imagées*. On va rire.

QUE veut dire *l'Ouilla ?* Ne cherchez pas. Cela vient d'un calembour tel qu'ils envahissent journaux et publicités ; bien consternant, comme les meilleurs calembours. « Allez, l'Ouilla ! »... Vous y êtes ? Non ? Alors vous êtes mûr pour un essai sur cash-flow et christianisme... Grand bien vous fasse, alléluia !

L'Ouilla, c'est l'esprit d'enfance – toujours elle – aux prises avec la cruauté et ses trésors d'imagination. Comment ne pas désespérer de la nature humaine devant, mettons, un banquet de supporters sportifs ? *Quiconque peut entonner « la digue du cul »* est capable du pire, y compris de laisser traîner dans un évier la tête d'un loufiat servi à dîner en méchoui. Parce qu'il a du cœur pour trente, l'Ouilla ira prévenir la tante du décapité, à l'autre bout du village...

S'il y arrive ! Car la nature ne manque pas non plus de traîtrise, ni les légendes. En chemin, l'Ouilla voit mourir d'apoplexie un certain Cyprien, la face dans le purin. Il croise un maréchal ferrant féru de diction. Lucifer en personne le nomme elfe d'honneur. Il tombe amoureux de la fille du Diable, Lise, aux cheveux verts.

Le récit s'accroche aux branches griffues et aux vieilles légendes, comme les vêtements des enfants aux arbres des cauchemars. Au passage, les personnes cultivées repéreront des allusions à Daphné, à Brocéliande, au *Roman de la Rose* ; mais rien ne vaut une lecture candide et consentant à la fantaisie de l'auteur. Il faut accepter que les sons des mots décident du sens à leur donner, et tiennent lieu de lien entre eux.

Si le plaisir de jouer sur les mots garde assez d'adeptes, on parlera peut-être un jour de vision « dunetonienne » du monde, comme on dit « daltonien ». C'est le contraire d'une apocalypse pour le plaisir. On y sent à chaque phrase la nostalgie des certitudes et des rites des aïeux, d'une certaine paix rustique. Le monstrueux est apprivoisé à coups de syllabes saugrenues : *« piti, piti, piti ! »*. L'innocence passe par une reconnaissance méticuleuse des férocités quotidiennes et légendaires.

Duneton ou l'étonnement épique de l'enfance, du premier regard...

QUELQU'UN qui se passionne pour la vie des mots ne peut pas être tout à fait désolé ni ennuyeux. Savoir que la langue ne rime à rien console de toutes les désillusions. Orlando de Rudder, comme Claude Duneton, est un observateur du langage. L'an dernier, on a remarqué son *Français qui se cause.*

Le bistrot était un endroit de choix pour voir prospérer cette sorte de langue. *Céline, Marcel* Aymé, Prévert, s'y tenaient à l'affût. Les propos de zinc à l'heure du crème étaient une mine de sagesse populaire et d'invention langagière. Les « pubs » à l'anglaise et les commentaires inévitables sur la télévision de la veille ont tari cette source de poésie.

(Lire la suite page 20.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

Voyager en solitaire ?

RECIT, roman, carnet de voyage, fiction, métaphore, document ? On ne sait trop comment qualifier *Royaume de Siam*, de Gérard Manset, chanteur en marge du showbiz qui s'essaie à l'écriture sur une plus longue distance. C'est sans doute la qualité *première de ce texte que de* ruser avec les étiquettes. Document, les pages consacrées au camp où s'entassent les Khmers, morts et agonisants mêlés. Carnet de voyage, l'évocation des déambulations dans les rues de Bangkok, dans le dédale d'une fête foraine à Chantaburi, où les stands qui ne proposent pas des loteries avec poupées en crinoline et oursons en peluche exhibent de jeunes garçons, des enfants mutilés ou des femmes-singes. Mais comment faut-il nommer cette quête obsessionnelle, acharnée, frustrée, recommencée, des adolescentes de quatorze *ans, moins parfois*, achetées 60 bahts dans une ruelle : récit, ou métaphore ?

Récit, si l'on on croit la minutie des descriptions des silhouettes étroites, ou de ce corps *« souple et immobile comme un liquide tiède enfermé dans une enveloppe de chair »*. Mais métaphore aussi : celle d'un départ qui n'est qu'un piétinement, la recherche de Lamaï, l'enfant prise et perdue, dont le narrateur traque le souvenir dans mille figures identiques et différentes. Dans tous les cas, une *« quête personnelle du désastre »*.

On peut haïr ce livre, trouver odieux l'égocentrisme forcené d'un regard qui fait ces corps à peine adolescents trop uniformément consentants, indifférents à la violence marchandée dont ils sont l'objet. Mais en même temps, très consciemment, Gérard Manset reprend à son compte l'annulation et la négation : *« Je n'étais ici rien de plus qu'un instant bon ou mauvais, plus chaud ou moins triste ; quelque chose comme une pluie qu'on attend et qui vient. »* Flagrant délit d'inexistence : nul royaume, pas même de Siam, n'est de ce monde, et si l'on est toujours solitaire, c'est à peine si on voyage.

Jo. S.

★ ROYAUME DE SIAM, de Gérard Manset, Aubier, 224 p. 82 F.

Passage en revues

Littérature, poésie

● *« Nous ne savons presque rien de la littérature d'aujourd'hui, et nous ne vivrons pas assez pour la connaître vraiment. »* En plaçant ces lignes de Gérard Macé en exergue du dernier numéro de *l'Infini* (nº 19, été 1987) qu'il a dirigé, Alain Nadaud a voulu fixer les limites d'une possible réponse à la question qu'il posait : *« Où en est la littérature ? »* Sur ce thème, toute affirmation péremptoire ou savante devrait, en effet, être tenue en légitime suspicion. C'est en acte, c'est-à-dire en écriture, que les écrivains invités répondent à Nadaud : Domecq, Savitzkaya, Haddad, Redonnet, Abeille... parmi beaucoup d'autres. (Gallimard, 85 F.)

● *Action poétique* consacre un double numéro (nº 107-108, printemps-été) aux poètes de *la Réunion*. Une abondante anthologie, en créole et en français, et des précisions bio-bibliographiques font de ce volume une excellente introduction à une littérature peu connue. Henri Deluy a choisi d'ouvrir ce numéro sur un poète malgache, Jean-Joseph Rabéarivelo (1), qui s'est donné la mort en juin 1937 et dont l'œuvre, écrite pour une part en langue malgache, appartient au patrimoine de la négritude. (Rue Jean-Mermoz, résid. La Fontaine-au-Bois, nº 2, 77210 Avon, 120 F.)

● Benito Pelegrin, traducteur de Gongora et de Gracian, a réuni un ensemble sur la traduction littéraire pour la revue *Sud* (nº 69-70). Claire Cayron, par exemple, explique sa singulière aventure avec les livres de l'écrivain portugais Miguel Torga, dont elle est la traductrice exclusive. (*Sud, 62, rue Sainte*, 13001 Marseille, 130 F.)

● Sur le même thème de la traduction, *la Traductière* (nº 4-5, printemps-été 1987) rend compte des travaux des deux derniers Festivals franco-anglais de poésie, qui se sont tenus à Paris en 1985 et 1986. Jacques Rancourt explique, dans sa présentation du numéro, les ambitions de cette revue : « La Traductière *fait de la traduction comme la cafetière du café, elle abrite la traduction comme la tabatière le tabac...* » (Secrétariat du festival, 10, rue Auger, 75020 Paris.)

● En février dernier, l'Association pour la défense et l'illustration *de la littérature contemporaine* (ADILC) réunissait un colloque sur L'extrême contemporain : Philippe Sollers, Florence Delay, Dominique Fourcade, Jacques Roubaud, Danièle Sallenave et d'autres tentaient de donner un contenu à une notion assez abstraite pour en accueillir de nombreux... La revue de Michel Deguy, *Poésie* (nº 41) reprend les différentes interventions, souvent très « écrites », présentées lors de ce colloque. (Ed. Belin, 60 F.)

● La *Revue des sciences humaines* (nº 206), publiée par l'université Lille-III, a confié à Jean-Michel Rey le soin d'organiser un cahier sur Georges Bataille. Des textes de Jean-Louis Baudry, Denis Hollier, Francis Marmande... éclairent l'œuvre de Bataille, *« en évitant de s'en tenir à quelques termes supposés connus »*. (Distributeur : Nordeal, 39, rue de la Monnaie, 59000 Lille, 77 F.)

● Jean-Pierre Enard est mort en mai dernier. La revue *Roman* — il était membre du comité de rédaction — lui consacre un numéro *d'hommage (nº 20, septembre* 1987). Rappelons que la précédente livraison était consacrée à La théâtralité. (Ed. Presses de la Renaissance, 60 F chaque numéro.)

● *Europe* publie un cahier Lautréamont, préparé par Jean-Paul Corseti (*Europe*, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 *Paris, 68 F.*)

● Toujours à propos de Lautréamont, signalons la création d'une « association des amis *passés, présents et futurs* d'Isidore Ducasse » patronnée notamment par François Caradec, Michel Decaudin, Maurice Nadeau... Elle publiera deux bulletins par an. (*S'adresser à J.-J. Lefrère, 30 bis*, avenue de Suffren, 75015 Paris.)

● Tristan L'Hermite, écrivain français de la première moitié du *dix-septième siècle, n'est pas com*plètement oublié : une association de ses amis existe qui publie chez Rougerie une revue annuelle. Le neuvième numéro est paru récemment. (*S'adresser à Amédée Car*riat, Bellevue de Tercillat, 23350 Genouillac.)

● Le *Bulletin de la Société Jules Verne* (nº *81, 1er trimestre 1987)* présente un choix de poèmes de l'auteur de *De la Terre à la Lune*. (Philippe Burgaud, 29, chemin de Saint-Prix, 95250 Beauchamp).

● Signalons enfin la parution d'une nouvelle revue, *Dire*, publiée par l'Association pour la promotion de la culture orale (5, rue de Lancry, *75010 Paris, 50 F*).

P. Ke.

(1) Un colloque international sur Jean-Joseph Rabéarivelo s'est tenu à Madagascar en mai dernier. Il est à souhaiter qu'un éditeur prenne en charge la publication des actes de ce colloque.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● TAD SZLUC : *Fidel Castro, trente ans de pouvoir absolu.* — Journaliste, spécialiste des affaires étrangères, correspondant du *New York Times* de 1953 à 1972, Tad Szluc a rencontré Castro pour la première fois en 1959 au moment *de la révolution cubaine. Il a pu accéder à la docu*mentation disponible et s'entretenir avec les témoins de l'histoire cubaine récente, dont Castro lui-même. L'auteur ne s'est pas contenté de tracer le portrait de cet *« animal politique »*, mais apporte *aussi des informations* sur Cuba *aujourd'hui.* (Payot, 693 p., 178 F.)

CRITIQUE LITTTÉRAIRE

● ROSS CHAMBERS : *Mélancolie et opposition. — Les débuts du modernisme en France.* Un ouvrage savant sur la place de la mélancolie dans la littérature française du milieu du dix-neuvième siècle, chez des auteurs comme Flaubert, Nerval, Hugo, Gautier, Baudelaire... (José Corti, 244 p., 130 F.)

HISTOIRE

● OUVRAGE COLLECTIF : *Image et histoire.* — La place de l'image dans la recherche historique, son apport *dans le travail des historiens, son statut* de source et d'archive... Tels sont quelques-uns des thèmes abordés par les participants au colloque, réuni à l'initiative de l'association Histoire au présent (54, rue d'Enghien, 75010 Paris), qui s'est tenu à Paris en mai 1986. (Publisud, 15, rue des Cinq-Diamants, 75013 Paris, 318 p., 150 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● IVAN TOURGUENIEFF : *Terres vierges.* — Saint-Pétersbourg au printemps 1868, pendant les révoltes estudiantines. La confrontation entre les étudiants révolutionnaires, les « nihilistes », et la classe paysanne, et, à travers cela, la lutte de l'homme faible et l'homme fort sur un même terrain, celui de la liberté. Tourguenieff considéra un moment ce roman comme le symbole de son renoncement à l'écriture. Traduit du russe en 1877 par Durand-Gréville. (Stock, 314 p., 85 F.)

MÉMOIRES ET SOUVENIRS

● BERYL MARKHAM : *Vers l'ouest avec la nuit.* — Entraîneuse de chevaux de course en Afrique orientale — où elle était née en 1902, — Beryl Markham fut la première femme à franchir l'Atlantique en avion en 1936. Entre ses différentes activités, elle eut le temps d'entretenir quelques relations sentimentales avec, notamment, le mari de Karen Blixen, et aussi d'écrire ses souvenirs, publiés en 1942, traduits de l'anglais, ici, par Viviane Markham. (Seghers, 334 p., 92 F.)

RELIGION

● MARTIN LUTHER KING : *Je fais un rêve.* — Dix grands textes — articles, discours, sermons, interviews — du célèbre pasteur noir américain prix Nobel de la paix, sont ici présentés par Bruno Chapu et traduits par Marc Saporta. Né à Atlanta (Georgie) en 1929, ce fils, petit-fils et arrière-petit-fils de pasteur baptiste, s'engage dès 1955 dans un combat qui le conduira au sacrifice suprême. (Le Centurion, 205 p., 79 F.)

ROMAN

● CLAUDE SEIGNOLLE : *Marie la Louve.* — Sous le ciel de Sologne, une jolie jeune fille a le don (diabolique) de guérir les morsures de loup. Lawrence Durrell, qui préface ce roman paru en 1947, qualifie Claude Seignolle d'*« étrange démonologue »* qui enveloppe son œuvre d'un *« mystère poétique... à la manière d'une impalpable brume »*. (Phébus, 180 p., 89 F.)

SOCIÉTÉ

● DOMINIQUE GROS : *le Sein dévoilé.* — On le montrait. On le cachait. Maintenant, on peut le lire : de l'histoire du soutien-gorge au dépistage du cancer. Un hommage au symbole de la féminité, à travers son histoire et ses fonctions. (Stock/Laurence Pernoud, 286 p., 98 F.)

● OUVRAGE COLLECTIF : *Travailleurs et cerveaux arabes immigrés en Europe.* — Dirigé par Hayssam Safar, ce volume reproduit les actes d'un symposium international qui s'est tenu à Mons en 1985. Les différentes questions touchant à la réalité de l'immigration en Europe ont été abordées par les délégués des Etats représentés. Introduction de Michel Jobert. (Maisonneuve et Larose, 372 p., 180 F.)

SOCIOLOGIE

● GÉRARD NAMER : *Mémoire et société.* — Dès la fin du vingtième siècle, Simmer et Durkheim *avaient introduit le concept de mémoire dans* l'étude de l'identité des collectivités. De la *« conscience collective »* au *« travail de la mémoire »*, Gérard Namer suit, à travers l'œuvre de Maurice Halbwachs (écrits parus entre 1925 et 1944), la pratique sociale de la, ou des mémoires : études des histoires de vie, des bibliothèques et des commémorations. Préface de Jean Duvignaud. (Méridiens Klincksieck, 240 p., 120 F.)

● BANDES DESSINÉES

L'aventure dans tous ses états

A L'HEURE où déferlent les nouveautés de la rentrée, il n'est peut-être pas trop tard pour « repêcher » un album disponible depuis quelques mois, mais qu'une diffusion *par trop confidentielle avait jusqu'ici préservé de toute* curiosité. Il s'agit d'une *Vie de Salvador Dali*, l'une des réalisations graphiques les plus fascinantes depuis longtemps. J'ignore ce que Dali, fervent laudateur des peintres pompiers, pouvait penser de la *bande dessinée. Le maître catalan vient en tout* cas d'inspirer 46 planches drôles, touffues, et d'une incroyable virtuosité technique.

Robert Deschames, le propre secrétaire de Dali, a collaboré aux textes, y faisant fourmiller les anecdotes piquantes et les notations érudites. Jean-Michel Renault (dont *Pilote* a jadis publié des caricatures et quelques récits complets signés de son seul prénom) a fait sienne la technique picturale de Dali, intégrant les toiles du peintre surréaliste à ses propres dessins sans aucune solution de continuité. Ce mimétisme souvent confondant fait de la lecture de l'album une aventure artistique sans pareille : on est littéralement aspiré dans un univers délirant, un monde coloré, euphorique, peuplé de figures célèbres (Garcia Lorca, Breton, Bunuel, Freud, Eluard...), un mélange de Musée Grévin et d'Académie platonicienne soumis à tous les avatars d'une représentation ivre. Il aura suffi de cet album pour imposer Jean-Michel Renault — comme un technicien et un visionnaire également redoutables.

(La Vie de Salvador Dali, de Robert Deschames, Jeanine Nevers et Jean-Michel Renault, Briand/Laffont éd., 46 p. coul., 65 F.)

∴

C'est à une aventure exotique plus conventionnelle que nous convie Frank Le Gall dans *Le Mangeur d'archipels*, deuxième épisode des tribulations de son navigateur myope et candide, Théodore Poussin. En apparence, Le Gall renonce ici aux jeux graphiques qui faisaient le prix des premières « Aventures de Yoyo », chez Glénat, pour se préoccuper d'efficacité narrative, de mouvement et de pittoresque. Mais son trait de plume expressif et nerveux, qui tient à la fois de Tillieux et de Morris, reste diablement séduisant.

Il fallait sans doute une façade classique pour « faire passer » un scénario (primé au récent Festival de Hyères) qui déstabilise la narration par des ellipses, des digressions et des mises en abîme auxquelles le public des éditions Dupuis n'est pas accoutumé. Ce qui pourrait apparaître comme une succession de poncifs — le pirate loyal, le prince dépossédé, le dandy opiomane... — constitue bel et bien une relecture ironique et moderne des romans d'aventure. De Singapour en Macassar, le sympathique Poussin est promené par les caprices *d'un destin qui s'incarne dans la personne* de « M. Novembre ». C'est une belle trouvaille que cette sombre figure qui use de ses pouvoirs (quoique mal définis, on les devine aussi terribles qu'étendus) en artiste, affichant du détachement, voire de la gaieté, alors même qu'il tend des pièges maléfiques. En définitive, le plaisir que procure cet album de très bonne facture n'est atténué que par certains morceaux de dialogue qui, se voulant littéraires, donnent dans un artifice un peu verbeux.

(Le Mangeur d'archipels, de Frank Le Gall, éd. Dupuis, 44 p. coul., 37 F.)

∴

Grâce soit rendue aux éditions Hachette, dont la nouvelle collection intitulée « L'âge d'or de Mickey » comble une légitime attente. Vedette de l'écran, le célèbre souriceau inventé par Walt Disney fut aussi un « acteur » de bande dessinée tout



à fait mémorable, en particulier dans la version qu'en livra (anonymement) l'excellent dessinateur Floyd Gottfredson. Ce sont quelques-uns des meilleurs épisodes créés par ce dernier dans les années 30 qui reparaissent aujourd'hui, dans un format « à l'italienne » et bénéficient d'une remarquable traduction due à Frank Reichert (par ailleurs scénariste de Golo et de Baudoin). Premiers titres parus : *Mickey et le manoir des fantômes, Mickey et la bande des plombiers.* Le second cité, surtout, *est une merveille d'aventure immobile,* qui nous tient en haleine durant des pages et des pages en relatant par le menu l'activité professionnelle d'un plombier incompétent, le placide M. Chalumeau.

Sur ce prétexte rien moins qu'exaltant, le scénariste Merrill de Maris greffe un suspense qui va crescendo. Quant à Gottfredson, menant le travail de caractérisation à des sommets, il prête à ses personnages des expressions hilarantes et réussit à faire passer de la vie dans les scènes les plus statiques. Avec sa corpulence, son chapeau minuscule, ses réflexions paradoxales et sa mauvaise foi, Chalumeau est une figure qu'aucun lecteur ne sera près d'oublier. La tension entre le cours paresseux *de l'intrigue et le dynamisme interne* de chaque « strip » fait de cette histoire une très grande leçon de bande dessinée.

(Mickey et la bande des plombiers, de Floyd Gottfredson et Merrill de Maris, éd. Hachette, 99 F.)

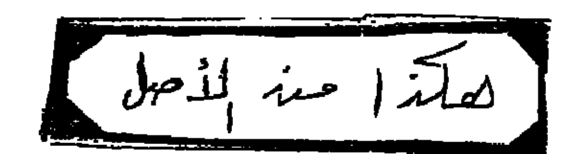
∴

Dossier Tintin est le titre d'un énième ouvrage consacré à l'œuvre d'Hergé. Quoique sans grande originalité et d'une écriture souvent relâchée, il s'agit d'un travail de référence s'appuyant sur des recherches extrêmement minutieuses pour mettre Hergé à l'épreuve de ses sources et confronter les diverses versions de ses albums. (*Chez Jacques* Antoine, Bruxelles, diffusion alternative, 310 p. NB, 230 F.)

Indispensable en revanche, le livre abondamment illustré et remarquablement documenté que John Canemaker consacre au père de Little Nemo sous le titre *Winsor McCay, his Life and Art.* On peut trouver chez certains libraires parisiens, pour une somme variant entre 450 et 500 F, ce *monumental ouvrage édité à New-York* par Abbeville Press (PO Box 5359, FDR Station, NY 10150), où l'on découvre toutes les facettes d'un créateur hors du commun, pionnier d'un genre auquel il donna d'emblée l'un de ses plus beaux fleurons.

THIERRY GROENSTEEN.





LA VIE LITTÉRAIRE

● CORRESPONDANCE

Paul Vignaux historien de la philosophie

*Après la mort de Paul Vignaux (*le Monde *du 5 septembre), nous avons reçu de Jean Jolivet et Alain de Libera, directeurs d'études à l'Ecole pratique des hautes études, ce témoignage.*

Le Monde a rappelé récemment à ses lecteurs, ou appris aux plus jeunes, quel rôle avait joué Paul Vignaux, décédé le 26 août en Espagne, dans l'histoire syndicale et politique de la France. Il convient de souligner tout autant son importance dans l'histoire de la philosophie médiévale. Paul Vignaux a trente ans lorsqu'il succède en 1934 à Etienne Gilson à l'Ecole pratique des hautes études. Il est déjà l'auteur de trois importants articles du *Dictionnaire de théologie catholique* consacrés au nominalisme médiéval, et qui n'ont pas été dépassés. Sa production et son enseignement portent dès lors sur des thèmes qu'il approfondira constamment : les conceptions médiévales et post-médiévales de la justification et de la prédestination (un livre sur ce thème en 1934 ; un autre sur *Luther, commentateur des Sentences*, en 1935) ; l'école scotiste ; le nominalisme ; saint Anselme.

Après la guerre, il fait paraître de très nombreux articles sur les thèmes qu'on a cités ; une trentaine d'entre eux sont recueillis dans un volume intitulé *De saint Anselme à Luther* (Paris, Vrin, 1976). Dans les dix ans qui suivent, son activité scientifique ne se ralentit pas, sous la forme notamment d'articles où les sujets les plus abstrus sont exposés dans une langue suprêmement dense et précise. Tel était son enseignement à l'Ecole pratique des hautes études, dont il présida la 5e section de 1961 à 1972, suivi aussi bien par des chercheurs confirmés que par des débutants : tous y trouvaient un aliment intellectuel.

Dans les années qui suivirent ses dernières leçons à l'EPHE, Paul Vignaux retrouva avec plus de détails un certain nombre de domaines qu'il avait commencé d'explorer dès les années 30. Renouant avec les discussions qui avaient marqué ses années d'études, retrouvant les stimulations qu'il avait reçues directement ou indirectement d'un Delbos, d'un Brunschwicg, d'un Laporte ou d'un Bréhier, il explora en philosophe ce que pouvait être la place du Moyen Age dans l'histoire de la philosophie, une histoire où l'analyse rationnelle des dogmatismes théologiques se développait comme spontanément dans la manifestation du *« caractère historique de la vision chrétienne de l'univers »*. Cette *« vue dynamique du divin »*, acquise à la fréquentation jamais rompue de Duns Scot et des « scotistes », débouchait ainsi sur une notion de l'« objectivité de Dieu ». Témoigne de cette période d'ultime mise en jeu du scotisme dans une double activité de philosophe et de théologien, l'ensemble des publications étagées de *Lire Duns Scot aujourd'hui* (1978) à *Métaphysique de l'Exode et univocité de l'Etre chez Duns Scot* (1986).

Théologie de l'espérance

Cette manière propre de lier la philosophie et le christianisme, qui faisait passer au premier plan le traitement rationnel de la *« matière des révélations »*, ne procédait pas d'un désir anachronique de mise en relation de la modernité logicienne et technicienne avec un passé neutre ou neutralisé, elle ne proposait pas non plus de reformulation particulière de la philosophie chrétienne : c'était la démarche d'un historien, d'un philosophe et d'un théologien trouvant dans les philosophies et les théologies médiévales ce qui, de fait, ouvrait une *« dimension essentielle de la conscience moderne »*, avec cette notion d'une *« histoire du salut »* qui, dans la complexité des constructions et des architectures conceptuelles, semblait parfois appeler, en un langage que Paul Vignaux enseignait à suivre et à comprendre, ces *« théologies de l'histoire, nos contemporaines »*, théologies de l'espérance et théologies de la libération.

En France et hors de France, l'audience de Paul Vignaux auprès des historiens de la philosophie médiévale était considérable ; tous respectent et admirent en lui un maître dont la soudaine absence est cruellement ressentie et dont les écrits serviront longtemps encore de modèle et de source.

★ **Les ouvrages de Paul Vignaux ont été publiés aux Editions Vrin.**



La FNAC éditrice

La FNAC devient éditrice... prudemment. Le premier ouvrage, présenté à Lyon, aura sa place dans le rayon « Beaux Livres » des vingt-trois points de vente du groupe qui peut se proclamer aujourd'hui *« premier libraire de France »* (chiffre d'affaires de 900 millions de francs et 7 % du volume de l'édition française). C'est sous l'égide de sa fondation que la FNAC débute un travail ayant pour thème les grandes villes françaises. Un éditeur-conseil, M. Claude Tchou, a exhumé des ouvrages rares. *Vieilles Pierres lyonnaises* est de ceux-là.

L'auteur, Emmanuel Vingtrinier, propose une promenade romantique dans les rues de la ville. Son texte est enrichi par les illustrations de Joannès Drevet, considéré aujourd'hui comme l'un des artistes lyonnais les plus importants du début du siècle. Tirée à 1 100 exemplaires en 1909, la nouvelle édition – à 1 650 exemplaires, sous forme d'un volume relié en pleine soie noire – comporte 5 eaux-fortes et 350 dessins dont 25 hors-texte.

La FNAC propose également une nouvelle édition de *Marseille et son vieux port* comprenant un fonds irremplaçable de photographies d'un ancien associé de Nadar. Elle annonce, pour les prochains mois, des ouvrages sur Montpellier, Colmar, Toulouse et Strasbourg.

Ces premiers pas éditoriaux sur des valeurs provinciales seront-ils suivis par une politique de recherche d'auteurs ? La décision est loin d'être prise. Même si, dans un texte de présentation, la FNAC souligne la parenté de sa démarche avec celles, passées, des Hetzel et Hachette de Paris, des Privat de Toulouse, des Aubanel d'Avignon et des Larousse.

CLAUDE RÉGENT.

★ **VIEILLES PIERRES LYONNAISES d'Emmanuel Vingtrinier et Joannès Drevet, 320 p., 570 F.**

Les prix Malaparte et Elsa-Morante

Dans le cadre enchanteur de Procida, « l'île d'Arturo », le prix Elsa-Morante a été attribué, vendredi 18 septembre, à Antonio Debenedetti, un routier de toutes les expériences littéraires, pour son recueil de nouvelles *Spavaldi e Strambi* (Fanfarons et Farfelus), publié par Rizzoli : des histoires contemporaines qui raviront les amateurs de Borges et de Tchekhov et qui glissent sur le fil tendu d'une forte écriture, entre l'ironie et la nostalgie. Parmi les premières œuvres distinguées, *Navigations de Circé*, publié par Theoria, à Rome, roman de la jeune Sandra Petrignani, épatant d'invention et de style, où Ulysse prend une gifle qui fait bondir le lecteur et, paraît-il, jouir plus d'une lectrice !...

Le lendemain, jour de la liquéfaction du sang, saint Janvier fit un second « miracle » très applaudi : Bernard Pivot, couronné à Capri par le prix Malaparte, obtint publiquement de John Le Carré, avec qui il partageait les lauriers, la promesse de paraître à un prochain « Apostrophes ». Les journaux de la Péninsule, ébaubis, titraient sur « Bernard l'Incorruttibile ». Selon eux, une émission comme « Apostrophes » serait, en Italie, étouffée par la corruption en moins de six mois. La beauté éclatante de l'archipel napolitain gardait cependant tout son mystère : le chef de l'Interpol, l'œil noir, rieur et pointu, la jambe leste, Sarde d'origine, parcourait les îles : *« en vacances »*, disait-il...

JEAN-NOEL SCHIFANO.

PRÉCISION

A propos d'un livre de Julien Green

M. Julien Green nous prie de préciser, à propos de l'édition de son livre *le Langage et son double* (Le Seuil, « Points-littérature ») que le nom du premier éditeur n'a pas été *« oublié »* comme nous l'avons écrit dans *le Monde* du 4 septembre. C'est *« par décision de justice du 14 janvier 1987 »* que les contrats passés avec Julien Green ont été *« purement et simplement résiliés aux torts exclusifs de l'éditeur qui n'avait tenu aucun de ses engagements »*.

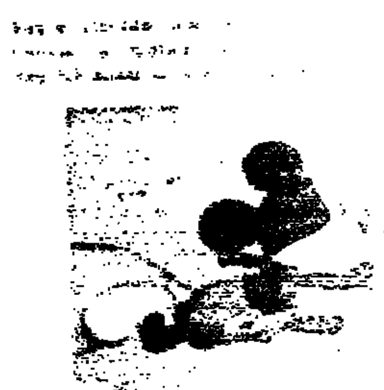
● EN BREF

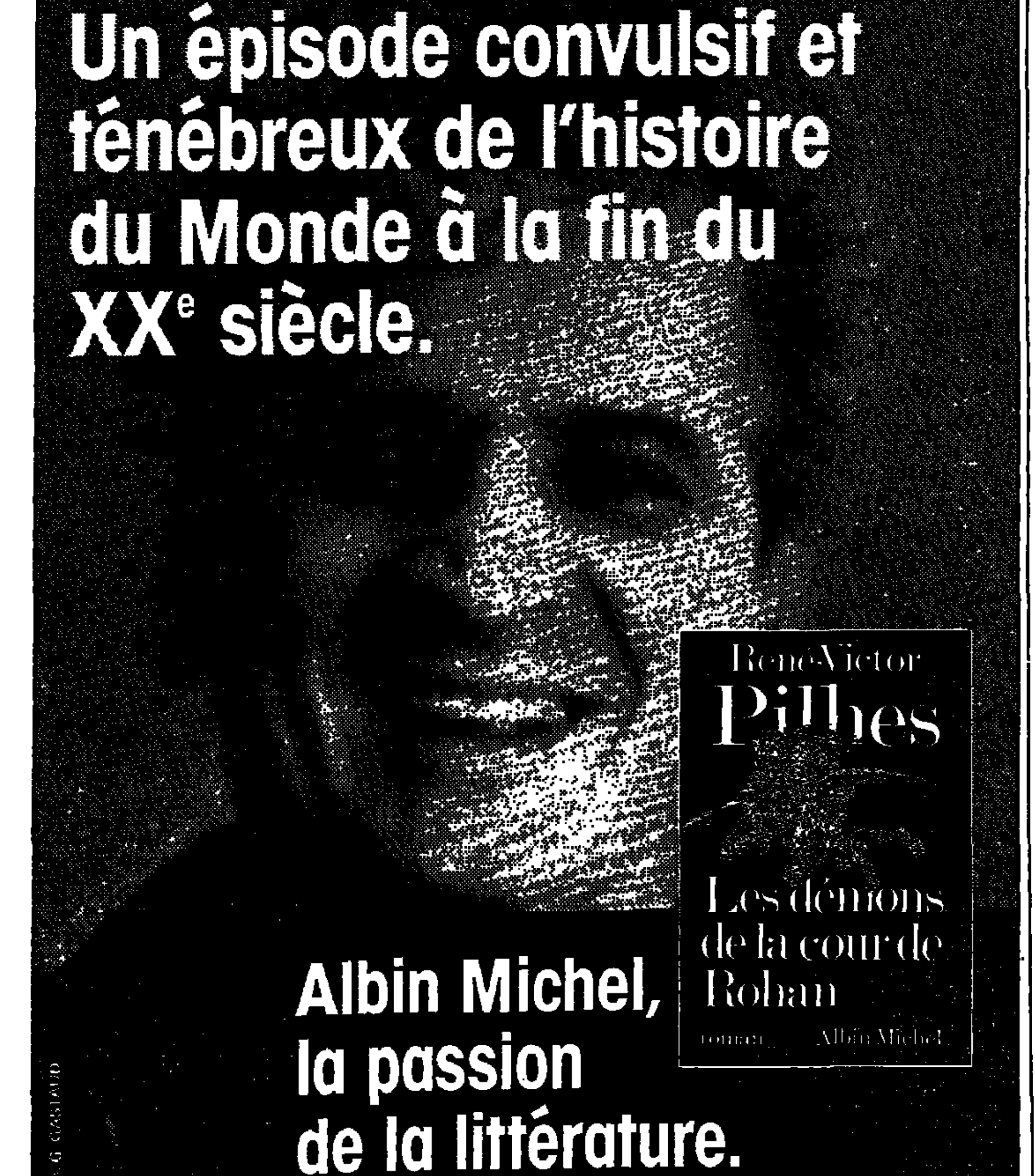
● Un colloque sur le roman d'Aragon LA SEMAINE SAINTE aura lieu à La Baume-lès-Aix, près d'Aix-en-Provence, les 25, 26 et 27 septembre 1987, à l'initiative de l'université de Provence, de la Société des amis d'Aragon et du Groupe aixois de recherche sur Aragon. Une exposition consacrée à ce roman se tiendra à la bibliothèque de l'université et sera ensuite transportée à la bibliothèque Louis-Aragon de Martigues.

● La Société des AMIS DE MARCEL AYMÉ célèbre le vingtième anniversaire de la disparition de l'écrivain en organisant une exposition à la galerie de l'esplanade de la Défense, du 2 au 27 octobre. On y verra des manuscrits, des éditions originales, des textes inédits, de très nombreuses photos, ainsi que des tableaux de Gen Paul et de Maurice Vlaminck notamment. Société des amis de Marcel Aymé, M. Lecureur, 14, rue Bellevue, 76620 Le Havre. Tél. : 36-46-48-45.

● L'exposition sur la censure au Centre Georges-Pompidou s'ouvrira le 14 octobre. « Le Monde des livres » du 18 septembre indiquait par erreur la date du 14 septembre.

● Le prix Paul-Jean Toulet, dont le jury comprend notamment Michel Bulteau, Jean-Louis Curtis et Jean Dutourd, a été décerné à GEORGES SAINT CLAIR pour son recueil de poème *l'Arche d'octobre* (Jacques Darrigrand, Ed. Pan).





FÉMININ PLURIEL

Fêlures

La Première Extase, *d'Elisabetta Rasy*
Passage des aveux, *de Françoise de Maulde*
L'Arpeggione, *de Christine Clerc.*

AMATEURS de peinture, de médaillons délicats, de textes à déguster phrase par phrase, à savourer de lecture en relecture, attention : *la Première Extase*, d'Elisabetta Rasy, devrait devenir, cet automne, votre livre de chevet. Ce roman, fort justement salué, en Italie, par la critique et par des écrivains, dont Giorgio Manganelli, a obtenu le prix Mondello de la première œuvre en 1985.

Sans que cela soit jamais dit, la Thérèse dont il est question dans ce court texte — serré, ramassé, patiemment composé, comme un tableau, par ce docteur en histoire de l'art qu'est Elisabetta Rasy — est sainte Thérèse de Lisieux. Ainsi, au moment où un cinéaste français, Alain Cavalier, consacrait un film à Thérèse, une femme, en Italie, qui décidait d'oser écrire de la fiction, commençait son premier roman (1) avec Thérèse. Non pas « sur » Thérèse, car il ne s'agit en rien d'une biographie romancée.

« Ma génération — j'ai tout juste quarante ans — pensait qu'il n'était plus possible d'écrire des romans, explique Elisabetta Rasy. *Nous ne nous sommes pas formés sur la fiction, mais sur les essais : Foucault, Barthes, la psychanalyse. »* Au début des années 70, assez engagée dans le mouvement féministe italien, Elisabetta Rasy, entreprenant *« une archéologie de la littérature féminine »,* a commencé d'étudier les textes des mystiques. *« Quand je m'occupais de Thérèse d'Avila et d'autres grandes mystiques,* précise-t-elle, *j'ai découvert les textes de Thérèse de Lisieux et leur incroyable violence. »*



Elisabetta Rasy.

Textes de frontière

« Thérèse n'est pas une mystique de la grande époque. Je dirais que c'est une mystique terminale. Elle écrit la fin de quelque chose, la dissolution d'une histoire du dix-neuvième siècle, en un mot des textes de frontière. Il y a surtout, chez Thérèse, un diabolique désir de ne pas grandir — ne pas être un bel enfant, éduqué, poli, — doublé d'une volonté de donner une forme à ce matériau informel que constitue la souffrance humaine. »

Que le prétexte du premier roman d'Elisabetta Rasy soit Thérèse n'est pas dû au seul hasard, mais à une convergence, *« à une heureuse coïncidence entre cette figure minoritaire, marginale, cette sainte que rien ne légitimait — elle n'avait pas de visions, pas d'extases — et moi que rien n'autorisait à écrire de la fiction. J'ai vu dans cette rencontre une occasion de situer mes premiers pas en littérature. Pour moi, débutante tardive, ce livre a été vraiment la première extase. »*

Cette singulière concordance entre l'auteur et son sujet a donné un livre qui, quel que soit l'intérêt que l'on porte à Thérèse de Lisieux, retient l'attention. Elisabetta Rasy a travaillé sa phrase, à la fois dans la musicalité et pour atteindre la juste tonalité de la couleur. *« Je ne me voyais pas imaginer la psychologie, les tourments des saints,* conclut-elle, *je ne pouvais parler de tout cela qu'à partir de critères visuels. Il ne faudrait pas en déduire que mon écriture est cinématographique. C'est avant tout la structure narrative qui a de l'importance pour moi. »* C'est ainsi que *la Première Extase* est l'un des « vrais » textes de cette rentrée. Et Elisabetta Rasy un écrivain prometteur dont on attend le retour avec curiosité, attention, sympathie.

Un règlement de comptes

A cinquante ans, Bertrand « disjoncte », comme diraient ses confrères journalistes, et part pour la Grèce. Là, il décide, dans une longue lettre encombrée de *rêves et d'alcool, de régler son* compte à son ami Alex Renard, brillant rédacteur en chef d'un grand hebdomadaire parisien. Alex lui a, voilà bien des années, mis « le pied à l'étrier » et tout en se prétendant son meilleur ami, son conseiller, en a fait sa victime. Consentante, jusqu'au jour où viennent l'âge, l'aigreur et le temps des règlements de comptes.

Bien sûr, on pourrait s'amuser à voir dans *le Nouveau Vendredi*, l'hebdomadaire qu'évoque Françoise de Maulde, jeune journa*liste de vingt-huit ans, un lointain cousin du Nouvel Observateur.* Le « décryptage » peut être plaisant, mais il est assez vain de lire ce premier roman, *Passage des aveux*, comme un livre à clés. Dans ce texte, Françoise de Maulde s'attache plutôt à dévoiler, avec beaucoup de justesse, les liens pervers d'Alex et de Bertrand, la lâcheté de ce dernier face aux bassesses de son « ami ».

Les « aveux » de Bertrand, rythmés d'un sempiternel : *« J'ai sauté la baronne dans Kaboul occupé »,* sont l'occasion d'une *série de « flashes », d'observa*tions tout à fait pertinentes sur le milieu journalistique, sur cette profession indécise dont certains ne savent pas vraiment pour quelle raison ils l'exercent. Un obscur besoin de pouvoir — un peu médiocre, car le fameux « quatrième pouvoir »... Une envie de côtoyer les « grands », d'approcher les rêves qu'on n'a pas osé tenter de réaliser ? *Passage des aveux* ne donne pas la réponse mais montre bien comment, de silences en renoncements, de complaisance envers la réussite d'Alex en fascination pour ce personnage aux succès en toc, Bertrand est devenu ce zombie qui a laissé mourir sa mère, elle aussi piégée par Alex.

Bof !

Françoise de Maulde a mené avec vigueur ce récit d'un homme « fini ». Elle a su avec habileté faire parler ce narrateur masculin, et maintenir la tension tout au long de ces cent quatre-vingt-cinq pages, bilan de la double fascination de Bertrand et de son double échec : avec Alex, et avec Mathilde, la « baronne ».

Dire que *l'Arpeggione* est un livre raté serait lui faire un excès d'honneur. Si son auteur était inconnu, ce premier roman ne susciterait qu'un jugement : *« Bof ! », et un commentaire : « Prétentieux, le titre »* (qui fait référence à la sonate préférée de l'héroïne, Anne). Il se trouve que ce livre a été écrit par Christine Clerc, journaliste politique en vue. Ceux qui la lisent, dans *le Figaro Magazine* et *le Figaro*, ou l'entendent au « Club de la presse » d'Europe 1 ont souvent pu mesurer la délicatesse de ses *propos et s'interroger sur la sub*tile frontière entre provocation et malveillance. Que Christine Clerc passe aujourd'hui à une « vraie » fiction (2) ne peut donc manquer de provoquer la curiosité.

De la part de la dame qui, en plein débat sur le projet de code de la nationalité, demandait à M. Krasucki, secrétaire général de la CGT, depuis combien de temps il était français, on s'attendait — assez sottement — au pire. Eh bien, pas du tout ! Voilà qu'avec *l'Arpeggione* elle donne un joli petit roman de *vacances. On se demande ce* qu'il fait dans la rentrée littéraire. A moins que la puissance du groupe Hersant, auquel appartient l'auteur, ne suscite des espoirs de prix...

Le style de Christine Clerc n'est pas déplaisant. Bien sûr, on aurait pu se dispenser du *« sourire* (qui) *le faisait ressembler à un pêcheur de perles »* ou autre *« paysage blond vallonné comme un corps de femme ».* Cela dit, on arrive sans peine au bout d'une histoire conventionnelle à souhait, et prétendument moderne : le « drame » de la *femme de quarante ans, qui, les* enfants élevés, se retrouve désemparée, aux côtés d'un mari qu'elle n'aime pas. *« J'ai envie de peindre des moments de la vie où quelque chose se casse, des fêlures, des choses où je me retrouve et qui m'émeuvent,* explique Christine Clerc. *La forme et le thème de mon livre sont traditionnels. Mais je crois que la peinture d'aujourd'hui est assez juste. »*

« Je sais que je ne suis pas Paul Morand (un de ses auteurs préférés avec Jorge Amado, Stefan Zweig et Françoise Sagan), *mais il faut aller au bout de ses rêves »,* dit-elle avec modestie. Un beau discours, du « cousu main », bien fabriqué, comme le livre, ou bien une affirmation lucide et courageuse ? Qui sait ? Rien n'est jamais si simple, et Christine Clerc, parlant de son roman, a des accents de sincérité. Il n'empêche : le loup qui fait l'agneau, la méchante qui donne dans la « fleur bleue », c'est toujours assez ennuyeux, sauf pour ceux qui ne craignent pas d'être dupes. Que Christine Clerc se rassure, ils sont nombreux.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Elisabetta Rasy a publié sa thèse d'histoire de l'art sur *l'Architecture entre maniérisme et baroque* en 1972, en Italie (Buzzoni). Son essai *la Lingua delle nutrice* a paru en 1978 aux éditions Delle donne.

(2) Christine Clerc a écrit un récit de politique-fiction, *Dimanche 16 mars 1986, histoire du premier gouvernement de la cohabitation* (Belfond, 1985).

★ **LA PREMIERE EXTASE, d'Elisabetta Rasy, traduit de l'italien par Nathalie Castagné, Rivages, 130 p., 59 F.**

★ **PASSAGE DES AVEUX, de Françoise de Maulde, Gallimard, 186 p., 75 F.**

★ **L'ARPEGGIONE, de Christine Clerc, Flammarion, 286 p., 79 F.**

Richard Jorif, l'oiseau rare de l'automne

Il ressemble un peu à Michel Butor. Il écrit des romans à la Queneau. Entre ses mains, le français déploie toutes ses richesses.

AVANT toute chose, il faut lire *le Navire Argo,* parce que ce roman drôle, picaresque, parodique, étincelant de verve est un régal. J'emploie à dessein ce qualificatif évocateur de deux gourmandises : celle de l'auteur qui se gave de mots, celle du lecteur qui les déguste. En cette saison, un inconnu total nous propose un festin peu ordinaire. Et il y a dans cette découverte comme un parfum d'aventure.

Non point une mystification comme au temps d'Ajar. Richard Jorif existe bel et bien. Il sera vendredi soir à « Apostrophes ». Il mérite d'être vu et entendu. En plus du livre si gouleyant qu'il apporte, le personnage est d'un grand pittoresque.

Imaginez un Michel Butor de couleur. Même stature puissante, même calvitie avec cheveux dans le cou, même jovialité, même rire « bénaurme ». Mais Richard Jorif n'est pas professeur. Il avoue sans honte n'avoir que la première partie de son bachot. C'est un autodidacte pur qui s'est nourri de dictionnaires et de littérature. Il est né à Paris en 1930, d'un père antillais d'ascendance indienne et d'une mère martiniquaise qui a mis l'enfant en nourrice jusqu'à ses douze ans. Sa passion des nomenclatures, il l'a prise dans le Larousse en deux volumes que possédait sa famille d'adoption. Quand il revient à Paris, près de sa mère, qui travaille en « maison bourgeoise », comme on dit, la bibliothèque municipale du seizième arrondissement lui fournit le Littré. Comme le fera le héros de son roman, il le dépouille de fond en comble, exemples compris. Il se forme aux diverses tonalités de la langue à tous les âges. Les dictionnaires d'argot lui apprennent le parler populaire. Il devient une montagne de mots, d'expressions, de tournures. Il se met à écrire. *Comment faire* autrement ? On n'engrange pas les mots en vain.

A seize ans, il a l'idée de porter son premier roman à Bernard Grasset, *qui n'est pour lui que* l'éditeur de Raymond Radiguet. Il obtient un rendez-vous, qu'il laissera tomber : il a relu son texte, il est bon à jeter. Néanmoins, Richard Jorif continue à écrire dans le secret : des pages et des pages, dix projets à la fois, des bribes accumulées dans une sorte de Journal, un *Debribus* comme dira son héros. Il vit de petits métiers qui lui laissent de la liberté. Il est sans ambition autre que littéraire. Mais dans ce domaine... Ecoutons-le plutôt parler.

« Je ne me présenterai pas comme un auteur qui débute à cinquante-sept ans. J'ai un long passé d'écrivain derrière moi. J'entreprends aujourd'hui la publication de mes œuvres complètes. La difficulté, c'est de savoir par où commencer. » Sur cette assertion, on le regarde, éberlué. Un mégalomane ? Non, il n'y a ni farce ni forfanterie en lui. Une tranquille évidence. Il n'hésite pas d'ailleurs à vous confier que la première œuvre qu'il a soumise au regard d'un éditeur lui a été refusée. Il s'agissait d'une biographie imaginaire de Valéry que Richard Jorif connaît par cœur. Il le cite à tout bout de champ. Mais il sait aussi les déboires qu'il lui doit. *« Quand on lit :* « Chaque esprit que l'on trouve puissant commence par la faute qui le fait connaître », *comment se décider à la publication ? L'âge venant, j'ai dû m'y résoudre. »*

Le tombeau de Littré

Richard Jorif se situe sans conteste dans la lignée surréaliste de Raymond Queneau. Il invente un curieux personnage, Frédéric Mops, qui, pendant six ans, a été enfermé par sa mère folle dans une cave. Il ne s'est pas rebellé contre sa claustration. On dirait même qu'il y a participé, le temps de digérer, de s'agréger une œuvre, la seule qu'il possède dans sa réclusion. Il a la coquetterie de ne la nommer qu'à la fin de son odyssée. Mais comme le livre *s'ouvre sur une citation en vieux* français, nous devinons que Frédéric Mops, malgré son nom d'Argonaute, va vivre avec désinvolture les aventures modernes d'un héros de Rabelais.

C'est la première référence du livre, celle qui fournira un fil conducteur très souple. Elle n'est pas la seule. Les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau tisseront la seconde trame, dès que Frédéric, rendu à la lumière et à la liberté, commencera son apprentissage de la vie amoureuse. Survient alors la référence majeure, et la plus originale, du *Navire Argo* : le dictionnaire de Littré. A peine remis de son épreuve et recueilli à Paris par un oncle et une tante de fantaisie, le héros sonde le dictionnaire pour en trouver les règles secrètes. Il en tire un portrait hilarant du lexicographe, qui se serait démasqué dans les exemples non signés de son ouvrage.

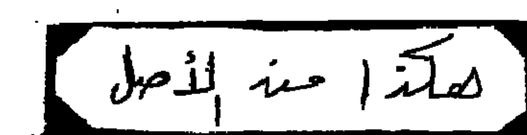
Toute cette partie du livre, la première, est remarquable. C'est de la littérature composée à partir de la littérature comme l'est le *Don Quichotte*, à travers une langue qui récapitule toutes ses richesses : vieux vocables, formules élégantes et désuètes, admirable justesse des termes, effervescence des mots qui se démultiplient en leurs synonymes.

Ah ! quelle langue, le français, quand il est parcouru de A à Z, du seizième au vingtième siècle, de son raffinement le plus délicat à sa vigueur la plus crue ! Par rapport à ces morceaux de bravoure qui sont autant de parodies, les aventures de Frédéric Mops et même ce récit gogunard des journées de mai 68, dont l'auteur affirme être parti, comptent peu. Le savoureux du livre n'est pas dans le sujet. Il s'en moque d'ailleurs, du sujet, Richard Jorif. Ce qui lui tient à cœur, c'est cette récapitulation d'un patrimoine dont il ne veut rien perdre et dont il nous restitue la splendeur, la verdeur, la fine touche, la malicieuse ambiguïté. Et qu'il vienne, par hérédité, de nos îles lointaines accroît encore la valeur de son don.

JACQUELINE PIATIER.

★ **LE NAVIRE ARGO, éditions François-Bourin, 289 p., 98 F.**





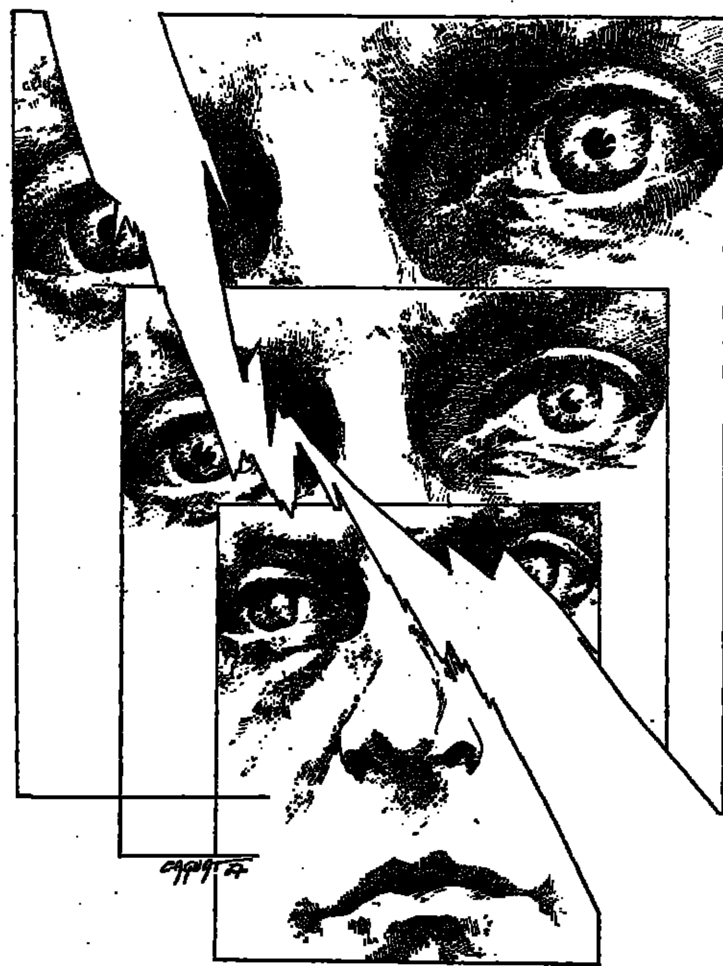
ROMANESQUE

Le mystère de Gottfried Benn

Pierre Mertens retrace et interroge le destin de ce poète qui a rejoint les pires ennemis de l'esprit.

LE prière d'insérer du roman de Pierre Mertens est catégorique – il s'agit *« d'une fiction, bien sûr. Rien qu'une fiction »*. Mais il convient sans doute d'insister : *Les Eblouissements* ne sont pas le récit romancé de la vie du grand poète allemand Gottfried Benn. C'est une entreprise de romancier qui s'est donné la tâche, impossible, de dire une existence.

Certes, les romanciers, ceux du dix-neuvième siècle en particulier, n'ont cessé d'inventer des biographies imaginaires. De César Birotteau à Fabrice del Dongo, en passant par Emma Bovary ou par Jacques Lantier, ils ont peuplé notre réalité de personnages qui, pour être faits d'encre et de papier, n'en ont pas moins une réalité souvent plus grande que nos plus proches voisins. Mais ces créations littéraires, aussi sombres puissent-elles être parfois, reposaient sur un certain optimisme, aujourd'hui dissipé : l'écrivain se croyait capable d'imiter la vie – ou pour le moins de créer de toutes pièces une doublure de mots et de phrases qui en restitue l'illusion. On pouvait inventer un personnage, de sa naissance à sa mort, parce que son histoire, quelles qu'en soient les péripéties, était sans véritable mystère, comme celle de tous les hommes : une suite de pensées et d'actes.



Ce que l'on a appelé un peu dramatiquement *« la crise du personnage romanesque »* n'est sans doute, en fin de compte, que le reflet d'une crise d'identité de l'homme occidental lui-même. Quand on ne sait plus bien ce qu'est un homme, il devient difficile d'en créer qui ne soient immédiatement atteints d'arbitraire. A l'inverse, *« le plus sûr moyen d'inventer, c'est encore de partir du réel »*, comme l'écrit Pierre Mertens.

Les Eblouissements enracinent leurs thèmes au cœur même de cette crise aux visages multiples qui fait exploser les certitudes de l'humanisme occidental. Le *« cas »* Gottfried Benn pourrait, en effet, servir de prétexte à une discussion académique, aussi interminable que sans véritable surprise : Benn (1886-1956) est, sans doute aucun, l'un des poètes de langue allemande les plus inspirés de ce siècle, l'un de ceux qui ont dit avec le plus de force la terrible misère de l'homme et la nécessaire pitié qu'il doit inspirer. Mais Benn est aussi celui qui, lorsque les nazis ont pris le pouvoir, a non seulement refusé l'exil que lui proposaient ses amis, mais a rejoint, un temps, la cause des barbares.

Que les hitlériens ne lui aient pas su gré de ce ralliement – il demeurait pour eux le prototype même de l'écrivain dégénéré – que Benn, renié par les uns, haï par les autres, ait été réduit pendant plus de dix ans au silence ne change au fond pas grand-chose ; et pas davantage qu'il ait été réhabilité par la génération des écrivains allemands d'après-guerre qui a découvert dans l'étonnante modernité de son œuvre les échos de ses propres hantises. L'essentiel demeure que le poète a tendu la main aux pires ennemis de l'esprit.

La dette de l'inacceptable

Voilà un mystère évidemment. Et dire que c'est un mystère n'absout, n'excuse, ni n'explique évidemment rien. Pas plus de réquisitoire dans le propos de Pierre Mertens que d'acquittement. *C'est le pouvoir, sans égal,* du roman : là où les biographes de Brasillach ou de Céline, de Pound ou d'Hamsun s'échinent à trouver des excuses, voire, au pire, à justifier des choix quand ils ramassent, dans les ruisseaux de la psychanalyse, de la sociologie ou de l'esthétique, les trois sous avec lesquels ils espèrent payer la dette de l'inacceptable, le romancier, lui, n'a rien d'autre à faire qu'à plonger dans l'énigme insoluble d'une existence non pour en tirer une fallacieuse explication, mais pour essayer d'en explorer les zones sombres. Ce n'est pas la lumière qui doit jaillir mais l'ombre.

On l'aura compris, ce livre, même s'il se réfère souvent à la peinture expressionniste des années 30, s'organise comme un tableau de Rembrandt : les jeux de l'obscurité et de la clarté y obéissent à un code qui n'est plus celui, classique, du bien contre le mal, de la connaissance contre l'ignorance, de l'exprimé contre le caché. A ce manichéisme abstrait s'oppose la réalité humaine, celle qui fait que la lumière la plus éblouissante peut mener à l'aveuglement, que le lent travail de l'ombre peut révéler des vérités essentielles, que le cheminement de Gottfried Benn, poète visionnaire, prophète d'un monde à reconstruire, passe aussi par la nuit la plus épaisse et la plus sanglante.

Voici donc que la dialectique entre dans les chairs, que la vérité et l'erreur ne se contentent plus d'être des images, des schémas, des exemples, mais qu'elles s'inscrivent dans la genèse d'un être, dans le réseau subtil et aigu de ses émotions, dans le nom des rues qu'il parcourt, dans la pierre des villes qu'il visite, dans une histoire qui se fait dans son dos alors même qu'il en contemple les ombres déformées. *Les Eblouissements* disent tout cela à la fois, non pas comme une fresque qui inscrirait dans l'espace tous les éléments d'une histoire mais plutôt comme un portrait à la pâte transparente derrière lequel on devinerait des portraits plus anciens, des paysages, d'autres personnages, des natures mortes.

Ravageur et ravagé

On y lit, bien sûr, un essai sur le destin de Gottfried Benn, poète nietzschéen, médecin des pauvres et des prostituées, fourvoyé dans le nazisme, amant et mari ravageur et ravagé, mais aussi une évocation amoureusement et ironiquement précise de Bruxelles et de Berlin des années de guerre et d'entre-guerre, d'extraordinaires leçons d'anatomie – toujours Rembrandt – *qui sont autant d'hymnes discrets* à la grandeur et à la misère des corps, une leçon d'histoire, une méditation sur la création et sur son indispensable envers, le silence, une réflexion sur l'immense pouvoir et sur la totale impuissance de la littérature.

Cependant l'addition de tous ces thèmes, fussent-ils habilement disposés, ne vaudrait rien si Mertens ne parvenait pas à les fondre dans le creuset d'une profonde sympathie. Il est toujours au plus près de ses personnages, de leurs images, de leur respiration intime, collé à eux, aveugle et lucide comme eux au moment où il les retrouve, partageant leur petit bout de ciel et leurs angoisses de l'inconnu, déchiré, malmené, baladé d'un bout à l'autre du spectre des émotions, aimant ou haïssant aussi violemment une époque qui est la leur, mais qu'on devine pouvoir être aussi la nôtre.

Car ce grand et beau livre n'est assurément pas un ouvrage historique, et les deux pôles, la passion et la compassion, sont peut-être aussi les seules vertus qui puissent fonder aujourd'hui une morale.

PIERRE LEPAPE.

★ LES ÉBLOUISSEMENTS, de Pierre Mertens. Le Seuil. 380 p., 120 F.

Shanghai Gesture in Paris

QUAND j'ai connu Alfred Eibel, il était suisse, roux, misogyne et rêvait de fonder une maison d'édition. Dix-sept ans ont passé depuis lors. *« Fugit irreparabile tempus »*, comme disent Virgile dans les *Géorgiques* et Aramis dans *Vingt Ans après*. Aujourd'hui, Alfred Eibel, qui a quitté Lausanne pour Paris, est plus français qu'helvète, et l'or de sa chevelure s'est teinté d'argent. Ce farouche célibataire est marié et père de famille. Surtout, il n'est plus *éditeur*, mais auteur.

Editeur, Eibel l'aura été durant une dizaine d'années, publiant à tirage restreint de jolis volumes imprimés à Hongkong sur papier de Chine et, raffinement suprême, cousus à la main : des poèmes de Léo Malet, de Kenneth White, et même, en édition bilingue, les *Priapées*, un recueil de vers érotiques latins. Ces publications, qui sont à présent des raretés convoitées par les bibliophiles, restèrent confidentielles.

Le seul grand succès de librairie des éditions Alfred Eibel devait être la traduction française du fameux traité culinaire sur l'art d'accommoder les jeunes chiens (en ragoût, farcis aux feuilles de lotus, à la vinaigrette, etc.) écrit au seizième siècle de notre ère par un mandarin gastronome de Shanghai, le vénérable Wang-Jen-Ghié (1).

Eibel éditeur est mort, vive Eibel écrivain ! Il n'y a d'ailleurs pas entre eux rupture, mais continuité. C'est assurément sa parfaite connaissance des chiens, de la cuisine chinoise, des filous de Hongkong et des rues du quinzième arrondissement de Paris qui lui a permis d'écrire *le Chien merveilleux*, son premier roman.

Simon Templar et Hercule Poirot

L'action du *Chien merveilleux* se noue dans un restaurant chinois à l'enseigne de La Lanterne cramoisie, dont les serveuses ne sont pas moins piquantes que les crevettes, se développe dans un salon de beauté où des esthéticiennes asiatiques dispensent des soins très spéciaux, dans un magasin de la rue Monsieur-le-Prince où l'énigmatique M. Wang vend des bâtonnets d'encens, du thé au chrysanthème et de la cocaïne, dans une fumerie d'opium fréquentée par des assassins et des sinologues, sur les bancs du square Violet et devant les vitrines de la rue du Commerce.

Le Chien merveilleux est une histoire d'amour. C'est aussi un roman policier, et les cadavres, semblables à des vérités premières, pleuvent dans nos rouges tabliers. Le héros, Antoine Harrap, est un Tintin dont le Milou se ferait égorger dès le premier chapitre, un Simon Templar qui ne serait pas trop à son aise avec les jolies femmes, un Hercule Poirot dont les petites cellules grises fonctionneraient assez bien au thé de Chine et mieux encore au saint-émilion.

C'est le premier roman d'Eibel, mais ce n'est pas son premier livre. Tous les cinéphiles ont dans leur bibliothèque son essai sur Fritz Lang (2), et le souvenir de cet ouvrage ancien éclaire singulièrement la lecture du nouveau. *Le Chien merveilleux* est l'œuvre d'un cinglé de cinéma, et les métaphores qu'affectionne Eibel ne seront vraiment goûtées que par ceux qui usent leur fond de culotte dans les fauteuils du Mac-Mahon ou de l'Action Christine.

Philippe Clay à la sauce asiatique

Chez Eibel, les femmes se coiffent « à la Louise Brooks » et les hommes avec le geste *« cher à Pierre Brasseur au temps béni des films français d'avant-guerre* ; un assassin longiligne est un *« Philippe Clay à la sauce asiatique »* ou un *« King-Kong chinois »* ; un garçon de restaurant indien est un *« lancier du Bengale »* ; les performances de Harrap au lit sont comparées à celles des sept mercenaires à cheval ; Rose apparaît telle *« Viviane Romance dans un film de Julien Duvivier »*, et Sumithra est habillée *« comme Hedy Lamarr dans* Samson et Dalila » ; le balcon d'où Martine précipite Hua rappelle à l'auteur celui du vieil immeuble de Vienne dans *le Troisième Homme* ; un restaurateur accueille ses clients *« avec cette élégance raffinée qui fit naguère la réputation de George Sanders auprès des jolies femmes »* ; quand une porte s'ouvre, c'est *« dans un grincement qui n'a rien à envier à un film de Terence Fisher »* ; les réverbères du pont Alexandre-III sont *« ophülsiens »*, les concierges ressemblent à Pauline Carton et les deuxièmes couteaux grimacent comme Jess Hahn.

L'univers et l'humour du *Chien merveilleux* enchanteront les habitués du quinzième arrondissement et de la Cinémathèque, ainsi que les amateurs de roman policier et de canard laqué. Cela fera, espérons-le pour Eibel, beaucoup de monde.

GABRIEL MATZNEFF.

★ LE CHIEN MERVEILLEUX, d'Alfred Eibel. Ed. Acropole, 249 p., 95 F.

(1) Wang-Jen-Ghié : *la Casserole et le Chien*, Alfred Eibel éditeur, 1978.

(2) Alfred Eibel : *Fritz Lang*, éditions Présence du cinéma, 1964.

● LA VIE DU LANGAGE PAR Denis Slakta

« Un train peut en cacher un autre »

LA France profonde a tout de même changé depuis quelques années. Quand les vacances contraignent de prendre l'air, on le constate à de petits riens : par exemple, les grands presbytères de campagne sont maintenant aussi déserts que les petites gares. Tandis que les chefs de gare languissaient entre deux trains, les autres devenaient *« fous entre deux messes »*, à ce que prétend Max Ernst dans un ouvrage de référence illustré de « collages pieux » (1). Des décisions suivirent ; les uns et les autres s'en furent, à mesure.

Seules subsistent, ici ou là, une image niaise et une formule étonnante rédigée autrefois par un quidam qui, à ma connaissance, n'a pas reçu la plus petite médaille : *Un train peut en cacher un autre.* Ni les grammaires ni les dictionnaires ne l'ont conservée. Pas plus qu'ils ne mentionnent l'emploi, remarquable au demeurant, de l'auxiliaire modal *pouvoir.* En revanche, dès 1923, Max Ernst devait rendre hommage à l'adage et à l'image sous les espèces d'un tableau, un peu égarant : *Un homme peut en cacher un autre* (2).

La *commutation, perverse,* d' *un homme* et d'*un train* donne une allure de rêve à la formule. On dirait même un aphorisme freudien : dans les rêves, il arrive qu'une personne se substitue à une autre ; pour mieux la cacher, mon enfant. Et si *« les localités sont souvent traitées comme les personnes »* (Freud), pourquoi pas les trains ? Quant au déplacement de *EN,* il confère à l'ensemble la dignité d'une construction *classique.* Diderot, entre autres, use encore de *l'antéposition : « On n'en peut pas conclure un homme bien épris », (Jacques le Fataliste).* N'en concluez pas pour autant à la vétusté du tour : le 7 septembre, à Antenne 2, j'ai entendu quasiment coup sur coup : *« Un discours peut en cacher un autre » ; « Une table peut en cacher une autre. »* Etait-ce un scoop linguistique de rentrée dû à un vagabondage prolongé en France ? En tout cas, c'est bien le verbe *pouvoir* qui est en cause. Il est admis que *pouvoir* est polysémique ; qu'il exprime, selon les contextes, des modalités diverses. Suivant une tradition qui remonte à Aristote, on distingue trois ensembles modaux qui gouvernent notre rapport au monde et l'expression de la pensée. Le vrai selon le réel (ou *vrai objectif*) permet de circonscrire la modalité dite *aléthique* avec le *nécessaire (« ce qui ne peut être autrement »)* comme concept premier. Le vrai selon le sujet, ou selon l'opinion, engendre le *certain* : c'est la modalité *subjective* (ou épistémique). Enfin, le vrai selon la loi s'articule au concept d'*obligation* (modalité déontique).

MAINTENANT imaginez, un instant, le tribunal de l'Inquisition. A la question du grand sachem, vous pouvez répondre au choix, mais à vos risques et périls : Dieu existe (en précisant comme d'aucuns, un peu fayots, du *Figaro* : « Je l'ai rencontré ») ; Dieu doit exister ; Dieu peut exister. En utilisant la première formule, vous ne risquez rien puisque votre assertion met en avant la *nécessité* (au nom du réel) de l'existence divine. Ajouter : Je l'ai rencontré, entraînerait regards de connivence et sourires approbateurs.

Avec la seconde formule, vous écartez la vérification au nom du réel au profit de votre sentiment ou de votre jugement propres. C'est moins bien évidemment ; mais vous prononcez tout de même une quasi-certitude. On vous pardonnera, car les preuves de l'existence de Dieu, mon Dieu... La dernière formule pourrait vous procurer des ennuis ; vous n'affirmerez qu'une simple *probabilité, « une approximation de certitude »,* comme dit Kant. Pour vous sortir de ce mauvais pas, vous pouvez toujours parier à la façon de Pascal.

Voici un exemple moins dangereux, plus familier, et plus anglo-saxon. Vous ne savez pas exactement où se trouve le chat, et vous répondez : Le chat peut être sur le paillasson. Vous ne serez pas brûlé si le chat n'y est pas, le verbe *pouvoir* maintenant l'équilibre entre probabilité négative et probabilité positive. Seulement, dans cette dernière phrase, le verbe *pouvoir* peut aussi exprimer la permission : Chez moi, il est permis au chat de dormir sur le paillasson. Rien de compliqué, nous parlons comme cela tous les jours.

LORSQU'IL rédigeait sa mise en garde, l'agent de la SNCF ne visait à l'évidence *ni le probable ni le permis.* Impossible d'interpréter l'avertissement comme signifiant : il est probable, ou il est permis, qu'un train en cache un autre.

En employant *pouvoir,* l'inventeur exclut d'emblée *le nécessaire* et *l'impossible :* il n'est ni nécessaire (tant mieux !) ni impossible (hélas !) qu'un train en cache un autre. Autrement dit, ce n'est ni *toujours* vrai ni *jamais* vrai. Reste dès lors à prendre en compte la négation de l'impossible : *le possible ;* et la négation du nécessaire, c'est-à-dire *le contingent (« ce qui peut être autrement »).*

En français, l'intéressant c'est que la possibilité se spécifie en *capacité.* Comme dit encore Aristote, en veine d'optimisme : *« Tout homme peut être grammairien »* (est capable d'être). Mais franchissons l'Atlantique pour un exemple contemporain dû à Robin Lakoff : *« Les joueurs de football peuvent être des obsédés sexuels (OS). »*

Première interprétation (l'anglais utilise *may*) : les joueurs de football *sont bien capables* d'être des OS ; et l'énoncé reste vrai, même si vous n'avez jamais rencontré un seul joueur qui fût OS. Seconde interprétation (ici, ce sera *can*) : *il arrive que* des joueurs de football soient des OS ; ou encore : les joueurs de football sont *parfois* des OS. Dans ce cas, il faut avoir connu au moins un joueur de football qui était obsédé sexuel. Certains linguistes contemporains (3) parlent alors d'*emploi sporadique, « à défaut d'un terme plus acceptable ».*

Au vrai, il s'agit de signifier la *contingence.* Pour s'en convaincre, il suffit d'entendre Aristote : *« Que par exemple il puisse faire froid pendant la canicule* [ou qu'un train puisse en cacher un autre ; ou que des joueurs de football puissent être des OS], *c'est ce qui n'arrive ni toujours, ni nécessairement, ni le plus souvent ; c'est ce qui peut arriver seulement quelquefois. »* Bref, le contingent est l'autre nom de l'imprévisible.

Le verbe *pouvoir* a donc quatre emplois fondamentaux. Il signifie la permission déontique (Vous pouvez fumer), ou la probabilité épistémique (Il peut être 5 heures). *S'ajoutent* deux emplois aléthiques : la possibilité-capacité (Pierre peut marcher) et la contingence : Les enfants peuvent être méchants. Seule la dernière interprétation autorise la glose avec *parfois* ou *il arrive que.*

L'AGENT de la SNCF joue adroitement, pour la sécurité de tous, des deux interprétations aléthiques qui se conjuguent. Un train est capable d'en cacher un autre ; c'est toujours possible, même si ça n'arrive pas toujours. On redoublera de *prudence* quand on saura que c'est déjà arrivé, qu'*il suffit d'une fois,* et que ça peut arriver maintenant ou plus tard ; sans qu'il soit possible, malheureusement, d'en dire plus. Ni la SNCF ni personne ne commandent au hasard.

Outre qu'il parlait un excellent français, notre homme était un parfait aristotélicien : quand on croise des événements contingents, il s'agit d'abord d'*être prudent.* Qui a *jamais inventé une martingale pour traverser* les voies ferrées ?

Il paraît incontestable que l'auteur de l'apophtegme : Un train peut en cacher un autre méritait bien une médaille et à tout le moins quelques minutes d'intérêt, et d'arrêt. D'autant qu'on peut actualiser son exemple : Méfiez-vous, fillettes, les joueurs de football (américains) peuvent être des obsédés sexuels.

(1) Max Ernst. *Rêve d'une petite fille qui voulut entrer au carmel,* collages et textes.

(2) On trouvera une reproduction dans Werner Spiess, *Max Ernst : les collages, inventaire et contradictions.* Gallimard, 1984.

(3) Voir en particulier : actes du colloque : « La notion sémantico-logique de modalité ». Klincksieck, 1981.

● BIOGRAPHIE

François-Joseph,

Les soixante-huit ans de règne de celui qui se définissait comme « le dernier monarque de la vieille école » : un jeune homme de dix-huit ans porté sur le trône en 1848 ; un vieux souverain du vingtième siècle, à la fin de l'empire austro-hongrois.

APRES tant d'ouvrages consacrés à la mélancolique Sissi, après tant d'études sur les drames de Mayerling et de Sarajevo, après tant d'essais sur le déclin des Habsbourg et sur la joyeuse apocalypse viennoise, il était temps que François-Joseph (1830-1916), l'héritier de la plus vieille dynastie *européenne, successeur* des empereurs du Saint-Empire et fossoyeur de la monarchie danubienne, trouve un biographe à sa mesure. Jean-Paul Bled, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Strasbourg et directeur de la revue *Etudes danubiennes,* a relevé le défi. Il nous offre, avec son *François-Joseph,* une somme de plus de 700 pages digne des grandes biographies dont les éditions Fayard se sont fait une spécialité.

Porté sur le trône en décembre 1848 après des mois de violence insurrectionnelle, François-Joseph est un jeune homme de dix-huit ans. L'éducation qu'il a reçue du comte Heinrich Bombelles, l'homme de confiance de Metternich, frappe par son austérité et sa rigueur. Levé à 6 heures du matin, le jeune François-Joseph achève rarement sa journée de travail avant 9 heures du soir. Il lui faut apprendre à la perfection toutes les langues parlées dans l'Etat habsbourgeois : le tchèque, le hongrois, le polonais, l'italien. Et, bien sûr, le français, qui bénéficie d'une position solide à la cour de Vienne, où il a détrôné l'italien. *« En revanche, signe des temps,* note Jean-Paul Bled, *l'anglais, dont on imagine mal de nos jours que puisse l'ignorer un jeune homme promis à de hautes responsabilités, ne figure pas parmi les matières qui lui sont enseignées. »*

Tout aussi capitale est la formation militaire. Pour que son apprentissage soit complet, François-Joseph doit servir comme simple homme de troupe, d'abord chez les fantassins, puis chez les dragons, enfin chez les artilleurs. Quant à Metternich, il l'instruira dans les principes qui guident sa politique conservatrice : la nature pluraliste de la monarchie autrichienne est, selon lui, incompatible avec le principe représentatif. Eduqué dans l'aversion du libéralisme, François-Joseph, durant les soixante-huit années de son règne, composera *tant et si bien avec les forces libérales* qu'il finira même par imposer le suffrage universel. En revanche, il n'oubliera jamais, et c'est ce qui fait sa grandeur, que, chez les souverains, la personne doit s'effacer devant la fonction. Encore en 1910, dans une conversation avec Theodore Roosevelt, il se définira comme *« le dernier monarque de la vieille école ».* On ira jusqu'à dire de lui qu'il incarnait l'idée platonicienne du principe monarchique.

Les travaux et les jours

Spartiate, François-Joseph vit soit à la Hofburg, soit à Schönbrunn dans un confort plus que *rudimentaire, dont peu de bour*geois, à l'époque, se seraient accommodés. Il dort sur un simple lit de fer à côté duquel se trouvent un lavabo, deux brocs et cuvettes auxquels s'ajoute le seau qui sert de pot de chambre. *« A aucun moment, il ne songe à faire installer une salle de bains, donnant par là un bon exemple de sa méfiance à l'endroit de la modernité »,* écrit Jean-Paul Bled. Il est également allergique au téléphone et aux ascenseurs.

Le travail occupe l'essentiel de son temps. Même si la postérité a surtout retenu l'image du vieux souverain penché sur son bureau, cette habitude date de sa jeunesse. Il commence très tôt sa journée, par une toilette à l'eau froide. Puis il enfile l'uniforme de lieutenant d'infanterie qui lui sert de tenue ordinaire. Vient ensuite l'étude des dossiers et, selon un



● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Drolatiques

(Suite de la page 15.)

Tout crus, les coqs, fait revivre le temps des bistrots de banlieue où les vies et les voix se croisaient sans livrer leur secret. L'un des clients joue du violon, le second fabrique des radios, d'autres dansent, se souviennent de pays lointains. Tous ont rendez-vous chez Emile, mais d'abord dans la conscience du narrateur, qui se sent riche de leurs existences variées et qui en sera dépouillé, comme de la vie même.

Il ne lui restera qu'une boîte noire fixant les images. Splendeur et misère du voyeur, qui croit *accaparer le spectacle du monde et qui se retrouve* sans autre bien que la cocasserie des mots pour dire sa ruine, des allitérations comme celle qui forme le titre du livre, des bruits d'assiette cassée !

Les dernières pages constituent un véritable hymne à ce qui demeure quand se sont évanouies les passions et les émotions qui donnaient vie à la parole...

N'Y aurait-il d'humour que sur fond d'échec, de dépossession ?

Pour son premier livre, publié à vingt-trois ans, Eric Chevillard a choisi de délirer autour d'une agonie. Pour comble de détresse, son mourant a trouvé refuge chez la veuve d'un ami, au nom tout beckettien Plock. La situation veut que le dévouement et la tyrannie de la soigneuse se confondent. Les visites de la jeune Lise ne suffisent pas à consoler le vieillard.

Mourir m'enrhume est moins un roman qu'un poème en prose tournant en dérision les débandades du vieil âge. *Michaux n'aurait pas désavoué* certaines approches métaphoriques de l'univers sensoriel, du lien entre le corps et l'âme, du moins entre le corps et ce qui peut en être perçu et dit. Je pense au monologue de Suzie Plock cherchant à faire avaler au vieillard sa soupe et le récit d'un accident dont il n'a que faire. Rarement on a si bien suggéré l'agacement pathétique des mourants devant la futilité de ce qui va leur survivre.

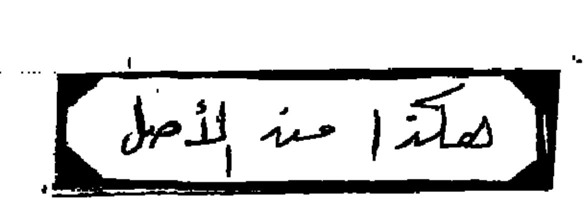
Eric Chevillard montre une intuition extrême de ce moment où nous ne pouvons plus regarder en face le néant qui s'approche, ni supporter ce qui en détourne. Cette intuition est servie par un goût jubilant des chocs de mots de la langue parlée.

Ces trois livres confirment qu'il n'y a pas de littérature drôle, drolatique, sans conscience aiguë de ce qui menace la vie — cruauté sociale, décrépitude naturelle, — et d'une certaine rédemption par le verbe, dans ce qu'il a de plus inattendu, d'intempestif.

★ **L'OUILLA, de Claude Duneton, Seuil, 190 p., 79 F.**

★ **TOUT CRUS, LES COQS, d'Orlando de Rudder, Balland, 254 p., 89 F.**

★ **MOURIR M'ENRHUME, d'Eric Chevillard, 114 p., 49 F. (En vente le 30 *septembre.*)**



premier bureaucrate de l'empire

François-Joseph II d'Autriche en 1873.

COLLECTION VIOLLET

protocole d'une ponctualité parfaite, les audiences se succèdent. Chaque sujet de l'empire sait que François-Joseph est accessible et qu'il peut lui soumettre ses problèmes. Avant de quitter son bureau, l'empereur le range, le nettoie avec une petite brosse et prend encore soin de mettre de côté les morceaux de papier non utilisés.

Un « statisme grandiose »

Premier bureaucrate de l'empire, François-Joseph annote avec un zèle infatigable les mémoires de ses ministres : de chacun il exige le même sens de la discipline, la même loyauté à l'égard de l'Etat, la même abnégation. Il ne badine pas avec l'honneur de sa famille : son propre frère, Ludwig Viktor, qui affiche ouvertement son homosexualité, sera banni. Et on ne compte plus les archiducs qui devront subir ses foudres ou qui seront déchus de leur titre.

Curieusement, son mode de vie répétitif, aux horaires fixés à l'avance, souvent à la minute près, et rigoureusement respectés, rappelle celui d'un homme aux tendances aussi patriarcales que celles de François-Joseph : Sigmund Freud. Peut-être, comme certains historiens nous y invitent, y aurait-il un parallèle à tracer entre analyse freudienne et bureaucratie viennoise : l'une et l'autre se rendirent célèbres pour le monopole de l'impartialité qu'elles s'attribuaient et pour la perfection qu'elles avaient atteinte dans la tactique des ajournements.

L'écrivain Franz Werfel parle du *« statisme grandiose »* de l'empire à son déclin. Il devint commun d'affirmer que François-Joseph aurait desservi la monarchie en deux occasions : la première fois par sa jeunesse, la seconde fois par son grand âge. Jean-Paul Bled le défend avec vigueur contre les accusations d'immobilisme : *« Le passage du néo-absolutisme à un régime constitutionnel dans un cadre d'abord unitaire, puis dualiste, illustre l'aptitude de François-Joseph à accepter le changement, et ce d'autant mieux que ces choix sont en contradiction avec ses tendances profondes. Encore au soir de sa vie, il se mobilise pour faire triompher, contre la majorité de la classe politique officielle, le projet instituant le suffrage universel, une réforme qui doit, en principe, transformer profondément le système politique autrichien. »*

Dernière cérémonie

A vrai dire, après soixante-huit ans de règne, les Viennois attendaient peut-être de lui qu'il fût *« l'empereur qui ne meurt jamais »*. Ou tout au moins que la nouvelle fût passée sous silence, car elle signifiait la fin de l'empire. *Finis Austriae*. Ne reste plus alors que la dernière cérémonie, celle qui dans sa majestueuse simplicité reflète peut-être le mieux l'âme de François-Joseph. Devant l'église des Capucins s'instaure, avant l'entrée du souverain dans sa dernière demeure, le dialogue rituel entre le père abbé et le grand maître de cour, le prince Montenuovo :

« Qui es-tu ? Qui demande à entrer ici ?

— Je suis Sa Majesté l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie.

— Je ne le connais pas. Qui demande à entrer ici ?

— Je suis l'empereur François-Joseph, roi apostolique de Hongrie, roi de Bohême, roi de Jérusalem, grand-prince de Transylvanie, grand-duc de Toscane et de Cracovie, duc de Lorraine, de Salzbourg...

— Je ne le connais pas. Qui demande à entrer ici ? »

C'est seulement quand, s'étant agenouillé, le prince Montenuovo reprend : *« Je suis François-Joseph, un pauvre pêcheur, et j'implore la miséricorde de Dieu »*, que la voix derrière la porte lève le refus : *« Alors tu peux entrer. »*

ROLAND JACCARD.

★ **FRANÇOIS-JOSEPH, de Jean-Paul Bled, Fayard, 766 p., 160 F.**

● PHILOSOPHIE

Les deux moitiés du ciel

Luce Irigaray cherche comment réaménager le passage de la nature à la culture.

LES machines n'ont pas de sexe. Pas plus que la monnaie, la vérité, ou le langage. En tout cas, c'est ce qu'on dit. La technique, l'économie marchande, le savoir objectif, les structures de la communication seraient donc neutres, sans lien à un genre — ni masculin ni féminin. Le «genre humain» annulerait les différences naturelles. De même, l'esprit, la loi morale, le droit, ainsi que Dieu, demeureraient universels et asexués.

Pour Luce Irigaray, cette neutralité n'est qu'une neutralisation. *« Le sexe*, écrit-elle, *est une dimension primaire et irréductible de la structure subjective. »* Nous sommes et restons femmes ou hommes avant d'être producteurs de techniques, de savoirs, de biens ou de discours. Notre existence comme individus naturellement sexués ne saurait être mise entre parenthèses, car elle ne se réduit pas à quelques attributs physiques secondaires de sujets par ailleurs foncièrement identiques. Il n'y aurait pas de vie — biologique, mais aussi bien sociale, morale, culturelle — sans appartenance à l'un ou à l'autre genre. Des rapports spécifiques à la terre, aux généalogies, aux valeurs, au savoir, au langage, au divin aussi se trouvent impliqués dans la différence sexuelle. Elle devrait donc se prolonger dans des univers imaginaires et symboliques eux-mêmes différents. D'autres civilisations l'ont su, pour qui, par exemple, l'ordre du monde ne se soutient que par l'union d'un couple divin. L'identité de chaque genre ainsi respectée, les relations culturelles et sociales entre hommes et femmes pourraient être fécondes et créatrices.

Or ce n'est pas le cas — sauf, peut-être, marginalement. Sous couvert d'universalité, la société de «l'entre-hommes» a imposé sa loi dans tous les domaines. Dieu est père. La femme n'est vénérée que comme mère, ayant donné naissance à un fils. La relation des filles à leur mère, faute de médiations, ne peut se déployer positivement. Notre langue, en disant «*il* faut» ou «*il* fait beau» (et jamais *elle*), révèle que le neutre est en fait du genre masculin. Le même genre est imposé aux pluriels mixtes : *ils* s'aiment, *ils* sont beaux...

Impasses

Luce Irigaray montre quels liens étroits existent entre ces faits apparemment disparates. Elle conclut que cette législation d'un seul sexe — qui s'oublie d'ailleurs lui-même en se croyant universel et objectif — prive les femmes de leur monde, réduit le sexuel à l'animalité, l'empêche de se déployer dans sa dimension spirituelle, et conduit notre civilisation aux impasses actuelles.

Ce douzième ouvrage de la philosophe, qui rassemble des conférences données en Europe et au Canada, prolonge les analyses déjà menées, notamment dans *Ethique de la différence sexuelle* (Minuit, 1984) et dans *Parler n'est jamais neutre* (Minuit, 1985). L'accent est cette fois particulièrement mis sur une lecture de Hegel qui interroge notamment sa conception de la famille comme unité indifférenciée. En vue d'une autre relation de couple, l'auteur formule diverses solutions concrètes visant à la constitution d'une identité féminine. Ces suggestions seraient en même temps des remèdes à la dégradation de notre sensibilité dans les conditions de vie contemporaines.

Peut-être du fait de l'oral, le style de certains chapitres est plus accessible, mais aussi moins soutenu, que celui auquel Luce Irigaray nous avait habitués. Il n'empêche qu'en un temps où les théoriciens donnent massivement dans le morose et l'absence d'horizon, elle demeure l'une des rares à prendre le risque de proposer une solution d'ensemble aux multiples malaises de notre civilisation. On pourrait l'imager en disant que si le ciel avait deux moitiés, la terre pourrait survivre, ou simplement vivre.

ROGER-POL DROIT.

★ **SEXES ET PARENTES, de Luce Irigaray, éd. de Minuit, coll. «Critique», 224 p., 79 F.**

« Un moment de bonheur »

ETONNANTE Luce Irigaray. Occupée envers et contre tous à explorer la singularité du féminin. Indomptable et fragile comme le sont souvent ceux qui s'aventurent, par nécessité intérieure, loin des routes communes.

Elle dérange, désarçonne : n'avons-nous pas, femmes de cette fin de siècle, une place à part entière (ou presque...) dans nos sociétés ? Les sexes désormais se ressemblent : *L'un est l'autre* (1), écrivait même récemment Elisabeth Badinter. Mais la voix têtue parle de plus loin. L'humain est double ; il a besoin de ses deux composantes pour trouver son équilibre. Le féminin ne peut pas renoncer à se découvrir lui-même.

Luce Irigaray parle pour ceux/celles qui s'étonnent et s'inquiètent de voir la libération sexuelle se traduire par une montée de la solitude et de l'agressivité plus que par l'épanouissement d'une nouvelle culture, un nouveau bonheur dans cette rencontre des sexes, dont elle sait dire comme personne *« la joie, la splendeur, l'accomplissement »*. Elle parle pour celles qui se demandent quel rôle jouer dans la société, quels objectifs donner à leur vie, ce qu'il convient de dépasser ou de préserver de leur identité ancienne, ce qu'elles ont à dire du féminin à leurs enfants, filles et fils. Elle parle encore pour beaucoup d'autres, telles ces étudiantes, apparemment sans problème, que le décryptage de leur langage montre encore aujourd'hui infiniment plus hésitantes à s'affirmer comme femmes que leurs camarades garçons comme hommes (2).

« Nous ne sommes pas encore nées femmes... Le but nous a toujours été proposé hors de nous : l'homme, l'enfant, la cité... Il nous manque de le mettre en nous et hors de nous, de nous aimer et de nous vouloir », écrit Luce Irigaray. La fierté de soi, l'assurance de sa dignité, la confiance en son avenir vont bien moins de soi qu'il n'y paraît parmi nos contemporaines. La culture est marquée jusqu'à nos jours par le silence des femmes. Mais aussi par l'image d'elles qui la parcourt explicitement ou souterrainement : aujourd'hui encore, souvent, celle d'une forme seconde, incomplète de l'humain. *Sexes et parentés* aborde, de ce point de vue, la famille, la religion, la psychanalyse. Il s'y cherche, comme dans les ouvrages précédents, une parole forte à partir de laquelle le féminin puisse commencer à se penser, et se construire.

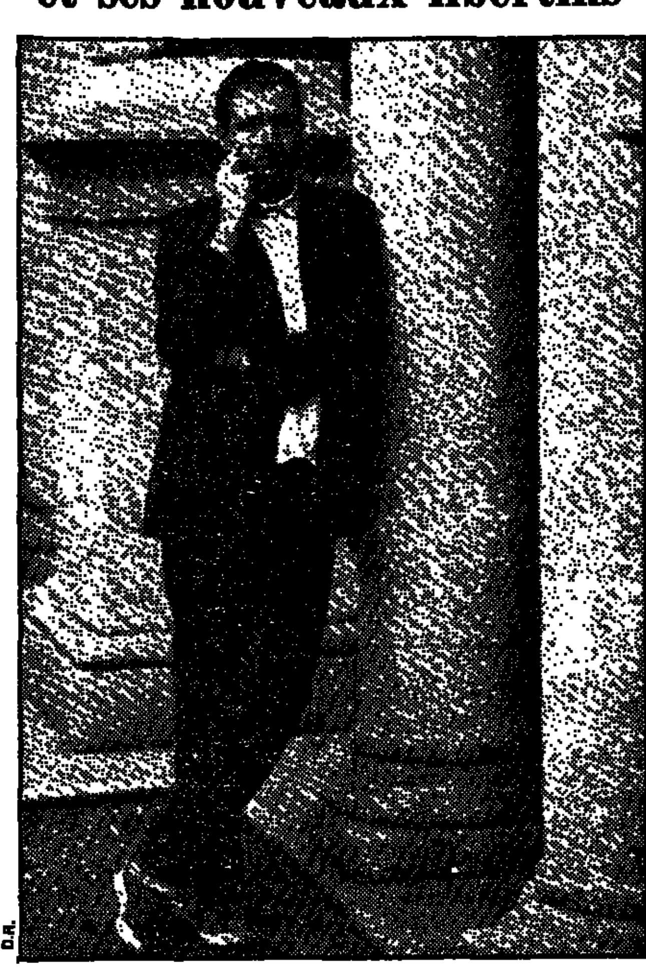
« Je vous convie à un moment de bonheur », disait récemment Luce Irigaray. Et c'est bien ce dont il s'agit. Y compris pour les hommes, s'ils veulent bien s'impliquer dans une démarche sans doute rude mais dont ils cueilleront eux aussi les fruits.

MARIE-CLAUDE BETBEDER

(1) Edition Odile Jacob.
(2) « Le sexe linguistique ». Revue *Langages* n° 85, mars 1987.

LETTRES

Tondelli et ses nouveaux libertins



D.R.

Pier Vittorio Tondelli : « Se débarrasser des nostalgies. »

PIER Vittorio Tondelli n'appartient pas vraiment à l'Italie : avec *Pao Pao* déjà (1), mais surtout avec ces *Nouveaux Libertins*, il refuse de se laisser enfermer dans les « quatre murs » de son pays natal et préfère exprimer les *soubresauts des « belles années défoncées et jubilatoires »* de toute une génération — la jeunesse des années 70 — qui, sans souci de frontière, nouait des rencontres au hasard des routes.

Par son écriture électrique, nerveuse, qui ne prend pas le temps de l'analyse et engendre une narration tourbillonnante où se heurtent fragments de dialogue, bribes de descriptions et de portraits comme volés, Tondelli se rapprocherait plutôt de certains écrivains américains.

Trop de chagrins dans les matins glacés

Dans les six nouvelles ici réunies, il partage avec eux l'absence de culpabilité et de honte car *« ce qu'il faut aujourd'hui,* écrit-il, *c'est se débarrasser des nostalgies et des rétros, des reflux et autres régressions »*. Partir donc à toute allure vers les villes du Nord : Londres, Bruxelles, Amsterdam et sentir l'odeur d'Océan et des bourrasques d'embruns balayer l'autoroute. Ainsi, on redouble l'intensité de l'existence à force d'ivresses, de nuits blanches traversées de rixes et d'aventures qui, d'ailleurs, vous *« tombent dessus sans qu'on les cherche »*.

Cependant, Tondelli est trop sceptique pour être fasciné par le folklore des marginalités. Avec une ironie très légère, il démythifie les images de l'époque. *Le désir de laisser dériver* sa vie comporte son revers : le cafard fielleux des soirs de solitude ou la détresse des états de manque. Tondelli dit très bien — en rafales anxieuses de phrases défaites — l'hébétude, le désarroi de ces instants, la déroute des nerfs, le cœur qui paraît s'atrophier et la sensation de chute vers cette terre brûlée que devient la cité pour un interdit de séjour.

Trop de lieux traversés — discothèques, terrasses de bowling, parkings d'autoroute, — trop d'adresses qui se volatilisent et de voix qui désertent la mémoire, trop de chagrins dans *les matins glacés...*

Certes, Tondelli nous dépeint quelques échappées magiques, comme dans ces pages, empreintes de grâce sauvage où il évoque l'espérance de la *neige, ou bien la chaleur de ce* magnifique 14 septembre lorsque, descendant sur son flamboyant vélo, il va à la rencontre de la pierre rouge de Bologne.

Mais l'éblouissement de ces *heures transfigurées par le* leurre du bonheur ne l'empêche pas d'exercer — comme dans *Pao Pao* — une lucidité narquoise à l'égard de lui-même : il sait qu'il n'est qu'un peuvre diable assailli par les découragements, tour à tour exalté et abattu, *« un peu à plat, un peu euphorique comme toujours »,* à l'image de toute une génération qui invente un nouveau libertinage en essayant de concilier la *frénésie* de l'instant et l'aspiration à la durée, l'appel à la mutinerie des sens et le besoin de sagesse, l'obéissance aux aléas du désir et le calme d'un amour unique, retiré dans une chambre de Modène pour oublier que s'en va le train de la première jeunesse.

JEAN-NOËL PANCRAZI.

★ LES NOUVEAUX LIBERTINS, de Pier Vittorio Tondelli, traduit de l'italien par Nicole Seis, Editions du Seuil, 192 p., 85 F.

(1) Editions du Seuil, 1985.

La littérature est-elle une passion inutile ?

Danièle Sallenave ne partage pas l'enthousiasme de Citati à propos de Manganelli : elle fait le procès de sa « philosophie »

IL s'est petit à petit constitué autour de Giorgio Manganelli un petit cercle (qui du reste s'étend régulièrement) d'amateurs épris de son humour, de son érudition, des chatoiements d'une pensée originale, dissonante, dissolvante, d'une langue inventive et précieuse : la critique fait flotter sur son œuvre de discrets nuages d'encens, saluant en lui un successeur ambigu d'Alberto Savinio et d'Italo Calvino, un de ces *« écrivains véritables »* qui ont moins le souci d'écrire *Madame Bovary* que d'affirmer, face à l'absurdité de l'histoire, la splendeur infinie du langage, qui ont moins la passion du *monde que celle de la bibliothèque* : cimetière, mémorial et magasin d'accessoires, lieu de nos enchantements et source inépuisable de nos jeux.

L'Almanach de l'orphelin samnite (1) répond entièrement à ce propos : à travers ces courtes chroniques parues dans la presse quotidienne, Giorgio Manganelli démontre avec quelle virtuosité il s'empare du monde pour le dissoudre, en le livrant avec bonheur à toutes les entreprises corrosives d'une philosophie vagabonde, érudite et joueuse. Avec *le Discours de l'ombre et du blason* (2), un degré est franchi. Une philosophie s'y expose, même si le brio du discours en obscurcit un peu les thèses : la littérature est l'objet d'une passion, d'une passion pure, celle de l'inutile. Mais que peut-on reprocher à cette thèse — sinon peut-être d'être trop à la mode, en passe même de devenir ce que Flaubert appelait une *« opinion chic » ?* N'est-il pas bon, et nécessaire, que soit constamment rappelée, face à un monde où règnent la technique, l'argent, le calcul, le goût de la performance et une morale de la réussite, la gratuité, l'inutilité de la littérature ? Face, aussi, à ceux qui ont toujours voulu la soumettre à des buts extrinsèques, à des diktats politiques ou idéologiques ? Il semblerait qu'on tienne dans cette thèse un nœud de résistance, un bastion de solidité.

Notre opinion est un peu différente. Il n'est pas impossible que cette sorte de défense et d'illustration de la littérature accomplisse, à *sa manière, ce qu'elle entend* combattre. Revendiquer pour la littérature le seul domaine de l'esthétique contre le sérieux, la violence et la bêtise du monde, ce n'est peut-être que l'autre face du discours nihiliste proclamant que l'ère de la littérature est close, que la littérature n'est plus désormais, en Europe, qu'une vieille idée.

Un deuil fascinant

Ceux que notre époque aime, ce sont les livres qui disent que la littérature n'existe pas, ou qu'elle n'existe plus : que sa fin est déjà advenue. Ce deuil est évidemment fascinant ; il donne aux livres écrits sous son signe l'éclat du doute, le parfum des choses décadentes, l'intelligence du désabusement. Même : il permet d'écrire de beaux livres. Ceux de Giorgio Manganelli en sont un exemple.

Cette philosophie n'est pas neuve ; et l'on aura vite reconnu, derrière les pirouettes de la pensée, les exercices d'équilibre du *paradoxe et de l'humour,* quelques-uns des thèmes sur quoi *s'est fondée depuis près de vingt* ans l'entreprise de déconstruction de la chose littéraire. Ces thèmes sont au nombre de trois, un peu trivialisés. La *« parole ne signifie rien de rien »* (p. 86) ; la *« parole n'a pas affaire au monde »* (p. 88) ; enfin : *« L'anonymat est la condition nécessaire pour accéder au lieu de la parole, lieu de la terreur, de l'invention, des origines. »*

Ce triple *motif soutient ainsi* une idée « acosmique » de la littérature, pour reprendre l'heureux terme forgé par Hannah Arendt : la langue y est conduite par sa propension à ne pas se constituer *en énoncés, en discours continus. « L'idée qu'il existe un discours continu est non seulement injustifiée, mais probablement aussi immorale. Le désagrégation n'est pas seulement la forme naturelle du discours, elle est la nature même de l'acte du discours »* (p. 71).

En soutenant que la littérature n'a rien à dire sur le monde, on rejoint très exactement ceux qu'on voulait combattre, ceux pour qui elle n'a pas de raison d'être, car elle ne permet ni de construire des stations spatiales ni de comprendre le sens des actions des hommes. Il y a les sciences exactes pour le « dur » et les sciences humaines pour le « mou » : qu'avons-nous besoin de *Madame Bovary* ou de *l'Amour au temps du choléra ?*

Une figure oubliée du monde

Affirmer que la littérature ne peut nous livrer sur le monde ni connaissance ni vérité, ce n'est pas jeter à la face d'un monde technicisé la grandiose inutilité du langage : c'est accepter la relégation de la littérature, non la combattre. Allons même plus loin : la pensée technicienne, instrumentale, aura définitivement triomphé le jour où définitivement l'emportera une conception rhétorique, techniciste, de la littérature comme pur agencement de formes.

Peut-être faudrait-il, au contraire, plus que jamais rappeler que, si la littérature doit tourner le dos à l'univers de l'« arraisonnement » technique, au règne de la pensée instrumentale, ce n'est pas pour renoncer au monde, mais pour proposer de celui-ci une autre version : une figure oubliée du monde. Un lieu où se déploie le grand débat sur le *sens* des actions des hommes ; un lieu où soit maintenue l'idée que le propre de l'action humaine, c'est ce qui échappe aux catégories et aux lois ; un lieu où le lecteur, comme celui qui écrit, expérimente sa dimension de fragilité et de mortalité, où le sujet cesse un moment d'être cet homme moderne qui dit « je veux ». Un lieu enfin où se renoue la grande communauté de ceux qui sont morts et de ceux qui ne sont pas encore nés.

Mais je soupçonne cette idée-là de la littérature de n'être pas une « opinion chic ».

DANIÈLE SALLENAVE.

(1) Ed. W., traduit de l'italien par M. J. Tramuta, 174 pages, 89 francs.

(2) Le Seuil, *Fiction & Cie*, traduit de l'italien par Danièle Van de Velde, 216 pages, 89 francs.

Le rire de Manganelli

(Suite de la page 15.)

Il esquive le point métaphysique à travers des facéties de clown raillant la mort de Dieu, ou par un brio dialectique d'expert sophiste — mais les deux fuites sont indissociables dès lors que ses bouffons s'avèrent des dialecticiens virtuoses et que sa sophistique se dégrade continuellement en vil radotage de clown idiot. La fuite advient essentiellement par le biais de la rhétorique. Manganelli travaille ses dieux morts, son monde informe et son néant multiple comme s'il écrivait des traités sur les métaphores et les concepts, comme s'il parlait de Laure ou composait des sonnets pour cérémonie de vêture. Comment est-ce possible? s'étonnera-t-on. Métaphysique et rhétorique ne sont-elles pas des ennemies mortelles? Sans doute l'ont-elles été. Toute l'œuvre de Manganelli démontre comment elles peuvent sceller une sinistre alliance.

Dall' inferno décrit l'absolue condition métaphysique : un moment au-delà de la vie et de la mort; d'abord il y eut une vie sans vie, maintenant il y a une mort sans mort. L'unique souvenir de l'existence est le rire — non pas le rire rabelaisien du Manganelli le plus connu, mais un rire léopardien, celui, évasif, livide et glaçant qui monte des tombeaux. Alentour (mais peut-on parler d'alentours?), les contraires coïncident : rêve et réalité, ombre et corps, eau et cristal, brouillard et rocher, haut et bas sont la même chose; se mouvoir signifie rester immobile, accélérer signifie ralentir. Le monde extérieur qui semble parfois apparaître — fragments d'animaux, lambeaux de chair humaine, régions de l'âme, esquilles de ténèbre, brumes de lumière, lettres de l'alphabet — a toujours été détruit : une destruction et une mort qui n'ont jamais été précédées par une création et une vie. C'est la nuit. Mais est-il juste de parler de nuit? N'est-ce pas trop net, limité et précis? Par contraste, la nuit ne suggère-t-elle pas le jour? Ce lieu est habité par un crépuscule infini, la ténèbre et la lumière y sont à jamais perdues. Si la lune se montre, c'est une lune morte, qui a occis son flamboyant passé d'astre; si l'aube paraît, c'est une aube cadavéreuse, épandue sur de longs catafalques de pâleur, hâve et taciturne, incapable d'enfanter le jour. Manganelli craint la lumière, parce qu'elle délivre la terrifiante vérité susceptible de dissoudre le jeu théologique auquel il s'adonne sans fin, autour de la mort des dieux et de toute chose.

Une prodigieuse métamorphose du moi

Au centre d'une scène immobile et vide, semblable à celle de Beckett, se trouve quelque chose, que nous pourrions appeler moi (mais tout aussi bien non-moi, ou dieu mort, ou ce que vous voudrez), et qui explore ses propres membres, voyage dans ses propres cavités, goûte ses propres viscères, fouille au-dedans de soi-même, comme s'il s'agissait d'une étendue illimitée. Puis cela se projette vers le dehors et se transforme pour devenir tour à tour poupée, lune, excrément, animal aux ailes de souris et aux yeux de pipistrelle, pied, ville, décombres, arcades, fourches, funérailles... Le mouvement vers l'intérieur et celui vers l'extérieur ne font qu'un. Tout cet univers de brume, contraint de surgir sur la scène vide, tout ce monde de spectres et d'apparitions n'est rien d'autre qu'une prodigieuse métamorphose du moi. Nous concevons d'ordinaire la métamorphose comme une joie; et même Manganelli devrait en concevoir une obscure félicité, s'il a absorbé en lui tout le réel. Au contraire, c'est à cet instant précis qu'éclate son angoisse, que s'embrase la terreur suprême. Le moi a peur de franchir ses propres barrières : il devine l'incertitude de ses propres confins; il appréhende qu'un autre (mais quel autre, s'il est seul au monde?) ne se soit insinué dans la transformation; il comprend qu'il n'est pas en train de muer, mais qu'il explose en milliers d'invisibles morceaux.

Bouleversé par la métamorphose, le moi se met en quête du centre qui devrait lui consentir stabilité, ordre et joie. Mais il n'y a plus de centre. Après sa déflagration, nous pouvons le trouver en tous les lieux désespérément latéraux de la gigantesque sphère de brume qui enveloppe le moi. Il se trouve partout : et jamais à sa place; tant et si bien que chercher sa maison équivaut à la perdre et qu'être ailleurs s'avère le sort naturel de la moindre figure. Dans ces conditions, il ne reste qu'à se déplacer vers la périphérie et vers l'ailleurs ; à se mouvoir, girouette affolée, en tous sens et dans toutes les directions ; à tenter simultanément tous les aspects de la métamorphose. Or même cela est impossible. La grave, l'épigraphique prose de Manganelli, qui exècre le mouvement, fixe le moi pour toujours, en un point quelconque de l'enfer crépusculaire.

Quel paradoxe ! Dans les livres de Manganelli, la perfection de la forme, qui devrait nous apaiser, nous oppresse : le rire, qui devrait détendre les plis de notre âme, nous angoisse. Le destin de l'art véritable n'est pas toujours de nous apporter le bonheur. Parfois, il nous fait don de l'inquiétude, de la désolation, du bouleversement, de la terreur.

PIETRO CITATI (*).
Traduit par Jean-Baptiste Para.

Préface à Dall'inferno, *récit qui paraîtra en librairie le 1er octobre (traduit de l'italien par Philippe Di Meo, Denoël, 176 p., 98 F.) Les intertitres sont de la rédaction.*

(*) Pietro Citati est, notamment, l'auteur d'une biographie de *Tolstoï* qui a paru au printemps dernier chez Denoël (voir « le Monde des livres » du 22 mai) et d'une *Brève vie de Katherine Mansfield* qui sera publiée le 3 novembre aux éditions Quai Voltaire.

● PARMI LES AUTRES PARUTIONS

● Michel Orcel a réuni, sous le titre *Langue mortelle*, plusieurs « études sur la poétique du romantisme italien » et sur ses représentants les plus importants : Alfieri, Foscolo et Leopardi. Cette période (1780-1830) est, selon Jean Starobinski qui préface le livre, celle où naît *« l'interrogation « moderne » sur l'acte poétique, entre un monde perdu et un futur qu'elle voudrait avoir la force d'inventer »*. (Ed. de l'Alphée, Diffusion Ulysse/Distique, 234p., 108 F.)

● Signalons également la collection *« Terra d'altri » dirigée* par Philippe Renard et Bernard Simeone aux Editions Verdier. Elle accueillera aussi bien les jeunes romanciers et les poètes que les auteurs modernes déjà reconnus, notamment ceux nés en Italie entre les deux guerres. Citons Sergio Solmi, Giorgio Caproni, Mario Luzi... parmi les premiers écrivains publiés dans cette collection.

● Jean-Claude Vegliante présente pour sa part l'édition bilingue d'une suite de poèmes d'Amelia Rosselli, *Impromptu*, paru en Italie en 1981, ce recueil a obtenu le prix P.-P. Pasolini. A. Rosselli est la fille de l'écrivain Carlo Rosselli, héros de la résistance au fascisme, assassiné en 1937 avec son frère, Nello (Ed. La Tour de Babel, 10, rue du Roi-de-Sicile, 75004 Paris).

● Chez Belfond, où avait déjà paru *l'Epouse américaine* (1979), un nouveau Mario Soldati, *l'Architecte*, sort le 15 octobre : 160 pages d'un récit serré, à la fois sobre et brillant (traduit de l'italien par Charles Poitevin, 164 p. 89 F).



ITALIENNES

Fin de siècle

CERTAINS livres semblent être appelés à devenir les témoignages aigus de la conscience d'une époque. Si l'on peut, en même temps, parier raisonnablement sur l'avenir littéraire de leurs auteurs, on se trouve alors en mesure d'effacer tiédeurs et prudences critiques ! C'est donc résolument et avec chaleur qu'il faut saluer la traduction, par Michel Orcel, du premier roman de Marco Lodoli, *Chronique d'un siècle qui s'enfuit.*

« *Je n'ai jamais rien commis, et si quelque chose est advenu dans cette vie, si la vie même est advenue, cela s'est produit en dépit de mon assentiment ou de mon refus.* » Marco Lodoli a placé ses personnages sur le versant le plus âpre, le plus désolé de leur existence. Cette pente, elle est celle, d'abord, du siècle finissant ; courant à une fin qui menace de ne pas être seulement la sienne, mais aussi celle du monde. La fatalité, l'avenir comme répétition du pire présent, tendent à se substituer à la liberté. Le récit se situe dans l'imminence d'un péril aux contours incertains. Cette proximité a pour effet d'installer dans les cœurs et les esprits, dans les corps, dans la volonté et le désir qui les animent, une folie et une détresse, préfigurations du désastre qui vient. La forme du récit de Marco Lodoli répond à son propos : éclaté, fragmenté... Entre un passé figé autour de la figure centrale (mais creuse) du père et un présent réduit à lui-même, à sa plus désespérante expression, le narrateur confie à l'écriture « *mortifiante* » les bribes de son existence, les images et souvenirs auxquels elle reste attachée. La mémoire est impuissante à établir l'unité, à libérer un possible avenir.

Les courts chapitres de cette *Chronique* se répartissent selon les deux régions de ce « *temps mutilé* » : le passé, c'est la maison du père, homme de la terre, mais d'une terre imaginaire, malade, inféconde ; c'est Serena, l'épouse du narrateur, incarnation d'un érotisme avili, « *un zéro à peine agité par la présomption* »... Quant au présent, il a pour cadre l'île de Sein : le narrateur s'y enfuit avec Clo, vierge et muette, « *murée vive en soi-même* », « *force suspendue dans la langueur* » ; ils y rencontrent Gérard et sa femme enceinte, exilés dans ce lieu comme dans la malédiction qui les poursuit. Entre les deux régions, circule Fernando, l'ami d'enfance, l'âme damnée, celui par qui le mal arrive et agit, fascine et attire. Veule amant de Serena, compagnon complaisant de la folie du père, il se heurte au « *rempart d'indifférence* » de Clo, à sa virginité inaccessible...



Une phrase fournit l'une des clés du livre. Comme un témoin, elle passe des lèvres du narrateur à celles de Fernando : « *Seule l'indifférence couvre le mal, mais seul le mal balaie ensuite l'indifférence.* » Comme chez Bernanos, l'enfer a aussi le visage de l'ennui et de la tristesse. Une secrète nostalgie habite le roman de Marco Lodoli ; elle est désir et attente du « *premier enfant de la terre nouvelle, lavé de l'absolue souffrance du père.* » Elle donne au livre sa vérité, sa force bouleversante.

Mais si le récit de Marco Lodoli ne se voulait que la parabole de notre temps hanté par la ruine et le naufrage, s'il répondait trop exactement et sans ironie à son titre, il serait somme toute décevant. La puissance de l'inspiration, la force et la singularité de cet univers, font de ce roman plus et mieux que l'illustration d'une vision catastrophique du monde.

Il y a dans la première œuvre de Lodoli, fort bien mise en français par Michel Orcel, une histoire construite, rigoureusement agencée. Elle se suffit à elle-même, comme un récit de Kafka, comme les amorces d'histoires qu'il consignait dans son journal, étranges, inquiétantes, comme venues d'un lieu reculé de l'esprit.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ CHRONIQUE D'UN SIECLE QUI S'ENFUIT, de Marco Lodoli, traduit de l'italien par Michel Orcel, POL, 268 p., 95 F.

Une enquête de l'inspecteur Cordelli

L'histoire d'une étrange institution romaine où des orphelins faisaient du théâtre pour vivre avec les dieux.

QU'EST-CE qu'un acteur ? « *Un favori des dieux* », répond Oscar Cornaro, qui, s'improvisant metteur en scène, a regroupé autour de lui quelques-uns des orphelins et handicapés de l'Institution Molinelli, dirigée par Teresa, sur les hauteurs de Rome. Elle a toujours attribué au théâtre une vertu thérapeutique : le jeune Eugenio Bolis, affligé d'un grave défaut de prononciation, retrouve – dès qu'il apparaît sur scène – la grâce de la parole.

Franco Cordelli (1) – dont c'est, ici, le premier roman traduit en français, – décrit avec une extrême justesse de ton, sans commisération et en évitant la tentation du pathétique, la communauté de ces « laissés-pour-compte », soudée par l'aridité d'une existence que seule adoucit l'exaltation artistique.

Mais, lassés de l'autarcie du centre, désireux d'abattre le mur qui les sépare de la vie et de se soustraire à la tendresse impérieuse de Teresa, ils décident de monter *l'Invasion*, d'Arthur Adamov. Pourquoi Adamov ? Parce qu'il est le fils spirituel d'Antonin Artaud, qui, sublime réfractaire de la littérature, a méprisé toute forme « *de stabilité, de conservation et de transmission* ».

Peut-être les comédiens se montrent-ils trop perméables aux forces noires d'un théâtre subversif qui les contraint à aller au bout d'eux-mêmes : une crise éclate à Berlin, où ils ont été invités à donner une représentation. La libération de leurs interdits, la frénésie du plaisir auquel ils s'abandonnent, hors de la tutelle de Teresa, l'influence d'une ville elle-même propice au chaos, mettent au jour un « *excès* » dont ils se sentent bientôt coupables.

En souvenir de *Madame Butterfly*

Ils ne sont plus que des enfants désorientés qui, partis en quête de la Toison d'or, loin dans le Nord, ont perdu l'équilibre d'une civilisation méditerranéenne que Teresa entendait préserver. Cette « *apocalypse des cœurs* » que sont les journées de Berlin culmine dans l'incendie du Théâtre Béthanien et dans l'enlèvement de l'un des acteurs : Mario Bastiani. Là, le romancier se plaît à brouiller les pistes et à intriguer le lecteur : dans les messages qu'il adresse du lieu de sa détention, Mario exprime son bonheur d'une captivité devenue pour lui « *une seconde nature* ».

L'enquête sur sa disparition est conduite par le commissaire Moroni – surnommé Pinkerton en souvenir du personnage de *Madame Butterfly*, de Puccini. C'est un policier psychologue, habitué à repérer les zones d'ombre chez autrui. L'étrangeté envoûtante du roman vient de ce que Pinkerton se laisse peu à peu troubler par les acteurs qu'il interroge, puis démanteler intérieurement par les vagues de la vérité qui se dérobe sans cesse. Il confesse sa solitude et, déplorant l'impassibilité que lui impose son rôle de policier, réclame le droit de « *tressaillir* », qui est, à ses yeux, le privilège des comédiens...

Franco Cordelli décrit, avec un humour mélancolique et une grande élégance dans la dérision feutrée, la ronde de reconnaissance qu'Agostino, le narrateur du roman, accomplira sept ans plus tard, menant en quelque sorte une seconde enquête, et fasciné autant par l'étrange commissaire Moroni que par ces orphelins qui avaient pris, sur scène, l'habitude de vivre avec les dieux.

J.-N. P.

★ PINKERTON, de Franco Cordelli, traduit de l'italien par François Bouchard, Stock, 258 p., 89 F.

(1) Né en 1943, Cordelli a traduit Stendhal et Zola. Il est le directeur du Théâtre Colosseo de Rome.

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Magies de Prague et de Bohême

★ LA CHEVELURE SACRIFIEE, de Bohumil Hrabal, traduit du tchèque par Claudia Ancelot, Gallimard, 42 p., 79 F.

★ PRAGUE, CITE MAGIQUE *Critique*, n° 483-484, septembre 1987, 75 F.

★ LES DANSEUSES PASSAIENT PRÈS D'ICI choix de poèmes (1921-1983) de Jaroslav Seifert, établi, traduit et présenté par Petr Kral et Jan Rubes, Actes-Sud, 152 p., 130 F.

LES *écrivains* contemporains tchèques ne publient guère. Ou du moins sont peu traduits à l'étranger. Sauf lorsqu'ils sont émigrés, en prison, morts ou... Prix Nobel. Et encore si peu.

Natif de Brno, en Moravie, considéré comme le plus grand auteur tchèque vivant, Bohumil Hrabal, qui habite Prague, est pourtant assez connu en France, puisque le roman qui vient de paraître chez Gallimard, *la Chevelure sacrifiée, est le cinquième titre traduit* chez nous (1) d'un écrivain à l'humour incongru, dans la lignée directe de l'auteur du *Soldat Svejk*. Quel Tchèque ne se reconnaît pas issu de Hasek ?... Dans ce dernier roman, où se succèdent des aventures *poético-fantastiques*, narrées à la première personne par une femme – qui n'est autre que la mère de l'auteur, – Hrabal recrée l'intimité et l'étrangeté d'un monde fruste qui semble n'avoir pas changé depuis les siècles des siècles, et qui pressent le chaos à venir. Bien résolu à survivre identique à ce qu'il fut, même si, en apparence, il semble se plier aux modes du moment.

Parce qu'il n'a commencé à être publié qu'en 1963 et que le film tiré par Jiri Menzel de son livre *Trains étroitement surveillés* a été un des grands succès du cinéma tchèque des années 60, on a eu tendance à confondre, ici comme là-bas, Bohumil Hrabal avec les *écrivains du « printemps de Prague »*, la génération de Kundera, Skvorecky, Kohout, Vaculik. Né dans l'empire austro-hongrois en 1914, alors que la vieille Europe est sur le point de s'effondrer, il obtient immédiatement un grand succès populaire en 1963 avec son premier livre, *les Petites Perles du fond*. L'année suivante, il publie ce petit chef-d'œuvre d'humour modestement rajouté à la suite de *Trains étroitement surveillés* aux éditions Gallimard : *Leçons de danse pour adultes.*

Avant de se consacrer exclusivement à la littérature, à presque cinquante ans, il a fait tous les métiers : employé dans une étude de notaire, cheminot (comme le personnage de *Trains étroitement surveillés*), sous-chef de gare, fondeur, emballeur, machiniste de théâtre, il est reçu entre-temps docteur en droit de l'université Charles en 1946. Mais même s'il a vécu deux grandes guerres, une république, un Anschluss, un coup de Prague, etc., il n'est jamais « héroïque », il ne se place jamais en défenseur ni en dénigreur de la vie militaire, de la vie militante ou de l'idéologie ; il ne donne de leçons à quiconque, il ne porte pas témoignage.

Mis au pilon, interdit de publication après 1968, il n'a jamais cessé, pourtant, d'avoir des ennuis avec la censure, – son très beau récit burlesque *Moi qui ai servi le roi d'Angleterre* n'a jamais pu circuler dans son pays qu'en samizdat. Il *demeure un solitaire paradoxal. La nouvelle* de son ralliement au régime est annoncée à plusieurs reprises. Une déclaration d'allégeance lui permettra en 1976, après huit ans de silence, de réapparaître dans les librairies avec un *nouveau roman* – *la Chevelure sacrifiée* (Postriziny) – tiré à vingt mille exemplaires, épuisés dans l'heure suivant la mise en vente... Il y a trois mois, l'hebdomadaire de l'Union des écrivains mentionnait le nom de Bohumil Hrabal dans la liste des *« quatorze nouveaux membres »* élus par le comité. Cela signifie peut-être qu'un nouveau livre va suivre cette annonce laconique.

La Chevelure sacrifiée, comme *la Petite Ville où le temps s'arrête*, a fait partie d'un cycle sur l'enfance. Son enfance. Par la citation de Flaubert placée en épigraphe de ce monologue intérieur au féminin – *« Mme Bovary c'est moi »*, – cet homme de soixante ans *passés, dont la mère vient de mourir*, assume sa filiation. Si ce n'est moi, c'est donc ma mère.

LES « livres de ma mère » constituent toujours un genre émouvant et attendrissant quand l'homme considère l'enfant qu'il a été. Dans cette *Chevelure sacrifiée*, il n'est pas question de l'enfant Bohumil, mais du couple Francin et Maryska, dans un village où l'on vit selon la tradition, chaque année succédant à l'autre indentique dans le fond, en digérant le plus tranquillement possible les nouveautés du « progrès ». Francin, le père, tout empesé dans sa fonction de gérant de la brasserie-malterie, est amoureux fou de son


IN JIRI KOLAR, L'ŒIL DE PRAGUE/LA DIFFÉRENCE.

Cathédrale Saint-Guy.

épouse à la somptueuse chevelure qui flotte loin derrière elle comme une traîne lorsqu'elle roule sur sa bicyclette.

Superbe portrait de femme, peint avec de bonnes grasses couleurs, un humour gaillard et un style fluide qui suit naturellement le rythme des sketches que l'enfant, à volonté, fait revenir à la conscience claire, dans un éblouissement de sensations : le vent sur la peau, le goût de la bière orange et l'odeur du malt grillé, le sifflement harmonieux des lampes à pétrole projetant des ombres profondes, les épices qui accompagnent rituellement la cérémonie de la mort du cochon : sel, poivre, gingembre, thym, marjolaine...

Ode à la sensualité et à la liberté vraie de cette séductrice gourmande, goulue, drôle, qui n'est jamais sans doute sortie de son village et qui vient, en hurlant de rire, barbouiller du sang des boudins la face *des dignes membres du conseil* d'administration de la brasserie. Qui se souvient de son père, capable, lorsqu'il se fâchait, de fendre les armoires à la hache, les débitant en petit bois *(« Maman avait toujours des montagnes de bois pour allumer les feux »)*. Qui aimait tant se baigner lorsqu'elle était petite, au risque de se noyer. Etonnante Maryska qui n'a jamais accepté d'être une *« petite fille sage »*, ni, plus tard, une *« femme convenable »*, et qui sent que le monde d'hier se meurt et qu'il faut accepter le progrès, la mode nouvelle, qui s'immisce partout : après l'électricité, la première émission de TSF, l'électrothérapie, les jupes courtes, et tous les raccourcissements absurdes, tel celui de la queue du chien ou des pieds des meubles.

MARYSKA de Bohême, dont le mari rapporte chaque mois de Prague les nouveautés de la technique et qui, *« pour ressembler à Joséphine Baker »*, va, ô scandale ! se faire couper les cheveux à la garçonne. Absalonne volontaire qui pédale, joyeuse, vers une nouvelle vie, deux kilos de ses cheveux sur le porte-bagages, ayant accompli sa révolution personnelle.

« La Bohême garde son secret. Prague garde son secret... » Petr Kral titre ainsi l'article dans lequel il présente le numéro spécial de la revue *Critique* consacré à Prague et à la culture tchèque : *« Prague n'a pas seulement été, au cours de son histoire, une des premières villes universitaires du Vieux Continent, un des foyers les plus actifs de la Réforme, un centre de la vie musicale que Mozart allait jusqu'à préférer à Vienne, un haut lieu de l'architecture et de l'art gothique et baroque, voire de cette Sécession où s'est incarnée la modernité de la fin du siècle dernier. La ville a aussi grandement contribué à la richesse de la culture contemporaine, à laquelle elle a donné, entre autres, l'œuvre en prose de Franz Kafka, de Jaroslav Hasek et de Karel Capek, la poésie de Vitezslav Nezval, de Vladimir Holan et de Jaroslav Seifert, la peinture de Jan Zrzavy et de Josef Sima, plusieurs théâtres novateurs, une vision originale du surréalisme, le légendaire Cercle linguistique où naquit le premier structuralisme... Au mieux, pourtant, l'idée qu'on se fait de ces initiatives en France (et ailleurs) demeure bien sommaire, de même que l'on ramène facilement à quelques noms la connaissance que l'on a ici de la culture tchèque récente : seuls Kundera, Havel, Forman, peut-être aussi un Kolar ou un Hrabal, ont pu « passer le barrage »*.

C'est pour nous éclairer sur l'éclectisme de la culture tchèque qu'ont été réunis une quinzaine d'articles. Ils traitent de domaines ou d'écrivains connus *(tels Hasek, Kafka, Hrabal), mais ils* abordent aussi les domaines plus secrets de génies « maudits » tels Ladislav Klima (2) – mort en 1928, – Jakub Berni, Jan Muekrovsky (1891-1975), spécialiste d'esthétique proche de Roman Jakobson et du Cercle linguistique de Prague. *On sait que les rapports* entre l'avant-garde tchèque et la France furent nombreux, dès la naissance de la République tchécoslovaque : même avant qu'André Breton ne vînt à Prague en 1935, le goupe Devetsil, fondé en *1920 par de jeunes artistes assoiffés de* révolution, suivait ce qui se passait à Paris, tandis qu'un poète inconnu en France, Richard Weiner (1884-1937), entretenait des liens avec l'équipe du Grand Jeu, notamment avec René Daumal (3).

Comme ce fut le cas pour les numéros spéciaux consacrés à Vienne et à Trieste, ce numéro de *Critique* devrait être à l'origine d'une floraison d'études. L'inventaire des richesses de Prague est *loin d'être complet.*

Ainsi, en 1984, l'attribution du prix Nobel au poète Jaroslav Seifert indigna ceux qui ne l'avaient jamais lu. Il faut dire qu'il n'existait pour ainsi dire pas de traduction de ce poète lyrique « à l'ancienne », *que l'on avait tenté parfois* de faire admirer comme *« dissident »*. Dans le volume que viennent de publier les éditions Actes-Sud, Petr Kral et Jan Rubes présentent une anthologie allant de 1921 à 1983, et qui devrait rendre *justice* à ce *grand* poète *nourri* d'Apollinaire et de Verlaine. L'un des derniers poèmes évoque une fois de plus le rapport étroit qui unit au vingtième siècle la culture tchèque et la culture française, Prague et Paris :

> *Je ne sais plus dans quelle année c'était ;*
> *J'avais abandonné Paris à lui-même*
> *– après l'avoir plus d'une fois maudit.*
> *J'ai resserré les sangles de ma valise*
> *Et je rentrais au plus vite chez moi.*
> *La nostalgie, soudain, m'avait appelé à Prague.*
> *Et j'y restais jusqu'à la fin. »*
>
> (Prague en rêve)

Prague, dont on oublie trop souvent qu'elle est occidentale, bien à l'ouest de Vienne, à peu près à la même latitude que Naples.

(1) De Hrabal, on a publié en France : *Trains étroitement surveillés* (Gallimard), *Moi qui ai servi le roi d'Angleterre* (Laffont, 1981), *Une trop bruyante solitude* (Laffont, 1983), *la Petite Ville où le temps s'arrêta* (Laffont, 1985).

(2) Publiés grâce aux traductions d'Erika Abrams : *Je suis la volonté absolue* (Café-Clima, 1987), *les Souffrances du prince Sternehokh* (Editions de la Différence, 1987).

(3) Voir l'anthologie de Petr Kral : *le Surréalisme en Tchécoslovaquie* (Gallimard, 1983).

Le purgatoire de John Cowper Powys

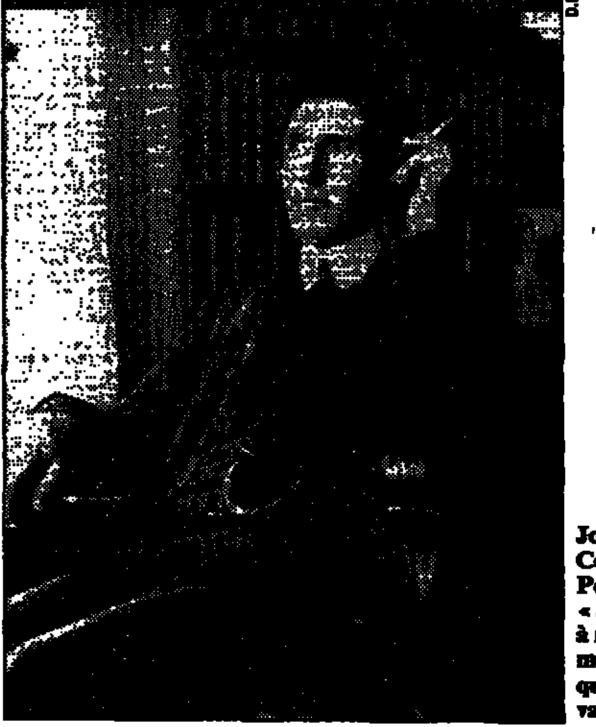
(Suite de la page 15.)

Connu mais très peu lu dans son propre pays, John Cowper Powys est traduit en France depuis 1931. En 1973, alors que ses titres les plus importants sont disponibles, deux admirateurs fervents, Diane de Margerie et François-Xavier Jaujard, créent une revue, *Granit*, dont le premier *numéro lui est entièrement* consacré. Un moment, on croit que Powys est enfin sorti du purgatoire. Quatorze ans plus tard, où sont-ils, ses lecteurs ? Existent-ils seulement ? Que représentent son nom et les titres de ses livres, qui y fait allusion, qui les cite ? Et l'ennui est que l'on doute un peu que *La tête qui parle* puisse, aujourd'hui, accroître son public ou renouveler l'ancien.

Une des caractéristiques de la littérature du siècle aura été la laborieuse simulation de chaos verbaux. L'ouvrage qui, dit-on, justifie cette curieuse ambition est le *Finnegans Wake* de Joyce, dans lequel Powys trouvait *« une acceptation à la fois vaste, ample, débonnaire et espiègle de toute l'obliquité humaine »*. Il aimait le lire à haute voix, le déclamer, et Marie Cannavaggia, l'un de ses traducteurs, fut un jour l'auditrice émerveillée de l'acteur en transe.

Le chaos, qui menace tous les travaux de Dionysos, avait toujours guetté Powys, si enclin à l'exubérance. Mais le pire, le vrai, celui de l'esprit, le délabrement mental, s'emparait déjà de lui quand, à plus de quatre-vingts ans, il entreprit de rédiger *La tête qui parle*.

Michel Gresset, un autre de ses dévots, l'entendit murmurer, vers la fin de sa vie, ces mots pathétiques entre tous pour un écrivain : *« Certains ont mal à une partie de leur corps ; moi, j'ai mal à ma mémoire qui s'en va. »* Or, pour Powys, la mémoire était la mère de toutes les muses : *« Dans nos réactions devant la nature*, disait-il, *c'est le souvenir de toutes les réponses passées qui donne du poids et de l'acuité à ce que nous ressentons dans l'instant. »*


D.R.

John Cowper Powys : « J'ai mal à ma mémoire qui s'en va. »

La tête qui parle se déroule en 1272, dans une île à l'ouest de l'Angleterre. Des êtres qui, par leur nom, font déjà penser à des héros de bande dessinée – Sir Mort Abyssum, Lil-Umbra, Perspicax, Lady Val, Petrus Peregrinus de Picardie... – tournent autour de personnages historiques qui ont incarné les diverses tendances de la philosophie et de la théologie du Moyen Age. Le plus important, ici, c'est Roger Bacon, le moine franciscain surnommé le Docteur admirable, dont la théorie sur le caractère mathématique des sciences de la nature éblouirait un jour Diderot, et ses critiques hardies à l'encontre d'Aristote réjouiraient Voltaire. Auteur d'un traité intitulé *Miroir de l'alchimie* et accusé de sorcellerie par l'Eglise, ce Bacon imaginé par Powys a sculpté une énorme tête de bronze qu'il cherche à faire parler afin qu'elle rende des oracles pour sauver l'Angleterre.

La volonté de Dieu

Sur ces entrefaites, débarque dans l'île Giovanni Fidanza, surnommé Bonaventure par François d'Assise lui-même, qui lui confia le destin de son ordre. Bonaventure, qui en est devenu le général, et que la *vox populi* a déjà canonisé, croit qu'il incarne la volonté de Dieu et que, quoi qu'il fasse, il ne pourrait pas ne pas l'accomplir, l'erreur n'étant pas à sa portée. Et deux ambitions le conduisent : accéder au pontificat et détruire Roger Bacon, car, si la matière est éternelle, comme celui-ci l'affirme, où placera-t-on à l'avenir l'acte divin de la Création ?

Les choses se compliquent avec l'arrivée d'Albertus Magnus qui se propose de départager les théologiens, et d'un magicien qui se dit l'Antéchrist, en provenance de Picardie...

Un confus carnaval s'agite autour de ces péripéties idéologiques qui submergent le lecteur. La tête de bronze ne parlera qu'*in extremis*, lorsque les ennemis de Bacon la feront rouler dans un ravin. La sentence prononcée se veut mémorable : *« Le temps* était. *Le temps* est. *Le temps* sera. »

Saluons l'habileté et la patience de Bernard Géniès, le traducteur. Et songeons à sauver quand même Powys. Pour ce faire, il n'y a qu'à se replonger dans ses meilleurs ouvrages – ou à les découvrir : *les Sables de la mer* (3), *Givre et sang* (4), *Wolf Solent* (5). Et, avant tout peut-être, aller à cette *Autobiographie* (6) vers laquelle toute sa vie aventureuse et sa philosophie et les grands romans qui l'ont précédée se précipitaient. Car de son passage sur la Terre, et en dépit des maladresses de romancière dont témoigne en général l'existence, Powys a tiré son meilleur roman. Et, selon Henry Miller, quelque chose de plus : *« Un livre de vie »*.

HECTOR BIANCIOTTI.

★ LA TETE QUI PARLE, de John Cowper Powys, traduit de l'anglais par Bernard Géniès, Flammarion, 325 p., 150 F.

(3) Bourgois, 1983.
(4) Le Seuil, coll. « Points ».
(5) et (6) Gallimard, 1967 et 1965.





Culture

THÉATRE

« L'Eloignement », de Loleh Bellon

L'épouvante de la générale

Loleh Bellon donne une pièce juste, sensible et attachante sur un monde qu'elle connaît bien : le sien.

Onze heures du matin déjà, Charles Meslier quitte son lit, la tronche chiffonnée. Il s'est couché tard, il a mal dormi. La veille au soir a eu lieu la générale de sa nouvelle pièce. Charles est auteur dramatique.

Il est dans les affres. Il a le sentiment qu'hier soir ça n'a pas marché. Ils ont applaudi à la fin, ils applaudissent toujours. Mais l'« écoute », la fameuse « écoute », était froide. Et les compliments des amis, ensuite, dans les coulisses étaient, non pas vraiment embarrassés, mais peut-être brefs, évasifs.


ENGUERAND

Pierre Arditi : un parcours sans faute

A Denise, sa femme, qui lui tend sa tasse de café, Charles répond sans gentillesse. Avec impatience, brusquerie, pour la centième fois depuis le baisser du rideau il lui demande ce qu'elle en a pensé, de la pièce.

« Elle est très belle », répond calmement Denise, qui sait prendre sur elle pour garder son calme, parce qu'elle est à bout de fatigue.

C'est dur à porter, dans une maison, un écrivain. C'est d'un égoïsme absolu. Si Denise reste là, pour être aux petits soins pendant que Monsieur écrit, et qu'elle téléphone à sa mère, le bruit de sa voix compromet l'inspiration. Si elle sort, Monsieur se sent seul, c'est la panique. Or cela fait maintenant deux ans que Charles écrit sa pièce, *l'Eloignement de Franz Wiederbaum*. Denise n'en peut plus. Et, ce matin, c'est l'enfer à son maxi : lendemain de générale.

Arrivée du courrier. Trop tôt pour les lettres de ceux qui ont aimé. Mais pas le moindre télégramme. Une circulaire d'une association pour la faim dans le tiers monde. Charles n'en a rien à fiche.

Une entière solitude

Survient le metteur en scène, Michel. Pas flambant lui non plus. Charles et lui se demandent ce qui a pu clocher, hier soir. L'actrice, Madeleine Katz, avait le trac. Les lumières étaient trop sombres. Question responsabilité, nos deux angoissés se renvoient la balle. Engueulade.

Mais voici le premier article, il vient de paraître. Michel s'empare du journal. Silence. Il se met à lire l'article à haute voix. L'article est « bon ». D'émotion, Charles va s'asperger la tête sous le robinet d'eau froide.

En vérité, l'article n'est pas si bon que ça. Il est l'exemple même de l'« éloge obligé », lorsque le propos de la pièce est coton.

L'Eloignement de Franz Wiederbaum est une pièce sur le génocide des juifs, sur les camps. Pour le journaliste, si la pièce ne lui semble pas un chef-d'œuvre, c'est le pétrin : en effet, s'il se permet de trouver à redire à ceci ou à cela, il risque de passer, d'une façon ou d'une autre, pour antisémite. La seule porte de sortie est d'écrire un article grave, digne et lâchement louangeur. Exactement l'article que vient de lire Michel.

Peu importe. Charles se sent renaître. Il appelle Denise pour lui lire le bulletin de victoire. Il n'avait pas même vu que sa femme est partie en coup de vent, ayant appris par téléphone que son vieux père vient d'être transporté dans un hôpital.

Gaieté, fièvre, appels téléphoniques claironnants des copains qui, eux aussi, ont lu l'article et qui, pas plus que l'auteur, ne savent lire entre les lignes. Jusqu'au retour de Denise. Son père est en réanimation, il a eu une attaque, les médecins ne peuvent pas dire ce qu'il sera, s'il survit. Devant la douleur de sa femme, Charles, pour la première fois, s'oublie un peu. Et, pour la première fois, devient attachant, parce qu'apparaît enfin ce dont lui-même souffre, chaque jour que Dieu fait, malgré l'affection de sa femme et le charivari des théâtres : une entière solitude.

Loleh Bellon a écrit là quelque chose de juste, de sensible, sur un monde qui est son affaire. Un écrivain de théâtre, une femme d'écrivain, un copain metteur en scène, sont bien « saisis », comme on dit d'un photographe. Il y a des mots drôles, d'autres qui touchent. *L'Eloignement* est une œuvre modeste, une chronique d'un métier animée de quelques portraits. Tout se passe comme si l'auteur était capable d'aller plus loin, de créer un monde, et n'en était empêché que par un manque d'assurance, ou de présomption. Quant au succès de la pièce, qui seul semble préoccuper Charles et Michel, il est garanti d'avance, oui c'est ça, touchez du bois.

Pierre Arditi, Macha Méril, Jean Benguigui, jouent d'une manière irréprochable, ou plutôt, sous la conduite du metteur en scène Bernard Murat, font un parcours sans faute.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, 21 heures.

Mort du comédien Gabriel Jabbour

Le comédien Gabriel Jabbour est mort le 20 septembre à Paris, à la suite d'une opération du cœur. Il était âgé de soixante-quatre ans.

D'origine turque et libanaise, Gabriel Jabbour naît à Alexandrie en 1922. Il arrive à Paris en 1946. Après être passé par l'école du Vieux Colombier, il joue *Ubu Roi* et *Le mal court* d'Audiberti en 1947. En 1953, il participe à la fondation de la compagnie de Jacques Fabbri, dans laquelle il reste près de dix ans, participant à ses principaux spectacles : *la Famille Arlequin, les Hussards, Misère et Noblesse*. Son accent, sa façon de prononcer les « r », son physique de petit brun rondouillard, le cantonnent dans des rôles de comiques ou de personnages insolites. Il crée *Le roi se meurt* de Ionesco, *Conversation dans le Loir-et-Cher* de Claudel, entre autres. Mais surtout, on le voit dans d'innombrables émissions de télévision et une bonne centaine de films.

MUSIQUE

Retour au Théâtre des Champs-Elysées

Benvenuto !

On redécouvre les fresques de Bourdelle, les vasques lumineuses de Lalique, on retrouve les fauteuils les plus sympathiques de Paris. Après quatorze mois de travaux, c'est le réveil de la Belle au bois dormant.

23 septembre 1987 : comme le 31 mars 1913, c'est le *Benvenuto Cellini* de Berlioz qui souhaite la bienvenue au public dans le Théâtre des Champs-Elysées entièrement rénové. Quel courage il avait fallu à Gabriel Astruc pour inaugurer son théâtre avec l'« opéra-catastrophe » qui ne s'était pas remis de son échec retentissant en 1838 ! Huit mois après, le grand impresario mettait la clé sous la porte, mais, entre-temps, il avait écrit une page ineffaçable de l'histoire de la musique, jouant le *Freischütz, Penelope, Boris Godounov*, la *Khovanstchina*, créant surtout, avec Diaghilev, *le Sacre du printemps* et *Jeux*, de Debussy (1).

Mercredi soir, pour tous ceux qui hantent, depuis plus ou moins longtemps, le théâtre de l'avenue Montaigne, c'était l'émerveillement, l'impression de revenir dans le palais de la Belle au bois dormant après son réveil. Tout y est pareil, familier, et tout y semble nouveau, étincelant et gai pour ces retrouvailles (2). Les pieds frappent le marbre dépouillé de son affreuse moquette, les fresques de Bourdelle scintillent dans l'atrium, les plafonds ont repris leurs couleurs délicates, depuis longtemps fondues dans une lavasse indistincte.

Les vitrines publicitaires ont disparu du promenoir, où l'on redécouvre les vasques lumineuses de Lalique. La sobre architecture a retrouvé la pureté des origines mise en valeur par un éclairage idéal. Dans la salle, on ne savait plus que les marbres gris s'harmonisaient d'une manière aussi suave avec les fausses colonnes légères crénelées et les rinceaux d'or qui soutachent les balcons.

Et le bonheur, après ces quatorze mois de travaux, c'est de réintégrer nos bons vieux fauteuils, les plus sympathiques de Paris, où chacun a ses accoudoirs sans avoir à disputer l'espace vital à ses voisins, avec cet écart parfait entre les rangs qui permet de laisser passer les retardataires sans se lever ni se faire écraser les pieds...

La tête en l'air, on s'extasie de découvrir mille détails qu'on devrait bien connaître si la patine de l'habitude ne les avait dissimulés, telles ces grilles élégantes qui tournent sous la coupole comme un ballet de gerbes de blé à la moisson. Les fresques *rutilantes* de Maurice Denis, soudain, nous attendrissent comme des amies. Nous relisons l'unique phrase accessible sans crainte de torticolis : *« Aux rythmes dionysiaques unissant la parole d'Orphée, Apollon ordonne les jeux des Graces et des Muses »*. L'Orchestre national est là avec le chœur de Radio-France. Georges Prêtre lève sa baguette...

Il est conscient de la beauté de cette heure notre chef d'orchestre, et il nous gratifie de l'exécution la plus grisante qui soit de *Benvenuto Cellini*, pleine de poésie, de vitalité, d'allégresse, évitant toute lourdeur, déchaînant les tourbillons du *Carnaval romain* comme une féerie shakespearienne, dégageant la fraîcheur de l'inspiration de la gangue de l'époque où Berlioz s'empêtre trop souvent en voulant trop bien faire. On est rarement ému par ce langage stéréotypé, mais tout attendri en pensant que l'échec de *Benvenuto* permettra au compositeur de retrouver sa veine pure dans *les Troyens*, « l'œuvre désespérée »...

La distribution a grande allure avec le Cellini de Chris Merritt, prototype du ténor colossal qui fait crouler la salle avec cette conviction si naïve et cette voix trompettante, sanglotante, tout près d'éclater à l'issue de sa romance : *« Que ne suis-je un simple pasteur ! »*, avec Barbara Hendricks, fragile Teresa, Florence Quivar, autre perle noire en Ascanio, et un trio d'hommes d'airain, John-Paul Bogart, David Pittman-Jennings, et surtout Jean-Philippe Courtis. L'Orchestre national et les chœurs de Radio-France resplendissent, électrisés par Georges Prêtre. Le vaisseau des Champs-Elysées est reparti vers la haute mer.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Les éditions Belfond viennent de rééditer fort opportunément les souvenirs trépidants de Gabriel Astruc, *le Pavillon des fantômes*, 274 p., 95 F.

(2) Voir *le Monde* du 29 mai et du 15 août.

Nono au Festival d'automne

Le chant suspendu

Le premier concert du cycle Luigi Nono au Festival d'automne réunissait un de ses premiers et plus grands chefs-d'œuvre, le Canto sospeso *de 1955, avec* Grande Aulodia *de Bruno Maderna.*

Canto sospeso, de Luigi Nono, est bien le plus beau portrait d'un homme merveilleusement libre, de plain-pied avec toutes les cultures, invitant ses auditeurs dans un jardin de délices pour célébrer l'amitié du flûtiste Gazzelloni et du hautboïste Lothar Faber. Les deux instruments jouent des mélodies d'une grâce et d'un charme extrêmes, tantôt seuls, tantôt éveillant des échos et des rumeurs à travers les différents groupes d'un orchestre très riche, docile à leurs impulsions, ou, au contraire, s'y opposant avec quelque violence. Une musique au parcours un peu indécis parfois, mais plein de poésie, de fantaisie et de rêve, finement interprétée par Giorgio Finazzi, flûtiste, Pietro Borgonovo, hautboïste, avec l'Orchestre de la radio-télévision de Turin sous la direction de Hans Zender.

Pour célèbre qu'il soit, le *Canto sospeso* de Nono est assez rarement joué. Il est cependant peu d'œuvres aussi poignantes. Le *Chant suspendu*, ce sont les lettres écrites avant leur exécution par des victimes — très jeunes en général — des nazis. Ces textes, rapprochés d'un pays à l'autre, ces voix qui détiennent chacune une parcelle de texte et s'amalgament en des mélodies de timbres glissant les unes sur les autres, les instruments qui se fondent en longues trames déchirantes, éclatent en brèves séquences dramatiques ou luisent, solitaires, dessinent une image admirable de ces hommes sans nom. On n'oublie pas le chant de ce berger polonais de quatorze ans qui écrit : *« Si le ciel était de papier et toutes les mers d'encre, je ne pourrais vous décrire mes souffrances et tout ce que je vois autour de moi »*, dans cette voix de ténor (Mario Bolognesi). On n'oublie pas non plus ce personnage tuméfié à la Kokoschka, ni le puissant chœur synagogal : *« Voici nos assassins »*, et non plus cet adieu d'une jeune Russe : *« Ta fille Ljubka s'en va sous la terre humide »*, longue vocalise d'une pureté de cristal à laquelle Susanna Rigacci donnait une force bouleversante.

L'interprétation dans son ensemble, toujours avec l'Orchestre de la radio-télévision et les chœurs de Turin, m'a semblé cependant plus méticuleuse qu'inspirée.

J. L.

L'apprentissage du son à Bourges

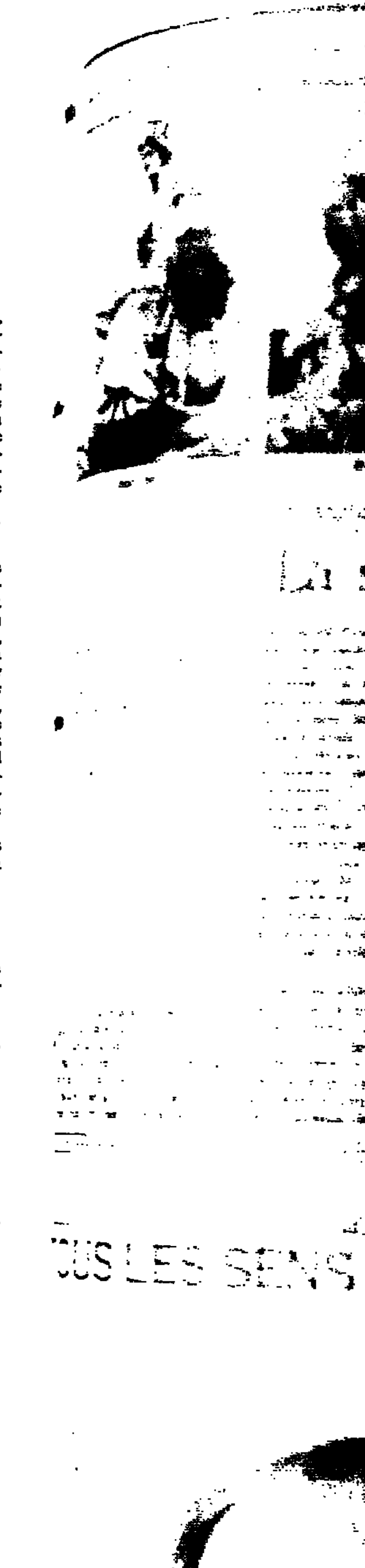
A partir de janvier 1988, on pourra se procurer un instrument destiné à l'apprentissage du son chez les enfants des écoles maternelles et primaires, baptisé GMEBOGOSSE. Celui-ci est né voici quinze ans grâce à trois musiciens du Groupe de musique expérimental de Bourges (GMEB), Christian Clozier, Roger Cochini et Jean-Claude Leduc et de leurs recherches sur l'enseignement de la musique.

Depuis 1972, l'instrument s'est affiné et à fait le tour du monde après avoir atteint sa quatrième génération. Doté d'une gamme de deux cents cassettes comportant deux cent quatre-vingt-sept jeux de construction musicale, de connaissance des sons ou d'informations sur la musique, il est désormais prêt pour sa commercialisation. Le prix de vente de cet instrument, composé de trois consoles, d'une régie centrale, de deux haut-parleurs, d'enregistreurs à cassettes et de microfiches permettant de produire des sons, de les modifier et de les organiser entre eux, ne devrait pas excéder 60 000 F.

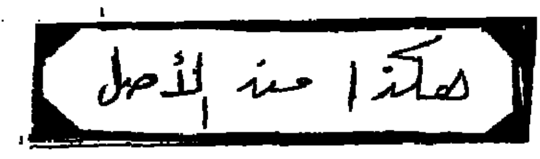
Vingt-cinq appareils seront disponibles dès janvier prochain. Les premiers clients seront les écoles de musique et les conservatoires.

PATRICE MARTINAT.

● **Un Pollock volé à Bologne.** — Six toiles de peintres du vingtième siècle d'un montant total de 300 000 dollars, dont une de Jackson Pollock évaluée, à elle seule, à 150 000 dollars, ont été dérobées dans un musée de Bologne. Entreposées dans un dépôt du musée, ces toiles ont été enlevées de leur cadre à une date indéterminée, leur disparition n'ayant été découverte que le 10 septembre.







هكذا من الأصل

Culture


Nantes


Strasbourg


Marseille


Lille

PHOTOS D. GIET

La restauration des « villes » de la Concorde

La sébille et le laser

Mercredi à 20 h 45, place de la Concorde, un spectacle de rayons laser a retracé pendant vingt-cinq minutes l'histoire tumultueuse de cette esplanade. Organisateur de la fête, le groupe bancaire CIC entendait marquer ainsi sa participation à la restauration des huit statues monumentales qui entourent l'obélisque.

En 1770, la place Louis-XV – aujourd'hui place de la Concorde – n'était pas achevée quand on y tira un feu d'artifice pour célébrer le mariage du dauphin Louis et de Marie-Antoinette d'Autriche. Une fusée mal dirigée tomba sur la charpente d'un pavillon. Le feu s'y mit, une panique s'ensuivit : cent trente-trois badauds périrent étouffés. Le spectacle de rayons laser qui rassembla mercredi soir des milliers de Parisiens n'eut pas d'issue aussi tragique, et le CIC, qui entendait signaler ainsi sa générosité, est fort satisfait de l'opération. Il a en effet signé un chèque de 5 millions de francs à la Ville de Paris (1) pour la restauration des statues monumentales qui coiffent les guérites de la Concorde. Et il entend bien que cela se sache, *urbi* et surtout *orbi*, notamment dans les cités représentées sur la place, où le CIC possède bien évidemment un comptoir.

Car ces allégories groupées en cercle sur le pourtour de l'esplanade symbolisent huit grandes métropoles régionales. Elles sont toutes dans un état de délabrement avancé. Ce sont pourtant des jeunesses à côté des quinze siècles de l'obélisque de Louqsor. C'est en effet sous la monarchie de Juillet, entre 1836 et 1840, qu'elles furent édifiées, les pavillons de Gabriel leur servant de socle. *Lille* et *Strasbourg* furent confiées à James Pradier, Louis Petitot se chargea de *Lyon* et de *Marseille*, Louis Caillouette s'occupa de *Bordeaux* et de *Nantes*, Jean-Pierre Cortot exécuta les effigies de *Brest* et de *Rouen*.

Aucun de ces artistes n'est un géant de la sculpture, et l'ensemble est d'un académisme assez froid. Autant qu'on peut en juger. La mauvaise qualité de la pierre, les intempéries et la pollution ont transformé les jeunes femmes en lépreuses incurables. Certaines sont dans un tel état de dégradation que l'on sera obligé de les déposer pour les reconstituer entièrement.

C'est le cas de *Lille*, déjà décapitée en 1871. Ses traits, totalement effacés, étaient pourtant – dit-on – ceux de Juliette Drouet, maîtresse du sculpteur avant sa rencontre avec Victor Hugo. *Strasbourg* a souffert, jusqu'en 1918, de l'enthousiasme frénétique des partisans de la revanche, qui l'ensevelissaient régulièrement sous les couronnes. Sa tête, ses bras et une partie de sa poitrine devront être changés. *Lyon* a perdu sa main droite, sa couronne est brisée et son visage indistinct. *Marseille* a mal supporté le vent d'ouest qui lui a rongé tout un côté. *Bordeaux* et *Nantes*, chère aux surréalistes, se contentent de décollement par plaques et de boursouflures diverses. *Brest* et *Rouen* ont résisté tant bien que mal, mais elles devront néanmoins subir un ravalement général.

Le 1er janvier 1989, premier acte de la célébration du bicentenaire de la Révolution française, la dernière statue restaurée sera dévoilée par le maire de Paris.

EMMANUEL DE ROUX.

(1) La Ville de Paris verse, de son côté, 5 millions de francs, soit 50 % du montant des travaux estimés à 10 millions de francs.

JAZZ

Sharon Evans, les frères Rangell, Mark Thompson

Les Américains à Paris

Sharon Evans est au New Morning, sous le titre : « Une Américaine à Paris »... Elle vit d'ailleurs à Paris depuis quatre ans. Bobby et Nelson Rangell sont au Sunset sous le titre : « Les frères américains Bobby et Nelson Rangell »... Récemment, Mark Thompson était à Paris sous le titre : « Le trio de l'Américain Mark Thompson (ex-Chico Freeman) »...

La formule et l'insistance font rêver. L'Américain Mark Thompson a joué avec Chico Freeman. C'est ce que signifie, en charabia, « ex-Chico Freeman ». Cela ne veut pas dire, par exemple, que le saxophoniste Chico Freeman a changé de nom ni qu'il s'est remarié. D'ailleurs Mark Thompson est un pianiste. Un pianiste estimable, même.

Les clubs où jouent Mark Thompson, Sharon Evans et les frères Rangell sont des clubs de jazz. Alors, par quelle conception chiffonnée de la promotion, les patrons de salles se croient-ils maintenant obligés de battre le tambour de façon si courte ? Les frères Rangell jouent-ils mieux dès lors qu'ils sont américains ? Et Sharon Evans, installée à Paris ?

Qu'on dise les villes d'origine ou de résidence, l'information est précieuse pour se faire une idée des relations musicales et de cette parenté géographique, culturelle, si forte, là-bas. Mais elle n'intéresse que les spécialistes du premier cercle. A quoi bon des formules vides et tapageuses, slogans que l'on voudrait convaincants ? Espère-t-on vendre un supplément de musique en battant un rappel aussi niais ? C'est ce qu'ont cru les organisateurs de festivals. Cet été, c'était la tendance : ils pensaient, ont-ils dit, que seuls les Américains faisaient vendre. Mais les organisateurs ne font pas la pluie et le beau temps. Et, parfois, il a beaucoup plu.

A Miles Davis, un jour, on demandait pourquoi il avait choisi Lee Konitz, un musicien blanc. Autre problème ? Pas vraiment, puisqu'il s'agit simplement de négocier des signes. Miles avait alors rétorqué qu'il n'en avait rien à faire. Que le musicien pouvait être noir, bleu ou orange. Ce qu'il attendait de lui, c'est qu'il soit bon.

On prendra la mesure de ces questions, de quelques autres, et des échanges fructueux entre l'Amérique et Paris avec l'exposition « Des Américains à Paris » (à la discothèque des Halles). En attendant, on peut toujours écouter Mark Thompson, Sharon Evans, ou les frères Rangell...

FRANCIS MARMANDE.

★ Sharon Evans au New Morning, le 24 septembre. Les frères Rangell au Sunset, du 23 au 29 septembre.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h : Dialogues des Carmélites.

COMÉDIE-FRANÇAISE - SALLE RICHELIEU (40-15-00-15), 20 h 30 : Polyeucte.

COMÉDIE-FRANÇAISE - THÉATRE MONTPARNASSE (43-22-77-30) Grande salle : à 21 h : Autres horizons. *Petite salle : 20 h : C'était hier.*

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), 20 h 30 : Genousie.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Bréviaire d'amour d'un haltérophile.

TEP (43-64-80-80), 19 h : Entre passions et prairie.

BEAUBOURG (42-77-12-33). Débats/Rencontres : Salle d'actualité, r.-d.-ch., 18 h 30, la Justice et les Juges (débat) ; pte salle 1er sous-sol, 18 h 30, *L'Atelier de Cendrars (conférence)* ; 21 h, Etre historien aujourd'hui (débat) ; Cinéma/Vidéo : « Cycle le cinéma brésilien », se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque ; Vidéo/Information : salle Raymond-Queneau, 1er étage, 13 h, Paradis pour tous, de Ch. Mottier ; 16 h, Germaine Acremant, Marie Mauron, de R. Rossi ; 19 h, Maths topics, statistiques ; Vidéo/Musiques : salle George Gershwin, 1er étage, 13 h, « Giselle », d'A. Adam ; 16 h, « la Bohème », de Puccini ; 19 h, Intermezzo, de R. Strauss ; Concerts/Spectacles : Salle Jean-Renoir, 2e ét., 14 h 30 : Petits contes nègres pour les enfants des Blancs (à partir de neuf ans).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS 20 h 30 : Récital Barbara.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : The Great Hunger.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 30 : Je ne demande qu'une chose...

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 45 : la Taupe.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : l'Amant.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Récit de la servante Zerline.

BASTILLE (43-57-42-14), 20 h : l'Hypothèse.

BOUFFES DU NORD (48-04-74-77), 20 h 30 : Dom Juan.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 45 : l'Excès contraire.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 ; Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Derec.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES. Tempête (43-28-36-36), 14 h 30 : Qui a tué Oscar Clap (Macioma) ; 20 h 30 : Aller-retour.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h 30 : Casanova.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Monsieur Masure.

DIX HEURES (42-64-35-90), 18 h 30 : Chapeau ; 20 h 15 : Cul sec.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET MÉTIERS (45-65-18-11), 20 h 45 : Une femme tuée par la douceur.





EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

ÉDOUARD VII/SACHA GUITRY (47-42-57-49), 20 h 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 22 h ; la Donjuanne ; 21 h : Finie la marelle.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours, tout va bien.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), *21 h : l'Eloignement.*

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : Bretayal.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), I. : 20 h 15 : Palier de crabes ; II. 22 h : Carmen Cru.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Crime et châtiment.

GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), *19 h 30 : le Latin aux rubans ;* 21 h : Fragments ; 22 h 15 : Egarement.

GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 30 : Madame Sans-Gêne.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) I. *19 h 30 :* Baudelaire ; 21 h 15 : le Métro fantôme ; II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : les *Pieds dans l'eau.*

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean. Petite salle (42-25-20-74), 21 h : la Menteuse.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 45 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MODERNE (48-74-16-82), 18 h 30 : Hamlet.

MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : Cabaret.

COMÉDIE FRANÇAISE/MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle, 20 h 45 : Autres horizons. Petite salle, 21 h : C'était hier.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-47-36), 21 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), *20 h 30 : Manoe.*

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 30 : l'Hurluberlu.

POCHE MONTPARNASSE (45-48-92-97), 19 h 30 : Variations sur un canard.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 19 h : Madame de la Carlière ; 20 h 30 : le Journal d'un curé de campagne.

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : Buffo.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 20 h 45 : Un jardin en désordre.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h : Jango Edwards.

TAI THÉATRE (42-78-10-79) I. : *20 h 30 : l'Etranger.*

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : le Scorpion.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : le Salon.

THÉATRE DE PARIS (48-74-16-82), 20 h 30 : Capitaine Fracasse.

THÉATRE DE PARIS-CENTRE (42-60-20-24), 21 h 15 : l'Amour triste.

THÉATRE DU ROND-POINT BARRAULT-RENAUD (42-56-70-80), *21 h : J.-J. Rousseau.*

THÉATRE 14 (45-45-49-77), 20 h 45 : L'homme qui savait.

T. L. P. DEJAZET (42-74-20-50), 21 h : la Madeleine Proust à Paris.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : Violons dingues.

TOURTOUR (48-87-82-48), 19 h : Un cœur sous une soutane ; 20 h 30 : le Sous-sol.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Joue-moi un air de tapioca.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : C'est plus show à deux.

CLUB DES POÈTES (47-05-06-03), 22 h : Festival de poésie insolite d'A. Allais à A. Frédérique.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h : Saluts de pétrusis ; 21 h : Fais voir ton Cupidon ; 22 h 15 : Huis glauque.

LE CRENIER (43-80-68-02), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

Jeudi 24 septembre

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 20 h : P. Pellerin ; 22 h 45 : Tie break.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A. Lamy ; 22 h 15 : le Détournement d'avion le plus fou de l'année.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Elysée... moi.

Le music-hall

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : C. Camerlinck.

ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 30 : B. Ascal.

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : E. Kibaro.

OLYMPIA (47-42-82-45), 20 h 30 : M. Leeb.

TAC STUDIO (43-73-74-47), 20 h 15 : C. Gilys.

La danse

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Face à Face.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : Javad (danses des derviches).

18 THÉATRE (42-26-47-47), 22 h : Tombées des nues (par l'Arrache-Cœur) : 20 h 30 : Lettres de Camille (R. Léger).

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h : *l'Intimité du poisson.*

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Monsieur des Lourdines, de P. de Hérain ; 19 h, Si nos maris s'amusent, de H. Hawks ; 21 h, le Reptile, de J.L. Mankiewicz (v.o., s.t.f.).

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

15 h, Festival du film d'art ; 17, la Caravane vers l'Ouest, de J. Cruze ; *19 h,* Quelque part dans la nuit, de J.L. Mankiewicz (v.o.).

CENTRE GEORGES POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Cinéma brésilien

14 h 30, Migrantes, de J. Batista de Andrade, et Rio 40°, de N. Pereira dos Santos ; 17 h 30, Eu Sei Que Vou Te Amar, d'A. Jabor ; 20 h 30, les Fusils (Os Fuzis), de R. Guerra.

Les exclusivités

AGENT TROUBLE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES AILES DU DÉSIR (All., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; V.O. et V.F. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; V.F. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BOIRE ET DÉBOIRES (a., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-42-46). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : v.o. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (43-31-56-86).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 5e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : *Lumière, 9e (42-46-49-07).*

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26)) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Galaxie, 13e (45-80-18-03)* ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 14e (43-26-58-00).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'HOMME VOILÉ (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Conventions, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MAN ON FIRE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Miramar, 14e (43-20-89-52)* ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-30) ; Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Republic cinéma, 11e (48-05-51-33).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e *(45-62-45-76)* ; Ciné-Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-36).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : V. Ang. : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Trois Balzac, 8e (45-61-10-60). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PAKEEZAH, CŒUR PUR (Ind., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

PERSONAL SERVICES (A., v.o.) (*) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PLATOON (*) (A, v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86(.

PREDATOR (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Rex, 2e (42-36-83-93).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Action Ecoles, 6e (43-25-72-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08), à p. de v.

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hongkong, v.o.) : Cluny, 6e (43-54-07-76) ; Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

RICHARD ET COSIMA (Fr.-All.) : Vendôme, 3e (47-42-97-52).

RITA, SUE ET BOB... AUSSI (*) (Brit., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SI LE SOLEIL NE REVENAIT PAS (Fr.-Suis.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SOUL MAN (A., v.o.) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). V.f. : Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), h.sp.

LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

THE ASSAULT (Hol., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-03-16-16).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : Studio 43, 3e (47-70-63-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e *(42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier,* 8e (43-87-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VALLÉE FANTOME (Suis.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 14e (43-26-58-00) : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES YEUX NOIRS (It.-Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), (2 salles) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

COMÉDIE. Film français de J. Doillon : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

ENVOUTÉS (*). Film américain de J. Schlesinger, v.o. : Forum Horizon, *1er (45-08-57-57) ; St-Germain* Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MIRIANA. Film yougoslave de J. Acin, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 6e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE MOINE ET LA SORCIÈRE. Film français de S. Chiffman : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-33-44).

REQUIEM POUR UN MASSACRE. Film soviétique de E. Klimov, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK. Film américain de G. Miller, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43.36.23.44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 17e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SPIRALE. Film français de C. Frank : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE. Film britannique de P. Greenaway, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

WERTHER. Film espagnol de P. Miro, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Le vieux village de Montmartre : du Lapin agile au Bateau-lavoir », 15 heures, métro Lamarck-Caulaincourt, G. Botteau (Présence du passé).

« Paris et ses villages : le village de Gentilly », 15 heures, sortie métro Tolbiac (Monuments historiques).

« Décor, mobilier et œuvres d'art du dix-huitième siècle », 15 heures, musée Nissim de Camondo 63, rue de Monceau (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Hôtels et églises de la Chaussée d'Antin », 14 h 30, 65, rue Caumartin (Paris pittoresque et insolite).

« Les neuf plus jolies demeures du Marais et leurs jardins secrets », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porche de l'église Saint-Germain l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« Découverte d'un quartier méconnu : le trône et la nation », 10 h 30, métro Picpus (V. de Langlade).

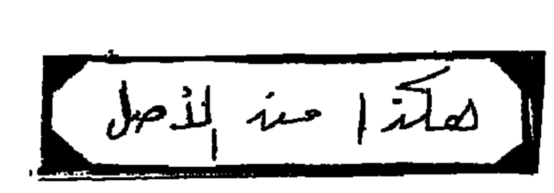
« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Thermes gallo-romains au cœur de Lutèce » 14 h30, 6, place Paul-Painlevé (Pygma).

« Notre-Dame et l'île de la Cité », 14 h 30, devant le portail central de la cathédrale (Pierre-Yves Jaslet).

« Les templiers et le quartier du Temple », 14 h 30, métro Temple (M. Pohyer).

« Les primitifs du cardinal Fesch de Giotto à Bellini », 12 heures et 15 heures, Louvre, pavillon de Flore, quai des Tuileries (Mme Adda).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 24 septembre

TF 1

20.35 Questions à domicile. Emission d'Anne Sinclair, Jean-Marie Colombani et Alexandre Tarta. Chez Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi et maire d'Epinal. 21.55 Série : Columbo. 23.25 Journal. 23.40 Permission de minuit. Emission de Frédéric Mitterrand.

A 2

20.30 Cinéma : Folle à tuer ■ Film français d'Yves Boisset (1975). Avec Marlène Jobert, Tomas Milian, Michel Lonsdale, Jean Bouise. 22.05 Magazine : Edition spéciale présenté par Bernard Rapp. Au sommaire : Enfants en danger. 23.30 Informations : 24 h sur l'A2. 0.00 Série : Brigade criminelle (rediff.).

FR 3



▶ 20.35 Cinéma : l'Exorciste ■ Film américain de Williams Friedkin (1973). Avec Ellen Burstyn, Max von Sydow, Linda Blair, Lee J.Cobb. 22.35 Dessin animé : Tex Avery. 22.45 Journal. 23.10 Magazine : Océaniques. Ceux qui appellent les requins. 23.55 Musiques, musique. Concerto grosso en fa nº 2, de Haendel.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Sauve-toi Lola ■ Film français de Michel Drach (1986). Avec Carole Laure, Jeanne Moreau, Dominique Labourier, Samy Frey. 22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Pied-plat sur le Nil □ Film italien de Steno (1979). Avec Bud Spencer, Baldwyn Dakile, Cinzia Monreale, Vincenzo Cannavale. 0.00 Téléfilm : Le choix. 1.30 Cinéma : Le monstre est vivant ■ Film américain de Larry Cohen (1973). Avec John Ryan, Sharon Farrell, Andrew Duggan, Guy Stockwell.

LA 5

20.30 Festival international de la mode. 22.20 Série : Capitaine Furillo. 23.20 Série : Lou Grant (rediff.). 0.00 Série : Max la menace (rediff.). 0.25 Série : Les chevaliers du ciel.

M 6

20.30 Cinéma : Quelle joie de vivre ! ■■ Film français de René Clément (1961). Avec Alain Delon, Barbara Lass, Gino Cervi, Ugo Tognazzi. 22.45 Série : Les espions. 23.35 Journal. 23.45 Météo. 23.50 Club 6. 0.35 25 images seconde. 0.40 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE CULTURE

20.30 Dramatique : Juste avant Tamerlan, de Michel Deutsch. 21.30 Musique : Eclectismes. Festival de musique de traverse de Reims en mai 1986, John Greaves. 22.30 Nuits magnétiques. Les gens... tout de même ; le surréalisme après André Breton. 0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : le Freischütz, ouverture, de Weber ; Concerto pour violon et orchestre en mi mineur, op. 64, de Mendelssohn ; Symphonie nº 3 en ut mineur, op. 78, avec orgue, de Saint-Saëns, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski. 23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Mélodies. Schubert, Mendelssohn, Schumann, Brahms.

Vendredi 25 septembre

TF1

16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16. 17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix. 19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.35 Variétés : Lahaye d'honneur. Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. 22.40 Série : Drôles d'occupations. D'Alain Boudet. 3. Un Américain est passé. 23.35 Journal. 23.50 Permission de minuit. Emission de Frédéric Mitterrand.



A2

16.05 Magazine : Domicile A2 (suite). 17.15 Récré A2. 17.55 Flash d'informations. 18.00 Série : Ma sorcière bien aimée. 18.25 Jeu : Des chiffres et des lettres. 18.50 Variétés : Un DB de plus. De Didier Barbelivien. Avec Claude Lelouch, Nana Mouskouri, Stewie Wonder, Françoise Hardy. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Jeu : Le bon mot d'A2. 20.00 Journal. 20.30 Feuilleton : Qui c'est ce garçon ? De Nadine Trintignant et Nicole de Buron. Avec Marlène Jobert, Ugo Tognazzi. (3e épisode.) 21.30 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les mots pour le dire », sont invités : Claude Hagège (Le français et les siècles) ; Ya Ding (Le sorgho rouge) ; Angelo Rinaldi (Les roses de Pline) ; Richard Jorif (Le navire Argo) ; Alphonse Boudard (L'éducation d'Alphonse). 22.55 Journal. 23.05 Ciné-club : Casablanca. ■■ Film américain de Michael Curtiz (1943). Avec Humphrey Bogart, Ingrid Bergman, Peter Lorre (v.o.).

FR3

16.15 Documentaire : La mémoire des pôles. De Paul-Emile Victor. 16.40 Jeu : Cherchez la France. 17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Dessin animé : Croc-note show. 17.35 Magazine : Astronaute. 17.45 Documentaire : La Grande Pyramide. 18.00 Feuilleton : L'or noir de Lornac. 18.30 Feuilleton : Thibaud, ou les croisades. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.15 à 19.35, actualités régionales. 19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.05 Jeux : La classe. 20.35 Série : Opération Open. Le secret de l'Armadillo. *Simon et Eric au Mexique.* 21.30 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. L'île de la cohabitation : Pankor-Malaisie. 22.20 Journal. 22.40 Documentaire : La pub mode d'emploi. 3. Au secours ! La politique fait de la pub. 23.35 Musiques, musique. Concerto pour violon en la mineur, de Bach.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Le complexe du kangourou. ■■ Film français de Pierre Jolivet (1986). Avec Roland Giraud, Clémentine Celarié, Zabou. 15.40 Cinéma : F comme Fairbanks. ■■ Film français de Maurice Dugowson (1975). Avec Patrick Dewaere, Miou-Miou, John Berry. 17.20 Cabou cadin. 17.45 Série : Batman. 18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 18.45 Starquizz. 19.14 Dessin animé : Le piaf. 19.15 Mytho-folies. 19.25 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma : Adieu poulet. ■■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1975). Avec Patrick Dewaere, Lino Ventura. 22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : I love you. ■ Film franco-italien de Marco Ferreri (1986). Avec Christophe Lambert, Eddy Mitchell, Flora Barillaro. 0.25 Cinéma : Le monstre est vivant. ■ Film américain de Larry Cohen (1973). Avec John Ryan, Sharon Farrell, Andrew Duggan. 1.50 Cinéma : New York, New York. ■■ Film américain de Martin Scorsese (1977). Avec Liza Minnelli, Robert de Niro, Lionel Stander (v.o.). 4.30 Rawhide. 5.20 Cinéma : Sois belle et tais-toi. ■ Film français de Marc Allégret (1957). Avec Henri Vidal, Mylène Demongeot, Roger Hanin.

LA 5

16.30 Série : Max la menace. 17.00 Dessins animés : Les Schtroumpfs ; Dans les Alpes avec Annette ; Jeanne et Serge. 18.05 Série : Cosmos 1999. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 5, rue du théâtre. 20.00 Journal. ▶ 20.30 Variétés : Bon anniversaire. Emission de Patrick Sabatier..

M6

19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Daktari. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 22.10 Journal et météo. 22.25 Soirée policière : Les privés ne meurent jamais. Présentée par Guy Marchand. Séries : Peter Gunn; Mr Lucky. 23.45 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Mode d'emploi. Le XXVe anniversaire des Percussions de Strasbourg. Extraits d'œuvres de Mache et Tosi. 20.30 Le grand débat : Etats-Unis, France. Deux histoires, deux révolutions ? Avec F. Furet, D. Howard, C. Lefort, B. Manin, J. Julliard. 21.30 Musique : Black and Blue. Big Bill blues. 22.30 Nuits magnétiques. Les gens... tout de même ; Le surréalisme après André Breton. 0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 30 avril 1987 à Fribourg) : Symphonie nº 9 en ré majeur, de Mahler, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. Michael Gielen. 22.20 Premières loges. Lakmé (acte II), de Delibes; La flûte enchantée (acte I), de Mozart; La traviata (acte II), de Verdi; L'élixir d'amour (acte II), de Donizetti; Carmen (acte I), de Bizet; Werther (acte III), de Massenet. 23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives. Guido Cantelli et l'Orchestre de la NBC.

Audience TV du 23 septembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	32.1	Santa Barbara 19.5	Actual. région. 7.9	Actual. région. 1.6	Mythofolies 1.6	Porte magique 5.8	Oncle Bill 2.1
19 h 45	43.7	Roue fortune 27.4	Bon mot d'A2 3.7	Actual. région. 3.2	Nulle part 2.1	5, rue Théâtre 4.7	Daktari 2.6
20 h 16	61.1	Journal 25.8	Journal 15.3	La classe 7.9	Nulle part 2.1	Journal 4.2	Daktari 4.7
20 h 55	64.2	Sacrée soirée 24.7	Heure vérité 12.1	Le Bourgeois 8.3	Ciné salles 4.2	Collaricocco 13.2	Dynastie 4.2
22 h 08	56.3	Sacré soirée 22.1	Heure vérité 14.2	Le Bourgeois 4.2	L'Archer 5.8	Arabesque 7.4	Falcon Crest 2.6
22 h 44	34.2	Steph Monaco 18.9	M. Chevalier 3.7	Journal 3.7	New York 1.1	Arabesque 7.4	Les Espions 0.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 24 septembre à 0 h TU et le vendredi 25 septembre à 24 h TU.

En cette fin de semaine, la France sera vraiment coupée en deux; la moitié nord connaîtra du temps anticyclonique frais et ensoleillé. En revanche, sur la moitié sud, l'air chaud et humide actuellement sur l'Espagne apportera nuages, pluies et orages. Les précipitations seront importantes.

Vendredi : de la Bretagne aux Charentes, au Centre, à la Franche-Comté, à l'Ile-de-France et à la Basse-Normandie, après un début de journée frais et brumeux, le temps sera ensoleillé. De la Haute-Normandie au Nord et à l'Alsace, les passages nuageux seront plus fréquents et accompagnés d'averses locales. Sur ces régions, on pourra même entendre des coups de tonnerre. Côté températures, au lever du jour, il fera entre 8 et 10 degrés. L'après-midi, elles seront comprises entre 17 et 19 degrés.

De l'Aquitaine au Midi-Pyrénées et au Limousin, le ciel se couvrira dès le matin avec des pluies orageuses. Ces pluies gagneront en cours d'après-midi les régions méditerranéennes, l'Auvergne, le Lyonnais et les Alpes. Les températures minimales seront comprises entre 8 et 10 degrés dans le Massif central et le Centre-Est, entre 12 et 15 degrés ailleurs. Les maximales iront de 22 à 25 degrés.

Samedi 26 septembre : sur l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon, les nuages seront abondants et les ondées fréquentes. Ce mauvais temps pluvieux s'étendra dans la journée vers la Vendée, l'Auvergne et les Alpes. Sur toutes ces régions, des orages devraient donner des précipitations localement abondantes. Ces ondées toucheront même le soir la Provence-Côte d'Azur, jusque-là épargnée.

Sur le reste du pays, le temps sera frais et dégagé le matin avec des bancs de brouillards, des nuages se développeront dans la journée, mais le temps restera agréable.

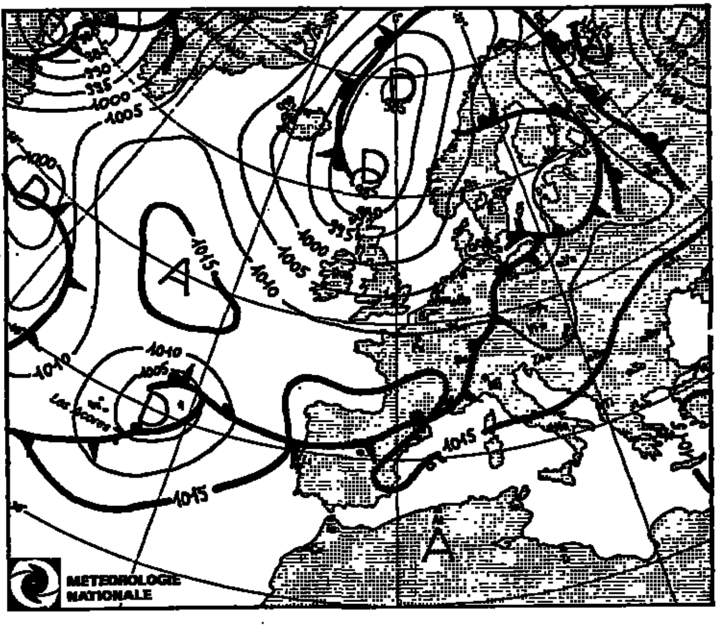
Dimanche 27 septembre : peu de changement par rapport à la veille. Le Nord restera toujours sous l'influence d'un régime d'est ensoleillé. A noter le renforcement probable du vent.

Quant à la moitié sud, nuages et ondées y seront encore présents. Ces ondées affecteront également la Corse.

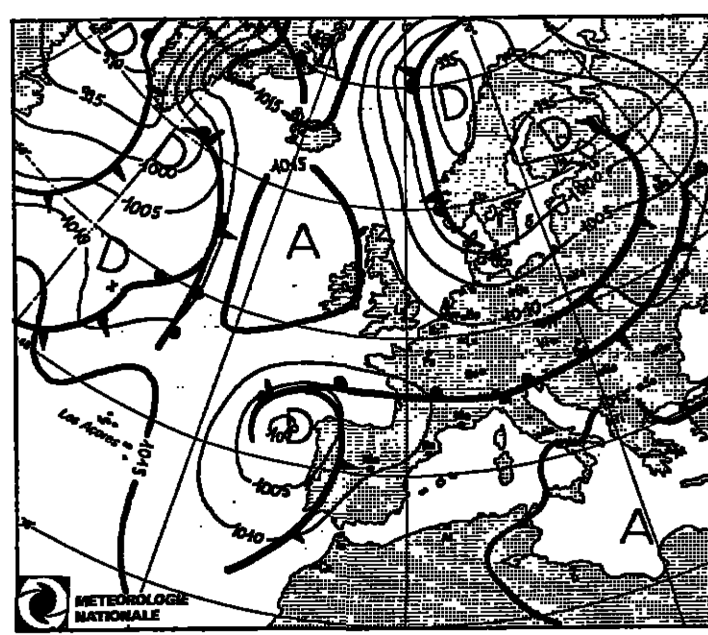
Températures minimales : de 7 à 10 degrés au nord, de 12 à 16 degrés au sud.

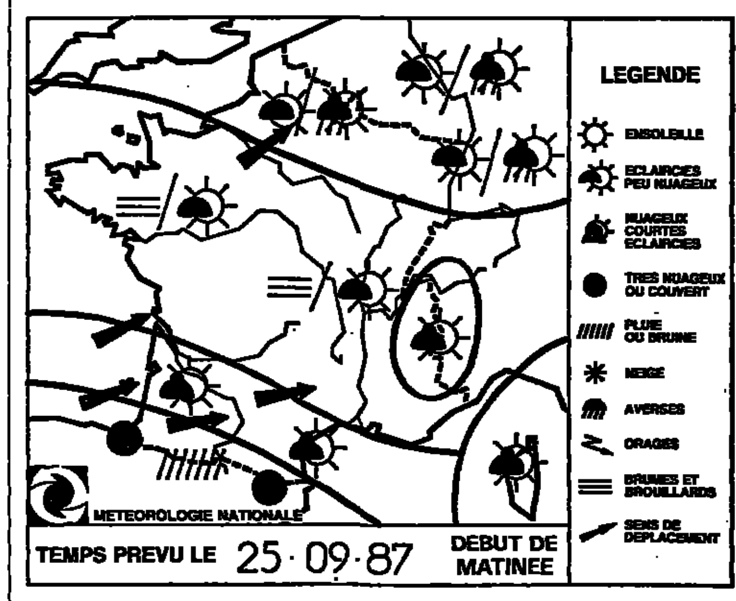
Températures maximales : 16 à 20 degrés sur la moitié nord, 22 à 25 degrés sur la moitié sud.

SITUATION LE 24 SEPTEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 23-9 à 6 heures TU et le 24-9-1987 à 6 heures TU — le 24-9-1987

FRANCE

AJACCIO	30	18	N
BIARRITZ	25	15	N
BORDEAUX	21	14	C
BOURGES	20	13	C
BREST	18	12	A
CAEN	21	11	D
CHERBOURG	19	12	D
CLERMONT-FERR.	25	12	C
DIJON	22	13	P
GRENOBLE St-M-H	21	14	B
LILLE	20	12	A
LIMOGES	17	12	C
LYON	23	13	C
MARSEILLE-MAR.	27	18	P
NANCY	21	14	N
NANTES	21	12	D
NICE	27	20	C
PARIS-MONTS.	20	12	D
PAU	26	14	P
PERPIGNAN	30	19	P
RENNES	23	11	N
ST-ÉTIENNE	26	11	N
STRASBOURG	23	14	A
TOURS	19	11	N
TOULOUSE	29	15	P
POINTE-À-P.	–	–	–

ÉTRANGER

ALGER	36	20	D
AMSTERDAM	19	12	A
ATHÈNES	28	18	D
BANGKOK	33	27	N
BARCELONE	31	21	N
BELGRADE	31	15	D
BERLIN	22	13	P
BRUXELLES	18	12	N
LE CAIRE	33	27	D
COPENHAGUE	14	9	C
DAKAR	32	24	D
DELHI	35	25	D
DJERBA	30	19	D
GENÈVE	23	12	–
HONGKONG	28	26	A
ISTANBUL	22	12	D
JÉRUSALEM	28	17	D
LISBONNE	25	19	N
LONDRES	20	10	N
LOS ANGELES	34	20	A
LUXEMBOURG	19	12	O
MADRID	28	18	P
MARRAKECH	37	24	D
MEXICO	25	14	B
MILAN	28	17	C
MONTRÉAL	18	10	A
MOSCOU	6	5	B
NAIROBI	29	15	N
NEW-YORK	24	14	D
OSLO	15	10	C
PALMA-DE-MAL.	30	19	B
PÉKIN	27	16	D
RIO-DE-JANEIRO	23	20	C
ROME	27	20	D
SINGAPOUR	32	24	N
STOCKHOLM	16	5	B
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	25	18	C
TUNIS	33	20	N
VARSOVIE	22	13	D
VENISE	27	19	B
VIENNE	25	16	O

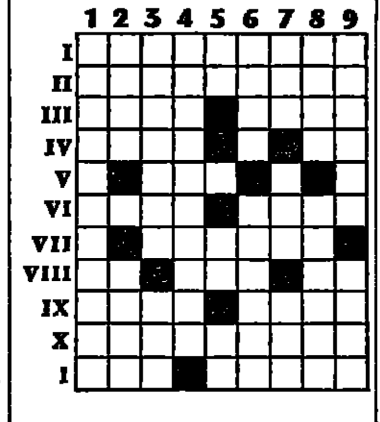
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4579



HORIZONTALEMENT

I. Aboutit à la Concorde en dépit de son caractère compliqué. – II. Les fonds qu'il ramasse sont fonction du fonds qu'il dirige. – III. Privai. Secours pour bâtiment en perdition. – IV. L'éventuel bonheur des dames. Se lisent dans tous les bouquins. – V. Pieds montagnards. – VI. L'émule de la mule. Une petite vieille l'est inévitablement. – VII. Fleurs au parfum d'encens. – VIII. Pour bien apprécier un tour. Consommée pour la nourriture de l'esprit. Possessif. – IX. Prince émigré. N'est phénoménal que par sa petitesse. – X. A en croire le vendeur, il est insignifiant. – XI. Y rester, c'est ne plus savoir quoi dire. Elle fut pénible pour Dédale et fatale pour Icare.

VERTICALEMENT

1. Bang ! bing ! et boum ! – 2. Lettre ou illettré. Dans la nature. – 3. Une règle qui, entre les hommes, ne compte que des exceptions. Complément d'objets ou de personnes. – 4. N'apparaissait pas sans voiles. – 5. Sont pris en sandwich. Alternative. Dans l'œil ou l'oreille. – 6. Possessif. Fonctionnaires. – 7. Arbrisseau d'Arabie. Ne pouvant le cacher à son mari, une femme peut le dissimuler à son amant. Vieux matériaux de construction. – 8. Frère de l'Aï. Comporte au moins deux roues, mais les deux-roues n'en ont pas. – 9. Qui présente une vue remarquable sur les côtes. Certaine attendait de voir venir.

Solution du problème nº 4578

Horizontalement

I. Débours. – II. Oracle. Io. – III. Nil. Ane. – IV. Jeu. Savon. – V. Sosie. – VI. Antée. Nés. – VII. Néri. B.T.U. – VIII. Valseuse. – IX. Rad. Acres. – X. Odeur. Ebu (Ube). – XI. Cassis. Es.

Verticalement

1. Don Juan. Roc. – 2. Erié. Nevada. – 3. Balustrades. – 4. Oc. Œil. Us. – 5. Ulysse. Sari. – 6. Ré. Aï. Bec. – 7. Aventure. – 8. Ino. Eusèbe. – 9. Foënes. Esus.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Naissances

– **Chantal et William METTOUDI,**
Ethel et Nathanaël,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Ezechiel,

le 22 septembre 1987.

6, rue Pierre-et-Marie-Curie,
94400 Vitry-sur-Seine.

– **Geneviève ROUZAUD,**
et
Idriss KEBIR,
docteur en chirurgie dentaire,
sont très heureux de faire part de la naissance de leur fils

Sofien,

le 15 septembre 1987.

Les grands-parents sont ravis.

12, avenue de l'URSS,
31400 Toulouse.

Décès

– *Mme Marie-Anna Clos,*
M. et Mme Bernard Clos,
ont la douleur de faire part du décès de

Serge CLOS,
poète,

trente-cinq ans, survenu le 14 août 1987.

Ses amis se réuniront à l'église du Cœur-Eucharistique, 22, rue du L.-T. Chauré, 75020 Paris, le 30 septembre, à 19 heures.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean-François COURTILLET,
née Léontine Debaudre,

survenu le 21 septembre 1987, à Paris-15e.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital Pasteur, 211, rue de Vaugirard, Paris-15e, le vendredi 25 septembre, à 15 heures.

L'incinération se fera au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e, le lundi 28 septembre, à 8 h 45, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de La Châtre, à 15 heures.

2, place Edouard-Renard,
75012 Paris.
13, rue de l'Abbaye,
35400 La Châtre.

– Mme Sophie Husson,
Ses enfants,
Laurent Bermudez et Brigitte Bermudez,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon HUSSON,

leur père et grand-père,

à Paris, le 30 mai 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le 17 juillet 1987,

Paul MÉARY,

s'est endormi dans la paix, à l'âge de trente-deux ans,

La cérémonie religieuse et l'inhumation se sont déroulées à Saint-Geoirs (Isère), en présence de sa famille et de ses amis du centre MGEN du Royans.

De la part de
Mme Jean Méary,
né Mireille Piolle,
sa maman,
Jacques et Annick Méary
et leur fils,
Claire et Patrick Goyeau
et leurs enfants,
Françoise et Richard Lalande
et leurs enfants,
Et les familles Méary, Piolle et Autissier.

163, rue de la Convention,
75015 Paris.

– Ginette Mizon,
son épouse,
Sylvain et Valérie Mizon,
ses enfants,
Leur famille,
Leurs amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. André MIZON,
ingénieur chimiste,

survenu le 23 septembre 1987, à l'âge de cinquante-trois ans, après une très longue maladie.

Les obsèques ont lieu le vendredi 25 septembre, à 14 h 30, au cimetière de Loyasse, à Lyon-5e.

Plutôt que des fleurs, des dons peuvent être adressés à l'Association pour l'amélioration du confort des hospitalisés (APACH), secrétariat du pavillon E bis, hôpital Edouard-Herriot, 69003 Lyon.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre MONBEIG,
directeur honoraire au Centre national de la recherche scientifique,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordem nacional do Cruzeiro do Sul,

survenu le 20 septembre 1987, à Cavalaire (Var), dans sa quatre-vingtième année, après une courte maladie.

De la part de
Mme Juliette Monbeig,
née Janet,
son épouse,
ses enfants et petits-enfants
M. et Mme Michel Hano,
M. et Mme Jean-Paul Monbeig,
M. et Mme Alain Goguet,
M. Laurent Monbeig,
Mme Jeanine Monbeig-Champeau,
Agnès et Sylvie ; Pierre-Dominique, Laurence et Sophie ; Anne, Florence et Eléonore,
Et son arrière-petite fille, Marine Monbeig, née le 13 septembre 1987.

– Les directeurs,
Ainsi que tous les personnels de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (IHEAL) et du Centre de recherche et de documentation sur l'Amérique latine (CREDAL),
ont *la grande douleur d'annoncer le* décès subit de

M. Pierre MONBEIG,

leur ancien directeur,

survenu le mardi 22 septembre 1987, à Cavalaire.

[Pierre Monbeig, né en 1908, géographe et docteur ès-lettres a participé à la mission scientifique française au Brésil (1935-1947) pour la création de l'Université de l'Etat de Sao-Paulo. Il a été ensuite professeur à l'université de Strasbourg, au Conservatoire national des arts et métiers et à la Sorbonne, puis directeur scientifique au CNRS pour les sciences humaines et sociales.

Directeur de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine de 1957 à 1978, il a fondé le Centre de recherche et de documentation sur l'Amérique latine (laboratoire associé au CNRS), ainsi que la revue *Cahiers des Amériques latines*.

Sa thèse : « Pionniers et planteurs de Sao-Paulo » est un classique de la géographie française et fut couronnée par le prix de la Fondation nationale des sciences politiques.]

– Sophie et Nanou,
ses filles adorées,
Mme Daniel Languantil,
sa mère,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Mme Henri RACHLINE,

survenu le 23 septembre 1987, à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 28 septembre, à 11 heures, au cimetière de Bagneux-Parisien (avenue Marx-Dormoy.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être envoyés à la Ligue contre le cancer, rue Camille-Desmoulins, 94800 Villejuif.

13, rue Pauline-Borghèse,
92200 Neuilly.

– Le 6 septembre 1987 nous a quittés

Max RAEDECKER,

Françoise Max Raedecker,
Vincent et Monique Raedecker,
Johanna et Alexandra,
Marnix et Geneviève Raedecker
et Willem,
Jan et Anne-Marie Rädecker.

Ses parents et amis lui ont dit un dernier adieu en la chapelle du château de Chaunac.

La Ruche,
2, passage de Dantzig,
75015 Paris.
Château de Chaunac,
19460 Naves.

[Né en 1914, à Amsterdam, issu d'une célèbre famille d'artistes, il parcourt l'Europe. Résistant, il s'établit en Corrèze. Peintre et dessinateur, il est l'auteur de nombreuses fresques monumentales (Shell Center, palais des Congrès à La Haye...).]

– Mme Ludmila Tcherina-Roi

a la douleur de faire part du décès de son époux

Raymond ROI,

survenu à Paris.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité le mercredi 23 septembre 1987.

– La direction et les collaborateurs de France-Culture
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jeanne ROLLIN-WEISZ,
réalisatrice à Radio-France.

Mme Claude Perbost.
France-Culture.

– Mme Henri Ségura,
née Gisèle de Crescenzo,
fait part du décès de

M. Henri SÉGURA,
engagé volontaire Bataillon de Corée,
guerre d'Indochine,
croix de guerre TOE avec palme,
Distinguished Unit Citation,

survenu subitement le 17 septembre 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le *19 septembre 1987, à L'Estocq*, Monsures (80160).

– On nous prie d'annoncer la mort, survenue à la veille de ses quatre-vingts ans, de

Michel SPIRE,
inspecteur général honoraire des Manufactures de l'Etat,
officier de la Légion d'honneur.

De la part de
Mme Michel Spire,
née Nicole Halphen,
son épouse,
Didier et Marie-Lise Spire,
Jean-Pierre et Monique Grunfeld,
Jean et Marianne Mousseau,
Laurence Perrot,
Bernard et Martine Michaux,
ses enfants,
Ses treize petits-enfants,
Ses quatre arrière-petits-enfants,
M. François Spire,
Le docteur et Mme Henry Bloch-Michel,
Mme Gilbert Spire,
Le docteur et Mme Pierre Halphen,
ses frères, beaux-frères et belles-sœurs.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 24 septembre, au cimetière d'Andilly.

33, rue Croulebarbe,
75013 Paris.

– Antony.

M. et Mme Pierre Prud'hon
et leurs enfants,
Mme Susanne Labaye,
Les familles Wild et Prud'hon,
font part du décès de leur père, grand-père et beau-frère,

M. Roger WILD,

survenu le 22 septembre 1987, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, à Athie (Côte-d'Or).

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 24 septembre, à 15 heures, en l'église de Viserny (Côte-d'Or).

L'inhumation se fera au cimetière d'Antony, le vendredi 25 septembre, à 12 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

49, rue de Châtenay,
92160 Antony.

Remerciements

– Walincourt.

Les familles Blondiaux et Servin,
très touchées des marques de sympathie *qui leur ont été témoignées lors du décès* de

M. Pierre BLONDIAUX,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs prières et leurs envois de fleurs, se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs plus sincères *remerciements*.

Anniversaires

– Roma, 23 settembre 1943,
Roma, 23 settembre 1987,
terminava la sua giovane esistenza terrena,

Salvo d'ACQUISTO,

lo ricordano con dolcezza, simpatia ed ammirazione
I compagni d'armi, gli amici e particolarmente,
Franco, Daniele, Pio, André, Nicola, Pier Giorgio, Marco, Maria, Jeanne-Marie, Giovanna, Alba.

Rome, 23 septembre 1943,
Rome, 23 septembre 1987,
se terminait la jeune existence terrestre de

Salvo d'ACQUISTO,

se souviennent de lui, avec douceur, sympathie et admiration,
Les compagnons d'armes, les amis et particulièrement
Franco, Daniele, Pio, André, Nicola, Pier Giorgio, Marco, Marie, Jeanne-Marie, Giovanna, Alba.

– *Pour le premier anniversaire de la* mort du

Père Yvan DANIEL,
inspirateur
de l'expérience des prêtres-ouvriers,

une célébration réunira sa famille et ses amis, le dimanche 27 septembre 1987, à 15 heures, au carmel, 15, rue de Boufflers, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

– Pour le cinquième anniversaire de la disparition de

Marc MOISNARD,
reporter photographe,

qui trouva une mort accidentelle à l'âge de vingt-huit ans, lors d'une expédition au Labrador, une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Commémorations

– La Fédération des sociétés juives de France et l'Union des sociétés juives de France organisent, le dimanche 27 septembre 1987, à 14 h 30, au cimetière de Bagneux, devant le monument du Combattant juif, une cérémonie pour rendre hommage à nos six millions de martyrs.
Autobus 128, à la Porte d'Orléans.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, le vendredi 25 septembre, à 14 h 30, amphithéâtre Turgot, M. Lucien Bely : « Diplomates et diplomatie autour de la paix d'Utrecht ».

– Université Paris-IV, le vendredi 25 septembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, M. Pierre Lachasse : « L'itinéraire d'André Gide. Ecriture et problématique du moi ».

– Université Paris-III, le vendredi 25 septembre, à 13 h 30, salle bibliothèque de littérature générale et comparée, esc. C, 2e étage, Mme Godeleine Logez, épouse Carpentier : « Charles J. Kickham, écrivain ».

– Université Paris-III, le vendredi 25 septembre, à 13 h 30, salle Bourjac, M. Georges Banu : « Pratiques de la mémoire dans la mise en scène du XXe siècle ».

– Université Paris-II, le vendredi 25 septembre, à 14 h 30, salle des commissions, M. Mohammed Kebieh : « Théorie de l'estimation en analyse bayesienne ».

– Université Paris-VIII, le vendredi 25 septembre, à 14 heures, à l'Ecole nationale des ponts et chaussées, laboratoire théorie des mutations urbaines en pays développés, salle C 401, la Courtine, à Noisy-le-Grand, M. Daniel Imbault : « L'esthétique dans la production architecturale de masse ».

– Université Paris-IV, le vendredi 25 septembre, à 15 heures, salle 325, esc. F, 3e étage, 1, rue Victor-Cousin, M. René Ahcuanson : « Le paradoxe darwino-marxiste de Jack London ».

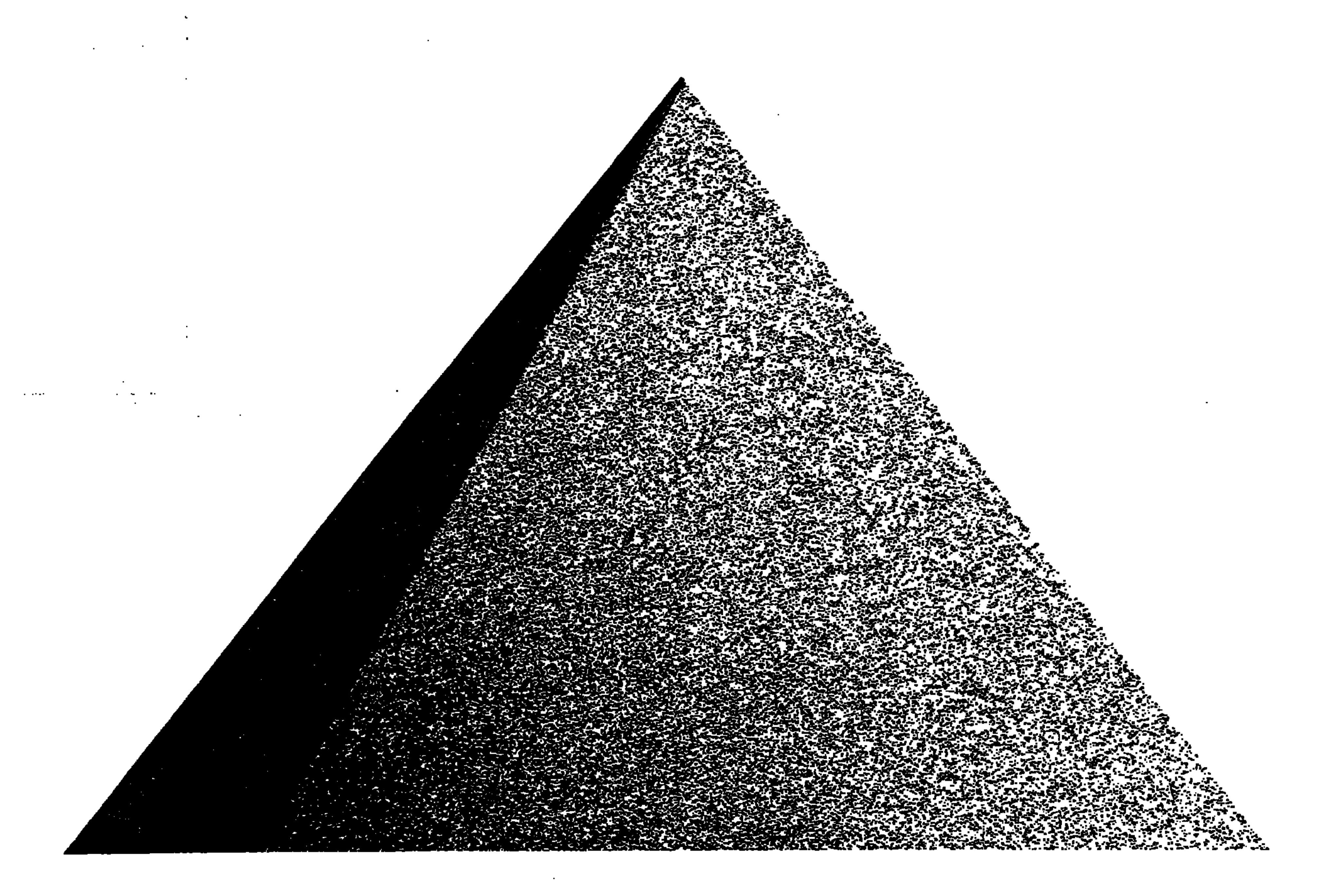
– Université Paris-VIII, le vendredi 25 septembre, à 9 heures, salle B 028, M. Claude Bardinet : « Télédétection, environnement et urbanisation : de l'image globale aux objets géographiques, applications à l'impact de l'urbanisation sur les paysages en Afrique et en Chine ».

– Université Paris-I, amphithéâtre Turgot, le vendredi 25 septembre, à 14 h 30, M. Lucien Bely : « Diplomates et diplomatie autour de la paix d'Utrecht ».

– Université Paris-IV, le samedi 26 septembre, à 14 heures, amphithéâtre Liard, 17, rue de la Sorbonne, Paris. M. Jean-Paul Charnay : « Essai méthodique sur l'évolution des doctrines stratégiques ».

– Université Lyon-II-Lumière, le samedi 26 septembre, à 14 heures, salle du conseil de l'université, Mme Nicole Commerçon : « La dynamique du changement dans trois villes moyennes, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Bourg-en-Bresse ».

DEPUIS 20 ANS NOUS CONSTRUISONS L'AVENIR



SOLIDAIRES
Pour la création
et la modernisation des équipements structurant l'ensemble urbain :
services de sécurité incendie
alimentation en eau potable
assainissement
élimination des déchets
cimetières – crématoriums
abattoirs – marché d'intérêt national

RÉALISTES
Dans le choix
et le développement
des moyens de communication :
réseaux de transport
voies de circulation
parcs de stationnement

NOVATRICES
Dans l'adaptation
du cadre de vie aux contraintes du présent, aux exigences du futur et aux réalités économiques :
schéma directeur d'urbanisme
plans d'occupation des sols
programmes locaux de l'habitat
constitution des réserves foncières

LES COMMUNAUTES URBAINES

BORDEAUX BREST CHERBOURG DUNKERQUE LE CREUSOT- MONTCEAU LES MINES LE MANS LILLE LYON STRASBOURG

ASSOCIATION DES PRESIDENTS DES COMMUNAUTES URBAINES – SENAT PALAIS DU LUXEMBOURG 75291 PARIS CEDEX 06

Le Monde

ASSOCIATIONS

Voici venu le temps des mécènes

La nouvelle loi sur le mécénat pourrait, à terme modifier sensiblement la vie associative en France.

QUATRE CENT MILLE ? Cinq cent mille ? Davantage ? Bien malin qui pourrait dire avec précision combien la France compte aujourd'hui d'associations. Si on connaît à peu près le nombre de celles qui se créent – trois mille six cents dans le seul département du Rhône entre le 1er janvier 1985 et le 30 juin 1987 ! – il est impossible de comptabiliser celles qui disparaissent, officiellement ou non. Et encore ne parle-t-on que des groupes déclarés, ayant déposé leurs statuts... Toujours est-il que le secteur associatif occupe une place considérable dans la société française, lui donnant un peu de la chaleur et de la solidarité qui lui manquent tellement.

Sans but lucratif, en vertu de la loi du 1er juillet 1901, ne veut nullement dire sans exigences financières. Les associations ont besoin d'argent, ne serait-ce que pour rémunérer leurs employés non bénévoles. Or l'Etat, qui était la providence des associations, se montre de moins en moins généreux. Les subventions ont diminué de 1 milliard de francs environ dans le budget 1987.

C'est à d'autres bienfaiteurs que les associations vont devoir s'adresser désormais : les entreprises et les particuliers. La loi du 23 juillet dernier sur le développement du mécénat a pour objectif, en effet, de développer ces deux sources de financement grâce à des incitations fiscales. Cette loi, qui rapproche la France d'autres pays occidentaux, pourrait, à terme, modifier sensiblement le paysage associatif français.

« Mécénat » était lié jusqu'à présent à « culture » et à « élite » : ce sont des personnes riches qui venaient en aide à des artistes. Le mot a désormais une définition plus large, comme le précisait à l'Assemblée nationale Mme Françoise de Panafieu, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles : *« Le mécénat est entendu comme l'ensemble des concours librement consentis par une initiative privée, qu'elle émane d'un particulier ou d'une entreprise, en faveur d'une activité d'intérêt général. »*

Sauf dans le domaine culturel – où elle est la plus avantageuse, – la législation adoptée n'aura pas d'effets immédiats. Ce n'est qu'à partir de 1989 que les contribuables pourront bénéficier des nouvelles déductions fiscales.

Cela dit, le mécénat ne se réduit pas à des dons d'argent. Il existe mille manières de venir en aide à une association. On peut former gratuitement ses permanents ou détacher des spécialistes auprès d'elle. On peut mettre à sa disposition des fichiers, des espaces publicitaires, des locaux ou du matériel...

Désengagement de l'Etat, développement du mécénat : les associations vont devoir s'organiser autrement, parfois même se regrouper. Elles devront surtout apprendre à communiquer. *« Savoir se vendre sans perdre son âme »*, souligne Anne David, déléguée générale de la FONDA (Fondation pour la vie associative). Car le risque est de voir de grandes associations bien informées, bien équipées, dotées d'un bon service de marketing et défendant une cause à laquelle le public est sensibilisé, drainer la majeure partie des dons. C'est déjà le cas dans tel ou tel secteur, et les lamentations des laissés-pour-compte ne manquent pas.

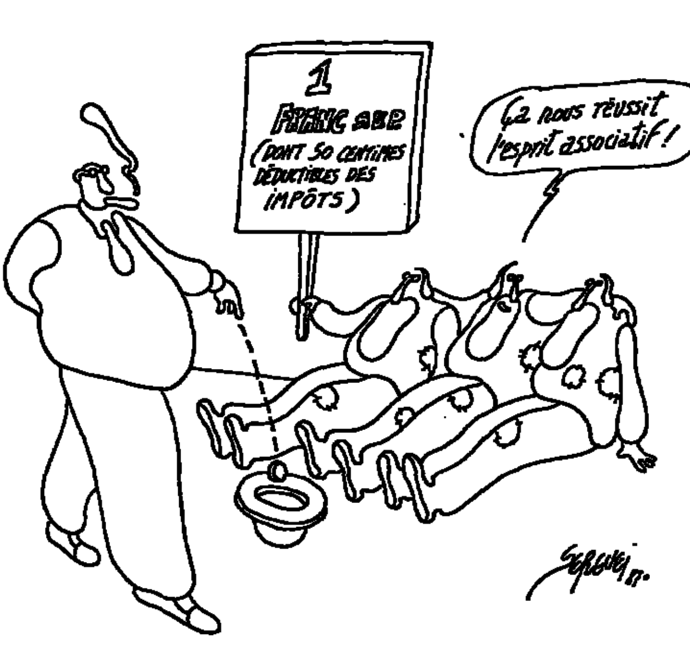
Les défenseurs de la nouvelle loi font valoir que la situation sera désormais plus saine : les associations qui recevront une aide privée sont celles qui répondront à une demande sociale. On ne subventionnera plus des fantômes ou de petits groupes refermés sur eux-mêmes.

Mais peut-on se contenter de cette loi de l'offre et de la demande ? Les besoins sociaux ne sont pas toujours perçus par le public. Certaines causes (comme la réinsertion des ex-détenus) sont plus difficiles à « vendre » que d'autres. Pendant longtemps, l'État a parrainé des besoins non solvables et encouragé l'innovation. Il serait grave que le mécénat lui donne le prétexte de se désengager et que les entreprises s'érigent en juge des actions à promouvoir.

La nouvelle loi présente le risque de créer un mode associatif à trois vitesses : les fondations reconnues d'utilité publique qui pourront recevoir davantage d'argent ; les associations bénéficiant, à la fois, de l'aide de ces fondations, des dons directs des particuliers et des entreprises ; enfin, les autres associations, qui se contenteront des maigres cotisations de leurs adhérents et, très vite, mettront la clé sous la porte.

Faudra-t-il instituer un code de déontologie pour le recueil des fonds ? Une commission permanente pour surveiller son application ? Les petites associations ont, en tout cas, intérêt à bien connaître la loi et à prendre au plus vite leurs dispositions pour s'y adapter. L'avenir est peut-être aux plus malins – parmi lesquels ne manquent jamais de se glisser quelques escrocs, – mais il est surtout aux imaginatifs et aux audacieux.

ROBERT SOLÉ.



Des incitations fiscales

LA loi nº 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat comporte, à la fois, des incitations fiscales et des mesures juridiques.

● LES ENTREPRISES sont autorisées à déduire du montant de leur bénéfice imposable, dans la limite de deux pour mille de leur chiffre d'affaires, les versements qu'elles ont effectués *« au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises »*. La limite est fixée à trois pour mille pour les versements à des fondations ou associations reconnues d'utilité publique ou à des établissements d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique, publics ou *privés, à but non lucratif et* agréés.

● LES PARTICULIERS sont incités à effectuer des versements réguliers aux associations car celles-ci ont besoin de ressources stables. Dès la deuxième année de versement et dans la limite de 1 200 F, sera accordée une réduction d'impôt calculée au taux le plus élevé du barème sur le revenu (58 %). Cette disposition s'appliquera à partir de l'imposition des revenus de 1989 mais seulement pour les *montants annuels égaux ou* supérieurs à 1 200 F.

● LES ASSOCIATIONS bénéficient d'un abattement sur la taxe sur les salaires qui passe de 4 500 F à 6 000 F. D'autre part, celles qui ont pour objet exclusif la recherche scientifique ou médicale peuvent accepter des dons et legs. Enfin, les dons et legs consentis aux fondations et associations reconnues d'utilité publique ne sont plus soumis à l'agrément fiscal.

L'Ecole des parents se dévergonde...

Comment une digne quinquagénaire a été amenée à chercher des parrains.

L'AFFICHE était bleue. On y voyait un homme et une femme en caleçon et en petite culotte, chemise déchirée et polo frippé, harassés par une progéniture qu'on imaginait jouant autour d'eux aux Indiens et aux cowboys. Une phrase expliquait leur désarroi : *« Contrairement aux apparences, le parent est un être humain comme les autres. »* Une autre invitait les parents à débattre sur ce thème, *dans le métro, à l'occasion des états* généraux organisés par l'Ecole des parents et des éducateurs (EPE) avec l'aide de la RATP. Cette affiche date d'avril 1986, mais à l'EPE, on en parle toujours. Elle est devenue un symbole car elle montre à elle seule l'immense chemin parcouru par l'association depuis sa création en 1929.

Animée autrefois par une poignée de bénévoles issus de la grande bourgeoisie catholique, l'Ecole des parents se pose aujourd'hui en entreprise, utilise une publicité accrocheuse et fait parrainer ses états généraux. Même si les parrains s'appelaient RATP et Electricité de France, le principe équivaut, aux yeux de certains vieux militants, à faire entrer un loup dans la bergerie.

Mais qu'est-ce qui a poussé l'Ecole des parents et des éducateurs à jouer ainsi les vieilles dames indignes ? *« Un réflexe de survie... La raison,* explique son directeur, M. Jean Fraisse. *Actuellement le monde associatif ressemble à la sidérurgie. Il est devenu un secteur en crise. Il a connu ces dernières années l'essoufflement du bénévolat, la baisse du militantisme et donc des adhésions, sans compter le désengagement financier de l'Etat, pour raison de crise économique ou pour des raisons politiques ».* Acculées, les associations ont dû repenser leur mode de fonctionnement et chercher de nouveaux financements. Parmi elles, l'école des parents.

En sommeil pendant toute la durée de la guerre, l'EPE a commencé à prendre son essor dans les années 50. C'était la période où le bénévolat, l'entr'aide marchaient à plein. Les membres : des enseignants, des médecins et même des hauts fonctionnaires, organisaient des rencontres avec des spécialistes et des personnages connus et tenaient des consultations au cours desquelles ils donnaient des conseils et distribuaient des petites brochures au contenu pratique mais aussi quelque peu moralisateur. Les fonds de l'association étaient alors modestes. Mais, reconnue d'utilité *publique en 1952 au titre de l'éducation* populaire, elle pu recevoir bientôt des subventions.

Sa popularité grandissant, l'EPE dut, dès 1960, passer à une étape supérieure. Elle développe son secteur formation et créa un premier *réseau d'écoute téléphonique « Inter* service parents ».

Bien que l'association se soit décidée à faire payer ses services et brochures, l'essentiel des ressources provenait alors des subventions. C'était l'époque où l'aspect « marchand » était méprisé. L'aide publique était perçue comme le garant de l'indépendance. C'était aussi l'époque des grands débats idéologiques et politiques. Celle où chacun avait une idée bien précise du système éducatif à suivre.

Lorsque arrivèrent les années 80, l'Ecole des parents et des éducateurs n'avait plus grand chose à voir avec l'association d'origine. Les bénévoles avaient fait place aux professionnels, et il fallait gérer deux publications, des documents de travail, la formation permanente, le service d'écoute téléphonique, l'atelier de recherche...

Une bouffée d'oxygène

« La crise dont on parlait tant à la fin des années 70 commença à se faire sentir. Il y eut un coup de fouet financier à l'arrivée de la gauche, mais très vite le gouvernement dut opter pour un budget d'austérité. On comprit alors dans les associations que la crise n'était pas une histoire de droite ou de gauche, et qu'il était urgent de réexaminer notre mode de fonctionnement si l'on voulait survivre. »

L'EPE connut alors une période de malaise avec une crise d'identité. Fallait-il s'occuper essentiellement des parents ou rechercher des créneaux plus marchands ? Quand les professionnels parlaient de « produits performants », les vieux militants voyaient leur association s'éloigner de son but d'origine : l'éducation populaire.

Les difficultés budgétaires qui amenèrent au licenciement de six personnes en 1984 précipitèrent le mouvement, et il fut décidé de diversifier les ressources : les subventions (par le biais notamment de la régionalisation), mais surtout les ressources propres. L'EPE imagina notamment de proposer aux entreprises des services de réponse téléphonique affinés pour leurs clients ou pour leurs employés. Un contrat a été conclu avec une société d'assurances, une caisse de retraite, et des négociations sont en cours avec des sociétés produisant des produits pour bébés.

C'est dans ce contexte que fut décidée l'organisation des états généraux des parents. *« Nous n'avions pas d'argent et nous voulions faire quelque chose qui permettrait ent de donner une image dynamique de l'EPE. Il se trouve que quelqu'un dans notre association avait des contacts avec la RATP. »* Ce contact s'est révélé positif. La RATP a proposé de prêter ses locaux, ainsi que son personnel, à condition que l'EPE s'adresse à la société s'occupant de la publicité. La RATP suggéra également à l'Ecole des parents et des éducateurs de trouver d'autres sponsors ou mécènes pour aider à payer les frais publicitaires. Ce qui fut fait.

L'expérience a été concluante pour tout le monde, cependant certains s'inquiètent de la nouvelle voie prise par l'association. Mais a-t-elle vraiment le choix ? M. Fraisse souligne qu'il ne mise pas sur le « sponsoring » ou les dons, Mais quand une nouvelle menace de licenciements pèse, il est difficile de refuser une bouffée d'oxygène.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

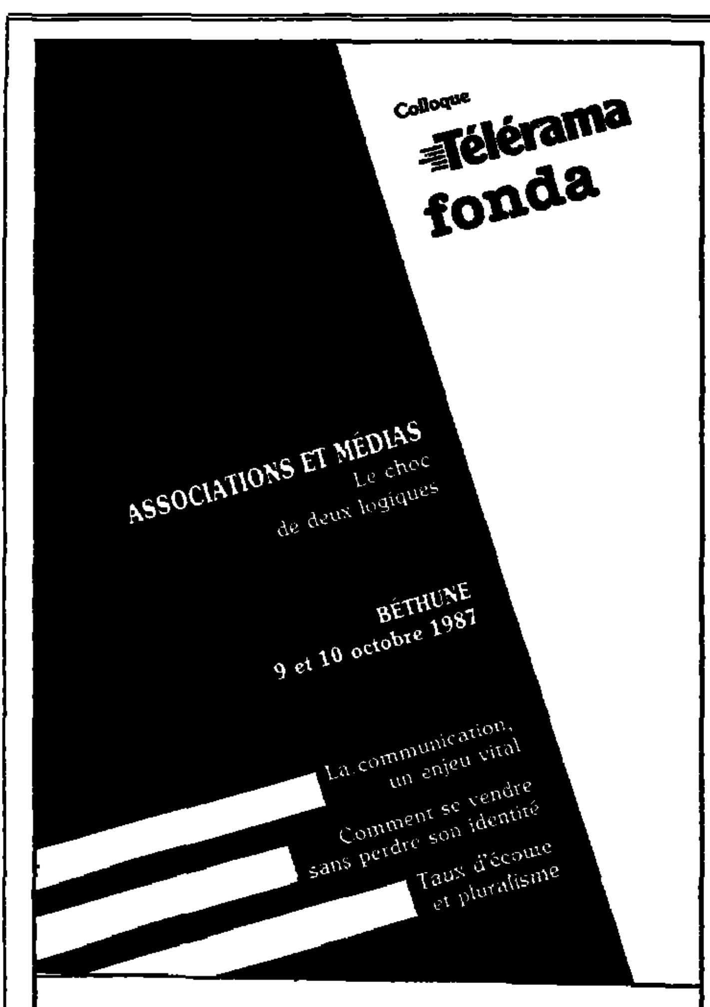
★ Ecole des parents et des éducateurs, 5, impasse Bon-Secours 75011 Paris, tél. : 43-48-00-16 ; Inter-service-parents : 43-48-28-28 ; Allo parents seuls : 43-48-28-28.

Agenda

● 9-10 OCTOBRE : *Télérama* et la FONDA organisent ensemble un colloque à Béthune (Pas-de-Calais) sur « Associations et médias, le choc de deux logiques ». (FONDA, 18, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 45-49-06-58.)

● 15-18 OCTOBRE : Le Forum international de la coopération volontaire aura lieu à Agen (Lot-et-Garonne). Les thèmes abordés iront du « mécénat humanitaire » au « SIDA dans le tiers-monde et le rôle des ONG ». (Guilde européenne du raid, 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 43-26-97-52.)

● 17 OCTOBRE : ATD-quart-monde a trente ans et propose un grand rassemblement à Paris, au Trocadéro, l'après-midi, pour un carrefour sur « les droits de l'homme ». (Mouvement international ATD-quart-monde, 107, avenue du Général-Leclerc, 95480 *Pierrelaye. Tél. : 34-64-69-63.)*



هكذا من الأصل

dévergondé...

Agenda

En 5 ans, Zenith est passé d'un effectif de 22 000 à 35 000 personnes.

C'est un signe. Un bon signe.

Présent dans plus de 80 pays, Zenith compte aujourd'hui 34 usines dont l'une fabrique à elle seule près de 18 000 postes de télévision par jour.

Grâce à la performance des autres usines (50 millions de dollars ont été récemment investis pour la seule modernisation de l'une d'entre elles), Zenith fabrique 1 moniteur toutes les 4 secondes, un PC toutes les 15 secondes.

Au total, plus d'un million de micros compatibles sont actuellement en circulation dans le monde, sous la marque Zenith.

Ces chiffres sont le fruit de deux facteurs essentiels.

Le premier, la mise au point d'un vaste programme dont l'ambition est triple. Avoir la plus grande gamme d'ordinateurs de bureau (c'est fait). Être le leader dans le monde de l'étudiant (c'est fait, avec le programme Campus). Enfin être le numéro 1 mondial dans le domaine des portables (c'est fait, selon le rapport IDC 1987).

Le deuxième facteur de réussite sont les 70 ans d'expérience de Zenith. 70 ans durant lesquels Zenith n'a cessé d'inventer, innover et créer.

Zenith. 167-169, avenue Pablo-Picasso, 92000 Nanterre.

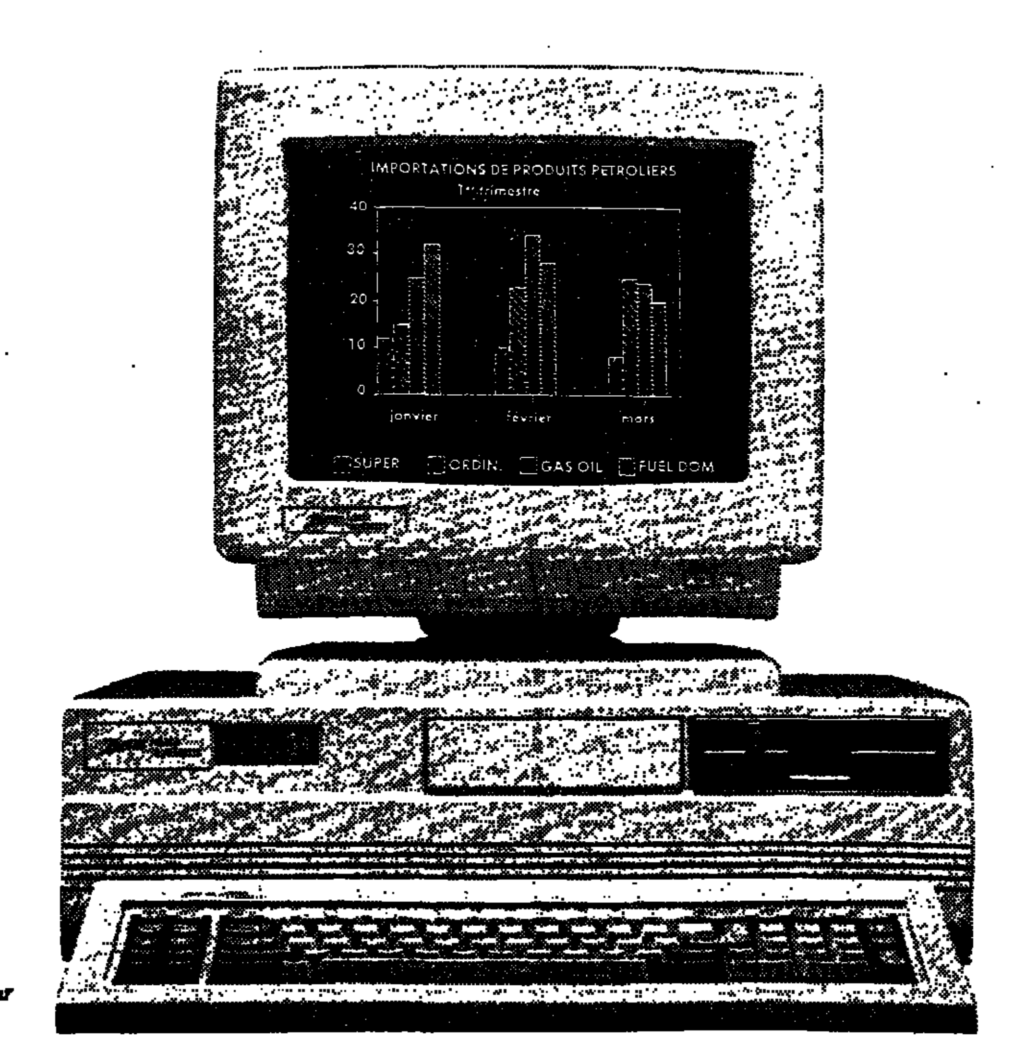
Et sur simple appel au (1) 42.43.43.00 vous recevrez une documentation et la liste de nos distributeurs agréés.



70 ANS D'AVANCE



Comme quoi, s'il n'y avait pas de numéro 1, on serait numéro 1.



Le ZW-386 compatible 80386 à 16 MHz. 40 ou 80 Mo avec écran couleur haute résolution VGA 16 coul.







Communication

Après les déclarations de Catherine Tasca et Bertrand Labrusse

La CNCL en état de crise

Interrogé sur les vives critiques du chef de l'Etat à l'égard de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), M. François Léotard a souhaité sur Antenne 2, jeudi 23 septembre, que cette institution ne soit pas le lieu *« d'une tourmente partisane et électorale »*. La CNCL, sévèrement critiquée par deux de ses membres – Mᵐᵉ Catherine Tasca et M. Bertrand Labrusse, – traverse surtout la plus grave crise de sa jeune existence.

Où s'arrêtera l'onde de choc? Cette interrogation inquiète revenait sur toutes les lèvres mercredi 23 septembre, au siège de la CNCL. Parmi le personnel administratif d'abord, qui pour la première fois, laissait placer un certain désarroi, avec le sentiment confus que les « ratés » successifs de la Commission pourrait bien remettre en cause des mois de travail austère. Parmi les membres aussi, bien sûr, qui en l'absence du président de Broglie – retenu à Venise pour le Prix Italia – pouvaient écouter à loisir sur les ondes, leurs collègues Catherine Tasca et Bertrand Labrusse étaler les vicissitudes internes de l'institution.

En dénonçant tour à tour, le *« non-pluralisme »* de la CNCL, son *« absence de pluralisme »*, la *« violation de la loi »* en Nouvelle-Calédonie, les deux membres nommés par le président de la République remettaient en cause le ciment sur lequel était bâti jusqu'ici la Commission : l'unité – même de façade – qui donnait une certaine légitimité aux décisions de l'institution (*le Monde* du 24 septembre). En refusant, comme le dit Mᵐᵉ Tasca, de se laisser enfermer dans une alternative *« absurde »* – *« se taire et rester ou bien parler et démissionner »* – ils faisaient sauter, après moultes hésitations, un tabou. Celui du *« droit de l'opinion dissidente »*.

Dépassée la maise en cause brutale du président de la République, résuits à une péripétie les cafouillis involontaires du début de semaine – *la fausse « unanimité »* des membres aussitôt démentie par un communiqué dissident –, la CNCL est maintenant ébranlée par des prises de parole d'autant plus sèches qu'elles furent précédées par une longue période de retenue, et qu'elles font resurgir tous les clivages. *« Les débats internes à la Commission auraient dû déboucher sur des décisions prenant en compte l'avis des membres minoritaires,* remarque Mᵐᵉ Tasca. *Cela n'a pas été le cas. Le respect de la minorité est pourtant nécessaire à la démocratie. »*

Discours isolé ? Pas tant que cela. Pour un Michel Droit affirmant à RMC que les deux représentants de l'Elysée à la CNCL *« appuient l'offensive »* du chef de l'Etat, d'autres membres désignés dans des conditions différentes ne sont pas loin de comprendre les « dissidents ». C'est ainsi que Mᵐᵉ Daisy de Galard rappelle son souci ancien, d'éviter tout ostracisme et toute mise à l'écart de ses deux collègues. Et que M. Roger Bouzinac estime – il s'en est ouvert lors d'une réunion à huis clos – que la CNCL a commis quatre erreurs : ne jamais avoir invité le président de la République ou l'un de ses représentants ; avoir changé l'ensemble des PDG des chaînes publiques ; avoir attribué le sixième réseau à une chaîne généraliste en sacrifiant les projets musicaux. Enfin, ne pas avoir sanctionné Radio-Rythme bleu en Nouvelle-Calédonie. Une affaire qui a joué pour beaucoup dans le déclenchement de la crise actuelle.

Bref, la CNCL tangue dangereusement. *« Nous sommes pris dans un tourbillon »*, s'exclame Mᵐᵉ Jacqueline Beaudrier, une *« escalade »*, renchérit M. Bouzinac. Et tous de réclamer une véritable politique de communication pour l'institution. Mais quelles que soient les prouesses d'un service presse, peut-on cacher un effondrement de l'intérieur ?

Dans un même élan, Mᵐᵉ Tasca et M. Labrusse réclament pour une CNCL « malade », un « traitement rapide et fort ». Mais il faut tout l'optimisme de Mᵐᵉ de Galard pour attendre de la crise actuelle, une issue *« salutaire »*. Le sondage qui concluait les propos de M. Léotard à « l'Heure de vérité » n'avait en effet pas de quoi rassurer : 44 % des personnes interrogées critiquaient les déclarations du président de la République au *Point* (30 % l'approuvant), mais 24 % seulement estimaient que la CNCL accomplissait bien sa mission (39 % pensant même le contraire). De quoi inquiéter...

PIERRE-ANGEL GAY.

Les réactions au licenciement de Michel Polac

Conflit privé ou affaire politique ?

La procédure de licenciement entamée par la direction de TF 1 à l'encontre de M. Michel Polac continue de susciter une vive polémique, tant dans les milieux politiques que chez les professionnels de la communication. L'animateur de « Droit de réponse » espère toujours trouver un compromis avec la direction de la chaîne et doit avoir le 25 septembre un entretien préalable avec la M. Patrick Lelay. Mais la prochaine émission de « Droit de réponse » qui devait être consacrée aux ventes d'armes est d'ores et déjà remplacée par un épisode de la série « Columbo » intitulée – ironie du sort – « Tout n'est qu'illusion. »

Michel Polac a déjà reçu des propositions de la rédaction d'Antenne 2 et de Canal Plus. « Le Club de la presse d'Europe 1 » lui consacrera son émission du 27 septembre. La Ligue des droits de l'homme appelle *« les créateurs, les artistes, les écrivains, les journalistes et tous les démocrates »* à se rassembler le 25 septembre à 13 h devant le siège de la CNCL pour exiger le *« respect du pluralisme de l'indépendance de l'information et de la création audiovisuelle »*.

« L'affaire Polac n'est pas politique. Ce licenciement est une sanction disciplinaire prise à l'encontre d'un producteur qui avait fanchi les limites acceptables », nous déclarait le 23 septembre M. Lelay, vice-président de TF 1.

Au sein du gouvernement comme dans la majorité la plupart des hommes politiques épousent le point de vue de la direction de la chaîne.

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, interrogé à « L'heure de vérité », a jugé que le conflit n'était pas *« l'affaire de l'Etat ni celle du ministre »*, ajoutant *« en vrai libéral, je me battrai sans arrêt pour qu'il puisse dire ce qu'il a envie de dire car, après tout, pamphlets et caricatures, tout cela fait partie de l'univers des Français »*. Mais quelques personnalités de la majorité n'hésitent pas à s'inquiéter du licenciement de M. Polac. Ainsi, Claude Malhuret, secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, estime *« paradoxal que la privatisation qui devait marquer l'ouverture d'un espace de liberté se traduise par une fermeture »*. Une opinion partagée par MM. Jacques Barrot et Bernard Stasi (CDS).

Du côté de l'opposition, l'affaire est jugée pleinement politique. M. Claude Estier, porte-parole du PS, *« dénonce la mainmise de la droite sur l'audiovisuel »*. M. Jean-Pierre Chevènement parle d'une *« perte pour la démocratie »*, et ajoute : *« Si TF 1 avait voulu justifier son prochain retour dans le secteur public, elle n'aurait pas mieux fait. »* Le bureau exécutif du PS accuse la CNCL d'avoir *« pris part à l'opération d'éviction décidée par le PDG de TF 1 »*. Quant à M. Georges Marchais, il estime *« qu'il il n'y a pas plus de pluralisme à la télévision avec son asservissement par l'argent qu'avec son contrôle par le pouvoir »*.

L'émotion est grande chez les syndicats de journalistes et les professionnels. La société des journalistes de TF 1 *« demande instamment à la présidence de TF 1 de reconsidérer sa décision »*. Celles d'Antenne 2 et de FR 3 apportent leur soutien à Michel Polac. Sur la Cinq, Pierre-Luc Seguillon estime que *« le PDG de TF 1 a parfaitement le droit de licencier un salarié qui ne le satisfait pas, mais employer un homme parce que sa spécificité est le poil à gratter puis s'en séparer puisque, précisément, il gratte tient d'une certaine incohérence »*. L'ancien PDG de TF 1, M. Hervé Bourges, juge pour sa part que *« certains hommes politiques de l'actuelle majorité souhaitaient la disparition de « Droit de réponse » (...), il ne faut pas s'offusquer des interventions politiques, ce qui est grave, c'est d'y céder »*.

● **La pétition de journalistes.** – Voici le texte complet de la pétition signée par des journalistes (*le Monde* du 24 septembre) après l'annonce du limogeage de Michel Polac : *« On l'aime ou on l'aime pas. Mais il est indispensable. Avec ses partis pris et son irrévérence, Michel Polac a créé de toutes pièces une des émissions les plus populaires et les plus vivantes de la télévision française. Qu'on crée un, deux, trois autres espaces de liberté sur la Une ou d'autres chaînes, mais qu'on ne supprime pas « Droit de réponse »*.

La polémique sur l'audience de la télévision

Le projet d'accord entre le CESP et Médiamétrie vivement contesté

Le centre d'étude des supports de publicité (CESP) risque de vivre des heures chaudes, le jeudi 24 septembre. Son conseil d'administration, qui réunit des représentants des médias (presse quotidienne, magazines, radios, télévisions), des annonceurs et des publicitaires, doit examiner un protocole d'accord destiné à régler l'épineux problème des sondages d'audience des télévisions en France. Au centre du débat, l'institut de sondages Médiamétrie. Successivement TF1, puis la Cinq et M6, ont mis en cause ses méthodes. Les révélations du *Canard enchaîné* sur son « panel » et l'accusation portée contre Médiamétrie d'être à la fois « juge et partie » selon l'Association des agences conseil en publicité (AACP) ont jeté un peu plus d'huile sur le feu (*le Monde* du 17 septembre).

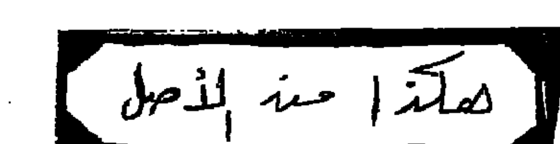
Le protocole d'accord qui doit être soumis aux administrateurs du CESP à deux partenaires : le CESP et Médiamétrie. Elaboré au cours d'une quinzaine de réunions, il stipule que le CESP aura la maîtrise d'ouvrage des sondages télévision. C'est lui qui définira les besoins de mesure d'audience, le budget de l'opération, les normes, et qui contrôlera et validera l'information fournie par les « Audimats » (la fameuse boîte noire qui calcule l'audience par foyer). A Médiamétrie, reviendra la gestion commerciale de ces informations ces informations. Cette société pourra également faire des tris et des études particuliers destinés à ses clients. Mais cela *« sans exclusivité commerciale »* précise le protocole. Ainsi une agence qui souhaiterait étudier les données audimétriques sans passer par Médiamétrie pourra s'adresser directement au CESP.

Remettre « les compteurs à zéro »

Ce protocole a toutes les chances de mettre le feu aux poudres. Conçu dans le secret, il a déjà provoqué au CESP la démission du conseil d'administration d'un de ses membres, M. Alain Labergère, membre du collège des annonceurs. Ce dernier estime *« n'avoir été tenu informé de rien, ni consulté en aucune manière sur quoi que ce soit »*. Il risque aussi de provoquer une levée de boucliers au sein du conseil. L'AACP réclame toujours avec insistance la modification des structures du capital de Médiamétrie. La presse quotidienne, unanime, pourrait d'entrée de jeu indiquer qu'il lui est impossible de signer, sans le regarder, un contrat avec Médiamétrie. Compte tenu que la mise en compétition avec d'autres instituts ou centre de recherche n'a pas été faite, compte tenu également que les propositions des quatre instituts candidats à la mise en place en France du « bouton-poussoir » (mesure d'audience individuelle) – AGB, Sofres-Nielsen, Télécontrol, SECODIP – n'ont toujours pas été transmises aux divers administrateurs du CESP, la presse pourrait même demander de *« remettre les compteurs à zéro »*. Il reste à connaître la position des représentants de la télévision, et en particulier celle de TF 1, actionnaire à 10,75 % de Médiamétrie. La 5, mais aussi M6 et l'ensemble des représentants des télévisions, des annonceurs et des publicitaires ont demandé au CESP de contrôler le « panel audimat » géré par Médiamétrie. Le CESP a accepté cette expertise le 21 septembre. Il lui est donc difficile de défendre un protocole d'accord conclu avec un institut placé sous les feux de la rampe et du soupçon. Le CESP va mettre en jeu, le 24 septembre, son rôle d'autorité technique et de « juge de paix ». Une phase difficile pour lui. A tel point que son président, M. Philippe Charmet, aurait parlé de démission. Mais cependant la presse, et les publicitaires ne prétendent pas mettre en cause l'existence et la pérennité d'un organisme qui fait depuis longtemps autorité.

YVES-MARIE LABÉ.





Economie

SOMMAIRE

■ Le ministre délégué aux P et T va introduire la concurrence dans les services nés du mariage de l'informatique et des télécommunications. Un libéralisme contrôlé dans un secteur menacé par IBM. *(Page 36.)*

■ La Commission européenne a demandé un élargissement de ses pouvoirs pour mieux stabiliser les dépenses agricoles. Cette proposition n'a pas emporté l'adhésion des ministres réunis à Bruxelles. *(Page 40.)*

■ Trois cents banques créancières du Maroc ont accepté l'étalement sur dix ans des remboursements de dettes pour un montant de 2,4 milliards de dollars. Le ministre marocain des finances interprète cette décision comme une marque de confiance. *(Page 35.)*

Les marchés financiers de Paris, New-York, Londres et Tokyo avec le tableau des principales valeurs cotées au Japon. *(Page 38.)*

Aide au développement

Les Etats-Unis se rallient ouvertement à l'idée d'une augmentation de capital de la Banque mondiale

« Le temps est venu de discuter » sur une augmentation du capital de la Banque mondiale (BIRD). A la veille des premières réunions préparatoires aux assemblées générales du Fonds monétaire international et de la BIRD, qui se dérouleront à Washington, le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, a franchi un pas qu'attendaient de lui depuis deux ans ses partenaires des *pays industriels*.

Les Etats-Unis n'ont jamais été opposés à l'idée d'une augmentation de capital de cet organisme multilatéral d'aide au tiers-monde. Mais lors de l'assemblée générale de la Banque à Séoul, en octobre 1985, M. Baker avait lancé une initiative qui porte désormais son nom, le « plan Baker », pour faciliter le retour à la croissance de quinze pays surendettés.

Jugeant aujourd'hui que l'institution a joué ces derniers mois le rôle qu'il en attendait, M. Baker a décider de tirer les leçons. La Banque mondiale a, conformément aux souhaits de Washington, augmenté de plus de 40 % ses prêts à décaissement rapide vers les pays les plus endettés du tiers-monde. Mais le total de ses opérations, 14,2 milliards de dollars en 1986-1987, ne pourra être relevé et atteindre, comme l'espère son président, M. Barber Conable, quelque 20 milliards par an à l'horizon de 1990, *sans contributions supplémentaires* des pays membres.

Aboutissement des négociations avec les banques privées

Le Maroc obtient le rééchelonnement de 2,5 milliards de dollars de dette

A l'issue de huit mois de négociations, le ministre marocain des finances, M. Mohammed Berrada, a pu signer à Paris, le mercredi 23 septembre, un accord de rééchelonnement de dettes dont le principe avait été arrêté en décembre dernier. Aux termes de cet accord, les quelque trois cent dix banques créancières de Rabat acceptent l'étalement des remboursements concernant la période du 1er janvier 1985 à décembre 1988, et portant, au total, sur un peu plus de 2,4 milliards de dollars : 1,8 milliard de crédits à moyen et long terme, 500 millions d'acceptations bancaires ainsi que 100 millions d'arriérés. S'ajoute également le rééchelonnement de 60 millions... déjà rééchelonnés dans un précédent accord.

Le montage financier entériné constitue à plus d'un titre un sujet de satisfaction pour M. Berrada. Les conditions dont il est assorti ont été adoucies. Légère baisse à 1 5/8 au-dessus du Libor (taux interbancaire de Londres) des taux d'intérêt, réduction de moitié des commissions traditionnelles sur ce type de restructuration, ramenées à 0,50 %.

Mais c'est surtout la preuve d'un retour à la *« confiance »* des créanciers du Maroc qui soulage le ministre des finances. Rassurées par le bon déroulement des prêts du Fonds monétaire international, ce qui n'a pas toujours été le cas par le passé, les banques engagées au Maroc ne pouvaient qu'être encouragées par la nature et l'ampleur des opérations de la Banque mondiale (BIRD) dans un pays qui a opté délibérément pour la libéralisation de l'économie.

M. Berrada en a souligné toute l'originalité. C'est ainsi que, pour la première fois, la BIRD accordera un prêt de 240 millions de dollars destiné à permettre, dans le cadre d'une restructuration d'un secteur public envahissant et pour le moins hétérogène, le remboursement à l'Etat de quelque 600 millions de dollars d'arriérés. De même, un autre programme sera mis en place pour faciliter la période de transition, délicate en termes budgétaires, qui s'ouvrira lorsque M. Berrada mettra en place la profonde réforme fiscale qui lui tient à cœur, au nom de la transparence et de l'efficacité de l'économie.

En attendant de pouvoir juger sur pièces la portée de ces projets ambitieux, les créanciers de Rabat ont été favorablement impressionnés par l'évolution de la conjoncture : un déficit budgétaire stabilisé cette année à environ 6 % du produit national brut (PNB) ; la poursuite de l'amélioration de la balance des comptes courants, dont le déficit sera ramené à 1,9 % en 1987 contre 2,5 % l'année précédente, et surtout, une inflation *« digne des pays industriels »* souligne, malicieux, le ministre des finances : 3,5 % contre 9 % en 1986. Seule ombre, de taille, au tableau : une mauvaise récolte a lourdement pesé sur la croissance, qui ne dépassera pas 1 %. Après les 6 % d'expansion enregistrées l'an dernier, ce réveil risque d'être douloureux dans un pays où le niveau de vie reste l'un des plus bas du Maghreb.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

● **Suspension des négociations sur la libération des échanges entre les Etats-Unis et le Canada.** – Les Etats-Unis et le Canada ont suspendu leurs négociations sur la libéralisation de leurs échanges. Trois jours de discussions n'ont pas permis d'avancer sur les principaux points du différend : la volonté d'Ottawa d'échapper aux mesures de rétorsion décidées par Washington en cas de pratiques jugées « déloyales » ; le renouvellement du pacte automobile de 1986 ; le dossier des relations culturelles. Le premier ministre canadien a rejeté sur les Etats-Unis la responsabilité de cette suspension. Mais le représentant spécial du président Reagan pour le commerce international M. Clayton Yeutter n'a pas exclu une reprise des discussions permettant d'aboutir à un accord avant le 5 octobre, date limite aux termes de la législation américaine. Les échanges commerciaux entre les deux pays ont représenté 125 milliards de dollars en 1986, dont 40 milliards pour le seul secteur automobile.

Télécommunications

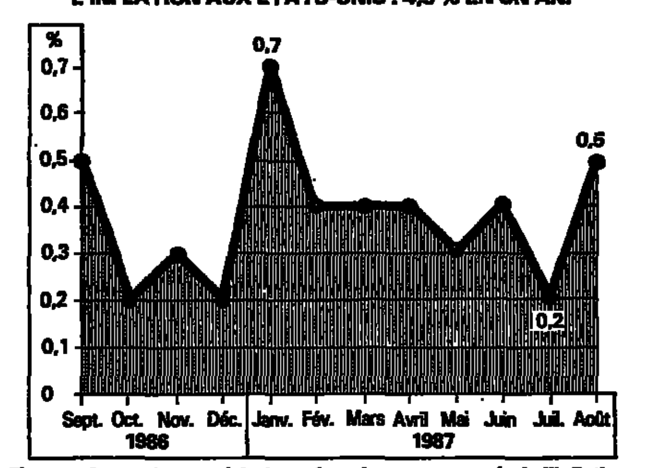
Le modèle scandinave

UN paysage français, et au-delà européen, des télécommunications, qui fait sa part à une nécessaire concurrence mais préserve les intérêts bien compris des P et T et des industriels de l'informatique du Vieux Continent, commence à se dessiner. Le décret sur les réseaux à valeur ajoutée que va publier le *ministre français des P et T*, M. Longuet *(voir ci-contre)*, et la stratégie définie dans nos colonnes par le directeur général des télécommunications (*le Monde* du 24 septembre) apportent la preuve qu'enfin une « déréglementation » intelligente est possible.

Le modèle est, là encore, scandinave. Les P et T des pays scandinaves se sont entendues sur des normes communes et sur un « guichet unique ». Une entreprise suédoise, pour connecter ses usines réparties en Scandinavie, pourra n'avoir qu'un seul interlocuteur : les P et T suédoises, qui se chargeront de tout. Voilà un progrès énorme que s'efforcent de copier la France et la RFA (dans un premier temps). Jusqu'ici, le problème essentiel des entreprises en Europe était bien d'avoir affaire à douze administrations postales, différentes et divergentes. L'avenir s'éclaire : des télécoms qui restent fortes, plus unies, propriétaires de *l'essentiel des réseaux et qui* laissent jouer la concurrence sur les services évolués utilisant les ordinateurs, mais avec des contraintes de normes connues et reconnues par tous, de façon que la compétition soit loyale. L'anarchie informatique (l'incompatibilité des ordinateurs) ne devrait pas remplacer – encore moins *s'ajouter à* – la *mosaïque* des télécoms européennes. Il semble que ce pire, dans lequel sont tombés les Américains – qui aujourd'hui le regrettent, – puisse parvenir à être évité au profit des clients.

E. L.B.

L'INFLATION AUX ÉTATS-UNIS : 4,5 % EN UN AN.



Tous les économistes américains prévoyaient une remontée de l'inflation cette année, en raison du renchérissement de l'énergie. La poussée du mois d'août, 0,5 % contre une hausse de 0,2 % en juillet, les a malgré tout surpris par son ampleur. Il faut remonter à janvier 1987 pour trouver une progression mensuelle plus forte, 0,7 % à l'époque. A l'origine de cette accélération du mois d'août, une augmentation de 3,1 % des prix du pétrole, mais aussi de 0,6 % de la construction, qui intervient pour 27 % dans l'indice général. Le département du travail, qui publie chaque mois ces chiffres, a précisé que, sur les huit premiers mois de l'année, le rythme annuel de l'inflation avait atteint 5,1 %.

Economie

AFFAIRES

Les services à « valeur ajoutée » dans le jeu de la concurrence.

Les télécommunications s'ouvrent au privé

Un domaine essentiel des télécommunications, celui des services dits « à valeur ajoutée », va s'ouvrir à la concurrence. Le monopole d'Etat est abandonné au profit d'un régime de liberté sous des contraintes restrictives. Le détail devrait être publié vendredi 25 septembre au Journal officiel.

Les services à valeur ajoutée sont nés du mariage des télécommunications qui transportent les informations (téléphone, télex...) et de l'informatique qui traite ses informations. Il en existe déjà en fonctionnement : les agences de voyage et les compagnies de transport (Air France, SNCF, Air Inter...) sont reliées par le réseau Esterel qui permet d'obtenir sur terminal des renseignements et d'effectuer des réservations. Les banques sont reliées entre elles par le GSIT sur lequel elles réalisent leurs opérations de compensation. Le ministre des P et T devrait, au regard de la loi, donner son autorisation à ces services qui fonctionnent sur des lignes louées à la direction générale des télécommunications (lignes dites spécialisées). En fait, ce ne fut pas toujours le cas, mais l'administration fermait les yeux.

L'évolution du parc d'ordinateurs et le développement des nécessaires connexions entre eux (transferts de fichiers, messageries et échanges d'informations de toutes sortes) rendaient nécessaire une clarification du code des P et T. En outre, IBM qui dispose d'un « service bureau » au travers duquel il effectue sur ses propres machines des calculs pour le compte de ses clients, a réclamé dès 1985 une *« ouverture à des tiers »* de son service : jusqu'ici, en effet, ils étaient « spécifiques » c'est-à-dire réservés à l'usage exclusif d'une profession (les agents d'assurances, les banques...).

Dès sa prise de fonction en mars 1986, le ministre délégué, M. Gérard Longuet, a signifié sa volonté de libéralisation. Il a annoncé que la loi sur le monopole des P et T serait modifiée (projet qui semble aujourd'hui ne pas pouvoir aboutir) mais sans attendre, il a aussi ouvert *« des chantiers de liberté »* permettant, par de simples décrets, d'introduire la concurrence dans les domaines du radiotéléphone ou des cabines publiques. Les services à valeur ajoutée étaient l'un de ces chantiers.

La mise en œuvre fut plus longue que prévue et le décret nécessaire modifiant le régime des lignes spécialisées a fait l'objet de nombreuses moutures. L'ouverture présentait, en effet, deux dangers. Le premier était de voir des entreprises louer des lignes à la DGT et « revendre ce trafic » en détail à un prix inférieur à celui de la DGT (ce métier de grossiste s'est beaucoup développé aux Etats-Unis). L'administration aurait été forcée de modifier, plus vite qu'elle ne le souhaite, sa tarification : baisse des coûts pour les entreprises et hausse pour les usagers. Le second danger était celui d'IBM. Le groupe américain qui jouit d'une surpuissance commerciale et technique dans l'informatique allait-il profiter de la liberté nouvelle dans les télécommunications pour étendre son empire ? Etait-il logique d'abandonner un monopole public pour retrouver un monopole privé, américain qui plus est ? Une vraie concurrence, M. Longuet a mis quelque temps à le réaliser, nécessitait en réalité un *« encadrement »* d'IBM. Cela passait, en particulier, par l'imposition du respect de normes : le géant ne devait pas pouvoir imposer ses propres normes de liaisons entre ordinateurs (SNA) et devait offrir également, au même prix, des liaisons correspondant aux normes internationales (ISO).

Le respect des « prescriptions techniques »

Le décret pare à ces deux dangers. Il distingue d'abord deux catégories de réseaux : les réseaux spécifiques à une profession et les réseaux universels ouverts à des tiers de tous types. Pour chacun, un seuil de taille est fixé : en deça, l'opérateur du réseau doit simplement se déclarer aux P et T, au-delà, il doit obtenir une autorisation du ministre, après avis de la CNCL (Commission nationale de la communication et des libertés). Le contrat établi à cet effet prévoit le respect de « prescriptions techniques » définies par le ministre, dès lors que le réseau a atteint un autre seuil. En clair, l'entreprise pourra alors utiliser ses propres normes (par exemple le SNA) mais à la condition d'offrir aussi un réseau aux normes internationales ISO aux mêmes conditions de prix et de qualité. En outre, le ministre peut prescrire l'abandon des normes particulières (SNA) au profit d'ISO. Quoi qu'il arrive, l'entreprise devra publier les détails techniques de ses normes particulières (un dispositif qui gène IBM, étant considéré par le géant comme secret d'entreprise, les spécifications sont souvent gardées secrètes).

Pour éviter la vente de trafic au détail, le décret prévoit que la valeur ajoutée doit être au moins de 85 % par rapport au simple transport d'information (un dispositif un peu contestable car il peut encourager uns simple hausse des prix du service vendu).

le ministre a la possibilité de jouer sur les seuils : il peut être plus libéral (abaissement du seuil d'autorisation) et plus restrictif sur l'usage des normes ISO.

Au total, le décret gène sans doute considérablement IBM. Mais il satisfait tous les autres constructeurs, l'américain Digital Equipment (numéro deux mondial) comme le français Bull, car il débloque la situation mais préserve une vraie concurrence dans ce domaine d'avenir.

ERIC LE BOUCHER.

SOCIAL

Trois mesures pour améliorer les carrières des fonctionnaires

M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, a présenté au conseil des ministres du mercredi 23 septembre une communication sur trois projets de décrets, approuvés par la commission des statuts et destinés à améliorer le déroulement des carrières des fonctionnaires de l'Etat. M. de Charette a précisé à la presse qu'il avait pris l'engagement – faisant *« un pas »* vers les syndicats – que ces trois mesures, prises à titre expérimental, ne seront pas retenues dans le calcul du glissement-vieillesse-technicité (GVT) pour les quatre ou cinq années d'application prévues.

● *La première mesure* vise à augmenter le nombre des emplois réservés aux fonctionnaires et agents publics dans les concours de recrutement de l'administration. A la suite des travaux du groupe de concertation syndicats-administrations, il a été convenu que pendant cinq ans, pour chaque concours ouvert, la proportion permanente de places offertes aux concours internes fixée par les statuts *« constituera un minimum »*. Chaque ministère aura la possibilité de porter le maximum de places à la moitié ou aux deux tiers des recrutements par concours.

● *La deuxième mesure* a pour objet d'accroître le nombre des promotions directes de fonctionnaires dans les corps supérieurs, selon le régime de la liste d'aptitude (procédure de « tour extérieur »). Elle sera valable pendant quatre ans. Jusqu'à présent, les possibilités de recrutement au tour extérieur étaient fixées par référence au nombre des nominations prononcées après concours (dans une proportion d'un recrutement pour neuf candidats ou d'un pour six). Pendant cinq ans, les fonctionnaires bénéficieront d'un taux plancher de promotion annuelle garantie de 3,5 % de l'effectif de chaque corps. Cette nouvelle modalité se révélera plus favorable si aucun recrutement par concours n'est effectué. Son utilisation sera, là aussi, à la discrétion des différents ministères.

● *La troisième mesure* permettra, enfin, de mettre en place des *« filières exceptionnelles de promotion pour l'accès au niveau supérieur de la catégorie C et pour le passage de la catégorie D à la catégorie C ». « Ces promotions seront offertes aux conditions normales pendant une durée de quatre ans, soit par examen professionnel, soit par inscription sur une liste d'aptitude. »*

M. de Charette a précisé qu'il n'était pas possible d'évaluer le nombre supplémentaire de promotions favorisées par le nouveau système ni le coût supplémentaire qu'elles représenteront pour l'Etat (*« plusieurs centaines de millions de francs »*). Il a confirmé que des mesures spécifiques allaient être prises en faveur de la catégorie B, mesures qui auront un effet rétroactif à compter du 1er septembre. Ces relèvements indiciaires concerneront 145 000 agents (l'avantage représentant 700 F par an et par agent, soit + 0,7 %) et représenteront un coût de 100 millions de francs à compter du 1er septembre.

Interrogé sur le contentieux salarial qui oppose le gouvernement aux fédérations de fonctionnaires, M. de Charette a confirmé qu'une mesure de rattrapage interviendrait *« avant la fin de l'année »* et qu'elle concernerait également les retraités. Faisant allusion à la grève décidée à cette date par cinq fédérations de fonctionnaires, le ministre a ajouté : *« Ce n'est pas le 15 octobre qui déterminera la décision que nous avons à prendre. »* Aucune position n'a été arrêtée pour l'éventuel engagement des négociations salariales 1988.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



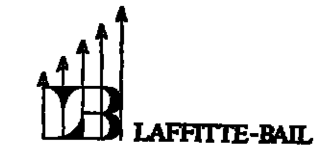
Résultats au 30 juin 1987

Le chiffre d'affaires consolidé non audité des sociétés industrielles est pour le premier semestre 1987 de 3 556 millions de francs, en augmentation de 10 % sur celui du premier semestre 1986 retraité ; à périmètre comparable, l'accroissement aurait été de 3 %.

Le résultat consolidé, non audité, qui comprend des éléments exceptionnels pour 59,7 millions de francs, s'établit à 79,7 millions de francs, contre 0,6 million de francs pour le premier semestre 1986 ; le résultat courant s'élève à 20 millions de francs, contre une perte de 129,4 millions de francs au premier semestre 1986.

Sur la base des données actuelles, la progression du résultat devrait encore s'affirmer au deuxième semestre de l'exercice.

Pour la Société IMETAL, le résultat avant éléments exceptionnels ressort à 23,4 millions de francs (contre 29 millions de francs au 30 juin 1986). Après prise en compte de résultats exceptionnels pour 117,8 millions de francs, le résultat au 30 juin 1987 s'établit à 141,2 millions de francs, contre 28,6 millions de francs au 30 juin 1986.



Société anonyme au capital de 76 577 300 F
Siège social : 61, rue Pierre-Curie, 78370 Plaisir

PAIEMENT DU DIVIDENDE

L'assemblée générale des actionnaires réunie le 22 juin 1987 a fixé le dividende distribué au titre de l'exercice 1986 à 21 F net par action, soit, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 10,50 F, un revenu global de 31,50 F.

Le paiement du dividende sera assuré, à partir du 30 septembre 1987, par les établissements financiers suivants :

● Banque Rivaud, Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Crédit commercial de France, Banque Louis-Dreyfus, Banque industrielle et commerciale du Marais.

LAFFITTE-BAIL

Résultats du premier semestre 1987

● **Le chiffre d'affaires locatif** du premier semestre (108 millions de francs) est en accroissement de 16,2 % sur celui au 30 juin 1986.

● **Le bénéfice courant** (hors plus-values) au 30 juin 1987 s'établit à 32,4 millions contre 26,9 millions pour le premier semestre 1986. Ce résultat intermédiaire permet d'augurer une hausse du dividende par action selon toute probabilité supérieure à l'inflation; ce dividende sera servi à un capital accru en raison de l'augmentation procurée par la récente distribution d'actions gratuites et par le paiement du dividende en actions (plus 15,2 % depuis le 1er janvier 1987).

● **Les contrats nouveaux** de l'exercice (165 millions) portent à 1 716 millions de francs le montant cumulé des engagements de la société répartis en 1 245 millions pour le crédit-bail et 471 millions pour le patrimoine immobilier, lequel vient de s'accroître d'un prestigieux immeuble parisien de 1 000 m² de bureaux loué au nouveau holding LVMH (Moët-Hennessy-Louis-Vuitton).

● Le conseil d'administration du 17 septembre 1987 a décidé le principe d'une émission obligataire avec ou sans bon de souscription; il a mandaté son président, M. Bernard Fraigneau, pour en fixer les conditions, et en arrêter le calendrier.

● Le conseil a par ailleurs associé le personnel d'encadrement au dynamisme de la société en octroyant des options de souscription d'actions dans le cadre des dispositions législatives récemment promulguées, en complément des options accordées antérieurement.

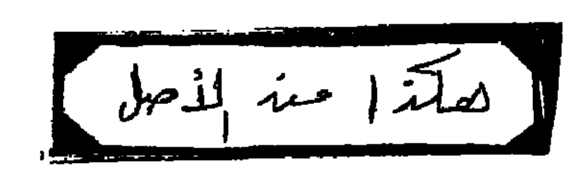


SOPHIA-BAIL

● Après prise en compte d'une production de 68 millions depuis le début de l'exercice, les engagements de la société totalisent 320 millions de francs, en conformité avec les objectifs fixés lors de la création de la société fin 1985.

● Le bénéfice au 30 juin 1987 s'établit à 7,7 millions.





Economie

Les Français et la protection sociale

La santé d'abord

(Suite de la première page.)

On a vu la fragilité des consentements à propos du plan Séguin : après avoir accepté le *« recentrage »* des remboursements à 100% sur les maladies réellement longues et coûteuses, plusieurs syndicats ont ensuite condamné les mesures prises.

Ces consensus, à géométrie variable (mais excluant plus souvent la CGT que le CNPF), reflètent l'avis des organisations, des *« partenaires sociaux »* au sens large (syndicats, groupements d'employeurs, organismes professionnels ou associations familiales). Dans quelle mesure traduisent-ils l'opinion des Français sur des sujets qui les touchent directement ? Les réunions départementales des états généraux ont élargi les discussions vers la base des organisations, elles n'ont pas vraiment impliqué les citoyens ordinaires.

Beaucoup de sondages ne donnent que des résultats incertains, voire contradictoires à quelques mois d'intervalle, par exemple sur le choix entre la réduction des prestations et l'augmentation des cotisations, thème qui resurgit avec les difficultés de la Sécurité sociale. Plusieurs enquêtes dirigées par un politologue, M. Daniel Gaxie, pour la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), qui ont cherché à faire émerger les réactions spontanées, mettent en évidence les enjeux de la protection sociale (1). Elles confirment d'un côté l'intensité de l'attachement des Français à la Sécurité sociale et aux formes de protection collective ; de l'autre, elles montrent la diversité des perceptions selon les intérêts et les situations.

Loin d'être contestée, en effet, la protection sociale figure parmi les dépenses jugées nécessaires : en bloc, ou dans l'ordre, sous les formes de l'assurance-maladie, des prestations familiales, des retraites, nettement avant les allocations de chômage. Le souci semble également partagé quels que soient le sexe, l'âge, le milieu social, les revenus, le diplôme ou la situation professionnelle, les préférences religieuses ou politiques. Le chômage, considéré dans l'abstrait comme le problème français numéro un, passe après la santé dans l'ordre des préoccupations personnelles directes : seuls les soucis financiers (le *« pouvoir d'achat »*) sont davantage ressentis.

Autre confirmation : qu'il s'agisse de la santé ou de la retraite, le renforcement des systèmes collectifs l'emporte. S'il faut décidément restreindre les remboursements de la Sécurité sociale, on préférera relever les cotisations mutualistes ou les primes d'assurance plutôt que de payer de sa poche.

Le florilège des abus

Mais paradoxalement, si le principe n'est pas contesté, on met fréquemment en cause les *« abus »*. Ce sont eux que l'on cite le plus spontanément comme cause du déficit, et les éliminer apparaît comme le meilleur remède à 75 % des personnes interrogées, un remède pourtant sans commune mesure avec le déficit réel. Transports en ambulance pour un *« bobo »* *« cures »* pour les vacances, arrêts-maladie pour tapisser son appartement, dettes des étrangers : le florilège est riche. Faut-il y voir une façon d'éviter un dilemme angoissant entre la réduction des prestations et l'augmentation des ressources, ou le sentiment implicite que certaines des dépenses (les transports, les cures, certaines indemnités en cas de maladie) sont en elles-mêmes *« abusives »* et ne devraient pas être remboursées ou devraient l'être moins ?

C'est dans les milieux populaires que l'attachement aux formes et aux niveaux actuels de protection sociale est le moins intense. Les catégories sociales modestes sont, par exemple, les plus attachées à la retraite par répartition où les actifs paient pour les retraités ; elles se montrent le plus souvent et le plus rigoureusement hostiles à une suppression du remboursement des médicaments dits *« de confort »* (à 75 % chez les ouvriers) et à la notion même de *« médicaments de confort »*. C'est que la retraite apparaît comme un dû après une vie de travail : *« Quand on a travaillé trente-sept ans et demi, on a droit à sa retraite »*, dit un ouvrier ; on tient d'autant plus au remboursement qu'on a éprouvé l'utilité de l'assurance-maladie et que l'on hésite déjà devant certains soins en raison de leur coût.

A l'inverse, les mieux lotis (par le revenu, le diplôme et la position sociale) gardent plus de distance vis-à-vis du système. Les plus nombreux à juger suffisants les remboursements, ils sont, dans un contexte d'hostilité générale aux restrictions, les mieux disposés à les accepter, qu'il s'agisse des *« médicaments de confort »* ou du *« petit risque »* (près de la moitié des personnes interrogées, au haut de l'échelle), à payer de leur poche en cas de besoin (plutôt qu'en cotisant à une mutuelle ou à une assurance), à préparer eux-mêmes leur retraite (par capitalisation) ou à retarder le moment. Ils sont aussi les plus nombreux à refuser le choix entre l'augmentation des cotisations et la réduction des prestations, pour mettre l'accent sur l'amélioration de la gestion de la Sécurité sociale.

Une catégorie d'exclus

Mais, outre cette opposition – classique en somme, – l'enquête fait apparaître une catégorie d'exclus. Au-dessous d'un certain niveau de revenu (5000 F par mois), chez les gens occupant les positions sociales les plus basses (petits agriculteurs, salariés agricoles, personnels de service, ouvriers non qualifiés), beaucoup se trouvent dans l'impossibilité de payer davantage pour améliorer (ou maintenir) les remboursements, alors même qu'ils ont dû renoncer parfois à certains soins. Privés de choix, contraints à s'en tenir au *statu quo*, beaucoup (jusqu'à 40 %) sont incapables non seulement de choisir entre une réduction des prestations et une augmentation des cotisations, mais même de se prononcer sur la question, qu'il s'agisse de santé ou de retraite, de Sécurité sociale ou de mutuelle. Certains le formulent explicitement : *« C'est à ceux qui nous gouvernent et sont bien payés pour cela de choisir »*, dit une femme d'agriculteur.

Ainsi apparaît la complexité des opinions en matière de protection sociale. Comptent d'abord les intérêts. Comme il se doit, la retraite est surtout jugée prioritaire par les personnes les plus âgées, et les prestations familiales par les femmes et les générations ayant des enfants à charge (les 25-39 ans), mais l'expérience de la maladie est aussi l'élément le plus déterminant de la volonté de maintenir à tout prix les dépenses d'assurance-maladie.

Plus globalement jouent la position sociale (dans l'échelle d'instruction comme dans celle des revenus) et ensuite les appartenances politiques. Les classes moyennes salariées (contremaîtres, techniciens, cadres moyens, professions intellectuelles) rejoignent les ouvriers (en particulier les ouvriers qualifiés) et les employés dans l'attachement au système présent de protection sociale. Non que les plus modestes – si l'on excepte la frange des chômeurs non indemnisés ou les groupes marginalisés – ne profitent pas de la Sécurité sociale. Elle constitue pour eux un filet indispensable : qu'on pense au nombre de familles auxquelles les prestations familiales fournissent le plus clair de leurs ressources. Mais ce sont ceux qui ont atteint un certain niveau de culture ou de revenus qui en profitent le plus – par exemple parce qu'ils peuvent dépenser davantage pour leur santé. Or ce sont les mêmes qui peuvent accepter de faire des sacrifices.

Qui doit choisir ?

Par ailleurs, à partir d'un certain degré de complexité ou d'abstraction des problèmes, les convictions politiques influencent fortement les choix, par exemple sur le financement de la Sécurité sociale, sur le *« ticket modérateur »* – expression dont guère plus d'un tiers des personnes interrogées connaissent la signification. Et les prolétaires sont souvent exclus du choix.

Ces dimensions ne peuvent être oubliées dans les choix sur la protection sociale. Les Français ne sont pas des consommateurs abstraits et parfaitement avertis. Leurs préférences sont modelées par leur expérience, leur condition et leurs convictions. Les états généraux contribueront peut-être à les éclairer un peu plus sur les avantages et les défauts du système, sur les enjeux des réformes possibles; ils ne modifieront pas les positions sociales, ne changeront pas les intérêts, ne rendront pas les décisions neutres. Certes, il ne s'agit pas de combats désignant des vainqueurs et des vaincus en attendant une éventuelle revanche. Mais les gouvernements choisissent les groupes sur lesquels ils s'appuient, les catégories auxquelles ils s'adressent.

« Les Français doivent choisir. Mais qui doit choisir? Les actifs ou les inactifs ? Les bien-portants ou les malades ? », demandait M. Jean-Jacques Dupeyroux dans *le Monde* du 15 avril 1987. On pourrait ajouter : les vieux ou les jeunes ?, les cadres, les agriculteurs ou les ouvriers ? Les comportements et les intérêts ne sont pas identiques. Et à la sortie certains gagnent, d'autres perdent. On distingue encore mal les effets sociaux du « plan Séguin » sur l'assurance-maladie ; en revanche, les mesures de finacement de 1986 et 1987, combinées aux réductions d'impôt, ont clairement bénéficié aux plus favorisés, aux cadres, aux hauts revenus. Continuera-t-on dans cette voie ?

GUY HERZLICH.

(1) Il s'agit d'une enquête dans le département de la Somme en décembre 1986 et janvier 1987, sur un échantillon de mille personnes, et d'autre part d'un sondage classique sur un échantillon représentatif de la population française effctué entre le 17 et le 22 août dernier, l'un et l'autre réalisés par Demosten.

AGRICULTURE

En 1988

Le budget progressera de 5,1%

Le ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, a présenté, le 23 septembre, le projet de budget de son ministère pour 1988, qui s'élève à 34,9 milliards de francs et progresse ainsi de 5,1% par rapport à 1987. Ce budget est essentiellement orienté vers la formation, l'investissement et la recherche d'un abaissement des coûts de production dans l'agriculture.

Outre les quatre-vingts créations nettes d'emplois dans l'enseignement public, des augmentations des subventions à l'enseignement privé agricole et des crédits pour les bourses ont été programmées. L'investissement à des fins productives sera aussi favorisé par l'accroissement des crédits d'équipement dans les secteurs de l'hydraulique (+ 8,2%), de la recherche (+ 24,3%) et de l'aménagement rural (+ 90,6%).

Quant à l'allégement des coûts de production, il sera facilité par la diminution des taux de certains prêts bonifiés nouveaux et par la prise en charge, à hauteur de 1,75%, des intérêts dus au titre des prêts aux jeunes agriculteurs contractés entre 1982 et 1986. Les cotisations sociales, qui avaient progressé de 3,8% en 1987, augmenteront de 2,7% en 1988. *« Le gouvernement Chirac, contrairement à la majorité précédente, fait un effort substantiel pour adapter l'agriculture aux temps nouveaux »*, a commenté M. Guillaume.

● **M. Alain Grill est élu président des constructeurs navals de la CEE.** – Directeur général de la division navale d'Alsthom, il vient d'être élu, à Bruxelles, pour deux ans, président du Comité de liaison des constructeurs de navires du Marché commun. Il succède à ce poste à M. Henner Meckel, qui dirige le chantier allemand Bremer Vulkan. L'objectif de M. Grill consiste à convaincre ses collègues européens de mettre en commun leurs moyens techniques et de recherche pour lutter contre la concurrence asiatique et finlandaise et d'obtenir de la Commission de Bruxelles, dans un sens plus favorable, une révison de la directive dite « n° 6 ». Cette directive fixe les plafonds des aides que les Etats peuvent accorder à leurs chantiers navals. *« Devant le dumping qui caractérise tous les Etats du monde, il faut pied à pied défendre le « réduit européen » et sauver les chantiers les plus compétitifs »*, a déclaré M. Grill.

Marchés financiers

Défense des actionnaires : trois petits pas

La possibilité de voter par correspondance pour les petits actionnaires qui ne peuvent participer aux assemblées générales de leurs sociétés sera ouverte à partir du 1er janvier prochain, indique-t-on à la Commission des opérations de Bourse. Cette opportunité nouvelle, attendue depuis plusieurs mois, s'inscrit dans une panoplie de mesures qui doivent favoriser la défense des petits actionnaires.

La Rue de Rivoli prépare, dans cette même perspective, un projet de loi qui ouvrirait la possibilité pour les associations d'actionnaires d'agir au nom de ses membres en justice. Enfin, M. Edouard Balladur a envoyé à l'Association française des établissements de crédit une lettre qui devrait assouplir la gestion des titres des sociétés privatisées.

Les parents actionnaires d'une société privatisée pourront désormais transférer sur leurs propres comptes-titres les actions souscrites pour leurs enfants mineurs. Ces comptes joints permettront aux banques de faire des économies, tout en préservant intégralement les droits des enfants... actionnaires.

Volkswagen bientôt privatisée

M. Gerhard Stoltenberg, ministre ouest-allemand des finances, a déclaré, le 23 septembre, qu'il réaliserait la privatisation de Volkswagen avant la fin de cette année. La vente des 16 % du capital de 1,5 milliard de deutschemarks appartenant à l'Etat fédéral, avait été retardée par l'escroquerie sur les changes qui, en 1986, avait coûté 473 millions de deutschemarks (1,5 milliard de francs), au premier constructeur d'automobiles européen. M. Stoltenberg prendra la décision définitive de privatiser Volkswagen avant la fin du mois d'octobre. Cette vente devrait rapporter, au prix actuel de l'action de Volkswagen, la somme de 2,4 milliards de deutschemarks (8 milliards de francs).

Cérus en actions

La société d'investissement américaine Shearson Lehman Brothers, filiale d'American Express, vient de prendre une participation de 3 % dans le capital de Cérus, le holding français du groupe De Benedetti. Shearson Lehman rejoint ainsi d'autres investisseurs institutionnels comme Suez, l'UAP, Lombard Odier, CBI et Pallas.

En Italie, Shearson Lehman figure déjà parmi les actionnaires de la Cofide (Compagnie financière de De Benedetti) le holding financier du groupe, alors qu'Olivetti est associé avec l'American Express dans un réseau à valeur ajoutée.

D'autre part, Cérus envisage de participer à un tour de table pour reprendre Guy Degrenne, le numéro un français des couverts en inox. M. Guy Degrenne, qui possède 69,5 % des actions de sa firme souhaite se désengager et les négociations devraient aboutir avant la fin de l'année.

Par ailleurs, Cérus qui a une participation importante dans Yves Saint Laurent étudie avec les autres actionnaires de cette firme de produits de luxe un plan de restructuration financière en vue de son introduction sur le second marché le 4 décembre.

Plus récemment, Cérus a développé sa présence en Europe à travers une participation minoritaire dans Pearson PLC, un holding britannique diversifié, et dans Cofir, le holding espagnol du groupe De Benedetti.

NEW-YORK, 23 sept. ↑

Poursuite de la hausse

La tendance se confirme à Wall Street. Après la hausse record de 75,3 points à la Bourse de New-York mardi, la bonne tenue du marché s'est poursuivie mercredi, à la surprise des analystes, qui attendaient des prises de bénéfices notables. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a progressé de 17,62 points pour terminer à 2 585,67 points ; soit une hausse supérieure à 90 points en deux jours.

Le volume des échanges a atteint 220,8 millions de titres, contre 209,51 millions la veille. Le nombre de valeurs en hausse a été supérieur à celui des baisses : 994 contre 590, et 406 titres ont été inchangés. A la surprise des professionnels, la publication de résultats économiques décevants n'a pas freiné la tendance boursière. Cependant, la publication d'une baisse de 3 % des commandes de biens durables au mois d'août a entraîné un recul du dollar par rapport au deutschemark de 1,8245 à 1,8225, qui s'est répercuté sur le marché obligataire. Les bons du Trésor à trente ans ont perdu 7/32.

En dépit de la poursuite de la hausse, les analystes restent prudents, la reprise pourrait se heurter à un mouvement de baisse des taux d'intérêt et de stabilisation du dollar.

VALEURS	Cours du 22 sept.	Cours du 23 sept.
Alcoa	60	60 3/4
Allegis (ex-UAL)	97 3/8	98 1/4
A.T.T.	33 7/8	34 1/8
Boeing	50 7/8	50 3/4
Chase Manhattan Bank	37 5/8	37 3/4
Du Pont de Nemours	115 1/4	117 1/8
Eastman Kodak	100	101
Exxon	49	48 5/8
Ford	103 1/4	103 5/8
General Electric	62 1/2	62
General Motors	86 1/2	86 1/4
Goodyear	69	72 3/4
I.B.M.	156 1/2	154 1/4
I.T.T.	60 5/8	61 7/8
Mobil Oil	48 1/2	49
Pfizer	68	69
Schlumberger	47	46 3/4
Texaco	40 1/2	40 1/2
Union Carbide	27 7/8	27 7/8
U.S.X.	36 5/8	37 1/4
Westinghouse	69 3/8	69 5/8
Xerox Corp.	79 1/2	79 1/2

LONDRES, 23 sept. ↑

Raffermissement

La tendance s'est raffermie, mercredi 23 septembre, à la City, stimulée par la forte hausse de Wall Street de la veille. Les opérateurs sont demeurés prudents dans l'attente de la publication aujourd'hui des résultats de la balance commerciale. L'indice FT des valeurs industrielles a clôturé en hausse de 16,2 points à 1 843,2. L'attention s'est portée sur les valeurs bancaires et notamment sur la Royal Bank of Scotland. Le titre était recherché après la publication de ses résultats semestriels et surtout après les rumeurs d'OPA que lancerait Saatchi and Saatchi.

Après avoir envisagé voici quelques semaines de prendre le contrôle de la Midland, l'agence de publicité a jeté son dévolu sur cette autre banque. Par ailleurs, Saatchi and Saatchi, qui a déjà racheté la firme de consultants américaine Peterson, vient de solliciter son introduction à la Bourse de New-York. Parmi les autres valeurs recherchées, on notait Amstrad, qui lance un nouveau modèle de traitement de texte. Les mines d'or se sont raffermies, et les fonds d'Etat ont perdu 50 pence sous l'effet de l'emprunt d'Etat de 800 millions de livres qui a été totalement souscrit.

PARIS, 23 septembre ↑

Bon départ

La tendance amorcée dès les premiers échanges du matin s'est confirmée lors de la séance officielle. L'indicateur, qui affichait à l'ouverture + 1,63 %, se maintenait durant les échanges autour de + 1,30 %.

Le nouveau mois boursier démarre donc sur une note d'optimisme. Les investisseurs ont accueilli avec satisfaction la hausse record de Wall Street, la Bourse américaine s'étant fortement redressée mardi dans un marché très actif. Du coup, les tensions dans le golfe Arabo-Persique, qui avaient pesé un peu la veille sur la séance, ont été momentanément oubliées. Les investisseurs apprécient également la fermeté du dollar et attendent la réunion du G7 prévue pour la fin de la semaine. Sur le MATIF, les contrats se réapprécient, celui de décembre gagnant + 0,31 %. Sur le MONEP, les valeurs supports progressent, notamment Peugeot. Il en va de même pour ELF-Aquitaine et la Compagnie du Midi, qui devraient figurer prochainement parmi les nouvelles valeurs sur ce marché des options négociables sur actions.

Parmi les plus fortes hausses figuraient Maisons Phénix, Midland, Europe 1 et Dassault. En revanche, à la baisse, on notait Prouvost, Sodexho, Locafrance et Institut Mérieux. Spie Batignolles a acquis la totalité de la société Angelo Pittau cotée sur le second marché. Ce holding détient 77,30 % de la SGPM, une entreprise de bâtiment qui passe sous le contrôle de Spie Batignolles. Les mouvements sont encore importants sur TF 1, dont 15 % du capital a changé de mains depuis deux mois. Enfin, la société Jallatte a annoncé qu'elle détenait 51 % du capital d'Adolphe-Lafont à la suite de l'offre publique d'achat déposée le 6 août.

TOKYO, 24 sept. ↑

Bonne tenue

Fermée mercredi en raison de la fête de l'Equinoxe d'automne, la Bourse de Tokyo a suivi l'exemple de Wall Street, l'indice Nikkeï Stock Average a progressé de 58,82 yens, à 24 944,88 yens jeudi. L'indice général affichait + 8,65 %, soit 2 048,45 points en fin de séance. Quelque 900 millions de titres étaient déjà échangés en mi-séance. Les grandes valeurs et les actions de sociétés exportatrices ont suscité l'attention des investisseurs notamment dans les secteurs sidérurgie, chantiers navals et électrique, pharmaceutique. En revanche, les valeurs de transport et une partie des alimentaires ont enregistré une baisse.

La banque National Westminster, l'une des quatre plus importantes banques de dépôts britanniques, vient de solliciter son introduction à la Bourse de Tokyo.

VALEURS	Cours du 22 sept.	Cours du 24 sept.
Akaï	507	504
Bridgestone	1 200	1 220
Canon	1 070	1 130
Fuji Bank	3 010	3 000
Honda Motors	1 540	1 560
Matsushita Electric	2 510	2 560
Mitsubishi Heavy	682	687
Sony Corp.	5 000	5 000
Toyota Motors	1 960	1 890

ECHOS

● **Baisse des bénéfices pour deux compagnies pétrolières.** – Les bénéfices nets des deux compagnies pétrolières françaises ont diminué au premier semestre de respectivement 35,5 % pour le groupe Elf et de 30 % pour Total CFT (maison mère) par rapport au premier semestre de l'an dernier. Les résultats du raffinage et de la distribution avaient été exceptionnels au début de l'année dernière en raison d'une chute des prix du brut plus rapide que celle des produits raffinés. Cette année, l'inverse s'est produit.

● **Cable and Wireless remporte sa bataille japonaise.** – Cable and Wireless, le groupe des télécommunications britanniques, a été invité par le ministère japonais des PTT à présenter sa candidature pour obtenir une licence d'exploitation d'un réseau de télécommunications internationales. Cette invitation vaut assurance que la licence sera accordée. Cable and Wireless avait créé un consortium, International Digital Communications (IDC) pour profiter de l'ouverture à la concurrence des télécommunications nippones, mais Tokyo avait multiplié les obstacles et cette affaire avait pris la forme d'un grave différend avec Londres, Mme Tatcher étant intervenue personnellement, menaçant les Japonais de rétorsions.

● **Usinor-Sacilor : nette amélioration des résultats dans les produits plats.** – Les résultats de la branche produits plats d'Usinor-Sacilor sont en nette amélioration à la fin juillet 1987, avec un résultat courant positif de 489 millions de francs (contre – 541 millions de francs en 1986) et un résultat brut d'exploitation de 2,16 milliards de francs, soit 13,5 % du chiffre d'affaires (15,97 milliards de francs). Selon M. Pachura, responsable de la branche, ces résultats sont dus, après un début d'année difficile, à une remontée des prix de vente et une amélioration des coûts de revient. La situation devrait légèrement se détériorer d'ici à la fin de l'année, mais sera de toute façon meilleure qu'en 1986 pour la branche et Sollac.

● **Philips augmente son offre d'achat sur sa filiale américaine.** – Le groupe néerlandais d'électronique Philips a augmenté, pour la deuxième fois, le montant de son offre d'achat sur la North American Philips Corporation, dont elle détient déjà 58 %, pour la porter à 56 dollars par action. L'offre initiale était de 50 dollars par action, soit un investissement pour Philips d'environ 610 millions de dollars. Le 22 septembre, l'action North American était en hausse de 1,75 dollar à 55,50 dollars lors des échanges de la mi-journée.

● **Indosuez : un premier semestre décevant.** – La Banque Indosuez, du groupe Suez, qui doit être privatisé le 5 octobre prochain, a connu un premier semestre 1987 plutôt décevant. Elle a enregistré un résultat courant de 301 millions de francs, en recul de 3 % sur celui réalisé au premier semestre 1986.

Par ailleurs, la Compagnie financière de Suez a fait savoir, mercredi 23 septembre, que sa filiale Suez International a pris une participation légèrement supérieure à 5 % (pour une valeur de 31 millions de francs) dans Hexstrade, la société holding d'un groupe suédois de commerce international (chiffre d'affaires consolidé en 1986 : 1,2 milliard de francs).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1209	....	Locamic	302	300
Alain Manoukian	514	530	[illegible]	410	430
Asystel	605	605	Marin Immobilier	320	307 o
B.A.C.	495	498	Métallurg. Minière	150	145
B. Demachy & Assoc.	780	786	Métrologie Internat.	390	390
B.I.C.M.	950	960	Métroservice	237	237
B.I.P.	577	580	M.M.B.M.	671	679
Bolloré Technologies	1089	1101	Molex	309	309
Buitoni	826	828	Navale-Delmas	745	740
Câbles de Lyon	1245	1240	Olivetti-Logabax	420	444
Calberson	1025	1020	Ora. Gest. Fin.	470	....
Cardif	2210	2220	Petit Bateau	238	240
C.D.M.E.	1050	1075	Pétrofigaz	480	489
C. Equip. Elect.	313	313	Pier Import	370	370
C.E.G.I.D.	1344	1290 o	Razel	1425	1450
C.E.G.E.P.	220	220	St-Gobain Emballage	1650	1651
C.E.P.-Communication	1390	1370	St-Honoré Matignon	210	210
C.G.I. Informatique	787	770	S.C.G.P.M.	337	316 80
Ciments d'Origny	835	830	Sema-Metra	750	730
C.M.I.M.	392	395	S.E.P.	1799	1651
Concept	244	249 80	S.E.P.R.	1690	1800
Conforama	650	744 d	Sligos	1495	1428
Dafsa	301	285	S.M.T. Goupil	360	360
Dauphin O.T.A.	3290	3290	Sodinforg	1110	1150
Devanlay	2400	2400	Sofibus	346	356
Deville	1058	1021	Sopra	1086	1080
Drouot-Ob. convert.	....	....	TF 1	200	208
Editions Belfond	279	279	Valeurs de France	373	373
Elect. S. Dassault	671	671			
Elysées Investiss.	38 40	38			
Expand	829	834			
Filipacchi	670	675			
Guintoli	1090	1090			
Guy Degrenne	975	985			
I.C.C.	258	258			
IDIA	227	227			
I.G.F.	195	195			
IN Informatique	280	285			
Int. Metal Service	204	200			
La Commande Electro.	680	619 o			
Le gd livre du mois	361	361			
Loca Investissement	290	291			

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES le 23-09-87 à 14 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1700	148	210			56	85		
Paribas	440	23,8	37,5	45		18			
Peugeot	1550	185				55	84		

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 sept. 1987
Nombre de contrats : 74 028

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	97,95	97,25	96,95	96,90
Précédent	98,05	97,35	97	96,85

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,0650 F ↓

Le dollar, en hausse notable mercredi, s'est replié, jeudi, à l'annonce d'une hausse des prix de 0,5 % en août aux Etats-Unis, qui réveille la crainte d'une reprise de l'inflation outre-Atlantique.

FRANCFORT	23 sept.	24 sept.
Dollar (en DM)	1,8260	1,8170

TOKYO	23 sept.	24 sept.
Dollar (en yens)	144,30	143,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 sept.) ..... 7 5/8-7 3/4 %
New-York (23 sept.) ..... 7 7/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	22 sept.	23 sept.
Valeurs françaises	104,9	106,4
Valeurs étrangères	133,3	136,8

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	422,10	428,50

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	22 sept.	23 sept.
Industrielles	2 568,05	2 585,67

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	22 sept.	23 sept.
Industrielles	1 831,88	1 843,28
Mines d'or	447,70	451,70
Fonds d'Etat	86,60	86,38

TOKYO

	23 sept.	24 sept.
Nikkeï Dow Jones	24866,10	24944,88
Indice général	2039,80	2048,45

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,0700	6,0720	– 5	+ 10	– 10	+ 15	+ 100	+ 180
$ can.	4,6055	4,6105	– 74	– 48	– 147	– 111	– 392	– 298
Yen (100)	4,2197	4,2240	+ 102	+ 125	+ 223	+ 253	+ 737	+ 857
DM	3,3333	3,3363	+ 89	+ 107	+ 190	+ 213	+ 614	+ 679
Florin	2,9624	2,9648	+ 54	+ 64	+ 113	+ 128	+ 398	+ 445
F.B. (100)	16,0667	16,0805	+ 136	+ 218	+ 261	+ 392	+ 1143	+ 1541
F.S.	4,0172	4,0212	+ 114	+ 132	+ 258	+ 283	+ 809	+ 881
L (1 000)	4,6195	4,6280	– 196	– 142	– 408	– 339	– 1057	– 951
£	9,9760	9,9854	– 209	– 160	– 417	– 352	– 833	– 648

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7	7 1/4	7 7/16	7 9/16	7 1/2	7 5/8	7 15/16	8 1/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4 1/2	4 5/8
Florin	5	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8	5 1/2	5 5/8
F.B. (100)	6	6 1/2	6 1/4	6 5/8	6 1/4	6 5/8	6 3/8	6 3/4
F.S.	0 1/2	1	3 3/4	3 7/8	3 11/16	3 13/16	4 3/16	4 5/16
L (1 000)	9 1/2	10 1/2	11 7/8	12 3/8	12	12 1/2	12 7/8	13 1/4
£	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	10 1/8	10 1/4
F. franç.	7 1/4	7 3/4	7 9/16	7 11/16	7 11/16	7 13/16	8 1/2	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 23 SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 35

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1892	4,5 % 1973	1900	1897	1897	− 0 16
4210	C.N.E. 3%	4210	4210	4210	....
1195	B.N.P. T.P.	1195	1195	1196	....
1129	C.C.F. T.P.	1130	1134	1133	+ 0 27
1271	Créd. Lyon. T.P.	1271	1271	1271	....
3210	C.G.E. T.P.	3210	3210	3210	....
1939	Renault T.P.	1940	1960	1950	+ 0 62
2043	Rhone-Poul. T.P.	2043	2040	2040	− 0 14
1340	St-Gobain T.P.	1340	1350	1350	+ 0 75
1258	Thomson T.P.	1258	1258	1258	....
460	Accor	461	470	468 50	+ 1 84
550	Agence Havas	548	564	561	+ 2 37
680	Air Liquide	684	695	695	+ 1 61
2400	Alcatel	2390	2399	2388	− 0 08
2070	Als. Superm.	2070	2150	2150	+ 3 86
475	A.L.S.P.I.	473 90	477	470	− 0 82
365	Alsthom ★	364	369 90	363 40	− 0 16
2650	Arjom. Prioux	2648	2648	2648	....
625	Ausedat-Rey	630	649	645	+ 2 38
1340	Aux. Entrepr. ★	1319	1345	1340	+ 1 59
925	Avions Dassault	965	1008	976	+ 1 14
550	BAFP	551	555	551	....
390	Bail-Equipem. ★	392	400	400	+ 2 04
825	Bail Investiss.	818	839	835	+ 2 08
465	B.N.P. C.I.	455 10	445	444	− 2 44
710	Cie Bancaire	701	704	708	+ 1
515	Bazar H.-V.	519	530	526	+ 1 35
540	Béghin-Say ★	543	563	546	+ 0 55
865	Berger (Ma)	855	850	850	− 0 58
795	Bic ★	785	805	808	+ 2 93
1360	B.I.S.	1331	1342	1340	+ 0 68
2810	Bongrain S.A.	2815	2870	2872	+ 2 02
1170	Bouygues	1178	1200	1190	+ 1 02
97	B.P. France	97 50	98	98 50	+ 1 03
5290	B.S.N.	5330	5380	5330	....
2460	Cap Gem. S.★	2450	2450	2440	− 0 41
1400	Carnaud	1405	1450	1451	+ 3 27
3380	Carrefour★	3414	3450	3413	− 0 03
177	Casino	172 10	177	174	+ 1 10
136	Casino A.D.P.	135 10	140	134 90	− 0 15
1360	C.C.M.C.	1360	1360	1360	....
870	Cetelem	860	870	859	− 0 12
790	Cerus	790	820	825	+ 4 43
2040	C.F.A.O.	2050	2086	2086	+ 1 76
336	C.G.E.	334 20	336 80	337 50	+ 0 99
1350	C.G.I.P.★	1330	1348	1354	+ 1 80
1180	Chargeurs S.A.	1195	1233	1231	+ 3 01
73	Chiers-Châtill.	72 90	73 70	73 60	+ 0 96
1210	Ciments franç.★	1223	1235	1232	+ 0 74
635	Club Méditerr.	636	650	648	+ 1 42
160	Codetel★	160	160 10	160	....
320	Colimeg	321	320	319 90	− 0 34
2240	Colas	2230	2250	2250	+ 0 90
275	Compt. Entrepr.	277	279	279	+ 0 72
760	Compt. Mod.	760	768	762	+ 0 26
1230	Créd. Foncier	1235	1268	1257	+ 1 78
615	Crédit F. Imm.	517	525	525	+ 1 55
125	C.C.F.	129	130 50	130 40	+ 1 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
760	Créd. Lyon. (CI)	760	761	770	+ 1 32
1170	Crédit Nat. ★	1159	1171	1178	+ 1 64
230	Crouzet ★	230	237 40	228 50	− 0 65
3000	Damart S.A.	3000	3020	3020	+ 0 67
465	Darty ★	468	475	470	+ 0 43
365	Darty (DP)	363	366	369	+ 1 65
2160	De Dietrich	2160	2175	2180	+ 0 93
300	Dév. R.d.C. (Li)	302	303	303	+ 0 33
600	D.M.C.	588	600	604	+ 2 72
465	Drouot Assur.	465	456	473	+ 1 72
2450	Docks France ★	2475	2500	2530	+ 2 22
1130	Dumez ★	1127	1145	1128	+ 0 09
1310	Eaux (Gén.)	1285	1315	1311	+ 2 02
1410	Ecco ★	1430	1440	1420	− 0 70
1020	Electro-Finan.	1020	1030	1040	+ 1 96
365	Elf-Aquitaine	359 50	365	366	+ 1 81
300	— (certific.)	300	309	309	+ 3
970	Epeda-B-Faure	970	980	980	+ 1 03
3870	Essilor	3870	3952	3945	+ 1 94
2700	Essilor Int. (DP)	2700	2795	2795	+ 3 52
440	Esso S.A.F. ★	434 10	467 80	449 90	+ 3 64
2350	Eurafrance	2260	2373	2300	+ 1 77
1430	Eurocom ★	1395	1440	1417	+ 1 58
4190	Euromarché	4190	4400	4347	+ 3 75
730	Europe nº 1 ★	729	760	764	+ 4 80
1230	Exor ★	1238	1230	1250	+ 0 97
760	Facom	749	765	754	+ 0 67
1250	Fichet-bauche	1250	1171	1175	− 6
210	Finextel★	207 50	210	210	+ 1 20
155	Fives-Lille	158 80	166 50	163	+ 2 64
1290	Fromageries Bel	1298	1302	1304	+ 0 46
1390	Gal. Lafayette★	1388	1398	1450	+ 4 39
435	Gascogne	435	439	439	+ 0 92
2190	Gaz et Eaux	2195	2250	2240	+ 2 05
565	Géophysique★	570	580	571	+ 0 18
2690	Gerland	2690	2690	2690	....
750	GTM-Entrepose	735	765	764	+ 3 95
725	Guyenne-Gas.★	720	760	717	− 0 42
2820	Hachette ★	2823	2842	2842	+ 0 67
765	Hénin (La)	765	777	777	+ 1 57
1510	Hutchinson	1511	1537	1537	+ 1 72
188	Imétal	189	194	194 50	+ 2 91
375	Imm. Plaine-M.	376	391	391	+ 3 99
5170	Inst. Mérieux	5170	5050	5060	− 2 13
520	Interbail★	525	559	550	+ 4 76
1470	Intertechnique	1472	1490	1473	+ 0 07
820	J. Lefebvre	813	822	818	+ 0 62
1640	Lab. Bellon	1600	1690	1650	+ 3 13
1730	Lafarge-Coppée	1737	1754	1740	+ 0 17
1510	Lebon ★	1505	1600	1510	+ 0 33
3270	Legrand ★	3270	3310	3348	+ 2 39
2780	Legrand (DP) ★	2810	2910	2880	+ 2 49
810	Leroy-Somer★	807	822	816	+ 1 12
1830	Lesieur	1860	1800	1755	− 5 65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
705	Locabail Immob.	700	720	716	+ 2 14
695	Locafrance ★	700	694	688	− 1 71
875	Locindus	870	870	861	− 1 03
1170	L. Vuitton S.A ★	1156	1175	1189	+ 2 85
500	Luchaire	500	510	513	+ 2 60
1430	Lyonn. Eaux ★	1425	1480	1470	+ 3 16
77	Mais. Phénix	73 20	78 90	73 10	− 0 14
800	Majorette (Ly)	801	840	836	+ 4 37
445	Mar. Wendel★	445	446	447	+ 0 45
1790	Martell	1788	1850	1820	+ 1 79
2200	Matra	2208	2221	2210	+ 0 09
2600	Merlin-Gerin ★	2517	2639	2610	+ 3 69
330	Michelin	331 50	336	333	+ 0 45
1360	Midi (Cie)	1358	1401	1384	+ 1 91
300	Midland Bk SA★	287	304	300	+ 4 53
1320	Min. Salsig. (Ma)	1325	1385	1385	+ 4 63
56	M.M. Penarroya	58	58	58 60	+ 1 07
2870	Moët-Hennessy	2865	2910	2910	+ 1 57
83	Moulinex	81	82 90	82 35	+ 1 67
1130	Navig. Mixtes	1130	1160	1150	+ 1 77
159	Nord-Est	158 80	159 50	159	+ 0 13
470	Nordon (Ny)	468 50	470	470	+ 0 32
675	Nouvelles Gal.	678	680	680	+ 0 29
1140	Occident. (Gén.)	1135	1160	1150	+ 1 32
1580	Omn.F.Paris	1580	1600	1600	+ 1 27
215	Olida-Caby	215	220	223	+ 3 72
420	Opfi-Paribas	411	429 50	425	+ 3 41
3910	Oréal (L')	3890	3925	3862	− 0 72
430	Paribas	432	437 80	436	+ 0 69
650	Paris-Réesc. ★	641	659	664	+ 3 59
1360	Pechelbronn ★	1360	1365	1359	− 0 07
1260	Penhoet	1258	1258	1234	− 1 91
970	Pernod-Ricard	972	972	972	....
1630	Peugeot S.A.	1624	1649	1638	+ 0 86
17	Poclain	16 90	17 35	17 30	+ 2 37
2400	Poliet	2400	2430	2438	+ 1 58
700	P.M. Labinal	700	720	720	+ 2 86
3850	Presses Cité	3670	3690	3700	+ 0 82
1170	Prétabail Sic.	1182	1175	1190	+ 0 68
780	Primagaz	788	800	800	+ 1 52
735	Printemps★	742	765	770	+ 3 77
2150	Promodès	2160	2200	2176	+ 0 74
480	Prouvost S.A ★	539	510	495	− 8 16
1770	Radiotechn.	1760	1798	1788	+ 1 59
98	Raff. Dist. Total	98	102	101 70	+ 3 78
3450	Redoute (La) ★	3400	3385	3390	− 0 29
450	Rober Financière	449	454	454	+ 1 11
1500	Roussel-Uclaf	1500	1520	1516	+ 1 07
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5350	R. Impériale (Ly)	5350	5300	5300	− 0 93
215	Sade	215	225	225	+ 4 65
1750	Sagem ★	1750	1800	1800	+ 2 86
515	Saint-Gobain	517	522	521	+ 0 77
1340	St-Louis B.	1342	1365	1345	+ 0 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1840	Salomon	1840	1880	1880	+ 2 17
1650	Salvepar	1651	1710	1710	+ 3 57
780	Sanofi	769	785	778	+ 1 17
755	S.A.T. ★	756	778	755	− 0 13
1530	Saupiquet (Na)	1530	1550	1550	+ 1 31
460	Schneider ★	444 90	441 50	445	+ 0 02
123	S.C.O.A.	123 40	128 90	129 90	+ 5 27
840	S.C.R.E.G.	844	849	845	+ 0 12
1030	Seb ★	1034	1041	1043	+ 0 87
430	Sefimeg ★	427	424	426 10	− 0 21
1360	S.F.I.M.	1380	1380	1380	+ 1 47
66	S.G.E.	66 10	68 45	67 50	+ 2 12
565	Sigmaux ★	555	562	568	+ 2 34
890	Silic	988	1000	899	+ 1 11
570	Simco-U.P.H. ★	574	570	574	....
380	Simnor (Li)	380	380	390	....
1270	Skis Rossignol	1255	1270	1290	+ 2 79
665	Slimineo	675	680	692	+ 2 52
420	Société Générale	420	420	422 50	+ 0 60
220	Sodecco	220	219	219	− 0 45
235	Sodero (Na)	236	235	236	....
2790	Sodexho	2790	2730	2730	− 2 15
140	Sogenal (Ny)	140	141 50	141 50	+ 1 07
430	Sogerap	428	432	436	+ 1 87
3050	Somm-Allib. ★	3050	3110	3045	− 0 16
870	Source Perrier	871	888	885	+ 1 61
1100	Sovac ★	1120	1130	1106	− 1 25
550	Spie-Batignol.	549	580	578	+ 5 28
620	Strafor ★	626	640	640	+ 2 24
350	Synthelabo ★	343	350	345	+ 0 58
650	Talcs Luzenac	650	660	660	+ 1 54
3570	Tél. Elect.	3605	3621	3800	+ 5 41
1320	Thomson-C.S.F.	1335	1380	1337	+ 0 15
425	Total (CFP)★	417	428	427	+ 2 40
98	— (certific.)	97 80	98	97 10	− 0 72
1950	T.R.T. ★	1970	2049	2045	+ 3 81
550	U.F.B.	558	579	579	+ 3 76
1220	U.I.C. ★	1220	1300	1241	+ 1 72
585	U.I.F. ★	587	625	589	+ 0 34
845	U.I.S.	845	877	879	+ 4 02
290	U.C.B. ★	278 20	301	280 60	+ 0 86
685	Unibail	686	681	685	− 0 15
680	Valéo	681	698	696	+ 2 20
68	Vallourec	68	68 20	68 20	+ 0 29
450	Via Banque	450	462	465	+ 3 33
950	Elf-Gabon	952	976	975	+ 2 42
159	Amax Inc.	162	165	165	+ 1 85
215	Amer. Express	214	225	225 10	+ 5 19
193	Amer. Teleph.	193 10	209 80	207 80	+ 7 61
162	Anglo Amer. C.	161	161 80	162	+ 0 62
755	Amgold	756	732	732	− 3 17
1110	BASF (Akt)	1113	1130	1125	+ 1 08
1190	Bayer	1190	1181	1194	+ 0 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
132	Buffelsfont.	134	135	135	+ 0 75
225	Chase Manh.	226	234	234	+ 3 54
86	De Beers	96	96 50	97	+ 1 04
2280	Deutsche Bank	2270	2300	2301	+ 1 37
1180	Dresdner Bank	1183	1201	1190	+ 0 59
186	Driefontein Cst	185 50	186	186	+ 0 30
690	Du Pont-Nem.	686	711	711	+ 3 64
600	Eastman Kodak	600	620	624	+ 4
83	East Rand	82 80	84 50	84 50	+ 2 05
310	Electrolux	312	318	318	+ 1 92
225	Ericsson	223	225 50	225 50	+ 1 12
580	Exxon Corp.	558	605	603	+ 8 06
615	Ford Motors	613	638	638	+ 4 08
103	Freegold	100 60	102 60	102 60	+ 1 99
137	Gencor	137 50	139	138 60	+ 0 80
360	Gén. Electr.	362	388	380	+ 4 97
590	Gén. Belgique	598	585	585	− 2 17
510	Gen. Motors	511	526	526	+ 2 94
140	Goldfields	144	142 80	142 80	− 0 83
57	Gd Metropolitain	57	57 55	57 50	+ 0 88
99	Harmony	100	101 70	101 90	+ 1 90
57	Hitachi	57 20	59	59	+ 3 15
1060	Hoechst Akt.	1058	1071	1071	+ 1 23
158	Imp. Chemical	158	161 50	161 50	+ 2 22
915	IBM	917	962	960	+ 4 69
365	ITT	365	375	375	+ 2 74
160	Ito-Yokado	160	164	164	+ 2 50
106	Matsushita	106 10	108 10	107 50	+ 1 32
1210	Merck	1211	1255	1255	+ 3 63
485	Minnesota M.	467	487	487	+ 4 28
286	Mobil Corp.	284 80	299 90	299 50	+ 5 16
280	Morgan J.P.	279 50	292 50	292	+ 4 47
44800	Nestlé	44800	44800	44800	....
235	Norsk Hydro	235	239 90	239 90	+ 2 09
250	Ofsil	250	251	252	+ 0 80
2070	Petrofina	2068	2120	2120	+ 2 46
670	Philip Morris	669	705	705	+ 5 38
160	Philips	149 50	152 80	153 50	+ 2 68
126	Placer Dome	125	126 80	126 80	+ 1 44
520	Quilmès	519	520	520	+ 0 19
790	Randfontein	810	795	801	− 1 11
765	Royal Dutch	763	789	789	+ 4 78
134	Rio Tinto Zinc	134	136	135 50	+ 1 12
115	St Helena Co	114 50	113 10	114	− 0 44
275	Schlumberger	281	287	287	+ 2 14
131	Shell transp.	131	133 30	133 30	+ 1 76
2160	Siemens A.G.	2165	2235	2235	+ 3 23
210	Sony	212 40	214 70	214	+ 0 75
210	T.D.K.	209	211 90	211	+ 0 96
31	Toshiba Corp.	31 40	32 60	32 80	+ 4 46
405	Unilever	409	423	424	+ 3 92
325	Unit. Techn.	326 50	340	337	+ 3 22
825	Vaal Reefs	847	838	838	− 1 06
385	Volvo	384 50	389	389	+ 1 17
380	West Deep	393	386	386	− 1 78
480	Xerox Corp.	478 10	483	483	+ 3 12
2 61	Zambia Corp.	2 52	2 56	2 51	− 0 40

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9090	..
Emp. 8,80 % 77	128 58	2 981
9,80 % 78/93	100 40	1 981
10,80 % 79/94	102 60	0 590
13,25 % 80/90	105 55	4 091
13,80 % 80/87	100 39	12 968
13,80 % 81/89	106 05	9 528
16,20 % 82/90	113 95	11 273
16 % juin 82	115 76	4 678
14,60 % fév. 83	113 86	8 600
13,40 % déc. 83	113 10	10 169
12,20 % oct. 84	108 18	11 732
11 % fév. 85	104 81	8 479
10,26 % mars 86	99 35	5 494
ORT 12,75 % 83	1776	..
OAT 10 % 2000	96 20	3 279
OAT 9,90 % 1997	101 30	7 730
OAT 9,80 % 1996	97 08	6 363
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	102 06	2 030
CNB Paribas	102 10	2 030
CNB Suez	102 05	2 030
CNI janv. 82	102 09	2 030
PTT 11,20% 85	102 20	8 368
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	105 50	3 195
CNT 9% 86	89 65	3 762
CRH 10,90% déc. 85	99	7 203
Mérologie I. 6% 6/7	71 70	7 160

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1109	1110
Agache (Sté Fin.)	2600	2580
A.G.F. (St Cent.)	859	900
Applic. Hydraul.	816	839
Arbel	415	415
Astorg	375	380
Avenir Publicité	710	650
Ban C. Monaco	351	351
Banque Hypoth. Eur.	443	441
Béghin-Say (C.I.)	390	390
B.G.I.	645	640
Biscuit (Géné.)	....	....
Blanzy-Ouest	715	715
B.N.P. Intercontin.	314 50	317
Bénédictine	5800	5920
Bon-Marché	1140	1140
B.T.P.	144 90	145
Cafl	720	730
Cambodge	772	789
C.A.M.E.	411	411
Campenon Bern.	400	400
Carbone-Lorraine	740	740
C.E.G.Frig.	705	706

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centen. Blanzy	2502	2512
Centrest (Ny)	230	230
Cerabati	115	115
Chambourcy (M.)	960	960
Champex (Ny)	150 60	155
C.I.C. (Financ. de)	315	311
C.I. Maritime	665	665
Cisaux-Sintra	540	460 o
Citram (B)	550	....
Clause	610	601
Cofradel (Ly)	1890	1895
Cogifi	414	412
Comiphos	612	611
Cie Industrielle	3781	3771
Comp. Lyon-Alem.	675	660
Concorde (La)	910	920
C.M.P.	34 90	34 90
Créd. Gén. Ind.	650	650
Cr. Universel (Cie)	730	722
Créditel	141 80	141
Darblay S.A.	556	539 o
Delalande S.A.	1280	1272
Delmas-Vielj. (Fin.)	1500	1490
Didot-Bottin	875	870
Eaux Bass. Vichy	1321	1361
Eaux Vittel	2660	2786 d
Economats Centre	571	561
Electro-Banque	370	370
Elf-Antargaz	688	....
E.L.M. Leblanc	915	915
Enafi-Bretagne	283	285
Entrepôts Paris	610	612
Epargne (B)	3150	3115
Europ. Accumul.	75	72 10
Eternit	2650	2640
Finalens	251 50	251
FIPP	423	418
Fimc	900	900
Foncière (Cie)	567	565
Fonc. Lyonnaise	5090	5090
Foncina	500	500
Forinter	1120	....
Fougerolle	378	385
France I.A.R.D.	350	354
France (La)	7250	7310
From. Paul Renard	500	517
GAN	1314	1340
Gaumont	520	540
Gévelot	846	828
Gr. Fin. Constr.	459	450
Gds Moul. Paris	370	365
Groupe Victoire	3415	3620
G. Transp. Ind.	600	600
H.E.F.	143 50	137 50
Immindo S.A.	440	450
Immoinvest	303 60	310
Immobail	397	392
Immobanque	691	682
Immob. Marseille	9550	9510
Immofice	514	515
Invest. (Sté Cent.)	3500	3600
Jaeger	245	246
Lafitte-Bail	422	438
Lambert Frères	289	285
Lille-Bonnières	1191	1249
Loca-Expansion	275	284 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locafinancière	342	352 70
Locatel	736	735
Louvre (Sté)	1700	1601
Machines Bull	46	45 10
Magasins Uniprix	250	250
Magnant S.A.	120	....
Maritimes Part.	378 50	377
Métal Déployé	424	423
Mors	150	150
Navig. (Nat. de)	81	82
OPB Paribas	315 30	320
Optorg	222	225
Oréal (L') C.I.	2410	2410
Origny-Desvroise	1150	1150
Palais Nouveauté	855	854
Paribas-CIP	421	424
Paris France	317 90	317 90
Paris-Orléans	340	348
Partenben	825	820
Patern. Risq. Div.	1400	....
Pathé-Cinéma	785	785
Pechiney (cert. inv.)	340	338
Piles Wonder	990	1124 d
Piper-Heidsieck	850	860
P.L.M.	174	184
Porcher	650	635
Promodès	1366	1340
Providence S.A.	1770	1768
Publicis	2950	3000
Raff. Souf. R.	153	149
Rhône-Poul. (c. inv.)	461	458
Ricqlès-Zan	285	285
Rochefortaise S.A.	529	549
Rochette-Cenpa	71	71
Rosario (Fin.)	1190	1156
Roudière	210	230 d
Rougier et Fils	90	95 40
Sacer	520	540
SAFAA	397	362
Safic-Alcan	990	980
SAFT	1905	2020
Saga	309	305
St-Gobain C.I.	454 90	455
Salins du Midi	519	516
Sanofi	....	....
Santa-Fé	170	165
Setam	165	158
Saulnes	65 10	65 10
Savoisienne (M)	270	250
SCAC	700	705
Senelle Maubeuge	551	580
S.E.P. (M)	200	200
Serv. Equip. Véh.	108 80	112
Sefi	280	270
Sicotel	301	301
Sovion	255	252
Siph (Plant. Hévéas)	378	394
Sté Générale-CIP	407	407
Sofal financière	1961	1980
Sofio	460	450
Soficomi	781	....
S.O.F.I.P. (M)	150	156 d
Sofragi	1200	1200
Soudure Autog.	463	481 50 d
Sovabail	697	697
S.P.I.	724	731

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Suez (Fin. de)-CIP	1520	....
Stemi	1105	1008 o
Taittinger	1890	1890
Testut-Aequitas	600	615
Tour Eiffel	585	585
Ufiner S.M.D.	719	725
U.A.P.	3500	3360 o
U.T.A.	1501	1400
Veuve Clicquot	3880	3800
Vicat	1500	1630
Viniprix	2051	2060
Virax	175 70	175 70
Waterman S.A.	691	690
Brass. du Maroc	133 90	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1050	....
Akzo	498	513
Alcan Alum	219	219
Algemeine Bank	138 10	146
American Brands	330	344 90
Am. Petrofina	424	....
Arbed	288	....
Asturienne Mines	194	....
Bco Pop Espanol	490	498
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	2750	2750
B. Régl. Internat.	58000	59950
Br. Lambert	649	639
Canadian-Pacific	123 10	124 50
CIR	30	....
Commerzbank	960	970
Dart. and Kraft	345	340 10
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	600	608
Gén. Belgique	598	585
Gevaert	1289	1236
Glaxo	174 10	165 50
Goodyear	428	....
Grace and Co	406	412
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	480	490
I. C. Industries	205	214 50
Johannesburg	1420	1420
Kubota	24	24
Latonia	270	271
Midland Bank Plc	52 80	53 60
Mineral-Ressourc.	94	90
Nixdorf	2780	2804
Noranda	160 20	160
Olivetti	35 50	36
Pakhoed Holding	245	250
Pfizer Inc.	425	430
Procter Gamble	584	591
Ricoh Cy Ltd	53	55
Rolinco	310 30	316 50
Robeco	324 30	331 50
Rodamco	434	436
Saipem	17 95	19 50
Shell fr. (port.)	130	....
S.K.F. Aktiebolag	320	350
Steel Cy of Can.	117	....
Tenneco	301 20	331 d
Thorn EMI	69	70
Toray Indust. inc	37	37 50
Vieille Montagne	960	955
Wagons-Lits	890	895
West Rand	26 30	27 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	....	....
Calciphos	320	321
C.E.M.	....	....
Cochery	162 30	....
Cogemhor	102	118 80
C. Occid. Forestière	190	194 40 d
Coparex	421	425
Dubois Inv. (Casto.)	985	985
Gachot	208	206
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Metroservice	64	67
Nicolas	1002	1000
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	365	....
Rorento N.V.	151 40	151 60
Sopalem	....	....
S.P.R.	560	....
Ufimex	380	....
Union Brasseries	136	125 20

SICAV (sélection) 23/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	840 41	819 91
Actions France	503 74	486 53
Action Invest.	396 76	378 77
Actions sélectives	637 72	614 67
Aedificandi	649 87	626 38
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1300 60	1268 88
A.G.F. 5000	634 19	618 72
A.G.F. ECU	1071 43	1060 82
A.G.F. Interfonds	452 53	441 49
A.G.F. Invest	108 33	105 69
A.G.F. OBLIG.	1086 06	1080 66
A.G.F. Sécurité	10250 08	10250 08
Agfimo	675 98	659 47
Altafi	212 10	204 43
A.L.T.O.	184 48	177 81
Ameri-Gan	5935 48	5666 33
America-Valor	791 57	755 68
Amplitude	577 97	561 14 ◆
Arbitrages court terme	5483 88	5472 92 ◆
Argonautes	432 20	418 60
Associ Première	24754 17	24754 17
Associc	1163 45	1163 45
Aurecic	1422 20	1380 78
Axa Europe	117 34	112 02
Axa Investissements	127 26	121 49
Bourse-Investiss.	484 66	462 68
Bred Associations	2660 09	2652 13
Bred International	100 63	98 66
Capital Plus	1684 23	1684 23
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	402 97	387 47
Cortal court terme	1262 25	1262 25
Cortal Intérêt term.	1048 95	1028 89 ◆
Consea	951 07	907 94
Cradinter	516 89	501 64
Croissance France	287 19	274 82
Croissance Immobilière	678 84	648 06
Croissance Mercure	2598 29	2520 67
Croissance Prestige	394 22	376 34
Drouot-France	721 83	689 10
Drouot-Investiss.	1191 85	1137 80
Drouot-Sécurité	261 05	249 21
Drouot-Sélection	136 31	130 13
Ecucic	1177 14	1159 74
Ecureuil Privatisations	311 03	301 97 ◆
Elicoop Sicav	11253 16	11253 16
Elf-Valeurs	9722 66	9485 51
Energie	289 60	275 42
Epacic	2794 17	2788 59
Epacourt Sicav	4071 39	4061 18
Epargne Associations	24386 13	24349 61
Epargne-Capital	7828 85	7749 36
Epargne-Croiss.	1691 46	1646 19
Epargne-Industr.	821 68	784 42
Epargne-Inter	723 21	703 65
Epargne J	53214 37	53214 37
Epargne-Long-Terme	1769	1711 92
Epargne-Oblig.	186 41	181 42
Epargne-Ouatre	1007 61	1007 61
Epargne-Unie	1353 64	1292 26
Epargne-Valeur	445 61	433 68
Eparoblig	1269 94	1267 43
Epsilon	1018 29	1008 21
Eurocic	9828 19	9682 95
Euro-Croissance	597 99	580 57
Eurodyn	1160 12	1121 97
Euro-Gan	5201 23	4965 37
Extrême Orient Sicav	587 35	570 24
Finord Placement	60487 16	60306 24
Finord Valorisation	13324 68	13063 31
Fonsicav (div. par 10)	10817 88	10817 68
Foncival	274 82	262 35
France-Gan	6448 49	6154 17
France-Garantie	274 84	274 29
France-Investiss.	505 99	483 05
France-Net	120 25	119 06
France-Obligations	433 10	428 81
Francic	423 55	411 21
Francic Pierre	100 40	97 48

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1141 45	1108 20
Fructi-Associations	1339 31	1339 31
Fructicapi	305 01	300 50
Fructicourt	105737 18	105737 18
Fructidor	248 15	244 48
Fructifrance	853 99	833 16
Fructimo	252 91	252 91
Fructivalor	559 84	546 19
Fructivar	82302 16	82098 92
Fructi ECU	589 99	561 57
Fructi-Première	11029 62	10866 62
Futurobig	1022 44	1021 42
Gestilion	58895 96	58863 83
Gestion Amérique	369 81	363 04
Gest. France Europe	106 01	101 20
Gestion Orient	195 16	186 31
Gestion Sécuricourt	10628 80	10521 42
Gestion Sicavimmo	754 45	720 24
Gestion Uni-Japon	1516 80	1447 83
Gestion Associations	160 85	157 31
Gestion Mobilière	772 33	737 31
Gest. Rendement	469 53	448 24
Gest. Sél. France	758 71	724 31
Haussmann Associat.	1161 93	1161 93
Haussmann court terme	1236	1236
Haussmann Epargne	1358 17	1358 17
Haussmann Europe	2383 47	2297 32
Haussmann France	1098 75	1047 47
Haussmann Oblicroiss.	1278 09	1278 09
Haussmann Obligation	1462 92	1429 32
Horizon	1192 09	1157 37
I.M.S.I.	602 21	574 90
Indo-Suez Valeurs	780 95	745 54
Interoblig.	11767 76	11334 38
Intersélect France	489 98	467 74
Intervaleurs Indust.	700 73	668 95
Invest. net	14308 30	14279 74
Invest. Obligataire	17707 79	17672 45
Japacic	186 61	180 20
Jeune épargne	241 21	237 65
Laffitte-Amérique	284 30	271 41
Laffitte-crt-terme	58374 17	58374 17
Laffitte-Expansion	901 88	860 98
Laffitte-France	353 05	337 04
Laffitte-Immobilière	260 48	248 67
Laffitte-Japon	360 99	344 62
Laffitte-Oblig.	144 96	138 39
Laffitte-Placements	63954 87	63954 87
Laffitte—Rend.	215 47	205 70
Laffitte-Tokyo	1359 69	1298 03
Lion-Associations	11340	11340
Lion court terme	114932 51	114932 51
Lion-Institutionnels	22744 13	22687 41
Lionplus	70058 79	69385 14
Livret portefeuille	692 16	672
Méditerranée	192 70	183 98
Minimax	25670 94	25670 94
Mondiale Investissem.	481 35	459 52
Monecic	5534 90	5534 90
Monedian	51263 22	51263 22
Moné.J.	54943 85	54943 95
Monétilion	267884 90	267884 90
Monevalor	62625 95	62625 95
Multi-Obligations	424 65	405 58
Mutuelle Unie Sél.	164 21	156 76
Natio.-Assoc.	6564 36	6541 28
Natio.-Epargne	13478 84	13345 39
Natio.-Immobilier	1037 30	1009 54
Natio.-Inter.	1143 72	1113 11
Natio.-Obligations	537 47	523 09
Natio.-Patrimoine	1634 01	1482 95
Natio.-Placements	64384 12	64384 12
Natio.-Revenu	1013 85	1003 91
Natio.-Sécurité	54007 18	54007 18
Natio.-Valeurs	768 91	738 66
Nippon-Gan	5541 63	5290 34
Nord-Sud Développ.	1189 56	1187 19 ◆
Norman IF	13481 65	13217 30
Oblicic Régions	1019 54	1004 47

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Oblicoop Sicav	1374 39	1347 44
Obligations Convert.	454 16	433 57
Oblifion	1076 76	1066 10
Optimavalor	695 78	664 23
Paramérique	596 13	569 10
Paneurope	884 92	844 79
Paribas Croissance	664 45	637 36
Paribas Epargne	15508 12	15477 17
Paribas France	111 83	108 57
Paribas Opportunités	119 24	115 77
Paribas Patrimoine	563 89	540 90
Paribas Revenu	93 81	92 88
Parunion-Valor	1085 62	1084 44
Patrimoine-Retraite	1627 21	1595 30
Phenix Placements	247 97	246 74
Pierre Investiss.	763 25	728 64
Placement A	1080 17	1080 17
Placement crt-terme	70892 44	70892 44
Placement J	55359 88	55359 88
Placement Premier	52517	52517
Placements Rendement	11600 41	11600 41
Placements Sécurité	105322 45	105322 45
Plenintar	1054 29	1028 58
Première Obligations	10528 36	10508 34
Priv'Association	21663 68	21663 68
Province Investiss.	573 65	547 64
Quartz	116 89	114
Rentacic	163 09	160 68
Revenus Trimestriels	5472	5417 82
Revenu Vert	1126 95	1125 82
Rivoli Plus	1067 25	1018 85
St-Honoré Assoc.	14063 95	14013 88
St-Honoré Bio-aliment.	878 44	838 61
St-Honoré Pacifique	614 92	587 04
St-Honoré P.M.E.	493 95	471 56
St-Honoré Real	11402 10	11366 67
St-Honoré Rendement	11355 47	11288 97
St-Honoré Services	528 52	508 19
St-Honoré Technol.	820 52	783 31
St-Honoré Valor	12167 20	12070 63
Sécuricic	10987 01	10976 03
Sécur. Mobilière	402 12	383 89
Sécuri Taux	10539 50	10539 50
Sélection Croissance	570 41	553 80
Sicavdex (Caisse BP)	736 40	724 53
Sicav-Associations	1407 43	1405 32
S.F.I. fr. et étr.	676 67	656 96
Sicav 5000	370 07	360 17
Slivafrance	597 83	581 83
Slivam	451 80	438 71
Slivarente	208 88	206 81
Slivinter	453 52	441 38
S.N.I.	1368 46	1328 60
Sogepargne	381 37	367 58
Sogeprimère	63002 26	61167 24
Sogerac	49617 38	48172 21
Sogevalor	77705 61	76059 31
Sogevar	1184 20	1130 50
Sogimer	1407 85	1344 01
Soleil Investiss.	502 51	479 72
Stratégie Actions	1047 23	1008 96
Stratégie Dével.	1041 37	1008 59
Technocic	1179 35	1145
Techno-Gan	6468 70	6173 48
Trilion	5088 09	5087 71
U.A.P. Investiss.	442 06	426 08
Uni-Associations	111 83	111 83
Unifrance	506 23	483 27
Unifoncier	1302 13	1349 08
Uni-Garantie	1280 47	1255 34
Unigestion	973 65	929 50
Uni-Régions	3230 53	3084 04
Unimate	2107 49	2038 19
Univer	180 54	180 54
Univers-Actions	1084 60	1048 84
Univers-Obligations	1537 54	1496 98
Valorem	561 62	547 92
Valoblig	60087 31	59492 39
Valorg	1526 25	1524 73
Valrest	80138 90	80098 65

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 056	6 098	5 850	6 350
ECU	6 922	6 925	....	....
Allemagne (100 DM)	333 340	333 440	323	341
Belgique (100 F)	16 058	16 070	15 500	16 400
Pays Bas (100 fl.)	296 130	296 260	287	305
Danemark (100 krd)	86 780	86 780	83	90
Norvège (100 k)	91 090	91 200	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 964	9 973	9 650	10 400
Grèce (100 drachmes)	4 375	4 375	3 900	4 800
Italie (1 000 lires)	4 618	4 621	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	402 200	402 320	390	410
Suède (100 krs)	94 890	95 020	92	98
Autriche (100 sch)	47 365	47 380	45 900	48 700
Espagne (100 pes.)	4 984	4 985	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 233	4 233	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 596	4 624	4 450	4 850
Japon (100 yens)	4 208	4 222	4 070	4 270

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/9
Or fin (kilo en barre)	89900	90000
Or fin (en lingot)	89950	90900
Pièce française (20 fr)	522	525
Pièce française (10 fr)	352	.....
Pièce suisse (20 fr)	603	601
Pièce latine (20 fr)	522	522
Souverain	657	654
Pièce de 20 dollars	3100	3060
Pièce de 10 dollars	1470	1540
Pièce de 5 dollars	925	.....
Pièce de 50 pesos	3365	3375
Pièce de 10 florins	541	536
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Au Liban sud

Assassinat du directeur français de l'université Saint-Joseph

Saïda *(AFP)*. – Le directeur de la section du Liban sud de l'université Saint-Joseph (USJ), le Père jésuite français André Masse, quarante-cinq ans, a été assassiné, le jeudi 24 septembre, dans le village du Hlaliyé, à l'est de Saïda, a indiqué la police libanaise dans cette ville.

Elle a précisé qu'un homme armé d'un revolver muni d'un silencieux a tiré trois balles dans la tête du Père Masse, qui a été tué sur le coup.

Le corps du Père jésuite a été transporté à l'hôpital Hammoud, à l'entrée nord de Saïda, principale ville du Liban sud.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 24 septembre

Stagnation

Après avoir ouvert à – 0,22 %, l'indicateur de séance revenait à l'issue des transactions de la matinée à – 0,14 %. Parmi les valeurs à la hausse figuraient Télémécanique (+ 2,9 %), Bail Investissement (+ 2,9 %), Sagem (+ 2,7 %), Midland (+ 2,6 %) et Locabail (+ 2 %). A la baisse on notait Promodès (– 5,23 %), Crédit National (– 3,23 %), Galeries Lafayette (– 3,03 %), Parisienne de réescompte (– 2,41 %), Total (– 2,34 %), et Prouvost (– 2,62 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	469 50	470	472
Agence Havas	561	563	563
Air Liquide (L')	695	690	690
Bancaire (Cie)	708	708	699
Bongrain	2872	2905	2900
Bouygues	1190	1191	1185
B.S.N.	5330	5310	5290
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1231	1238	1233
Club Méditerranée	648	649	649
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3945	3940	3940
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1470	1477	1456
Michelin	333	333	333
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2910	2920	2910
Navig. Mixtes	1160	1145	1149
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	972	973	967
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	521	518	515
Sanofi	778	778	778
Source Perrier	885	880	880
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	696	696	694

Le numéro du « Monde » daté 24 septembre 1987 a été tiré à 491 128 exemplaires

La mort de Bob Fosse

Le spectacle est un salut

Le metteur en scène et chorégraphe américain Bob Fosse est mort d'une crise cardiaque le mercredi 23 septembre, à Washington. Il était âgé de soixante ans.

Triste année pour Broadway, qui voit disparaître tour à tour celui qui fut son plus grand danseur (Fred Astaire) et deux de ses plus brillants chorégraphes-metteurs en scène : Michaël Bennett, au début de l'été, et à présent Bob Fosse. Et celui-ci meurt comme il se l'était lui-même imaginé il y a huit ans dans le film autoportrait *All That Jazz*, rebaptisé en France *Que le spectacle commence :* après avoir dirigé une ultime répétition de la reprise de *Sweet Charity* au Théâtre national de Washington, Bob Fosse a eu une violente attaque cardiaque. Transporté d'urgence à l'hôpital, tandis que le spectacle du soir déroulait ses fastes, il n'a pu être ranimé.

Bob Fosse était d'abord la figure de proue d'une génération de chorégraphes-metteurs en scène apparus à la fin des années 50 et rapidement consacrés en imposant à Broadway un renouvellement de la comédie musicale. Celle-ci avait été dominée dans les années 30 et 40 par une lignée prestigieuse de compositeurs : George Gershwin, Jérôme Kern, Irving Berlin, Richard Rodgers et Cole Porter. Bob Fosse, suivi bientôt par Gower Champion (lui aussi disparu d'une crise cardiaque le jour même de la générale d'un de ses spectacles) et par Michaël Bennett, redonna sa fraîcheur à la combinaison magique de danses et de chansons-histoires, insuffla la vie moderne au genre. Avec un style en rafales ascendantes, des moments de tension, d'humour, de charme et de rythme trépidant, et la pureté enfin d'un mécanisme de spectacle qui se voulait d'une perfection absolue.

Fils d'un chanteur de vaudeville, Bob Fosse commença à danser à l'âge de neuf ans, poussé par une admiration pour Fred Astaire. Dès lors, toute la vie de Fosse a été étroitement liée au spectacle, avec de plus en plus apparent, de plus en plus exprimé, souligné, dans les comédies musicales comme dans les films, les angoisses et les fantasmes d'un metteur en scène pour qui le travail s'était imposé comme l'unique salut.

Bob Fosse avait commencé son aventure comme danseur et il avait participé notamment à une danse à quatre, sous un kiosque, dans *My Sister Eilleen* (1955). Après avoir collaboré avec Stanley Donen pour les films *Pajama Game* et *Damn Yankees*, il avait signé à Broadway la chorégraphie de *Comment réussir dans les affaires sans vraiment se fatiguer*, avant de monter *Sweet Charity*, avec Gwen Verdon qui allait devenir sa femme. Ensuite, il y eut de nombreux succès à Broadway, dont il devint l'un des princes incontestables : *Pippin, Dancin* et *Chicago*, où il dépeignait la ville de son enfance (il y était né en 1927), celle du crime, du jeu, de la prohibition et du jazz-band.

En Europe, Bob Fosse était bien sûr mieux connu pour ses films : *Cabaret*, *All That Jazz*, *Star 80*, et cet extraordinaire *Lenny* où, avec la complicité de Dustin Hoffman, il racontait l'histoire d'un homme de spectacle (Lenny Bruce) qui n'avait pas su ou pu respecter les règles traditionnelles du show-biz.

Bob Fosse avait remporté des récompenses dans tous les secteurs artistiques qu'il avait touchés : à Broadway, il avait reçu des Tony Awards pour la plupart de ses comédies musicales ; au cinéma, il avait remporté un oscar pour *Cabaret*, et à la télévision américaine il avait obtenu un Emmy pour une émission spéciale consacrée à Liza Minnelli.

Il y a quelques années, le style de vie survolté de Bob Fosse l'avait conduit à l'hôpital pour une opération à cœur ouvert. Il avait subi, à cette occasion, un pontage coronarien. Mais rien n'avait été pour autant ralenti dans sa vie de saltimbanque.

CLAUDE FLÉOUTER.

Sur le vif

Ma valise !

Vous prenez souvent l'avion, vous ? Moi, oui, encore assez. Mes bagages aussi. Seulement voilà, deux fois sur trois, ils me faussent compagnie. Je me souvient, j'allais à Acapulco. Un colloque. Ici on caillait de froid. Là-bas on crevait de chaud. Je débarque emmitouflée jusqu'au cou : bottes, manteau d'hiver, cache-nez, avec une seule envie : sauter dans une piscine. L'ennui, c'est que mon maillot m'avait fait faux bond, le salaud. Il en avait marre des bains de soleil, il s'était tiré à Tokyo. On s'est retrouvés absolument par hasard en transit à Mexico. Il arrivait, je repartais. Je l'aurais bouffé tellement j'étais furax.

Pourquoi je vous raconte ça ? Parce que je viens de lire dans le *Herald Tribune* que des valoches qui se font la malle, on en compte plus de quinze millions par an dans les aéroports. Dingue, non ? D'accord, dans la plupart des cas, on finit par remettre la main dessus. Mais, bon, en attendant, faut tout racheter ou emprunter, de la brosse à dents à la tenue de soirée de rigueur, ou plutôt de la revue ! Et je vous raconte pas les centaines de milliers de bagages à roulettes qui profitent de la moindre escale pour se tailler, et qu'on ne revoit jamais.

Le sac de voyage, c'est sournois, c'est fugueur, c'est capricieux, mais grâce à Dieu c'est trouillard. Alors, dans les pays, je pense à l'Inde, où le terrorisme fait rage, ça vous attend bien sage, au pied de l'avion. Suffit de le désigner du doigt et le manutentionnaire vous le flanque de force dans la soute. Là au moins, il risque pas de se sauver.

Paraît que ça va devenir la règle, d'ici, la fin de l'année, dans le monde entier. Mesure de sécurité. Moi, je suis pour, mille fois pour. Ça évite et de s'asseoir sur une bombe en vol de et se foutre en pétard au sol.

CLAUDE SARRAUTE.

La polémique sur le passé du président autrichien

Des précisions sont apportées sur le rôle de M. Waldheim en Grèce

ROME
de notre correspondant

L'hebdomadaire à grand tirage italien *Epoca* publie dans son numéro daté du 1er octobre un article intitulé « Toutes les fautes de Waldheim », qui apporte des précisions sur le comportement du président de la République autrichienne pour son comportement durant la deuxième guerre mondiale. Ce texte est fondé sur quatre documents dont copies ont été livrées par Mme Silvana Konieczny-Origlia, une sociologue italo-autrichienne. Après avoir travaillé quatre ans à Venise avec Simon Wiesenthal, le fameux « chasseur de nazis », celle-ci a décidé d'abandonner *« le vieux sage »* – comme elle le désigne dans une interview également publiée par *Epoca* – du fait qu'il avait accepté de ne pas rendre publics ces textes.

Ceux-ci avaient été envoyés à Vienne à M. Wiesenthal, au Centre de recherche sur le nazisme qu'il dirige, par un historien britannique, M. Gerald Fleming, qui l'avait cependant expressément prié de ne pas les rendre publics mais de les conserver pour la documentation privée de l'institution. *Epoca* publie la lettre de M. Fleming et trois documents qui tendent à prouver l'implication de M. Waldheim dans l'interrogatoire de prisonniers britanniques en Grèce durant le printemps et l'été 1944 – avec la conséquence que certains d'entre eux furent envoyés à la sinistre police de Himmler pour subir de sa part le *« traitement spécial »*, autrement dit, l'assassinat.

Deux des trois documents constituent un échange entre l'« Oberkommando Herresgruppe E Ic/A. O. », un bureau du groupe d'armée allemande E, basé à Arsakli, près d'Athènes (dont faisaient partie le lieutenant Waldheim et deux autres officiers), et son correspondant auprès de l'O.B. Südost (le commandant suprême Sud-Est), également basé en Grèce.

Le premier document est un texte par lequel l'Ic/A.O. d'Arsakli demande à son correspondant de l'O.B. Südost une *« décision »* concernant le sort des membres d'un commando anglais capturé et déjà interrogé, suggérant leur remise au Sicherheitsdient, la police de Himmler. Le second document est une réponse du commandement suprême se rendant aux suggestions qui lui sont faites. Le troisième texte également en allemand, daté du 18 juillet 1944, toujours signé de l'Ic/ A.O., décrit le sort de trois prisonniers britanniques capturés durant une attaque contre une base allemande située dans l'île grecque de Calino ; de l'un d'eux il est précisé que l'interrogatoire a été mené par le groupe d'armée E.

Ces trois textes ne prennent leur valeur accusatoire qu'à la lecture de la lettre de M. Fleming à Simon Wiesenthal. L'historien britannique, auteur d'une monumentale étude sur « Hitler et la Solution finale », indique au destinataire que le véritable rédacteur de ces documents est Ic/A.O. (03), c'est-à-dire le lieutenant Kurt Waldheim. L'identification de ce sigle résulte d'un document daté du 1er décembre 1943 gardé dans les archives nationales de Washington (microfilm série T/311, rouleau 181 cadre 007).

L'auteur de l'article d'*Epoca*, Flamma Nirenstein, explique de son côté que les deux autres officiers appartenant à Ic/A.O. n'avaient pas dans leurs fonctions normales l'interrogatoire et le *« suivi »* des prisonniers. Le lieutenant Waldheim se trouverait ainsi être le seul auteur et destinataire possible de ce texte, ce qui tend à infirmer les dénégations de l'actuel président autrichien sur sa participation à des interrogatoires de prisonniers et même sa simple connaissance de l'existence de telles pratiques. Ic/A.O. (O3), écrit Gerald Fleming à Simon Wiesenthal, sort de tout ceci *« en très mauvaise position »*.

Opportunité et morale

Au-delà du contenu de ces documents, une ombre est jetée tant sur Gerald Fleming – membre de la commission de six historiens chargée depuis le début de ce mois d'examiner à Vienne, avec l'accord des autorités autrichiennes, les accusations portées contre M. Waldheim – que sur Simon Wiesenthal lui-même. Pourquoi, demande-t-on à Mme Silvana Konieczny-Origlia, dans l'interview publié par *Epoca*, le prestigieux « chasseur de nazis » a-t-il accédé à la demande de Gerald Fleming de ne pas publier ces documents ? La jeune femme ne répond pas directement, mais elle suggère qu'il a pu agir pour des raisons *« tactiques »*, pour ne pas *« réveiller la bête antisémite assoupie »* en s'attaquant à des *« monuments nationaux »* du genre de Kurt Waldheim.

L'auteur de l'article estime, elle, que l'attitude de Simon Wiesenthal pourrait être due à sa *« sympathie politique »* pour les positions conservatrices du parti du président – lequel a toujours manifesté le *« plus grand respect »* pour le vieux « chasseur de nazis », alors que son adversaire, le Parti socialiste, notamment à l'époque du chancelier Kreisky, a durement attaqué le Centre Simon Wiesenthal et menacé même de le fermer (1).

Quant à Gerald Fleming, il explique dans sa lettre que les motifs pour demander la non-publication de documents qu'il estime cependant capitaux sur le passé de M. Waldheim sont à la fois d'opportunité *(« ce serait un acte d'une énorme imprudence »)* et de morale : *« La faute de ceux qui après la guerre ont aidé près de sept mille criminels de guerre de gros calibre à fuir l'Allemagne et l'Autriche pour les emmener pour la plupart au Canada et aux Etats-Unis est plus grande que celle d'Ic/AO, du groupe d'armée E, même si la position de ce dernier ressort comme très mauvaise. »*

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) A l'occasion de l'affaire Friedrich Peter, cet ancien président du Parti libéral autrichien, que Simon Wiesenthal avait accusé d'avoir été nazi.

M. Wiesenthal : rien de nouveau

Interrogé à Vienne, M. Simon Wiesenthal a déclaré que les documents publiés par *Epoca* n'apportaient *« rien de nouveau »* et qu'ils ne *« constituent pas une preuve de l'implication* [de M. Waldheim] *dans l'élimination de prisonniers britanniques »*.

« Je ne veux pas donner, a-t-il ajouté, *l'impression de défendre M. Waldheim. J'ai toujours dit qu'il était l'un des officiers les mieux renseignés. Mais le fait qu'il ait paraphé avec une douzaine d'autres personnes une lettre d'état-major ne prouve pas qu'il a approuvé ces instructions et moins encore qu'il les a exécutées. »*

● **Une mise au point du Foreign Office.** – A Londres, le porte-parole du Foreign Office a déclaré jeudi matin : *« L'année dernière, le ministère de la défense et le Foreign Office ont mené une enquête complète sur les allégations concernant un rôle possible de M. Waldheim dans la disparition d'un certain nombre de soldats britanniques et alliés pendant la seconde guerre mondiale. Cette enquête a porté également sur des documents allemands datant de la guerre transmis aux autorités britanniques. Cette enquête n'a révélé aucune preuve d'une activité criminelle de M. Waldheim. »*

A B C D E F G

Le soutien des marchés agricoles

« Stabilisateurs budgétaires » : les ministres de la CEE sont réservés sur les propositions de la Commission

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission européenne a adopté, mercredi 23 septembre, des propositions précisant, produit par produit, comment devraient jouer les « stabilisateurs budgétaires », dont l'objet est de maîtriser à la fois les quantités produites et les dépenses à prendre en charge par le Fonds européen agricole. L'idée est de fixer, pour chaque production, une quantité maximale garantie et de réduire de façon quasi automatique le soutien accordé aux agriculteurs dès lors que ce seuil est dépassé. Un tel mécanisme « anti-gaspi » est déjà appliqué dans plusieurs secteurs de l'économie agricole, tels que ceux des céréales et des graines d'oléagineux.

« L'objectif principal de la Commission est de stabiliser à leur niveau actuel les dépenses de soutien des marchés (subventions à l'exportation, aides à la production, interventions), et de faire disparaître par là même une des principales raisons pour lesquelles les Britanniques s'opposent à l'augmentation des ressources de la CEE. Ces derniers posent comme condition préalable un effort supplémentaire pour réduire les dépenses de la politique agricole commune (PAC). Les ministres de l'agriculture, qui étaient réunis mardi à Bruxelles, ne sont pas disposés, pour la grande majorité d'entre eux – les Britanniques font exception, – à aller aussi loin que le propose la Commission.

Pour corriger efficacement le développement d'une production jugée excessive et donc freiner les dépenses, la Commission souligne qu'il faut pouvoir réagir plus vite que ne le permet la réglementation actuelle. Elle demande à être habilitée à décider seule, sans en référer aux ministres, en cours de campagne, des modifications aux règles de gestion. La plupart des ministres se sont opposés à une telle extension des pouvoirs de la commission.

Tour de vis pour la PAC

Les propositions rendues publiques mercredi indiquent pour chacun des produits les quantités maximales garanties qui selon la Commission ne devraient pas être dépassées en 1988-1989. S'agissant des céréales, la Commission fixe ce seuil à 155 millions de tonnes, alors que la récolte communautaire en 1987, qui est une mauvaise année, se situe autour de 157 millions de tonnes. Il y a tout lieu de penser que les seuils proposés seront souvent jugés trop bas par les ministres de l'agriculture.

La controverse sur l'ampleur du nouveau tour de vis à donner à la PAC va se développer au cours des mois à venir et se trouvera au centre des travaux du conseil européen de Copenhague. M. Frans Andriessen, le commissaire chargé des affaires agricoles, s'est interrogé devant les ministres sur l'opportunité de mettre en œuvre, à la date prévue du 1er janvier 1988, la directive communautaire interdisant la commercialisation et l'importation des viandes ayant été traitées aux hormones.

Les Etats-Unis, dont les exportations de viande et d'abats vers la CEE représentent 200 millions de dollars, ont fait savoir qu'ils considéraient la nouvelle législation comme une disposition protectionniste injustifiée et qu'ils arrêteraient des mesures de rétorsion si la Communauté persistait dans ses intentions. Ne serait-il pas préférable de se donner un délai d'un an pour éviter une nouvelle querelle avec Washington ?

La majorité des Etats membres a plaidé en faveur de la fermeté. Mais les Britanniques, qui ont toujours été opposés à la directive, ont indiqué leur intention de faire appel à l'une des clauses permettant d'en reporter l'entrée en vigueur. Les Français, dont la position est ambiguë quand à l'attitude à avoir à l'égard de Washington, ont souligné que pour eux le plus important était que tous les pays de la Communauté appliquent le même régime. La question n'a pas encore été tranchée.

PHILIPPE LEMAITRE.



هكذا من الأصل